J.A. FAN-L'EXPRESS, NEUCHATEL ★ ★

No 50 (40 pages) UN NUMÉRO 50 c Samedi 2 et dimanche 3 mars 1974

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE FONDÉ EN 1738

PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE 4, RUE SAINT-MAURICE TÉLÉPHONE 038 25 65 01

L'EXPRESS

FAN

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

CLAIRVUE

NEUCHATEL

Bassin 8 (038) 24 07 22
Portes-Rouges 149 (038) 25 79 09

Neuchâtel Xamax - Grasshoppers : une revanche très difficile...

(Page 19)

Elections britanniques : l'impasse est complète

LONDRES (AP). — Après une journée pleine de suspense, les élections britanniques se sont orientées vers une impasse, les travaillistes n'obtenant sans doute qu'une majorité minime sur les conservateurs.

Les ordinateurs de la « British Press Association » prévoyaient que le parti travailliste obtiendrait 301 sièges au parlement, contre 297 pour les conservateurs. Par ailleurs, les libéraux, en nette progression, auraient 14 sièges, et les divers 23.

Une telle situation paraît devoir exclure toute action décisive du gouvernement, à un moment où la Grande-Bretagne a le plus besoin d'un gouvernement fort.

En 1970, M. Harold Wilson avait perdu les élections, alors que tous les sondages prévoyaient une victoire des travaillistes.

Par une curieuse ironie du sort, M. Edward Heath, qui avait convoqué ces élections anticipées pour renforcer l'autorité de son gouvernement, se trouve dans une situation analogue, alors que les sondages étaient favorable au parti conservateur.

Les progrès réalisés par le parti libéral permettraient d'envisager un gouvernement de coalition, soit avec les conservateurs, soit avec les travaillistes.

Les uns ou les autres pourraient aussi former un gouvernement minoritaire, avec l'appui plus ou moins déclaré des petits groupes.

M. Wilson a déclaré aux journalistes : « Il est impératif qu'un gouvernement soit rapidement formé, pour s'occuper des problèmes économiques actuels.

Un gouvernement minoritaire ne serait sans doute pas la meilleure solution, mais il pourrait ne pas y avoir d'autre solution. »

M. Jeremy Thorpe, chef du parti libéral, a dit de son côté qu'il n'y avait pas « jusqu'ici » de discussions avec les autres partis.

L'inquiétude des milieux d'affaires devant les résultats incertains des élections s'est largement reflétée à la bourse, où la capitalisation boursière totale a diminué dans la journée d'environ 3 milliards de livres. La livre sterling a perdu des fractions importantes sur les marchés européens.

(Lire également en dernière page.)

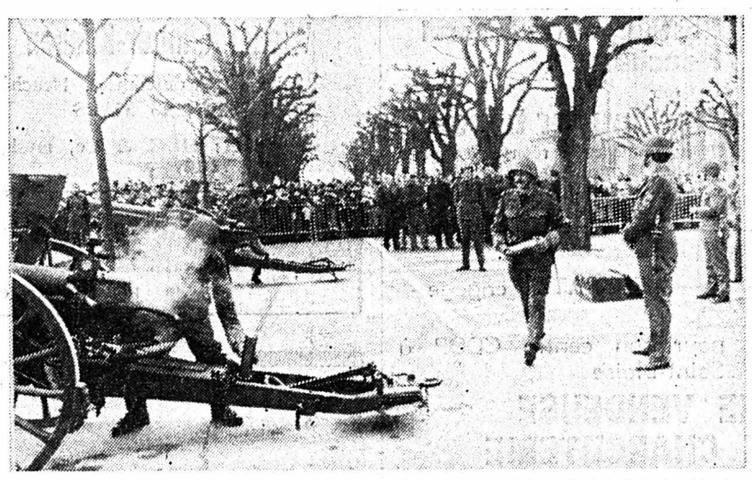

Neuchâtel a fêté le 1er Mars

C'était hier le 126me anniversaire de la République. L'événement a été marqué par diverses manifestations dans le canton. Quai Léopold-Robert (notre photo) à Neuchâtel, les traditionnels coups de canon ont été tirés. Lire en pages régionales. *(Avipress - J.-P. Baillod)*

LES IDÉES ET LES FAITS

Au lendemain du 1er Mars

En ce lendemain de 1er Mars, au lieu de ressasser des lieux communs sur nos grands « ancêtres » qui, franchissant le col de la Vue-des-Alpes, en brassant la neige, parvinrent en colonnes au chef-lieu et occupèrent le Château en instaurant le République et qui eurent le mérite de nous débarrasser du régime anachronique du roi de Prusse en nous octroyant les libertés politiques dans le cadre d'une Confédération devenue dans le même temps Etat fédératif, posons-nous bien plutôt une question essentielle ? Cent vingt-six ans après 1848, les Etats cantonaux, et partant le nôtre, celui de Neuchâtel, conservent-ils encore leur raison d'être ?

La question n'est pas si vaine qu'il y paraît. Car, à considérer la prolifération des lois fédérales qui ne cesse de s'accélérer depuis la fin notamment de la Seconde Guerre mondiale, on ne peut que constater un empiètement continu du pouvoir central sur les semi-autonomies cantonales qui, à la limite, fera de la Suisse un Etat unitaire. Autrement dit, l'équilibre voulu par les constituants de 1848 et les hommes qui, chez nous, ont fait la Révolution neuchâteloise est de plus en plus sapé par le déplacement des compétences, autrefois strictement délimitées, entre la Confédération et les cantons, au bénéfice de la première, au détriment de la seconde.

Pourtant, à la question posée, il faut répondre franchement oui. Certes, nous ne saurions contester que, face à l'évolution du monde, et de l'Europe en particulier, des problèmes se posent aujourd'hui en Suisse à l'échelon national, qui ne se posaient pas autrefois. Mais il faut les résoudre par la voie de l'harmonisation (si possible concordataire), et non par la centralisation. Car le maintien d'Etats cantonaux, même avec leur souveraineté réduite, est la condition même de la survie de la Confédération qui, sans eux, verrait surgir les graves conflits linguistiques et culturels qui affectent le Canada et la Belgique, et tous les problèmes des minorités qui en concernent tant d'autres. C'est pour le coup que la Suisse volerait vers l'éclatement. C'en est assez que nous ayons déjà sur les bras la question jurassienne. Pour en revenir au pays neuchâtelois, lorsque l'on voit l'avalanche des projets gouvernementaux et des propositions parlementaires s'accumuler sur le bureau du Grand conseil, on s'aperçoit que notre tâche législative est loin d'être terminée et que, compte tenu de la volonté de préserver notre existence cantonale, l'heure est toujours venue de lutter non plus contre la domination du roi de Prusse, mais contre l'envahissement de l'administration centrale. Certes, bien des tâches sont connexes. Mais, dans d'autres domaines (le développement économique et social de nos entreprises et de notre artisanat, l'hospitalisation, la gériatrie, la viticulture et, pour une part, l'agriculture, le réseau routier cantonal, l'aménagement de notre territoire propre, la scolarité surtout au triple échelon primaire, secondaire et universitaire, gage de notre appartenance à la culture française) nous devons résister contre cette tendance qui veut réduire les cantons au rang de départements et d'exécutants des décisions du pouvoir fédéral.

Encore faut-il que nous disposions des ressources nécessaires. C'est pourquoi il convient de s'apprêter dès maintenant à combattre l'article conjoncturel mijoté par M. Brugger. Nos autorités doivent se rallier au Groupe de travail vaudois du conseiller national Debétaz qui, pour sauver l'autonomie financière des cantons et des communes, propose une allonge dans le temps à l'article 89 bis de la Constitution fédérale. Nous y reviendrons d'ailleurs.

René BRAICHET

Un vandale s'en prend à « Guernica »

NEW-YORK (AP). — Un homme prétendant être un artiste épris de « vérité » a pulvérisé de la peinture rouge sur le célèbre tableau de Picasso « Guernica » au Musée d'art moderne de New-York. Le vandale a été appréhendé par un garde et emmené peu après par la police. En lettre de plus de 30 centimètres il avait écrit « Kill all lies ». (Tuez tous les mensonges). Le musée a commencé aussitôt à retirer la peinture et a fait savoir que le chef-d'œuvre n'avait pas été endommagé. Interrogé sur les raisons de son geste, Tony Shafrazi, 30 ans, a déclaré : « Je suis un artiste et je veux dire la vérité ». Il s'est sefusé à tout autre déclaration sur les raisons de son action. Le célèbre tableau de Picasso est une vision apocalyptique des souffrances de la ville basque de Guernica, détruite par un raid aérien durant la guerre d'Espagne en avril 1937.

Des employés du musée s'affairent à effacer les traces de peinture. (Téléphoto AP)

MM. Druon et Poujade mis sur la touche

Le nouveau gouvernement français : pas de changements spectaculaires

M. Marcellin quitte l'intérieur pour l'agriculture

La composition du nouveau ministère Pierre Messmer a été rendue publique vendredi à 13 h 15, après un ultime entretien de plus d'une heure entre le premier ministre réinvesti et le président de la République.

« Resserré », le nouveau cabinet l'est beaucoup moins qu'il n'avait été annoncé. Seize ministres, y compris le « premier » au lieu de vingt-deux, douze secrétaires d'Etat au lieu de quinze. Mais si l'on interprète exactement les propos de M. Messmer : « Nous serons désormais seize à la table du conseil » il semble que les secrétaires d'Etat n'assisteront plus aux Conseils des ministres.

Il n'y a pas de changements spectaculaires. Les ministres Giscard d'Estaing, Olivier Guichard, Jean Taittinger, Michel Jobert, Robert Galley restent à la tête des « grands ministères de l'économie et des finances, de l'équipement, de la justice, des affaires étrangères, des armées.

D'UN MINISTÈRE A L'AUTRE

Par contre, M. Raymond Marcellin se voit retirer le portefeuille de l'intérieur que prend M. Jacques Chirac, ministre de l'agriculture et « poulain » de Pompidou, l'intérieur passe des mains d'un « giscardien » à celles d'un UDR pompidolien. Le fait est important si l'on se souvient que M. Marcellin parlait souvent de lui comme du « ministre des élections ». M. Marcellin reste dans le gouvernement avec le portefeuille de l'agriculture : chassé-croisé. Jean Royer, député, maire de Tours, qui n'est pas UDR mais apparenté UDR, perd le ministère de l'industrie, du commerce et de l'artisanat au profit du gaulliste orthodoxe Yves Guéna mais obtient le redoutable, quoique obscur portefeuille, des postes et télécommunications.

LA DISGRACE DE MAURICE DRUON

Troisième modification importante, l'académicien Maurice Druon, chantre du gaullisme depuis la retraite d'André Malraux et pourfendeur des intellectuels

Notre téléphone de Paris

de gauche, est exclu du gouvernement. C'est l'auteur du «best-seller» sur la Chine de Mao, Alain Peyrefitte qui lui succède et se voit confier en plus des affaires culturelles l'environnement purement et simplement retiré à Robert Poujade, également mis sur la touche.

Jean DANÈS

(Lire également en dernière page)

M. Raymond Marcellin (Téléphoto AP)

Automobilistes, soyez « doux comme un mouton » !

La revoilà, la neige : on avait presque fini par l'oublier. Elle s'est brusquement rappelée à notre bon souvenir, histoire d'effacer toute velleité printanière. Nous revoici donc plongés en plein hiver. Pour combien de temps ? La météo est plutôt morose ce week-end. Le ciel sera couvert et des chutes de neige parfois mêlée de pluie en plaine se produiront en toutes régions et les conditions de circulation s'en trouveront perturbées. Quelques éclaircies ne sont cependant pas à exclure. En tout cas, la plus grande prudence est conseillée aux automobilistes, qui seront bien inspirés de suivre les conseils du Bureau français de la prévention routière.

Pour rouler sur la neige, ayez le pied léger, souple sur l'accélérateur et le frein. En cas de dérapage, ne freinez pas afin que les roues ne se bloquent pas, ce qui aggrave toujours la situation. Ne collez pas la voiture qui vous précède, mais augmentez sensiblement la distance qui doit vous séparer de celle-ci.

La neige durcie, bien collée à la route, permet de rouler normalement comme sur une piste forestière, à condition de freiner avec délicatesse, d'accélérer, de rétrograder et de virer en douceur. Si vous vous arrêtez, vous risquez de ne plus pouvoir repartir...

La neige fondante parsemée de bourrelets glacés ou de congères rend la conduite périlleuse. Elle impose une allure très lente.

Dans tous les cas, si votre voiture part « en luge », soyez « doux comme un mouton » dans vos manœuvres et gardez la tête froide : volant bien souple dans les mains ; pédales caressées du pied...

LES MILLIONS DE SOLJENITSYNE

NEW-YORK (AP). —Selon la revue « Business week », qui cite des sources suisses, Alexandre Soljenitsyne possédait six millions de dollars en droits d'auteur, déposés dans des banques occidentales, avant son bannissement d'Union soviétique.

Avec la publication de son nouveau livre « L'Archipel du Goulag », cette somme augmentera de plusieurs millions de dollars aux Etats-Unis, ajoute la revue.

D'après « Business week », Harper and Row compte faire un premier tirage de 50.000 exemplaires de « L'Archipel » à 12 dollars 50 l'exemplaire. D'autre part, la première édition de livres brochés sera tirée à un million d'exemplaires, à 1 dollar 95. Les commandes totalisent déjà plus de 800.000 livres brochés et 30.000 livres reliés.

D'autre part, l'écrivain soviétique a loué un appartement à Zurich, déclarait-on de source bien informée.

Il a choisi un appartement de taille moyenne dans une maison construite avant la Seconde Guerre mondiale dans le 6me arrondissement de Zurich, au pied du Zurichberg.

L'avocat de l'écrivain, Me Fritz Heeb, qui hébergeait Soljenitsyne à Zurich, a déclaré que le prix Nobel n'avait pas encore décidé dans quel pays il comptait s'installer.

Cependant, le fait qu'il ait loué un appartement à Zurich paraît indiquer qu'il compte rester pendant quelque temps dans la ville.

Me Heeb a refusé de révéler la nouvelle adresse de l'écrivain.

De son coté, Mme Natalya Soljenitsyne a déclaré vendredi qu'elle comptait partir d'ici une quinzaine de jours avec ses enfants, pour rejoindre son mari en Occident.

Les autorités soviétiques lui ont en effet donné l'assurance qu'elle serait prochainement autorisée à emmener les archives de son mari.

Actualité régionale : pages 2, 3, 6, 11 et 15

Informations suisses : page 17

Les sports : pages 19 et 21

Art et lettres : page 25

La vie économique : page 29

Chronique cinématographique : page 31

Le carnet du jour et les cultes : page 33

Dernière heure et bourses : page 35

MAGAZINE TV-RADIO, notre mini-hebdo (en supplément)

Réussite de la journée neuchâteloise au Salon du tourisme de Lausanne (Page 3)

Démarche vaudoise pour la suppression de la N 1 Yverdon-Berne (Page 17)

A Vauseyon :

FEU VERT →

à la patente d'alcool pour le

SNACK-BAR DES DRAIZES

Prop. F. Burla

NEUCHATEL FC

Stade de la Maladière

Dimanche 3 mars à 15 h

REÇOIT

Grasshoppers

Match des réserves à 13 h

En dessous de 18 ans

ENTRÉE GRATUITE

Pour faire plaisir...

Ce n'est qu'un fait divers parmi tant d'autres. Mais l'histoire est si prodigieuse qu'elle vaut d'être rapportée : conte de fées, légende pieuse ou exceptionnelle réussite commerciale et financière, l'affaire fera rêver plus d'un homme — ou plus d'une femme — à la recherche d'une idée toute simple, de nature à assurer le succès et la fortune.

En 1934, une jeune Munichoise, Beate Hummel, prend le voile. Elle entre au couvent des franciscaines à Siessen, en Souabe. Désormais, elle ne sera plus connue que sous le nom de sœur Maria Innocentia. Mais, sans qu'elle s'en doute, ni qu'elle en nourrisse la plus légère ambition, son patronyme fera quelques années plus tard le tour de l'Allemagne, puis du monde.

C'est que sœur Maria est douée d'un remarquable coup de crayon. Durant ses heures de repos, dans sa cellule, elle dessine pour son plaisir personnel, et « pour faire plaisir », dit-elle, des angelots et des enfants aux joues roses et rondes, naïfs et touchants dans leur pureté. Un fabricant de cartes postales, puis un industriel qui dirige une usine de petite céramique acculée à la faillite avec ses 200 ouvriers, s'intéressent aux créations de la nonne.

Bientôt, la « carte Hummel » et les statuettes « Hummel » se vendent par millions d'exemplaires. Sœur Maria, qui s'en est allée vers un monde meilleur dès la fin de la dernière guerre, ne connaîtra pas la carrière prodigieuse de ses « enfants ». Mais sa mère, âgée de 89 ans, et un frère, y sont très sensibles : c'est qu'une somme de près de neuf millions de marks pour droits de reproduction s'est accumulée au fil des années au compte de son couvent ; mère et frère revendiquent le bénéfice de cet héritage.

La cour de Karlsruhe vient de rendre son jugement : conformément au droit ecclésiastique en vigueur, les neuf millions appartiennent à l'ordre des franciscaines auquel ses adeptes, en y adhérant, lèguent tous leurs droits terrestres.

Entre-temps, le couvent de Siessen a financé la construction et l'entretien d'écoles de commerce, de gymnases et d'internats fréquentés au total par quelque quatre mille élèves. Pour neuf cent mille marks « gagnés par les enfants Hummel », les franciscaines ont en outre entrepris d'édifier une nouvelle école à Agudos, au Brésil.

La mère supérieure, à qui l'on demandait si elle allait fêter au champagne le fait d'avoir obtenu gain de cause devant les tribunaux, a répondu : « Nos franciscaines de Siessen ont exprimé leur reconnaissance par un cantique d'actions de grâces »...

R. A.

AVIS TARDIFS

Fr. 2.70 par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

coop NEUCHATEL

en avance sur son programme de travail introduit les PRIX NETS dès aujourd'hui dans les magasins d'alimentation

Le démarcage étant plus long dans les pharmacies, les prix nets y seront en vigueur dès lundi 4 mars 1974.

Restaurant du Littoral Neuchâtel

Ce soir

Dernier souper tripes

Il est prudent de réserver sa place au 24 61 33.

Se recommande :
J.-D. Vauthier

coop **NEUCHATEL** engage

pour son centre COOP à Saint-Blaise

UNE VENDEUSE EN CHARCUTERIE

Tél. 33 54 55 M. Borcard

Les commerces d'optique seront fermés

le SAMEDI 2 MARS 1974 toute la journée

P. et R. Comminot
Clairvue - M. Luther
Modernoptic Miéville
V. Rabus

NEUCHATEL FXC

Stade de la Maladière — Dimanche 3 mars à 15 h

REÇOIT

Grasshoppers

Match des réserves à 13 h
En dessous de 18 ans
ENTRÉE GRATUITE

HOTEL DE COMMUNE Bevaix

Ce soir

TRIPES NEUCHATELOISES

Prière de réserver. Tél. 46 12 67.

Soirée dansante

Entrée gratuite

Se recommande :
Famille BRUNNER-FOREST

Dimanche, de 9 à 18 h, à la ROTONDE

SOCIÉTÉ PHILATÉLIQUE SPN 2000 NEUCHATEL

Bourse aux timbres Exposition

Entrée libre
Table des jeunes

SALLE DE GYMNASTIQUE, NOIRAIGUE
Ce soir, à 20 heures

Grand MATCH AU LOTO

S.F.G. Noiraigue

Chrono, machine à café, gril électrique, pendule de cuisine, sucre, estagnons d'huile, etc.

Abonnements : Fr. 18.—, 3 pour 2

BO - BO - BO - BO - BO - BO

RESTAURANT BEAU-RIVAGE
Neuchâtel - Tél. 25 47 65

Ce soir
DANSE AVEC ORCHESTRE
De 20 h. 30 à 2 heures

BO - BO - BO - BO - BO - BO

Aujourd'hui, ROCHEFORT

Marché aux puces

dès 9 heures précises

Pour cause de décès, pas de portage à domicile le lundi 4 mars.

LAITERIE RÉMY ABBET
2013 Colombier

ASI Audax

Stade de Serrières
Dimanche 3 mars, à 10 heures
A.S.I. AUDAX MEYRIN

Championnat 1re ligue

Café de la Tour **DANSE**

Ce soir, dès 20 h 30 à 2 heures, avec les ATLANTIDES

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S.A.
Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale : Marc Wolfrath
Rédacteur en chef : Jean Hostettler

AVIS TARDIFS

Fr. 2.70 par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Ce soir

Grande Salle Gorgier, 20 h

Grande soirée des accordéonistes de la Béroche

Bal avec « THE JACKSON »

Concert de gala du célèbre chœur

Wiener Sänger-Knaben

Salle des Conférences, Neuchâtel
MERCREDI 13 MARS

Location : HUG & Co, musique
Tél. 25 72 12

Naissances

Monsieur et Madame Hans MOSER-SCHENKER, Claude et Laurent, sont heureux d'annoncer la naissance de

David-André

le 1er mars 1974

Maternité Pourtalès Neuchâtel — Champréveyres 18 2068 Hauterive

Patric se joint à ses parents, Monsieur et Madame Jean-Pierre LAMBERT pour annoncer la naissance de

Pascal

27 février 1974

Maternité Pourtalès 2000 Neuchâtel — Gruvons B 1566 Saint-Aubin

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Mon Dieu, donne-moi la sérénité d'accepter ce qui ne peut être changé,
le courage de changer ce qui peut l'être,
et la sagesse d'en connaître la différence.

Repose en paix.

La parenté et les nombreux amis de

Monsieur Jean SCHREYER

ont la douleur de faire part de son décès, survenu à l'hôpital de district dans la nuit du 1er mars, dans sa 81me année.

L'incinération aura lieu le lundi 4 mars à 14 h 30.

Culte à la nouvelle chapelle du cimetière de Madretsch, où le corps repose.
Bienne, le 1er mars 1974.

(4, rue d'Argent)

Dieu est amour.

Monsieur et Madame Rudy Schweizer-Moser ;
Madame Trudy Schweizer ;
Madame Marie von Gunten et famille, aux Geneveys-sur-Coffrane ;
Madame Marguerite Winckler, à Bulle ;
Monsieur Maurice Vacheron et famille, à Payerne ;
Les familles Sutter, Kocker, parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Madame Christian SCHWEIZER

née Jeanne SUTTER

leur chère maman, belle-mère, sœur, tante, marraine, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 95me année.

2000 Neuchâtel, le 1er mars 1974.
(Faubourg du Lac 1)

Maintenant l'Eternel, mon Dieu, m'a donné le repos.
I Rois 5 : 4.

L'incinération aura lieu lundi 4 mars.

Culte à la chapelle du crématoire, à 11 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Jésus dit : Je suis la lumière du monde, celui qui me suit ne marchera pas dans les ténèbres, mais il aura la lumière de vie.
Jean 8 : 12.

Madame Georges Droz, à Cormondrèche ;
Monsieur et Madame Willy Steiner-Droz, à la Chaux-de-Fonds,
Monsieur et Madame Alain Steiner et Claire-Antoinette, à la Chaux-de-Fonds ;
Madame Francine Grandjean et Nicolas, à Lausanne ;
Les descendants des familles Droz et Meylan,
ainsi que les amis,
ont le profond chagrin de faire part du décès de

Mademoiselle

Charlotte-Aimée DROZ

leur chère fille, sœur, tante et amie, enlevée à leur tendre affection, jeudi, après quelques semaines de maladie.

Cormondrèche, le 28 février 1974.

Le corps repose à l'hôpital des Cadolles.

Le culte aura lieu en la chapelle de Corcelles, lundi 4 mars, à 13 h 30.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Cormondrèche, à 14 heures.

Domicile de la famille : Monsieur et Madame Willy Steiner, 1, rue de la Concorde, 2300 la Chaux-de-Fonds.

Prière de ne pas faire de visite

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part

†

Madame Antonio Bettoli ;
Monsieur et Madame Giuseppe Rota-Bettoli et leurs enfants, à Côme ;
Monsieur et Madame Felice Filippin-Bettoli et leur fille ;
Les familles parentes et alliées,
ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur Antonio BETTOLI

leur cher époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, enlevé à leur affection dans sa 64me année.

2000 Neuchâtel, le 28 février 1974.
(Chasselas 19)

L'enterrement aura lieu samedi à 10 heures, au cimetière de Beauregard.

Messe de requiem en l'église Saint-Nicolas du Vauseyon, à 9 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La Direction et le personnel de la fabrique A.-S. Chappuis à Corcelles ont le chagrin d'annoncer le décès de

Mademoiselle

Charlotte-Aimée DROZ

leur fidèle et dévouée secrétaire.

L. Wasserfallen sa
Pompes funèbres
Rue du Seyon 24 a
2000 Neuchâtel

transports en tous lieux
toutes formalités
téléphone 038/251108

Naissances

Carole est très heureuse de pouvoir annoncer la naissance de son petit frère

Marc-Oliver

le 1er mars 1974

Monika et Hans HUBER-ABRUDAN

Maternité Pourtalès 2000 Neuchâtel — Chemin de la Marnière 44 2068 Hauterive

BABY-HALL
TOUT POUR L'ENFANT
Grand-Rue 2 Peseux Tél. 31 38 35
Berceaux - Lits - Poussettes, etc.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

†

Monsieur et Madame Rémy Abbet-Salamin et leurs enfants Jean-Luc, Claude-Michel et Dominique, à Colombier (NE) ;
Madame et Monsieur Jules Genoud-Abbé et leurs enfants François, Philomène, Claude, Georgine, Sylvain, Sylviane, Philippe et Rachel, à Grimentz, Noës, Boudry (NE), Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Clovis Abbé-Zufferey et leurs enfants Marianne, Jacqueline, Ursule, Eloi et André, à Pinsec (VS) ;
Madame et Monsieur Francis Neuenschwander-Abbé et leurs enfants Patrice, Alain et Nicole, à Neuchâtel ;
Madame et Monsieur Francis Wehrli-Abbé et leurs enfants Pierre-Yves, Serge et Catherine, à Cormondrèche (NE) ;
Monsieur et Madame Charles Abbé-Zufferey et leurs enfants Marlène, Danièle, Christine, Jocelyne et Carmen, à Orsières (VS) ;
Mademoiselle Euphémie Abbé, à Vissoie (VS) ;
Monsieur Paul Genoud et ses enfants, à Vissoie (VS) ;
Les familles Métrailler, Abbé, Fluckiger, Monnet, ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Madame

Vve Philomène ABBÉ-MÉTRAILLER

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, belle-sœur, tante, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui dans sa 76me année, après une courte maladie, munie des saints sacrements de l'Eglise.

Neuchâtel, le 1er mars 1974.

R. I. P.

L'enterrement aura lieu à Vissoie (VS) le lundi 4 mars, à 10 h 30.

Domicile mortuaire : Pinsec/Vissoie (VS).

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur et Madame Max Challandes-Borel, aux Geneveys-sur-Coffrane ;
Monsieur et Madame Maurice Annen-Stähli, leurs enfants et petits-enfants, à Genève ;
Monsieur et Madame Marcel Annen-Roth et leurs enfants, à Genève,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Maurice WANNENMACHER

née Thérèse BOREL

leur chère tante, grand-tante, parente et amie que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 86me année.

2022 Bevaix, le 1er mars 1974.
(La Lorraine)

Père, mon désir est que là où je suis, ceux que tu m'as donnés y soient aussi avec moi.
Jean 17 : 24.

L'incinération aura lieu lundi 4 mars.

Culte à la chapelle du crématoire à 17 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Etat civil de Neuchâtel

PUBLICATIONS DE MARIAGE. — 28 février. Romann, Hans-Willy, professeur, Neuchâtel, et Landolt, Anna-Cäcilia, Saint-Blaise ; Perrin, Michel-Maxime, ouvrier, et Cherno, Eliane-Yvette, les deux à Neuchâtel ; Christ, Ywan-Walter, dessinateur sur machines, Couvet, et Horisberger, Marianne, Neuchâtel ; Ringger, Hans-Dieter, officier de l'Armée du Salut, les Ponts-de-Martel, et Pochon, Edith-Irène, Neuchâtel ; Imhof, Patrick-Jean-Paul, étudiant, Lausanne, et Könitzer, Dagmar-Regina, Norf (Allemagne) ; Rentchnik, Gérald-Léon-François, employé de bureau, et Guibert, Jacqueline, les deux à Vernier.

MARIAGES CÉLÉBRÉS. — 28 février. D'Amico, Enzo-Salvatore, serrurier, et Marzo, Luigia-Antonia, les deux à Neuchâtel ; Blandin, Denis-Gilbert, mécanicien de précision, Neuchâtel, et Thévenaz, Micheline-Désirée, Marin ; Diaz, Félix-Francisco, serrurier, et Margairaz, Doris-Jacqueline, les deux à Neuchâtel ; Poretti, Carlo-Arturo, conducteur-contrôleur, et Richard, Francine-Irène, les deux à Neuchâtel ; Guillod, José-Alain, compositeur-typographe, et Pizzera, Marie-Laurence, les deux à Neuchâtel ; Muino, Francisco, maçon, Neuchâtel , et Fernandez, Rosa-Avelina, la Chaux-de-Fonds.

La C.C.A.P.
garantit l'avenir de vos enfants
Tél. (038) 25 49 92 Neuchâtel
Agent général : Chs Robert

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

C'est dans le calme et la confiance que sera votre force.
Esaïe 30 : 15.

Madame Emmanuel Borel, à Neuchâtel ;
Madame Gustave Borel, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Maurice Borel et leurs enfants Henri-François et Marie-Claire, à Zurich ;
Mademoiselle Michèle Borel, à la Chaux-de-Fonds ;
Monsieur Claude Borel, à Lausanne ;
Monsieur et Madame Aymar de Bacourt, à Rochester (Michigan) ;
Monsieur et Madame Rodolphe Hofer, à Zurich ;
Monsieur et Madame Paul-Ulysse Widmann, à Peseux ;
Monsieur et Madame William Widmann, à Vevey ;
Monsieur et Madame Edy Borschberg et leurs enfants Christiane et André, à Pully ;
Monsieur et Madame Marcel Baudet et leurs enfants Nicole et Catherine, à la Tour-de-Peilz ;
Les descendants de feu Gustave Borel-Huguenin ;
Les descendants de feu le colonel Adolphe Henggeler,
ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Emmanuel BOREL

leur cher époux, beau-frère, oncle, grand-oncle, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, dans sa 83me année.

2000 Neuchâtel, le 1er mars 1974.
(Rue de l'Evole 120)

Ce qui fait le charme d'un homme, c'est sa bonté.
Prov. 19 : 22.

L'incinération aura lieu lundi 4 mars.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à l'hôpital des Cadolles, Fonds d'entraide sociale (c.c.p. 20 - 481)

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le Parti libéral de Neuchâtel-Serrrières-la Coudre a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur Emmanuel BOREL

ancien conseiller communal, dont il garde un souvenir reconnaissant.

Pour les obsèques, prière de référer à l'avis de la famille.

Les conseils d'administration, la direction générale et le personnel des sociétés du groupe ENSA-FMN
ont le très grand regret d'annoncer le décès de

Monsieur Emmanuel BOREL

ancien directeur et administrateur qui, pendant plus de 50 ans, a consacré le meilleur de lui-même à l'économie électrique en général et à nos sociétés en particulier.

Tous ceux qui ont eu le privilège d'être en contact avec le défunt, garderont de lui un souvenir inoubliable.

Pour la cérémonie funèbre, consulter l'avis de la famille.

L'Union commerciale et l'Association des Vieux-Unionistes a le regret de faire part du décès de

Monsieur

Emmanuel BOREL

membre d'honneur, ancien président.

Pour la cérémonie funèbre, prière de se référer à l'avis de la famille.

Le Conseil d'administration, la direction et les collaborateurs des Caves du Palais, Colin, H. Schelling & Cie S.A., à Neuchâtel, ont le chagrin d'annoncer le décès, survenu le 1er mars 1974, de

Monsieur

Emmanuel BOREL

président du Conseil d'administration

En rendant hommage à son talent d'administrateur, à sa volonté, à son amitié sensible et généreuse, nous donnerons à son souvenir valeur d'exemple.

Nos bureaux et caves seront fermés lundi 4 mars 1974, en signe de deuil.

C'est dans le calme et la confiance que sera votre force.
Esaïe 30 : 15.

Madame Marguerite Rinaldi, ses enfants et petits-fils ;
Monsieur et Madame Maurice Bannwart, leurs enfants et petite-fille ;
Monsieur et Madame Pierre-André Wuillemin-Rinaldi, leurs enfants Didier et Fabrice ;
Monsieur et Madame François Bannwart et leur fille Nathalie ;
Mademoiselle Josette Bannwart et son fiancé, Monsieur Pierre-André Pittet,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont le profond chagrin de faire part du décès de

Madame

Maurice BANNWART

née Alice WEBER

leur chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, parente et amie, enlevée à leur affection à l'âge de 82 ans.

Saint-Blaise, le 1er mars 1974.
(Musinière 18)

Heureux l'homme qui supporte patiemment l'épreuve, car après avoir été éprouvé, il recevra la couronne de vie que le Seigneur a promise à ceux qui l'aiment.
Jacques 1 : 12.

L'incinération aura lieu lundi 4 mars.

Culte à la chapelle du crématoire à 16 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.

Selon le désir de la défunte, le deuil ne sera pas porté.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le Conseil communal de la Ville de Neuchâtel a le profond regret d'annoncer le décès de

Monsieur

Emmanuel BOREL

conseiller communal de 1920 à 1943
président de la Ville de 1940 à 1943

Neuchâtel, le 1er mars 1974.

Le Conseil communal.

Aimez-vous les uns les autres.

Monsieur et Madame Jean-Bernard Walter, à Peseux ;
Monsieur et Madame Maurice Walter, à Genève ;
Monsieur et Madame Eric Walter, à Mézières ;
Leurs enfants et petits-enfants ;
Madame Antoine von Kaenel, en Californie ;
Madame Auguste von Kaenel, à Corcelles ;
Monsieur et Madame Georges von Kaenel, en Californie ;
Madame Hélène Schweingruber, ses enfants et petits-enfants, aux Geneveys-sur-Coffrane ;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Edouard von Kaenel ;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Jean Walter,
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part du décès de

Madame Bernard WALTER

née Marguerite von KAENEL

leur chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 90me année.

Les Geneveys-sur-Coffrane, le 27 février 1974.

J'ai combattu le bon combat,
J'ai achevé la course,
J'ai gardé la foi.
II Tim. 4 : 7.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, samedi 2 mars.

Culte à la chapelle du crématoire à 11 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.

Domicile de la famille : Jean-Bernard Walter, 5, Grand-Rue, 2034 Peseux.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à l'hospice de la Côte, c.c.p. 20 - 391, Corcelles

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La section neuchâteloise de l'Association suisse des journalistes sportifs a le regret d'annoncer le décès de

Madame Bernard WALTER

mère de son dévoué président.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Au tribunal de police de Neuchâtel

L'épouvantable accident de la rue du Stade !

Le tribunal de police de Neuchâtel a siégé hier sous la présidence de M. J. Ruedin, assisté de Mme M. Steininger qui assumait les fonctions de greffier.

Le 5 octobre 1973, E. V., circulait au volant de son camion-remorque sur la Nationale 5 lorsqu'il fut intercepté par des agents. Ceux-ci avaient remarqué que le véhicule était trop chargé. Après vérification il se révéla que le poids total de l'ensemble dépassait de... quatre tonnes le poids autorisé !

A qui incombe la responsabilité du chargement ? Employeur ou chauffeur ? Au tribunal, le prévenu se retranche derrière une explication qui met en évidence la subordination existant dans les relations patron-employé ; les chauffeurs n'osent pas toujours répliquer aux ordres qu'on leur donne, de peur de perdre leur emploi...

Pour cette raison, la mandataire demande que, à mesure que la culpabilité de son client est diminuée, l'amende le soit aussi, de manière à ne pas mettre en péril le statut de celui-ci, qui est étranger. Mais le tribunal fait la sourde oreille. Il inflige à E. V. une amende de 300 fr. qui sera assortie des frais, soit 25 francs.

Ce « dantesque accident », en l'occurrence un très léger accrochage sans aucune conséquence matérielle ni d'ailleurs juridique comme on le constatera, est la conséquence inéluctable des bousculades qui entourent généralement les manifestations sportives. En ces chauds moments, nul ne prête à son voisin l'attention qu'il faudrait. Ainsi en fut-il pour L. P. et A. D. dont les voitures ont « fraternisé » au sortir d'un match de football, le 24 novembre 1973, au soir. Les deux véhicules circulaient rue du Stade, dans une colonne, mais se trouvaient presque à l'arrêt lors du « choc »...

Au tribunal, l'un prétend que l'autre l'a touché en reculant ! L'autre affirme que sa voiture fut poussée de derrière par celle du premier... Les dépositions des témoins, un tant soit peu contradictoires, n'apportent à ce sujet aucune preuve suffisamment solide pour entraîner la culpabilité de l'un ou de l'autre.

Aussi est-ce par un acquittement général que l'affaire se termine. Les frais sont mis à la charge de l'Etat.

A. K., et J.-P. M. ont eu un accident le 26 octobre 1973, place Numa-Droz. A. K., opérait une manœuvre au volant de son camion pour dépasser deux cyclomotoristes lorsque le poids-lourd heurta la voiture de J.-P. M., qui circulait normalement sur la voie gauche, soit en direction de Lausanne.

Une discussion s'engage, chacun essayant de s'en tirer au mieux. A. K., qui n'a pas aperçu le véhicule de J.-P. M., dans son rétroviseur, pense que celui-ci a débouché on ne sait d'où, sans prendre les précautions nécessaires. Mais les circonstances du cas, et la déposition d'un témoin laissent à penser que ce n'est pas l'automobiliste qui est coupable, mais le chauffeur du camion qui a dépassé sans accorder toute son attention au trafic en général et à J.-P. M. en particulier.

Le tribunal se rallie à cette thèse. Il condamne A. K. à 80 fr. d'amende et 60 fr. de frais.

Enfin, E. D., encourt une amende de 100 fr. en sus de 30 fr. de frais pour ne s'être pas immédiatement arrêtée après un accident de circulation survenu à Hauterive le 26 octobre 1973 et dans lequel elle était impliquée.

M. Y.

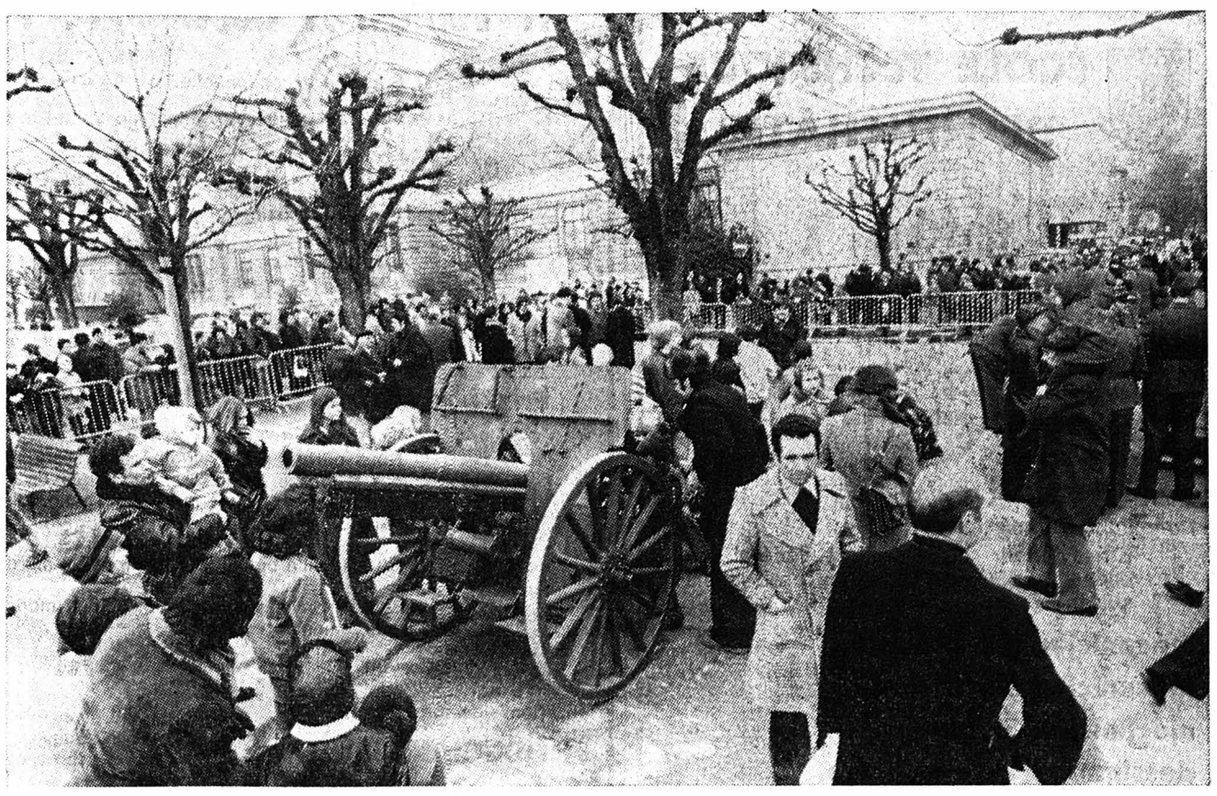

LES PROPRIÉTAIRES DE TRACTEURS ONT SIÉGÉ À NEUCHÂTEL

Sécurité et formation professionnelle à l'ordre du jour

Les débats de l'assemblée générale de l'Association neuchâteloise des propriétaires de tracteurs (636 membres) se sont déroulés à l'hôtel « Terminus », sous la présidence de M. Fritz Oberli et en présence de M. Etienne Schwaar, président d'honneur. Après l'adoption du procès-verbal de la dernière rencontre et des comptes qui témoignent d'une gestion saine, les rapports furent présentés par MM. F. Oberli et Henri Rossier, gérant.

Il en découle que l'association, sur le plan suisse, forte de 40.000 membres, déploie une intense activité notamment sur le plan de la formation professionnelle.

L'accent a été mis sur les mesures de sécurité. Fait réjouissant : si en 1973, **on a enregistré en Suisse plus de 630 accidents de tracteurs, dont un certain nombre furent mortels,** le canton de Neuchâtel avec le chiffre de 18 (y compris six véhicules industriels) se classe au dernier rang dans ce genre de faits divers.

A QUAND LES CADRES DE SÉCURITÉ ?

On envisage d'imposer la pose de cadres de sécurité sur tous les tracteurs, **ce qui les empêcheraient de se retourner sur leur pilote.** C'était prévu pour 1975, mais malheureusement, la question a été renvoyée pour étude devant une commission ! On espère que l'Etat acceptera de subventionner en partie l'opération. L'idéal serait d'équiper ces engins de cabines, mais cela reviendrait trop cher.

Au cours de la discussion, on a aussi recommandé l'adoption de « sièges-santé » qui évitent les déformations de la colonne vertébrale. A ce sujet, les participants ont exprimé des réserves sur la qualité de ces sièges, notamment leur solidité. Les fabriquants tiendront-ils compte de ces remarques ?

Lorsqu'on sait qu'un tracteur coûte de 20.000 à 30.000 fr., l'installation d'équipements assurant une conduite plus sûre et plus saine devrait devenir courante.

LES JEUNES CONDUCTEURS

Si le cours de contrôle des véhicules n'a pas été très fréquenté, en revanche, la formation de jeunes conducteurs, à partir de 14 ans, assurée par la section, a été un succès. En effet, sur une centaine de candidats, on n'a enregistré que quatre échecs. A Berne, on voulait imposer l'obtention du permis à partir de 16 ans, mais le taux d'accidents survenus aux jeunes étant dérisoire (en général des accrochages), on a maintenu l'âge de 14 ans. On prévoit toutefois l'introduction de cours pratiques pour renforcer la sécurité.

En 1974-1975, la section compte mettre sur pied un nouveau système de cours pour jeunes conducteurs plus simple et moins onéreux. Enfin, le président a invité les membres de la section à participer aux nombreux cours d'instruction organisés par l'association nationale.

Après l'apéritif traditionnel, suivi d'un repas commun, on fixa la prochaine assemblée générale à janvier 1975 au Val-de-Ruz, avant de prendre le car pour la visite d'une usine à Berne.

Bref, une séance de travail consacrée à la défense et à l'avenir d'une profession indispensable au maintien et au développement de l'agriculture.

J.P.

Les débats ont prouvé que les propriétaires de tracteurs du canton tiennent à défendre leur profession. Parmi les membres du comité, on reconnaît M. Fritz Oberli, Henri Rossier et Etienne Schwaar.
(Avipress - J.-P. Baillod)

BOUDRY

Auto contre une barrière

Hier vers 3 h, M. A.F., domicilié à Neuchâtel, circulait sur la RN 5 en direction est. Sur le pont routier de Boudry, il a perdu la maîtrise de sa machine qui a traversé la chaussée de droite à gauche pour finir sa course contre une barrière. Dégâts.

A cause d'une voiture mal garée

● AU volant d'une automobile, M. J. F., domicilié à Saint-Blaise, circulait hier vers 13 h 35 Vy-d'Etraz en direction d'Hauterive. A la hauteur du numéro 52, son véhicule est entré en collision avec la voiture conduite par M. P.R., d'Hauterive, qui circulait au centre de la chaussée à cause d'une automobile qui était stationnée hors des places de parc. Dégâts.

La célébration du 1er Mars à Neuchâtel

« Un esprit fait de discrétion et de mesure »

« La commémoration du 1er mars a été à l'image de l'esprit populaire neuchâtelois, esprit fait de discrétion et de mesure » a dit en substance hier matin M. Carlos Grosjean lors de son allocution. C'est en effet loin du centre de la ville et du bruit des manèges, quai Léopold-Robert face au lac, que quelques airs de la musique militaire convièrent la population à assister au tir de 22 coups de canon marquant le 126me anniversaire de la République.

Le cortège s'est ensuite ébranlé et par des rues à peu près désertes, à cause du froid sans doute, s'est arrêté devant le Cercle libéral où le président de l'Association des sociétés de la ville, M. Zumsteg, accueillait ses hôtes.

Simplicité encore dans cette sobre collation composée d'un verre de « blanc » et de tartelettes au fromage tandis que les trois orateurs officiels, le président du Cercle libéral, le président de la Ville et M. Grosjean prononçaient leurs allocutions. Chacun souligna la signification que revêtait pour lui cet anniversaire. La conscience ancestrale d'appartenir à un même peuple et à une même terre se traduit aujourd'hui, pour M. Fred Wyss, par une solidarité du peuple et de ses dirigeants.

Le président de la Ville, M. Martinet, rappela qu'on était à la veille de l'échéance du renouvellement de la paix du travail. L'un des « dirigeants », en l'occurrence le conseiller d'Etat Carlos Grosjean répondit, en quelque sorte au premier orateur : cette solidarité dirigeants-dirigés ne procède-t-elle pas parfois d'une confiance aveugle.

— ... En effet, le Consell d'Etat pense que le peuple ne se rend pas compte que nous entrons dans une période de vaches maigres, a ajouté M. Grosjean.

« ... Mais nous maintiendrons ce qui a été acquis ».

Et le but de toute commémoration n'est-il pas, après avoir tiré les leçons de l'événement historique de maintenir les victoires remportées aussi bien sur le plan du travail que sur le plan de l'expansion économique ? Tout cela forme une base d'où on peut s'élancer vers l'avenir.

R. Wé

Présence neuchâteloise au Salon de Lausanne

Une journée neuchâteloise, avaient proposé les organisateurs ! Quelle bonne idée, avait répondu M. Billeter, directeur de l'ADEN. En fait, cette journée réalisée en étroite collaboration par l'Association de développement de la Chaux-de-Fonds, l'Association de développement de Neuchâtel et environs et l'Office neuchâtelois du tourisme, avec la participation de groupes folkloriques et de fanfares du canton de Neuchâtel, fut un parfait succès.

Au milieu de la matinée déjà, le syndic de Lausanne, M. Delamuraz, accueillait, place de la Riponne, la fanfare de Boudry au grand complet qui descendait de son autocar. Un geste qui fut hautement apprécié et que rien ne laissait augurer. Ensuite, pour ses différents concerts qui eurent lieu place de la Palud, Saint-Laurent et rue de l'Ale, les Boudrysans ont reçu une ovation à chaque fois, et les passants de ces rues, réservées au trafic pour piétons, ont bien apprécié, dans la petite bise froide qui soufflait ce matin-là, les concerts de qualité qui leur furent offerts.

COULEURS LOCALES...

Au Salon du tourisme et des vacances, le 16me du nom, le groupe folklorique « Ceux-de-la-Tschaux » se produisait déjà sous les ovations du public et dans un environnement ne cachant nullement son origine, l'ADEN avait en effet décoré les alentours du podium aux couleurs neuchâteloises et de nombreuses illustrations du plus parfait effet venaient compléter cette décoration. Il ne restait plus qu'à y ajouter un léger accent du cru pour donner la touche finale à l'illusion.

Et les Neuchâtelois qui se sont donné la peine de se déplacer au Palais de Beaulieu y ont été très sensibles. Ils se retrouvaient pour ainsi dire en famille, dans une ambiance très décontractée. Le talent de dessinateur de M. Alex Billeter a aussi été très remarqué. D'une plume légère, il a brossé avec une rapidité déconcertante les péripéties d'une famille étrangère en voyage dans le pays neuchâtelois qui, malgré sa surface réduite, offre des possibilités d'excursions très diverses.

Il renouvela par deux fois l'exercice tout d'abord lors de la réception officielle des représentants des cantons et pays exposants et de la presse ; ce furent alors les vins neuchâtelois, leurs provenances et leurs appellations qui furent sur la sellette. Puis, en fin de soirée, l'histoire du canton passa à nouveau par les mains de l'artiste qui s'attarda sur l'industrie du « haut » du canton avant d'évoquer les parties agricoles de son milieu, et les avantages du « bas » avec son lac et ses instituts d'enseignement. De la glaciation en passant par le Bourguignon qui nous apporta les plants du Pinot noir, jusqu'à nos jours, où durant la Fête de la République le Neuchâtelois se rend au Salon du tourisme, le ressortissant de notre canton fut à l'honneur.

PRÉSENCE NEUCHATELOISE

Durant ce vin-apéritif servi aux personnalités du tourisme, le directeur de l'ADC, M. Fernand Berger, en profita pour présenter le futur Musée international de l'horlogerie, qui ouvrira ses portes en automne dans la Métropole de l'horlogerie.

Et c'est en musique avec la Chanson neuchâteloise que s'est terminée en apothéose cette journée neuchâteloise du Salon du tourisme de Lausanne. Les Neuchâtelois étaient bien présents, puisque nous avons décelé, parmi les exposants, le plus grand voilier présenté de la gamme « Alpa », ainsi que les grands mobilhomes » les plus perfectionnés qui provenaient de notre canton. Il y avait donc d'innombrables points d'attraction dans ce salon, où les Neuchâtelois furent les rois d'un jour.

J.-C. RACINE

Neuchâtelois à la radio...

Premier programme : lundi 4, à 22 h 10, dans « Histoire et littérature », Henri Guillemin parle de « Vichy de 1940 à 1942 ». Mardi, à 15 h 30, dans « Vivre ici », Jacques Adout reçoit Monique Laererach, écrivain. Jeudi 7, à 8 h 15, de la « Musique variée » avec Claudine Perret ; à 16 h 15, Pierre Boulanger vous offre un « Concert chez soi » ; à 19 h, la situation natioanle sera commentée par Pierre Béguin. Vendredi 8, à 14 h 45, Claude Bron présente « Sélection-Jeunesse » et à 16 h 15, le « Concert chez soi » a été préparé par Claudine Perret.

Second programme : samedi 2, à 8 h 30, dans le « Matin des musiciens », la pianiste Madeleine de Pury joue la « Sérénade op 15 » de E.-R. Blanchet et « Fantasque » d'A.-F. Marescotti ; à 14 h le baryton Heinz Rehfuss chante « Trois mélodies » de Tchaïkowsky ; à 21 h 15, « Concert » de la Société chorale de Neuchâûtel. Au programme : J. Schütz et A. Bruckner, des solistes dont Claudine Perret, l'organiste Samuel Ducommun. Direction : François Pantillon. Mercredi 6, à 22 h, Claudine Perret vous propose « Vive l'opérette ! »

... et à la TV

Dimanche 3 mars, à 11 h, le « Concert dominical » nous permettra d'entendre et de voir le Quatuor de Genève dont fait partie le violoncelliste françois Courvoisier dans le « Quartette en fa majeur » d'Anton Dvorak.

Au tribunal correctionnel de Boudry

Les mouvements oubliés... Les rendre ou les vendre ?

Le tribunal correctionnel de Boudry a siégé jeudi pendant toute la journée, sous la présidence de M. Philippe Aubert. Mme Jacqueline Freiburghaus assumait les fonctions de greffier alors que le sort avait désigné MM. André Ducommun, de Rochefort, et Charles Vuilleumier, de Saint-Aubin comme jurés. Le siège du ministère public était occupé par M. Henri Schüpbach, procureur général.

R. G., A. et G. K., et E. S. étaient prévenus d'abus de confiance et de recel au préjudice d'une fabrique d'horlogerie. A. K., travaillant à domicile, avait conservé par devers elle, 1994 mouvements de montres dont elle devait assurer une manutention, la mise en marche. Par suite d'un concours de circonstances inexplicables, ces mouvements ne furent plus réclamés, ce qui donna l'idée aux époux K. d'en tirer profit. Ils en parlèrent à un ami, R. G., lequel s'engagea à liquider la marchandise, marchandise pour laquelle il promit de verser une somme de 2800 francs. Effectivement, il ne versa que 1000 fr. par la suite, somme qui fut du reste restituée intégralement à l'ayant-droit.

R. G. trouva un acquéreur nommé Sch., habitant Zurich et ne parlant pas le français. R. G. eut alors recours à E. S. qui prit contact par téléphone d'abord et accompagna ensuite R. G. à Zurich pour conclure la vente dont le prix fut fixé à 11.400 francs. E. S. reçut pour sa part une commission de 1200 francs. Une chose cependant était ignorée des vendeurs : c'est qu'on ne peut mettre sur le marché un lot de cette importance sans que sa provenance ne soit décelée.

Or, par l'échantillon livré par R. G., le plaignant, convaincu que les mouvements sortaient de sa fabrique, avait organisé tout simplement le rachat par un intermédiaire, en l'occurrence M. Sch., filière grâce à laquelle il put remonter jusqu'aux coupables.

Aujourd'hui, toutes les sommes encaissées ont été restituées jusqu'à concurrence de 800 fr. que R. G. doit encore verser. Non seulement les renseignements concernant les prévenus sont bons, mais ils témoignent un repentir manifeste de leurs actes. Tout au plus pourrait-on reprocher quelques peccadilles sans importance, radiées depuis lors du casier judiciaire de R. G., Le procureur général tiendra compte de ces éléments dans son réquisitoire, demandant dix mois de prison contre R. G., huit mois contre les époux K. et six mois contre E. D. sans cependant s'opposer à l'octroi du sursis. Beaucoup de bruit pour peu de chose, en somme. Le jugement : A. et G. K. sont condamnés chacun à six mois de prison ; elle bénéficie d'un sursis de deux ans et devra payer 175 francs de frais ; lui bénéficie d'un sursis de trois ans et paiera 246 fr. de frais. R. G. est condamné à neuf mois de prison avec un sursis pendant trois ans et paiera 248 fr. de frais. Quant à E. D., sa peine ne sera que de quatre mois de prison avec sursis de deux ans et 230 fr. de frais, son rôle dans cette affaire se réduisant à peu de chose.

CLÉMENCE POUR DEUX VOLEURS

R. K. et A. N., de Bassersdorf, n'ont pas moins de 15 vols sur la conscience dont trois avec dommages à la propriété. Ils sont jeunes et récupérables, semble-t-il. A. N. est encore inconnu des services de police, alors que R. K., a été condamné en 1972, pour vol, à une peine de cinq mois par un tribunal lucernois. Le sursis lui avait alors été accordé. Depuis un an, R. K., est en traitement chez un psychologue qui a déclaré à l'audience sa certitude que ce délinquant qu'il connaît bien pouvait être « récupéré ». Depuis, leur mise en liberté, R. K. et A. N. travaillent tous les deux, et ont déjà commencé à rembourser les lésés. Si l'importance des vols n'est pas considérable (on parle d'un millier de francs), les délits commis ont néanmoins une certaine gravité. Là encore, le tribunal se montrera clément. R. K. est condamné à six mois de prison avec sursis pendant quatre ans, mais le précédent sursis lucernois est révoqué. Pour R. K., les frais à payer se monteront à 700 francs. A. N., écope de cinq mois de prison avec sursis pendant trois ans, et de 600 fr. de frais. La prison préventive et déduite.

LES PRÊTS TROP FACILES...

Une trosième affaire, appelée à l'audience de l'après-midi, retiendra longuement le tribunal. Elle amène à la barre, A.-L. L., prévenue de faux dans les titres et d'escroqueries, vols. En 1972, à cinq reprises, utilisant de fausses identités, et à l'aide de déclarations fallacieuses, A.-L. L. tenta d'obtenir des prêts d'une banque de Saint-Gall, très connue pour sa publicité en Suisse romande ! A quatre reprises, cette banque répondit favorablement aux demandes, réduisant toutefois le montant de la dernière de moitié, soit 3000 fr. au lieu des 6000 fr. demandés, mais refusa un autre prêt. Le total des prêts accordés se monte à 14.000 francs.

Par ailleurs, A.-L. L. est soupçonnée de deux vols d'argent au préjudice de voisins dont elle avait accès aux appartements pour surveiller les enfants en l'absence des parents. Dans un cas, aucun indice précis ne peut incriminer la prévenue, de sorte que même le procureur général abandonnera cette accusation. Quant au second cas, également contesté par l'inculpée, un élément l'accuse gravement. Un billet de banque dont le numéro avait été relevé par le plaignant avant le vol, fut retrouvé en possession de A.-L. L., qui ne put en indiquer la provenance.

Dans le premier cas, les époux D. devaient témoigner de leur entière confiance en l'inculpée qu'ils se refusent à croire coupable. A.-L. L., s'est trouvée prise dans l'engrenage des dettes, dettes qu'elle n'osait avouer à son mari. La facilité avec laquelle certaines banques prêtent de l'argent, sans s'entourer de garanties, lui apparut comme un moyen idéal de sortir d'embarras. Lorsque le mari fut mis au courant des imprudences de sa femme, son amour fut plus fort que d'inutiles reproches. Il commença immédiatement à rembourser la plaignante à raison de 500 fr. par mois. Après délibération, le tribunal rend sa sentence: A.-L. L., est condamnée à neuf mois de prison, (le procureur avait requis 14 mois) avec sursis pendant trois ans et au paiement des frais, soit 600 francs.

M. Wr.

† Emmanuel BOREL

Ancien président du Conseil communal

M. Emmanuel Borel, qui, tout au long de sa carrière, s'est consacré au développement et à l'équipement de la ville de Neuchâtel et de la proche région, vient de s'éteindre.

M. Borel était né en 1891 en Belgique, à Liège. C'est dans ce pays qu'il fit ses humanités classiques, avant de revenir dans son canton d'origine où il fit des études de droit et de commerce.

Après s'être occupé d'horlogerie, ce qui lui permit de voyager et notamment de se rendre en 1913 en Russie, membre du parti libéral, il fut nommé en 1919 conseiller communal de Neuchâtel, en assumant les fonctions de chef des services industriels, poste qu'il devait garder jusqu'à sa nomination à la présidence du Conseil communal en 1940. C'est en 1943 qu'il abandonna cette charge et en même temps sa fonction de conseiller communal.

Mais parallèlement à la conduite des services industriels de la ville, il tint depuis 1920 les rênes de l'Electricité neuchâteloise, et cela jusqu'en 1961. Il fut véritablement un pionnier dans le canton de Neuchâtel, en matière de politique électrique et surtout d'équipement. C'est sous sa direction que l'ENSA connut un développement spectaculaire, puisque, après n'avoir été alimentée que par les Entreprises électriques fribourgeoises jusqu'en 1927, l'ENSA entra en pourparlers avec les Forces motrices bernoises et les réseaux vaudois pour l'achat d'énergie.

Cette étape terminée en 1933, M. Borel se fixa comme objectif la normalisation des réseaux et la création d'un super-réseau. M. Borel créa aussi la Société financière d'électricité et en outre, il fut l'artisan de l'installation de l'ENSA dans des bureaux modernes rue de Pourtalès, dans un immeuble bien à elle. C'est à l'occasion de son soixante-dixième anniversaire qu'il quitta son poste et qu'il prit congé de son conseil d'administration et de son personnel.

Enfin, à l'armée, M. Borel avait obtenu le grade de colonel et avait été commissaire des guerres au premier corps d'armée.

Avec la disparition de M. Emmanuel Borel, Neuchâtel perd un homme d'une haute culture, qui a bien mérité de sa ville.

AVIS OFFICIELS

ÉCOLE TECHNIQUE DE NEUCHÂTEL

Division techniciens - constructeurs

en mécanique
en électrotechnique, électronique

Durée des études :
2 ans.

Conditions d'admission :
Etre porteur du Certificat fédéral de capacité (CFC) de l'une des professions suivantes :

mécanicien de précision
mécanicien-électricien
mécanicien-électronicien
dessinateur de machines

Délai d'inscription :
samedi 30 mars 1974

Examen d'admission :
jeudi 4 avril 1974

Début des cours :
lundi 22 avril 1974

Formules d'admission, programmes et tous renseignements auprès de la direction de l'Ecole technique de Neuchâtel, rue Jaquet-Droz 7, 2000 Neuchâtel.

Tél. (038) 25 18 71.

Le directeur
R. Poget

ENCHÈRES

ENCHÈRES PUBLIQUES

Le greffe du tribunal du district de Neuchâtel, vendra par voie d'enchères publiques, pour le compte de M. **Pierre Galitch,** antiquaire à Neuchâtel,

LE JEUDI 7 MARS 1974 - DÈS 14 HEURES

dans la **grande salle du Casino de la Rotonde, à Neuchâtel,** des meubles d'époque, anciens, ou de style, soit :
armoires : Louis XIII bernoise, neuchâteloise, et Louis XVI ; commodes : Louis XV, Louis XVI et Louis-Philippe ; coffres rustiques suisses ; tables Louis XIII, Louis XV, rondes ; table à jeu ; fauteuils Directoire, Voltaire ; salons Louis XV, 6 pièces et Louis XVI, 5 pièces, anciens, époque 1850 ; salon Louis-Philippe ; séries de sièges de différents styles ; nombreux miroirs, Empire, Louis-Philippe, etc. ; console Empire ; bureau plat, Louis-Philippe ; grande vitrine style Louis XVI ; bureaux neuchâtelois à 3 corps et à 2 corps ; secrétaire Directoire ; vaisselier rustique suisse,
ainsi que les objets suivants : garniture de cheminée, signée Planchon ; pendule religieuse ; morbiers ; piano demi-queue, signé Kaps ; nombreux bibelots ; fusils à silex et à percussion ; 1 paire de pistolets-tromblons ; sabres ; étains ; bronzes ; porcelaines ; cuivres ; argenterie ; montres anciennes ; peintures, dessins et gravures de l'Ecole suisse : Theynet, Barraud, Ed. Jeanmaire, O. Matthey, etc., Ecoles française et flamande.

Exposition : dès 13 h 30.

Conditions : paiement comptant - échutes réservées.

Greffe du tribunal

ENCHÈRES PUBLIQUES

L'Office des poursuites de Neuchâtel vendra, par voie d'enchères publiques, **le mercredi 6 mars 1974, à 14 h 30, rue des Saars 9, à Neuchâtel,** où se trouve le véhicule,

1 voiture de tourisme marque

RENAULT R 1123-4 L

modèle 1967, expertisée
(appartenant à un tiers).

La vente aura lieu au comptant, conformément à la L.P.

OFFICE DES POURSUITES
NEUCHATEL

IMMEUBLES

MORGINS (Valais)

Station pittoresque d'été et d'hiver à 1400 m d'altitude et située à 2 heures de route de Neuchâtel et à 1 heure de Lausanne ou de Genève.

A VENDRE
dans petit immeuble un

appartement
3 ½ pièces

comprenant : 2 chambres à coucher, un grand living, une cuisine équipée, une salle de bains, un hall, le tout meublé.
Prix de vente : **Fr. 130.000.—.**
Vente à des étrangers possible.

Renseignements et visite à

PROCOM NEUCHATEL SA
Promotion commerciale et immobilière
Claude Engelhard
Terreaux 7
2000 Neuchâtel
Tél. 038 24 27 77

A vendre à Neuchâtel

LOCAL

de 100 m2 ; conviendrait particulièrement pour atelier d'horlogerie ou bureau technique.
Prix de vente : 120.000 fr.

Faire offres sous chiffres BG 587 au bureau du journal.

Seulement 35 c. le mot !
C'est le prix d'une petite annonce au tarif réduit dans la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

A vendre à Cortaillod : 14 villas

Situation exceptionnelle.

Vue imprenable s'étendant de Saint-Blaise à Cortaillod.

Ensoleillement toute la journée.

Emplacement choisi tenant compte de la protection de l'environnement.

à « CHANÉLAZ »

Prix à partir de Fr. 303.000.—

Nous offrons prêts hypothécaires de 75 % du coût total. 5 - 6 pièces habitables. Cheminée de salon. Balcon - terrasse. Porche d'entrée avec patio. Place de parc et garage.

Chaque villa bénéficie d'environ 700 m2 de terrain.

Sols recouverts de tapis. Machines modernes et cuisine entièrement agencée.

Renseignements :

FIDUCIAIRE SEILER & MAYOR
Trésor 9 - NEUCHATEL - Tél. (038) 24 59 59

IMMO Mario Mariotti

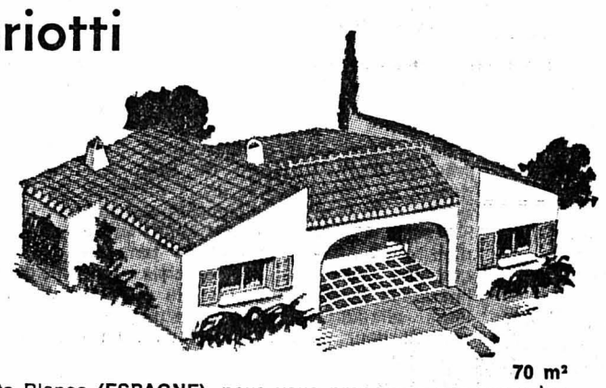

70 m²
A la Costa Blanca **(ESPAGNE),** nous vous proposons par exemple :

Construction comme cliché	**Fr. 40.400.—**
700 m² de terrain à 28.— le m²	**Fr. 19.600.—**
Equipement et meubles	**Fr. 6.000.—**

Votre villa Fr. 66 000.-

Plus de 30 plans de villas, modifiables au gré du client.
Villas terminées, prêtes à être habitées, de Fr. 75.000.— à Fr. 160.000.—.
Terrain compris.
Financement possible. Service de location efficace.

Retournez le talon à **IMMO Mario Mariotti, place de la Gare 7, case 538, 2501 BIENNE,** ou appelez le **(032) 6 75 51.**

Nom : Prénom :
Rue : NP-Ville :
Tél. privé : Tél. bureau : I.G.

A VENDRE FENIN APPARTEMENTS

4 pièces dès Fr. 125.000.—
Garages Fr. 14.000.—

Cuisine agencée, avec machine à laver la vaisselle. Cuisinière électrique 4 plaques.

Grand frigorifique. Tapis tendus.

Financement hypothécaire 80 %.

FIDUCIAIRE SEILER & MAYOR
Trésor 9, Neuchâtel. Tél. (038) 24 59 59.

SAINT-AUBIN FRIBOURG
5 MINUTES LAC NEUCHATEL

à vendre

maison 4-5 pièces

garage, tout confort, chauffage central combiné mazout-bois.
1100 m2 entièrement clôturé et arborisé.
Prix de base : Fr. 165.000.— au plus offrant.

Pour visiter : tél. (037) 77 19 58.

Les Rasses - Sainte-Croix
Saisons d'été et d'hiver

TERRAINS

à bâtir.
Vue panoramique.

Tél. (037) 61 27 38, de 18 à 21 heures.

CHATEAU-D'ŒX

A vendre
2 pièces neuf.
Hypothèque.

Ecrire sous chiffres PE 900533, à Publicitas, 1002 Lausanne.

A vendre à proximité de la gare de Neuchâtel,

IMMEUBLE ANCIEN

de 3 appartements de 4 pièces. Chauffage central général au mazout. Dépendances, jardin.

Faire offres à : Fiduciaire Louis Crelier, fbg du Lac 2, Neuchâtel.

A LOUER

A louer

STUDIO

meublé, pour le 24 mars 1974.

Tél. (038) 24 40 29, entre 12 et 13 heures.

A louer à Cornaux, dès le 31 mars 1974,

APPARTEMENT

de 4 ½ pièces avec garage.

Location mensuelle avec charges ; 625 fr. Garage 60 fr.

Fiduciaire Seiler & Mayor, Trésor 9, Neuchâtel. Tél. (038) 24 59 59.

La Chaux-de-Fonds
Avenue Président-Wilson
A louer
pour le 1er mai 1974

MAGASIN

surface du magasin 30 m2 ; arrière-magasin 19 m2 ; cave 6 m2 + W.-C.
Loyer : 400 fr. plus charges.

S'adresser à : LIVIT S.A., Bienne, rue du Midi 33. Tél. (032) 41 46 46.

A LOUER A PESEUX
tout de suite

appartement de 3 pièces

cuisine installée, bains et toilettes, cave, part au jardin. Chauffage général et service d'eau chaude. Prix : Fr. 400.— + Fr. 80.— acompte sur charges ;
A CORMONDRÈCHE
studio avec cuisinette installée, douche. Fr. 220.— + 40.— acompte sur charges.

Faire offres sous chiffres FK 591 au bureau du journal.

A louer **sur plans,**

deux appartements de 5 ½ pièces

dans ancienne ferme entièrement rénovée, aux Grattes (Rochefort). Situation exceptionnelle, vue, jardin, verger. Cuisine équipée.
Loyer : Fr. 890.— + garage Fr. 60.— + charges Fr. 150.—.
Terminaison des travaux prévue pour fin 1974.

Faire offres sous chiffres GL 592 au bureau du journal.

Appartement à la Coudre

de 3 ½ pièces, cuisine, salle de bains, salle de douches, vue, terrasse, garage.
Loyer : **Fr. 900.—** par mois, charges comprises.
Libre immédiatement.

Studio meublé près du centre

cuisinette et salle de bains.
Loyer : **Fr. 250.—** par mois.
Libre immédiatement.

S'adresser à l'Etude de Me Albert Brauen, notaire, tél. (038) 25 96 35.

A louer, à **Saint-Blaise,** pour le 1er mai, très bel

appartement 3 ½ pièces

tout confort, vue imprenable sur le lac, situation tranquille.
Tél. (038) 33 46 44.

Les Cèdres — BOUDRY

A louer dès maintenant

appartements

3 ½ pièces 92 m2 à partir de Fr. 510.—
4 ½ pièces 107 m2 à partir de Fr. 600.—

situés dans un magnifique parc arborisé et aménagé pour les enfants, à proximité de l'école primaire, des transports publics et des magasins.

Appartements très spacieux et fonctionnels, comprenant :
cuisines agencées — parquets et autres sols pratiques — balcon — ascenseur — tranquillité.

FIDUCIAIRE SEILER & MAYOR
Rue du Trésor 9 - Neuchâtel
Tél. (038) 24 59 59

A louer à Neuchâtel, près du centre, pour le 24 juin ou pour date à convenir, très bel

APPARTEMENT

de 8 pièces, grand confort, jardin, cheminées ;
loyer mensuel : Fr. 1150.— plus charges. Possibilité de louer également un garage dans l'immeuble.

Adresser offres écrites à IN 594 au bureau du journal.

A louer à Neuchâtel

SALON DE COIFFURE

pour dames.

Fiduciaire Béraneck, fbg de l'Hôpital 28, Neuchâtel.

Places de parcage

près école Maladière. Loyer mensuel 30 fr. Immédiatement ou à convenir.

Faire offres sous chiffres EJ 590 au bureau du journal.

A louer

appartement

4 pièces, tout confort, balcon + grande terrasse, 450 fr. + charges + garage ; situation à l'ouest de la ville.

Adresser offres écrites à 23-329 au bureau du journal.

A louer à la Neuveville

nouveau grand appartement

de 3 ½ pièces, Fr. 435.— + charges.

Renseignements, tél. (038) 51 21 91.

PESEUX.
Pour le 24 avril,

appartement de 4 pièces

confort.
Loyer 380 fr. + charges.
Garage 50 fr.

Adresser offres sous chiffres AF 586 au bureau du journal.

A louer au Landeron

appartement 2 ½ pièces

avec place de parc, confort, tapis tendus, 360 fr. charges comprises.

Tél. 51 24 85, dès 18 heures.

A louer à la campagne pour fin avril début mai,

APPARTEMENT

4 pièces, confort, véranda, garage.
Maurice Grether, la Métairie, 2018 Perreux. Tél. 42 12 41.

Le Landeron

à louer, rue du Jura 4

appartements

2 ½ pièces, tout confort

ASCENSEUR

Location : Bottini architecte Neuchâtel. Tél. (038) 31 55 44.

A remettre bar à café

avec reprise de bail de 6 ans, une bonne affaire, intéressante par sa situation.

Faire offres sous chiffres 87-50.093, aux Annonces Suisses S.A. « ASSA », 2001 Neuchâtel.

Dem. à louer

Jeune employée de commerce cherche

appartement une pièce

meublé, avec salle de bains, à Neuchâtel, pour le 1er mai.

Faire offres à Mlle Ruth Erni, Rufsteinweg 2, 4410 Liestal (BL).

Employée de banque (Suissesse allemande) cherche à Neuchâtel, pour le 29 avril 1974,

chambre meublée

avec salle de bains, possibilité de cuisiner et d'utiliser la buanderie.

Anne Eggenberger, Rellikonerstrasse 123, 8124 Uessikon (ZH).

Association mutuelle cherche, pour ses bureaux,

LOCAUX

de 80 à 120 m2 (si possible centre ville).

Faire offres sous chiffres BF 575 au bureau du journal.

L'IMPRIMERIE CENTRALE ET DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S.A.

cherche pour l'un de ses employés

appartement de 3 pièces

avec confort. Date à convenir. Région Charmettes, Neuchâtel.

Veuillez adresser vos offres avec conditions à la direction technique de l'Imprimerie Centrale et de la Feuille d'avis de Neuchâtel S.A., 4 rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

Nous cherchons à louer

local ou appartement

d'environ 200 m2 qui pourrait nous servir de local.

Centre portugais de Neuchâtel, case postale 438. Tél. (038) 31 16 31.

2 jeunes droguistes cherchent

1 APPARTEMENT

de deux pièces, non meublé, avec cuisine et salle de bains, à Neuchâtel, dès le 15 mars 1974.
Markus Strübin
Droguerie Blümlisalp, 3604 Thoune.
Tél. (033) 2 46 81.

Une carte de visite

soignée est l'affaire de l'Imprimerie Centrale, à Neuchâtel. Le bureau du journal vous présentera un choix complet et varié

Je cherche à louer bel

appartement

avec balcon, éventuellement appartement attique à proximité du centre, pour juillet-août.
Adresser offres écrites à CH 588 au bureau du journal.

L'IMPRIMERIE CENTRALE ET DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S.A.

cherche à louer immédiatement ou pour date à convenir

LOCAL - ENTREPÔT

Nous désirons une surface de 200 à 300 m2. Locaux sains pour stockage de papier de luxe. Région : Neuchâtel - Saint-Blaise - Colombier.

Veuillez s.v.p. adresser vos offres avec surface, lieu, prix, à la direction technique de l'imprimerie.

On cherche à un emplacement des plus favorables

MAGASIN DE VENTE

Nous sommes une entreprise à succursales, expansive, ayant du succès, et cherchons à louer ou à acheter, à Neuchâtel, un magasin de vente, rues de l'Hôpital - Seyon.
Nous nous intéressons à un contrat de bail à long terme et sommes disposés à payer un loyer élevé correspondant à l'emplacement de l'objet (ou prix d'achat correspondant).

Ecrivez-nous de préférence tout de suite. Vous recevrez immédiatement de nos nouvelles.
Offres sous chiffres 29-87650, Publicitas S.A., 4600 Olten.

OFFRES D'EMPLOIS

Employée de maison

expérimentée, est demandée chez dame âgée, ou couple, femme employée de maison, mari retraité ou travaillant au-dehors,

PETIT LOGEMENT

indépendant 3 pièces, terrasse, confort, à disposition.

Mme Du Pasquier, Saint-Nicolas 5, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 25 21 19.

CADRAL SA
FABRIQUE DE CADRANS
HAUTERIVE

cherche

OUVRIERS
OUVRIÈRES

Possibilité de travailler à la demi-journée.
Formation assurée par nos soins.
Places stables.

HAUTERIVE TÉL. 038 333322

MIGROS

«Par-dessus le marché»

Samedi,
2 mars 1974
No 402

Les timbres d'escompte disparaissent enfin

Ce que nous avions depuis des années déjà prédit dans notre « Par-dessus le marché » est finalement arrivé : le système des timbres disparaît. **La devise de Migros « prix nets - prix clairs » est enfin reconnue.** En renonçant à la remise de timbres d'escompte, les entreprises commerciales évitent les problèmes administratifs et peuvent vendre à des prix plus avantageux.

Il y a quelques années, une organisation de distribution dynamique qui avait travaillé jusque-là sur la base des timbres d'escompte, et même de double escompte, a décidé de poursuivre son activité sous forme de discount, ce qui signifie par conséquent le passage aux prix nets. D'autres entreprises suivirent cet exemple et c'est aujourd'hui au tour de Coop, pionnier en matière de ristourne, d'introduire les prix nets. Nous tenons à leur adresser nos félicitations.

Le système des prix nets a vaincu. Tôt ou tard, les autres organisations basées encore sur le système des timbres devront elles aussi passer aux prix nets.

Il est bien évident, qu'un tel changement ne suscitera pas partout des cris de joie dès le premier jour. Pour les unes, en effet, un carnet de timbres représentait jusqu'ici une épargne supplémentaire en fin d'année, pour les autres un appoint à l'argent de poche. Un peu d'imagination de la part de la femme, un peu plus de générosité de la part du conjoint permettront sans aucun doute de remédier à ces petits inconvénients.

Il semble malheureusement que cette transposition en prix nets ne se fera pas sans accroc, car en effet certains phénomènes étranges ont été observés. On a pu ainsi relever, sur toute une série d'articles, trois et même quatre prix différents à la place d'un seul prix net. Une boîte de raviolis, par exemple, portait à la fois un prix brut et un prix net ; à ceux-ci s'ajoutait encore un prix discount imprimé sur une étiquette séparée. C'est souvent également le cas pour les conserves de fruits ou de légumes, les pâtes alimentaires et les fromages à pâte molle pour lesquels il n'est pas rare de trouver 3 prix différents. Serait-ce l'ordonnance sur l'affichage des prix de détail qui admettrait une interprétation si libre de son contenu ? L'article 9 de cette ordonnance clarifie pourtant la situation en ces termes : « Il est interdit de faire mention, à côté du prix de détail valable (« sont réputés prix de détail, les prix de vente nets » article 4) d'autres prix, qu'ils soient biffés ou désignés comme anciens prix. Sont réservés les diminutions de prix indicatifs pratiqués sur le marché, les réductions de prix dans le cadre de campagnes de vente, ainsi que les soldes et les liquidations. »

Nous avions espéré que l'introduction des prix nets ferait apparaître une plus grande transparence du marché. **Plusieurs indications de prix sur un seul et même produit ne peuvent que tromper l'acheteur et ne permettent pas de procéder à cette vraie comparaison, souhaitée depuis longtemps par les consommateurs.**

La centrale d'emballages Migros S.A.

L'arôme du café doit se répandre - mais pas dans la rue

Ne vous êtes-vous jamais demandé le matin, lorsque l'arôme du café vous fait lentement reprendre vos esprits, pourquoi ce café fraîchement torréfié dégageait une odeur si agréable ? La matière première, c'est-à-dire les grains de café verts, est comme chacun le sait amère et inodore. **C'est en effet seulement au moment de la torréfaction que les grains dégagent cet arôme merveilleux et prennent cette couleur brun café.**

Le délicieux café en grains de Migros (café de fête Exquisito, Mocca, Espresso, Boncampo et le café décaféiné Zaun) est depuis bien des années torréfié et empaqueté dans notre entreprise de Birsfelden, la Centrale d'emballages S.A.

Une nouvelle installation entièrement automatique de préparation du café put être mise en service il y a quelques jours. Cette installation est munie d'un système à circulation fermée, afin que les substances odorantes se libérant lors de la torréfaction ne soient pas rejetées à l'extérieur, importunant ainsi l'environnement immédiat. Une seule chambre de combustion suffit alors pour la production de la chaleur nécessaire à la torréfaction du café et pour l'élimination des substances odorantes. Ce système permet à l'entreprise d'apporter sa contribution à la protection de notre environnement et de limiter sa consommation d'énergie.

Une fois torréfié, le café est immédiatement mis en sachets de 250 g ou 500 g qui sont munis du Migros-data et transportés en l'espace de 24 heures dans les centrales de distribution des coopératives Migros. Afin de n'offrir à nos clients que du café fraîchement torréfié, possédant encore tout son arôme, nous avons pour cet article fixé un Migros-data de très courte durée.

Le café en grains doit être vendu au plus tard 8 jours après sa torréfaction (certains marchands de café garantissent parfois des délais de vente deux fois plus longs et plus encore !)

La tâche de la centrale d'emballages ne se limite naturellement pas à la torréfaction et à l'emballage du café. **Les cacahouètes** sont également rôties et mises en paquets à Birsfelden. De plus, de nombreuses sortes de **thé** (le thé noir, le thé de cynorrhodons, de menthe, de tilleul, d'écorces de fruits, de verveine) sont préparées en sachets-portions ou en paquets de 100 g.

Les **noisettes** et les **amandes** (entières ou moulues), les **fruits secs** ainsi que les **haricots secs** (en provenance de Chine) sont mis en sachets en partie à la main et en partie à l'aide de machines après avoir été soigneusement nettoyés et triés. La fabrication des sacs en papier, des cornets, des sacs à ordures en papier et des sacs combinés, servant successivement de sacs à commission et de sacs à ordures, représente également une activité importante de cette entreprise Migros. Cette production nécessite chaque année l'utilisation de plus de 4 millions de kilos de papier, 140.000 kg de colle forte et de colle d'amidon, ainsi que 13.000 kg de couleurs pour les différentes impressions.

UNE OFFRE EXTRAORDINAIRE
Bananes
1re qualité
Le kilo maintenant **1.30** seulement
Les bananes s'achètent surtout maintenant à la MIGROS

Café MIGROS... c'est le meilleur
Café en grains Espresso
au bon goût Espresso.
Fraîchement torréfié chaque jour.
OFFRE SPECIALE **1.80** au lieu de 2.30
Paquet de 500 g
3.60 au lieu de 4.30

ACTION
Savon crème FANJO pour le bain
hydrate et soigne votre peau.
3 savons de 180 g
3.–
(100 g = —.55⁶)
au lieu de 3.60.

La recette de la semaine :

Toast aux bananes

Garnir une tranche de pain blanc beurrée de rondelles de bananes (maintenant particulièrement avantageuses en offre spéciale Migros). Assaisonner de Ketchup ou de jus de citron. Recouvrir d'une à deux tranches d'Emmental. Faire gratiner à four moyen jusqu'à ce que le fromage fonde. (Très apprécié aussi pour le souper).

PÂQUES

Quelques jours de détente à Paris, Amsterdam, Venise, Tessin, Camargue, Riviera, Athènes, Istanbul, Rhénanie, Egypte.
Demandez notre brochure spéciale

Neuchâtel 9, rue des Moulins
VOYAGES AVV

A vendre, pour cause imprévue,
chambre à coucher Louix XV
sortant de fabrication. Fort rabais.
Tél. (038) 53 22 28, dès 18 h 30.

PIONEER

La scie à chaîne sensationnelle, compacte avec graissage automatique

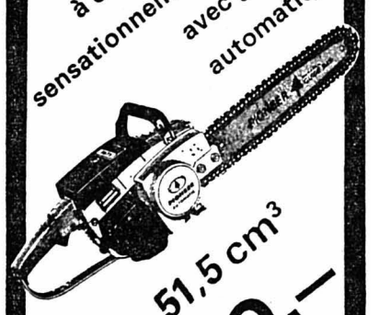

4 kg 51,5 cm³
Fr. 690.–

Demandez aussi des renseignements sur la nouvelle Super-Pioneer avec allumage CD !
Vente et Service
Dépôt d'Hauterive, les Rouges-Terres et Neuchâtel, Bassin 4

BAILLOD
Bassin 4 - NEUCHATEL - Tél. 25 43 21

Chaque agent Opel vous propose maintenant un programme économique. Ce sont tout d'abord deux modèles: Ascona Plus et Manta Plus.

En plus de l'équipement déjà riche de l'Ascona 16 LS et Manta L, ils vous offrent, de série, des appuie-tête pour les sièges avants, la radio, 2 phares à brouillard à halogène et, ce qui est le plus important: vous économisez sur chacun de ces modèles Fr. 500.– (boîte à 4 vitesses) ou même Fr. 600.– (boîte GM entièrement automatique à 3 rapports).

Autre point dans le programme économique Opel: les offres d'échange inhabituellement avantageuses de votre agent Opel. Si vous vous décidez maintenant pour une Opel, vous réaliserez une économie particulièrement importante.

Et si vous roulez Opel, le programme économique se poursuit car une Opel est économique à l'entretien.

Elle ne consomme que peu d'essence, ses prétentions lors des services sont minimes, les pièces de rechange éventuellement nécessaires sont avantageuses et rapidement obtenues. Et finalement si vous échangez votre Opel, elle représentera toujours une valeur de revente sûre. Tout cela constitue certainement des raisons suffisantes pour que vous mettiez à votre programme une visite à l'agence Opel la plus proche.

GD Feu vert pour le programme économique.

Chaque agence Opel est pour vous un Centre Economique.

Opel – la marque la plus vendue en Suisse.

Vente et service Opel en Suisse romande : Aigle Garage des Mosses 2 14 14, **Avenches** J.-P. Divorne 75 12 63, **Begnins** Garage du Jura 66 14 58, **Bienne** Auto-Besch 41 55 66, Merz & Amez-Droz S.A. 3 53 33, **Bulle** Garage Majestic 2 84 84, **Château-d'Œx** Garage du Pont 4 61 73, **la Chaux-de-Fonds** Garage Guttmann S.A. 23 46 81, **Delémont** Garage des Eaux-Vives 22 35 33, **Fribourg** Garage de Pérolles 22 38 88, **Genève** Garage des Délices S.A. 42 53 50, Extension Autos S.A. 32 11 35, 24, rue Louis-Favre 33 02 70, **Lausanne** Ets Ramuz et Garage Edelweiss S.A. 25 31 31, **le Locle** Garage du Rallye 31 33 33, **Martigny** Garage J.-J. Casanova 2 29 01, **Montreux** Garage Central et Montreux-Excursions S.A. 61 22 46, **Moudon** Roulin Frères S.A. 95 26 72, **Neuchâtel** Garage du Roc 33 11 44, **la Neuveville** Garage Belcar 51 25 59, **Porrentruy** Garage des Ponts 66 12 06, **Rolle** Garage Wurlod 75 17 25, **Sion** Garage de l'Ouest 2 81 41, **Saint-Imier** Garage R. Gerster 41 36 44, **Tramelan** Garage Alouette 97 50 40, **les Verrières** Garage-Carrosserie Franco-Suisse 66 13 55, **Yverdon** Garage Bouby-Rolls 21 54 60,
et nos distributeurs locaux à : Attalens 56 41 10, **Belfaux** 45 12 36, **Bevaix** 46 13 96, **Bex** 5 23 38, **Brembiens** 71 19 69, **Buchillon** 76 30 7 5, **Bussigny** 89 11 66, **Cheseaux** 91 12 29, **Chexbres** 56 11 56, **Chippis** 5 12 99, **Colombier** 41 35 70, **Cossonay** 87 15 96, **Court** 92 91 50, **le Crêt** 8 54 29, **Dombresson** 53 28 40, **Echallens** 81 15 95, **Epalinges** 32 5 3 66, **Estavayer-le-Lac** 63 10 08, **Fahy** 76 63 20, **Fully** 5 35 23, **Genève** 9, rte des Jeunes 42 50 46 ; 24, rue du Prieuré 32 08 26 ; 33b, av. de Miremont 46 08 17 ; 12-14, rue Jean-Jaquet 32 63 30, **Gloveller** 56 71 29, **Lausanne** 21, place du Tunnel 23 72 17 ; 1, av. de la Harpe, 26 52 37, **Marnand** 64 10 57, **Mézières** 93 12 45, **Moillesulaz** 48 02 00, **Morges** 71 26 48, **Nods** 51 26 17, **le Noirmont** 53 11 87, **Onex** 92 6 2 24, **Orbe** 7 21 77, **Payerne** 61 29 80, **Petit-Lancy** 92 37 32, **le Pont** 85 12 50, **Prilly** 24 62 63, **Pully** 28 94 94, **Rarogne** 5 16 66, **Renens** 34 01 94, **la Rippe** 67 12 55, **Romont** 52 22 87, **la Sagne** 31 51 68, **Soyhières** 32 11 36, **Sainte-Croix** 6 26 76, **Saint-Maurice** 3 63 90, **Vallorbe** 83 14 88, **Versoix** 55 16 94, **Vevey** 51 88 60, **Veyras, sur Sierre** 5 26 16, **Villeneuve** 60 10 51.

LA CHAUX-DE-FONDS

Au Cercle du Sapin
Un Premier mars placé sous le signe du Valais

M. Aloïs Copt, l'hôte de marque du Cercle du sapin, présenté par M. Henri Quaile (à droite). A l'extrême-droite, M. Jacques Béguin, conseiller d'Etat. A gauche de M. Copt, M. Robert Moser, conseiller communal et tout à gauche, M. Haldimann, préfet des Montagnes. (Avipress - M.-A. Robert)

La cérémonie du Premier Mars au Cercle du sapin de la Chaux-de-Fonds commence traditionnellement par un souper tripes. C'est donc au moment où le bruit des fourchettes a laissé la place à celui des cigares, que M. Henri Quaile, président de la cérémonie, choisit d'ouvrir la partie officielle. Il le fit en présence de MM. Robert Moser, conseiller communal, président du Cercle du sapin, M. Jean Haldiman, préfet des Montagnes, Roger Ramseyer, conseiller communal et Adrien Favre-Bulle, ancien conseiller communal et ancien conseiller national.

M. Quaile dans son allocution de bienvenue releva notamment qu'un groupe d'experts faisant partie de la conférence constituée par la Nouvelle société helvétique pour une étude prospective portant jusqu'à l'an 2000 constatait que le citoyen se retire de plus en plus dans le domaine de sa vie privée. Il en résulte une diminution de sa participation au sein des partis politiques, des églises, des sociétés, et le processus selon lequel se forment les opinions, et les décisions politiques sont prises, est ainsi rendu plus difficile ». Il releva encore qu'une réunion comme celle de jeudi soir qui est faite d'abord pour rendre hommage au courage et à la clairvoyance politique des hommes qui firent notre République permet également d'être au courant des problèmes actuels et de garder un contact direct avec la vie politique et économique de notre pays.

Après cette brève introduction, M. Quaile passa la parole à l'hôte d'honneur, M. Aloys Copt, conseiller national radical et avocat-notaire à Martigny, que les fonctions de rapporteur sur l'aménagement du territoire ont mis à l'avant-scène parlementaire et des mass-media.

« VOTRE CANTON ME FASCINE »

M. Copt, après les remerciements d'usage rappela qu'il connaissait bien notre canton, puisqu'il avait eu l'occasion de le découvrir avec la commission du Conseil national sur l'aménagement du territoire. « Votre canton me fascine, tant par ses paysages que par son hiver monstre, son horizon toujours à hauteur d'homme où l'on a l'impression de toucher le ciel avec la main. Si j'aime le Valais, les Alpes ne me conviennent pas. J'y ai l'impression d'être prisonnier et chaque année, je franchis la barrière descendant la plaine du Pô, ou la vallée du Rhône à la découverte de la mer. Chaque fois, la découverte est extraordinaire. Votre culture, votre esprit d'indépendance qui trouvent souvent son apogée lorsque les horizons sont rompus, tels Le Corbusier ou Blaise Cendrars. Ceux qui vous critiquent confondent l'indépendance et le respect des traditions avec l'esprit étroit ».

Parlant ensuite de son canton, M. Copt rappela qu'il était entré dans la Confédération en même temps que Neuchâtel. Mais depuis lors, il n'y a plus aucune commune mesure entre ces deux pays. Alors que le canton de Neuchâtel acceptait le code civil et la Constitution fédérale, le Valais lui, repoussait toutes les lois et constitutions pour se cantonner dans ses traditions ultra-conservatrices. C'est un canton qui veut bien recevoir des subventions de la Confédération, mais qui n'accepte en aucun cas de donner quelque chose.

Néanmoins, malgré cela, le Valais a fait lui aussi sa révolution économique. Quelques chiffres l'attestent. En dix ans, on a constaté une augmentation de la population de 16,2 %, soit 25.400 naissances et un gain migratoire de 18,4 %. Le revenu global est d'un milliard huit cent millions de francs. Cela est dû notamment à la modernisation et à la concentration des exploitations agricoles, au tourisme et à l'industrie qui devint florissante.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

M. Copt exprima quelques données politiques sur l'aménagement du territoire. Il rappela que ceux qui avaient voté contre la nouvelle loi n'avaient pas compris le problème. La tâche essentielle de cet aménagement sera du ressort des cantons et il n'est pas question que la Confédération la prenne entièrement à sa charge. C'est une tâche politique qui doit rester dans les mains des cantons. Il n'est plus possible aujourd'hui que les cantons remettent en question la nécessité de l'aménagement du territoire et il ne faut pas suivre cette parole que l'on prête à M. Trolliet, ancien conseiller d'Etat valaisan, selon laquelle en Valais, les arrêtés fédéraux, on les applique, oui, mais contre les murs. M. Copt rappela encore que l'on ne peut plus être un cas à part et qu'il n'y a pas de lien confédéral possible sans qu'un minimum de solidarité lie tous les cantons.

M. Jacques Béguin, conseiller d'Etat prit ensuite la parole. Il rappela qu'habituellement, à cette occasion, le conseiller d'Etat de service annonçait en primeur le résultat des comptes de l'exercice écoulé. Cette fois, ils ont déjà été communiqués à la presse.

Dès lors il s'appliqua à expliquer la politique du Conseil d'Etat en matière financière durant l'année écoulée. Il rappela que le gouvernement n'avait pas peint le diable sur la muraille, mais qu'il avait pris certaines mesures d'austérité. « C'est en appliquant des consignes strictes d'économie, notamment dans l'engagement de personnel supplémentaire que l'on est arrivé à boucler les comptes avec un léger bénéfice ». Il rappela aussi que l'année 1973 avait été meilleure tant du point de vue de l'économie que de l'industrie. Dès lors, il prédit, pour le canton un avenir relativement calme jusqu'en 1975. Après, il est impossible de faire des prévisions. C'est pourquoi le Conseil d'Etat continuera d'appliquer de sévères mesures d'économie. M. Béguin parla encore de l'avalanche de demandes qui émaneront des députés au vu du résultat positif des comptes. Il rappela néanmoins que le canton ne pouvait fournir plus sans toucher à la fiscalité. On ne peut pas demander davantage au contribuable neuchâtelois. Il parla ensuite des efforts qui ont été faits pour la loi neuchâteloise en matière d'aide hospitalière.

Pour terminer M. Béguin constata que la contestation gagnait tous les milieux même l'agriculture. Il a alors déclaré qu'il était impossible de gouverner sous la pression et qu'il fallait instaurer une collaboration entre le législatif et l'exécutif.

Pour conclure cette partie officielle, M. Francis Kaufmann agriculteur et député porta le toast à la patrie. E. O.-G.

La République célébrée par les Armes-Réunies
Soirée des adieux... et des retrouvailles

Ce qui fait tout le prix de la vie, c'est qu'il se trouve des circonstances privilégiées, assez rares il est vrai, où toutes les petites mesquineries humaines cèdent le pas à l'harmonie, à la fraternité et à l'amitié. Ces termes dont on abuse souvent, une société heureuse a su les réinvestir de toute leur signification, en en pratiquant le culte assidu et sincère : nous avons nommé la musique militaire « Les Armes-Réunies ».

Il faut dire qu'elle le doit beaucoup à son président sortant, M. Georges Jaggi, qui a consacré toute sa vie durant le meilleur de lui-même à « sa » fanfare. Vingt ans de présidence, auxquels s'ajoutèrent deux années d'intérim, cela compte dans la vie d'une société et cela suffit pour lui imprimer un style qui perdure par-delà les années et les hommes.

Jeudi soir marquait donc un tournant dans la vie des « Armes-Réunies », puisque M. Jaggi présidait pour la dernière fois la cérémonie commémorative du 1er Mars. Cette soirée qui symbolisait la passation officielle des pouvoirs au nouveau président, M. Jean-Pierre Muller, fut donc teintée d'un brin de mélancolie et d'émotion, que ne put d'ailleurs complètement cacher M. Jaggi.

De tout temps, le corps de musique des « Armes-Réunies » qui compte à son actif 146 années, a témoigné de ses attaches à la République. C'est en effet, en 1849 déjà qu'il décida de commémorer la Révolution, soit à son premier anniversaire. Depuis lors la tradition s'est perpétuée et c'est l'occasion pour la société de fêter ses membres les plus méritants et les plus fidèles.

Parmi l'assistance réunie dans l'établissement de la « Petite poste », on notait la présence de MM. André Schwarz, président du conseil de fondation, Georges Schwob, président d'honneur du conseil de fondation, Charles Bourquin, président de l'amicale, Albert Haller, ancien président, Mme Madelaine Christinet, marraine de la fanfare, ainsi que la délégation représentant la fanfare du Noirmont, parrainée par les « Armes-Réunies ». M. Jaggi dut excuser M. Delmotte, chef du corps de musique, qui devait assister au concours du Conservatoire de Paris, classe des hautboïstes.

Après une introduction musicale remarquablement interprétée par la petite fanfare, M. Jaggi prononça son discours présidentiel dans lequel il fit un éloge lyrique et passionné des liens communautaires, source d'amitiés et de dévouements, ainsi que garant des libertés. M. Jean-Marie Nussbaum porta le toast à la patrie, charge délicate s'il en est dont il s'acquitta de manière fort impromptue, mais dont se dégagea néanmoins son amour pour notre passé neuchâtelois et son patrimoine architectural.

Ce fut ensuite la longue « ronde de la reconnaissance » au cours de laquelle M. Jaggi remercia tous les membres fêtés cette année en leur adressant à chacun un message marqué d'une note personnalisée. M. Jean-Pierre Muller, nouveau président, qui sut adroitement rappeler ses attaches veveysanes et exprimer son plaisir d'être devenu chaux-de-fonnier, dit la joie et l'honneur qu'il éprouvait à prendre la direction des « Armes Réunies » tout en témoignant de sa foi en l'avenir et l'esprit de camaraderie chaleureuse de la société.

M. Arnold Bourquin, vice-président, exprima au nom de tous ses collègues la profonde gratitude à M. Jaggi, pour le dévouement inlassable qu'il accorda à sa société, n'hésitant pas à prendre la présidence à titre intérimaire pour deux ans. Enfin, la partie officielle se clôtura par la remise par M. Schwarz des primes d'assiduité sous forme de gobelet.

Mais la soirée n'en était pas pour autant terminée, car chacun se retrouva dans les locaux du cercle pour la soupe à l'oignon !

Bl. N.

La photo du souvenir : le président sortant durant ses souhaits de bienvenue, M. Georges Jaggi, et le nouveau, M. Jean-Pierre Muller, assis devant son prédécesseur. (Avipress - Michel-Antoine Robert)

La survie de la ligne Besançon - le Locle longuement débattue lors de la séance du législatif

De notre correspondant :

Fait rare, dans les annales chaux-de-fonnières, le Conseil général qui siégeait mercredi soir, sous la présidence de Mme Marcelle Corswant, a réussi à mettre le point final à son ordre du jour. Neuf points étaient inscrits au « menu » de cette assemblée, essentiellement des interpellations et une demande de crédit de 72.000 fr. pour l'organisation d'un Concours international de « design » industriel horloger, le Prix de la ville de la Chaux-de-Fonds. Nous reviendrons sur les autres objets dans une prochaine édition. Une interpellation a, plus que les autres sans doute, retenu l'attention du législatif. Celle de MM. Jean Hirsch et consorts, déposée le 24 octobre de l'année dernière, relative à la ligne de chemin de fer Besançon - le Locle.

Le texte, que nous avons déjà publié, invitait le Conseil communal à renseigner le public sur les démarches qu'il a entreprises ou se propose d'entreprendre, auprès des autorités suisses et françaises pour demander le maintien de la ligne. et même l'amélioration des services des voyageurs et des marchandises entre Besançon et le Locle.

VOIES DE COMMUNICATION INSUFFISANTES

Développant son interpellation, M. Hirsch (soc) constata déjà l'insuffisance dans notre région des voies de communications entre la Suisse et la France, tant sur le plan routier mais et surtout sur celui des transports publics. Cette suppression dont on a déjà largement commenté les éventuelles conséquences qu'elle pourrait entraîner, serait un coup dur et largement ressenti des deux côtés de la frontière. C'est pourquoi, il importe de soutenir les manifestations qui viennent de se dérouler, à Villers-le-Lac, notamment. Il serait par ailleurs souhaitable que l'on envisage une modernisation du parc des machines et d'offrir des liaisons plus rapides et plus directes. L'interpellateur rappela enfin que cette ligne est née d'un traité franco-suisse du 14 juillet 1881, par lequel la France s'engageait à réaliser le tronçon Besançon - le Col-des-Roches, et la Suisse celui du Col-des-Roches au Locle. Les deux parties promettaient également de maintenir et de développer cette ligne.

— Il serait bon de le rappeler aux intéressés !, conclut M. Hirsch.

LUEUR D'ESPOIR

Le Conseil communal, par la voix de son président M. Maurice Payot, apporta une réponse qui, sans rassurer tout à fait, laisse entrevoir une lueur d'espoir quant au maintien de la ligne.

Ce mémoire, établi par le Service économique de la ville, présente le double intérêt d'un historique et de l'état actuel des pourparlers. Nous en publierons prochaniement des extraits, à l'intention de tous ceux, et ils sont nombreux, que préoccupent l'éventuelle suppression de cette liaison entre Besançon et le Jura neuchâtelois.

Mais, comme devait le souligner avec une pointe d'amertume M. Payot, les problèmes sont multiples. Il fit notamment état d'une lettre de la direction générale des CFF, datée du 11 décembre de l'année dernière et adressée à M. René Felber, président de Centre-Jura.

Dans le préambule, cette missive rappelle que le 14 juillet 1881, était établi un traité franco-suisse et que l'année suivante, celui-ci fut ratifié par les deux parties. Il prévoyait notamment une seule administration, des correspondances assurées de la meilleure façon possible, ainsi que des convois-voyageurs au moins trois fois par jour, dans les deux sens. Par ailleurs, il était stipulé que si l'on envisageait une suppression totale de la ligne, les deux partenaires devraient donner leur accord.

Or, précisent les CFF, jusqu'à ce jour aucune information officielle ou officieuse de la part de la SNCF à propos d'une éventuelle suppression n'est parvenue aux oreilles suisses. Rappelons que le délai de dénonciation est d'un an.

CURIEUSE ATTITUDE DES CFF...

En 1967, les CFF estimaient pour leur part qu'il était opportun de maintenir la ligne Besançon-le Locle. Mais depuis, la situation a évolué. Cette ligne, de deuxième catégorie, non rentable comme cela a pu être constaté, entraîne des charges financières considérables chez nos voisins. C'est pourquoi la direction générale des CFF estime « qu'elle ne pourrait s'opposer à une suppression si du côté français on l'estimait judicieuse »». Soulignons qu'au Col-des-Roches, par exemple, l'an passé, on a enregistré un trafic voyageurs (dans les deux sens) de cinquante personne en moyenne par jour.

Les marchandises, pour leur part, pourraient facilement être acheminées par un autre canal. Position d'attente, donc, du côté suisse, en attendant une décision de la part des organes français. C'est donc essentiellement de l'autre côté du Doubs que les efforts devront être portés.

Certes, relèvent les CFF, cette ligne offre d'autres caractères qui intéressent au premier chef la région neuchâteloise. Sera-ce suffisant lorsqu'une décision devra être prise ?

Position d'attente, comme on l'a dit. Les portes, toutefois, restent ouvertes à toutes les solutions. Ph. N.

Nouvelle offensive de l'hiver

(c) Depuis jeudi soir, l'hiver a fait sa réapparition dans les montagnes. En effet une dizaine de centimètres de neige sont tombés sur le Jura neuchâtelois. Si ce tapis a fait la joie des skieurs, il n'arrange pas toujours les automobilistes surtout ceux qui ont déjà abandonné leur équipement d'hiver. C'est ainsi que l'on a pu voir quelques voitures en panne dans de fortes côtes. Mais à la Vue-des-Alpes, la route a toujours été bien dégagée et la circulation s'est déroulée normalement.

Chambre en feu : un blessé

Jeudi, vers 7 h 45, les premiers secours sont intervenus dans un appartement 5, rue du Progrès. Une épaisse fumée s'échappait en effet d'une fenêtre. A leur arrivée, les pompiers durent se munir d'appareils respiratoires tant la fumée était dense.

Dans une chambre, à côté d'un matelas qui se consumait sur le plancher, ils découvrirent un homme sans connaissance et qui râlait. Il a immédiatement été conduit à l'hôpital et a été placé sous tente à oxygène durant le transport déjà. Ses jours ne semblent pas en danger. Les dégâts matériels se limitent à un matelas détruit.

L'état de la neige dans le Jura neuchâtelois

Selon le communiqué de l'Office neuchâtelois du tourisme, l'état de la neige au 28 février se présente comme suit :

A Tête-de-Ran, 30 à 50 cm de neige poudreuse assurent des pistes bonnes, les remontées fonctionnent. A la Vue-des-Alpes, les pistes sont bonnes avec 40 à 50 cm de neige poudreuse, les remontées fonctionnent ; à la Corbatière - La Roche-aux-Crocs, on trouve 40 cm de neige dure, des pistes bonnes et les remontées fonctionnent. Aux Bugnenets et aux Savagnières, la neige est dure avec une épaisseur de 40 cm, les pistes sont bonnes et les remontées fonctionnent.

Au Pâquier - le Crêt-du-Puy, on trouve 30 à 50 cm de neige poudreuse, les pistes sont bonnes, les remontées fonctionnent. A Buttes - La Robella, avec 10 à 40 cm de neige poudreuse, les pistes sont bonnes, les remontées fonctionnent. A Chapeau-Rablé, les pistes sont praticables bien qu'on y trouve seulement 5 à 30 cm de neige dure.

Au Locle et au Sommartel, des pistes bonnes avec 10 à 40 cm de neige dure, les pistes sont bonnes, les remontées fonctionnent

Les pistes balisées praticables pour ski à randonnée se trouvent à Tête-de-Ran, la Vue-des-Alpes, la Corbatière, la Sagne, la Chaux-de-Fonds, la Brévine, la Robella, les Cernets-les Verrières, Couvet-Nouvelle Censière.

CARNET DU JOUR

La Chaux-de-Fonds

SAMEDI

CINÉMAS

Corso : 15 h et 20 h 30, Le Magnifique (16 ans, prolongations) ; 17 h 30, La Guilde du film présente Sambizanga (16 ans).

Eden : 15 h et 20 h 30, Scorpio (16 ans) ; 23 h 15, Pratiques sexuelles en Suède de nos jours (20 ans).

Plaza : 15 h et 20 h 30, Toute la ville danse (16 ans) ; 17 h 30, Io non spezzo... rompo (16 ans).

Scala : 15 h et 17 h 30, Trois étoiles et 36 chandelles (enfants admis) ; 21 h, Le Solitaire (16 ans).

ABC : 17 h 30 et 20 h 30, Psaume rouge (18 ans).

DANSE ET ATTRACTIONS

Rodéo-club bar 72 : 21 h 30 - 4 h.
Le Scotch : 21 h 30 - 4 h.
La Boule d'or : 21 h - 4 h.
Cabaret 55 : 21 h 30 - 4 h.
Chez Jeanine : 21 h - 4 h.

EXPOSITIONS

Musée d'histoire naturelle : collections et dioramas.

Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.

Pharmacie d'office : Coop, 9, rue Neuve, jusqu'à 21 h ; ensuite tél. 11.

DIMANCHE

CINÉMAS

Voir programme de samedi, sauf pour :
Eden : pas de nocturne.

DANSE ET ATTRACTIONS

Rodéo-club bar 72 : 21 h 30 - 4 h.
Le Scotch : 21 h 30 - 4 h.
La Boule d'or : 21 h - 2 h.
Cabaret 55 : 21 h 30 - 4 h.
Chez Jeanine : 21 h - 4 h.

Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.

Pharmacie d'office : Coop, 9, rue Neuve, jusqu'à 21 h ; ensuite tél. 11.

CONCERT

Salle de musique : 17 h, Lionel Rog (organiste) et Wally Staempfli (soprano).

Le Locle

CINÉMAS

Casino : 20 h 30, Il était une fois dans l'Ouest (16 ans).

Lux : 20 h 30, Il n'y a pas de fumée sans feu (16 ans) ; 23 h 15, Sexe livré à domicile (20 ans) ; 17 h, Armiamoli è partito (16 ans).

Pharmacie de sercice : Mariotti, 38, Grand-Rue ; dès 21 h, tél. 17.

Permanences médicale et dentaire : En cas d'absence du médecin traitant, tél. 17 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.

DIMANCHE

CINÉMAS

Casino : 14 h 30 et 20 h 30, Il était une fois dans l'Ouest (16 ans).

Lux : 17 h, Aarmiamoli è partito (16 ans).

Pharmacie de service : Mariotti, Grand-Rue 38, dès 21 h tél. 17.

Permanences médicale et dentaire : En cas d'absence du médecin traitant, tél. 17 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.

CULTES

VAL-DE-RUZ

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

Fontaines : culte 9 h 15.
Valangin : culte 20 h.
Boudevilliers : culte de jeunesse 9 h.
Coffrane : culte 10 h, culte de jeunesse 9 h, culte de l'enfance 10 h.
Les Geneveys-sur-Coffrane : culte 20 h.
Chézard-Saint-Martin : culte 9 h 50, culte de l'enfance 9 h 50, culte de jeunesse 8 h 30.
Dombresson : culte 10 h, culte de l'enfance 8 h 45, culte de jeunesse 8 h 45.
Fontainemelon : culte 9 h, culte de l'enfance 10 h, culte de jeunesse 8 h 15.
Les Hauts-Geneveys : culte 10 h 10, culte de l'enfance 9 h 15.
Cernier : culte 10 h, culte de jeunesse 9 h, culte de l'enfance 10 h 15.
Savagnier : culte 10 h 20, culte de jeunesse 8 h 20, culte de l'enfance 10 h 15.
Fenin : culte œcuménique 20 h.
Vilars : culte de l'enfance 9 h.
Les Bugnenets : culte 11 h 30, messe 12 h. En cas de neige.

ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

Cernier : samedi 18 h 15, messe ; dimanche messe lue et sermon 7 h 25, grand-messe 10 h, messe en italien 18 h.
Dombresson : messe lue et sermon 8 h 45
les Geneveys-sur-Coffrane : messe lue et sermon 10 h.
Valangin : messe lue et sermon 9 h.
Paroisse de langue allemande : Dombresson, Gottesdienst 14 Uhr.

CARNET DU JOUR

VAL-DE-RUZ

Pharmacies de service : Marti, Cernier ; Piergiovanni, Fontaines.

Permanences médicale et dentaire : dès samedi 12 h à lundi 8 h, tél. 53 21 33 ou No 11.

VAL-DE-RUZ

Après l'effondrement du viaduc de Valangin
Plusieurs inculpations en mars

Six mois après le dramatique effondrement du viaduc de Valangin — c'était le jeudi 13 septembre — il semble que l'on soit en mesure, dans un très proche avenir, de connaître les causes précises de cette catastrophe. Mandaté par le juge d'instruction Jean-Pierre Kureth, le professeur Renaud Favre, titulaire de la chaire de « béton armé » à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, qui s'était adjoint plusieurs spécialistes comme lui professeurs à l'EPFL, s'est trouvé devant une tâche ardue, demandant un temps considérable. Au mois de décembre déjà, il avait déposé un rapport préliminaire et l'on croit savoir qu'il ne mettrait pas en cause la technique utilisée pour la mise en place des éléments du tablier en béton du viaduc. C'est donc probablement à d'autres causes que seront attribués les résultats de cet accident.

Le rapport définitif, qui devrait être entre les mains du juge d'instruction dans le courant du mois de mars, aboutira à l'inculpation de plusieurs personnes travaillant pour le compte de différentes entreprises.

Jusqu'à ce jour, toutes les personnes interrogées par le juge d'instruction l'ont été à titre de témoins. Il en sera tout autrement dès la mi-mars. Notons encore, comme nous l'avions déjà précisé lors de précédents articles, que le choix du mode de reconstruction du pont par l'Etat pourra intervenir au moment du dépôt des conclusions définitives de l'enquête du professeur Favre.

R.

C'est ce qui arrive lorsqu'on appelle une Chiquita simplement banane.

Mais une chose pareille ne risque pas de vous arriver car vous savez naturellement depuis longtemps tout ce qu'une Chiquita doit subir pour mériter son nom.
Appelez donc les Chiquita par leur nom. Ainsi vous obtiendrez les plus belles bananes, celles avec le petit truc bleu.
Et vous n'aurez pas à craindre qu'il vous arrive soudainement quelque chose de bizarre.

Chiquita

Ne dites jamais simplement banane pour une Chiquita.

Y&R

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

HORIZON 124

Chronique hebdomadaire de l'engagement du personnel

EBAUCHES ELECTRONIQUES SA

2074 Marin - Neuchâtel Tél. 33 44 33
succursales à : la Chaux-de-Fonds, Montilier (FR) et le Landeron.

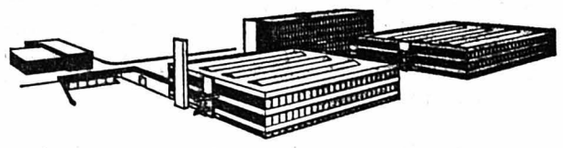

Si vous aimez les travaux propres et faciles, vous trouverez chez nous,

MADAME OU MADEMOISELLE

une occupation régulière correspondant à vos aspirations et tous les avantages sociaux d'une entreprise d'avenir. (N'oubliez pas que vos déplacements sont facilités par notre service de transports gratuits.)

La création incessante de nouveaux garde-temps dans le secteur des montres et pendulettes électroniques nous incite à engager un

DESSINATEUR EN MICROTECHNIQUE

ou HORLOGER ayant des aptitudes pour le dessin et l'HABILLAGE.

Des enfants de 4 à 5 ans, gentils, turbulents, bien sages ou un peu « terribles » se réjouissent de faire la connaissance de leur future

JARDINIÈRE D'ENFANTS

ayant le sens de la pédagogie et la tendresse qu'ils exigent !
Notre future collaboratrice bénéficiera de tous les avantages sociaux d'une grande entreprise.

Notre département d'injection plastique engage, pour entrée immédiate ou à convenir, un

MÉCANICIEN-RÉGLEUR

qui fonctionnera comme CHEF D'UN GROUPE de machines à injecter les matières synthétiques.

Nous cherchons pour entrée immédiate, une

COLLABORATRICE POUR NOTRE CAFÉTÉRIA

d'entreprise. Notre future candidate s'occupera de la préparation ainsi que de la distribution du thé et café. Travail indépendant à plein temps.

Pour le développement et la mise au point de moules destinés à l'injection de matières synthétiques, nous cherchons un

MÉCANICIEN-MOULISTE
ou
MÉCANICIEN DE PRÉCISION

désirant se spécialiser dans un domaine d'avant-garde qui lui offrira les satisfactions qu'il recherche.

N'attendez pas de parfaire vos connaissances si vous êtes

HORLOGER

acheveur-metteur en marche

REMONTEUR

vous aurez la possibilité d'acquérir, par nos soins, une excellente formation vous permettant d'assumer des tâches intéressantes à l'avant-garde de l'horlogerie électronique.

Nous engageons une

EMPLOYÉE DE COMMERCE

bilingue (français-allemand) ayant si possible des connaissances d'anglais.
Notre future collaboratrice se verra confier des tâches intéressantes au sein de notre service d'achats ou de ventes.

Pour entrée immédiate ou à convenir, nous cherchons un

agent de méthodes ou technicien d'exploitation

ayant de bonnes connaissances des méthodes de travail. Nous offrons un emploi varié et intéressant dont les tâches principales sont les suivantes : analyse de postes de travail, équipements de ces postes, amélioration des technologies actuelles, recherche de nouveaux procédés, étude des prix de revient de nos différents produits.

DERBY SWISSONIC

BOUCHERIE-CHARCUTERIE DE NEUCHATEL
engage tout de suite ou pour date à convenir

1 VENDEUSE

rayon de charcuterie

Débutante serait formée, excellent salaire, semaine de 4 jours et demi. Logement à disposition.
Travail et ambiance agréables dans un magasin moderne.

Prière de se présenter à la BOUCHERIE-CHARCUTERIE R. MARGOT, NEUCHATEL, rue du Seyon 5. Tél. 25 66 20/21.

AVIA & SILVANA SA

cherche pour entrée immédiate ou date à convenir

un (e) comptable qualifié (e)

sachant travailler de façon indépendante et faire preuve d'initiative. Ambiance agréable.

Semaine de 5 jours.
Horaire libre.

Faire offres écrites à AVIA & SILVANA S.A., Place-d'Armes 3, 2001 Neuchâtel.

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DES GARDE-TEMPS S.A. SGT

BEKA Saint-Aubin S.A.
Fabrique d'appareils divers
2024 Saint-Aubin

cherche :

mécanicien-outilleur

prévu comme chef d'équipe après quelques mois d'adaptation.
Cette place conviendrait aussi à **MÉCANICIEN** de précision avec plusieurs années d'expérience ;

mécaniciens de précision
mécaniciens-outilleurs
mécaniciens sur autos

pour notre dépt appareils de freins poids lourds

mécaniciens-tourneurs
aides-tourneurs
aides-mécaniciens

Appartements à disposition.
Semaine de 5 jours.
Caisse de retraite d'une entreprise moderne.

Prière de téléphoner ou d'adresser les offres à Beka Saint-Aubin S. A., 2024 Saint-Aubin. Tél. (038) 55 18 51.

sulem
LAMINERIES MATTHEY SA
2520 LA NEUVEVILLE
Tél. (038) 51 35 35

engage tout de suite ou pour date à convenir

ouvriers habiles
ou
aides-mécaniciens

pour spécialisation sur machines modernes indépendantes (laminoirs et autres machines de précision).

Avantages sociaux, caisse de retraite, indemnités de déplacements, places stables et bien rémunérées.

Prière d'écrire ou de téléphoner.

FAVAG SA
BEVAIX

cherche

pour son bureau technique

un dessinateur

qui sera chargé d'études et de réalisations dans le domaine des équipements, de machines et d'outillages servant à notre production et aux développements.

Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae et copies de certificats, au service du personnel.

Les candidats peuvent solliciter un entretien ou obtenir des renseignements supplémentaires par téléphone No (038) 46 17 22, interne 23.

FAVAG S.A.
Dép. Microélectronique
2022 BEVAIX.

MIGROS

cherche

pour **sa succursale à FLEURIER**

vendeuse-caissière
ou
vendeuse débutante

Pourrait être formée par nos soins.

Nous offrons :

— place stable
— semaine de 44 heures
— salaire intéressant
— nombreux avantages sociaux.

M-PARTICIPATION

Veuillez téléphoner au (038) 33 31 41 ou écrire à : Société Coopérative MIGROS NEUCHATEL, service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel.

CALORIE S. A.,
chauffage et ventilation, Neuchâtel
engage tout de suite ou à convenir

pour son département ventilation :

ferblantiers de fabrique

pour son département chauffage :

aide - monteur

Places stables et bien rétribuées, activités variées, avantages sociaux.

Adresser offres écrites ou téléphoner à CALORIE S. A., Prébarreau 17, 2000 Neuchâtel, téléphone (038) 25 45 86.

Comme maison occupant une place prépondérante dans la fabrication des presses de découpage fin et des presses à friction, nous cherchons aussi à adapter notre département de construction aux exigences toujours plus grandes.

En votre qualité de

MÉCANICIEN-AJUSTEUR

ayant du plaisir à des travaux de dessin dans un bureau moderne, nous vous offrons l'occasion unique de vous initier dans ce domaine très intéressant et très prometteur.

Avec des prestations sociales très étendues et un horaire de travail flexible, vous avez devant vous toutes les possibilités de développement.

Si cela vous tente, nous vous prions de téléphoner à notre secrétariat de direction.

OSTERWALDER S. A., fonderie et fabrique de machines, Industriering 4, 3250 Lyss. Tél. (032) 84 26 56.

Cherchez-vous une

SITUATION INDÉPENDANTE

et des possibilités de gain plus grandes ?
Nous vous offrons un poste de représentant dans notre Organisation (assurance-vie) pour les secteurs de Lausanne et de Suisse romande.

Une formation scolaire spéciale n'est pas absolument nécessaire.

La mise au courant est faite par nos soins. Nous vous fournissons des adresses.
Fixe, commissions, frais. Prestations sociales étendues.

Renseignez-vous, sans engagement, à case 565, 1000 Lausanne 17, ou par téléphone au No 20 33 81.

AXOR SA

cherche pour sa succursale de Saint-Martin

dessinateur-constructeur

pour participer à la construction et à la mise au point de machines automatiques.

Et pour sa succursale de Dombresson

un mécanicien régleur de machines

pour la conduite de machines automatiques de montage.

Faire offres à la direction technique, tél. (038) 53 37 22.

Même sous le régime du traité de commerce Suisse-CEE, il faudra encore contrôler le trafic à travers la frontière.
C'est pourquoi nous cherchons des

Gardes-frontière

pour assumer cette importante tâche d'ordre politique et économique.
Nous offrons une formation professionnelle approfondie en vue de l'exécution de cette profession exigeante et variée, de même qu'un traitement et des prestations sociales appréciables.
Dans cette activité, vous vous forgerez une situation sûre, avec de bonnes possibilités d'avancement.
Entrent en considération les citoyens suisses âgés de 28 ans au plus, ayant accompli l'école de recrues, qui sont incorporés dans l'élite de l'armée.
Si vous désirez des précisions, vous voudrez bien adresser le coupon ci-dessous à l'une des Directions d'arrondissement (4010 Bâle, 8201 Schaffhouse, 7001 Coire, 6901 Lugano, 1001 Lausanne, 1211 Genève), qui vous renseigneront volontiers, mais sans qu'il en découle une obligation pour vous.
Délai d'inscription 8.4.1974
Entrée dans l'administration: 23.9.74

Coupon pour obtenir la documentation sur la profession de garde-frontière.

Nom
prénom
Rue
No postal et lieu
NE-2

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

L'HOPITAL DE GÉRIATRIE

de Genève cherche, pour compléter son équipe soignante, des

infirmier(e)s diplômé(e)s
infirmiers(ères)-assistants(tes)

Il offre :

— horaires continus, 2 jours de repos consécutifs par semaine
— studio meublé (immeubles neufs)
— cafétéria
— salaires intéressants
— nombreux avantages sociaux
— possibilités de perfectionnement dans une discipline médicale nouvelle.

Adresser les offres, avec curriculum vitae, photographie, copies de diplômes et certificats, au Service du personnel de l'hôpital de Gériatrie, route de Mon-Idée, 1226 Thonex-Genève.

Notre entreprise dynamique adapte des méthodes de vente modernes et s'agrandit continuellement. De ce fait, nous cherchons un

représentant

pour la branche d'huiles minérales. Si vous désirez mettre vos expériences et votre enthousiasme à notre disposition, nous pouvons vous offrir un programme de vente unique. Il en est de même pour vos possibilités de revenu.

Rayon : Suisse romande.
Langues : français, si possible avec connaissances d'allemand.
Voiture : mise à disposition.
Entrée : selon possibilités.
Assurances sociales : caisse de retraite moderne, caisse maladie.

Une activité promettant du succès au service de vente dans une branche pleine d'avenir vous assure de très bonnes possibilités de revenu.

Nous vous prions de bien vouloir adresser vos offres écrites, avec photo et certificats, sous chiffres OFA 3404 N à Orell Füssli, Publicité S.A., 1002 Lausanne.

Ω OMEGA

Pour compléter une équipe de recherche dans le domaine des

résonateurs horlogers

nous cherchons

un ingénieur ETS en électrotechnique

Ses tâches principales seront :
— la construction et la réalisation de prototypes de résonateurs nouveaux
— le développement des méthodes et des équipements de mesure

Nous demandons :
— aptitude à travailler de manière indépendante et à diriger un petit groupe de laborants
— intérêt et goût pour les travaux de laboratoire.

Une formation spéciale dans le domaine des résonateurs horlogers n'est pas exigée ; au besoin, elle sera dispensée par nos soins.

Les candidats sont invités à adresser leurs offres à OMEGA, Division du personnel technique et de production, 2500 Bienne.
Tél. (032) 41 09 11, interne 2591.

OMEGA — Membre de la Société Suisse pour l'Industrie Horlogère S.A. — SSIH

FAN FAN FAN FAN FAN FAN

S'abonner, c'est économiser.

Un croissant et un journal? Sûrement les deux, direz-vous. Quoi de plus agréable, en effet, que de croquer un croissant frais en lisant votre journal? Si vous vous abonnez, vous paierez votre journal le même prix qu'un croissant. Avouez que ce n'est pas payé cher.

FAN FAN FAN FAN FAN FAN

ARO S.A.

2520 LA NEUVEVILLE

désire engager pour entrée immédiate ou à convenir

agent technique

Activité :

— calculation des temps et des rendements ouvriers
— établissement des statistiques de gestion
— contrôle et mise à jour des gammes opératoires.

Poste intéressant pour personne aimant les chiffres et le calcul.

Les candidats sont priés de nous soumettre leurs offres, qui seront traitées confidentiellement, accompagnées des documents usuels.

Fabrique d'appareils électroménagers ARO S.A., 2520 la Neuveville.
Tél. (038) 51 20 91, interne 21 ou 25.

CARRIERES COMMERCIALES

BASSIN LÉMANIQUE **PRODUITS SIDÉRURGIQUES**

Importante affaire commerciale, spécialisée dans la distribution de produits métallurgiques pour l'industrie, le bâtiment et les travaux publics, cherche un

COMMERÇANT CONFIRMÉ

(25-35 ans)

qui, après un délai d'introduction comme adjoint du chef des achats, assumera le poste de

responsable des approvisionnements

d'une de ses lignes de produits (plusieurs centaines d'articles).

Dans le cadre des objectifs fixés par la direction, il gère son service (3 personnes) comme un centre de profits.

Sa mission :

- négocier les contrats d'achats avec les fournisseurs suisses et étrangers,
- administrer les achats,
- gérer les stocks,
- administrer les ventes.

Ce poste convient à un spécialiste des produits sidérurgiques ayant une bonne formation commerciale (C.F.C. de commerce, diplôme commercial).

Il a, si possible, une expérience dans les fonctions « achats » et/ou « administration des ventes » de produits similaires. Outre le français, il parle également l'allemand.

Les personnes intéressées peuvent établir un premier contact en téléphonant ou en écrivant, à Genève, à notre consultant, M. R. Schibli, qui leur assure toute discrétion.
(Référence 1038).

CARRIERES COMMERCIALES

Rue Ch.-Humbert 8 – CP 189 1211 GENÈVE 11 022 21 73 66
Seefeldstrasse 62 – Fach 8 8034 ZÜRICH 01 32 12 66
une division de ALEXANDRE TIC
Conseils internationaux en recrutement

Tâche de direction complexe

Le Conseil d'administration d'une entreprise importante s'occupant du traitement de produits agricoles dans la région neuchâteloise nous a chargé de chercher le successeur du

DIRECTEUR

décédé.

Cette entreprise, qui dispose des moyens techniques les plus modernes, vend des denrées alimentaires au commerce de gros en Suisse et à l'étranger.

L'effectif du personnel varie selon les saisons des moissons et demande donc des capacités particulières pour la direction du personnel et de l'organisation. A part des connaissances commerciales parfaites, la rationalisation mécanique permanente exige aussi une compréhension technique. Le directeur sera assisté dans sa fonction par un cadre qualifié.

Les personnalités répondant à ces exigences polyvalentes et possédant de très bonnes connaissances de la langue allemande sont invitées à nous soumettre leur candidature sous le chiffre de référence 0381.

Häusermann + Cie Berne
Conseils en organisation et en gestion
Secteur personnel

J.-P. Hauser, chef de la sélection de cadres et de la formation garantit une discrétion absolue. Les sollicitations ne seront transmises à notre client qu'après une discussion avec les candidats qualifiés et avec l'autorisation expresse de ces derniers.

GRAVIÈRE DU MALEY
Etienne Mina,
2072 le Maley, sur Saint-Blaise,
cherche

chauffeur de camion

Entrée à convenir.
Tél. (038) 47 13 40.

Nous engagerions tout de suite ou pour date à convenir

MANŒUVRE

Place stable, bien rémunérée, semaine de 5 jours, éventuellement chambre et pension à disposition.
S'adresser au magasin Lehnherr frères, rue Fleury 7, Neuchâtel. Tél. 25 30 92.

SOMMELIÈRE

serait engagée tout de suite ou à convenir.
S'adresser au restaurant du Stade, tél. 25 32 35.

LE GARAGE DU 1er-MARS S.A., Neuchâtel
(en face du gymnase)
cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

mécaniciens sur automobiles qualifiés

Travail intéressant, cours techniques d'usine, matériel moderne, salaire en rapport avec les capacités.

Faire offres ou se présenter sur rendez-vous.
Garage du 1er-Mars S.A., Pierre-à-Mazel 1, Neuchâtel. Tél. (038) 24 44 24.

Achetez votre MACULATURE
au bureau du journal, rue Saint-Maurice 4

Petites annonces à tarif réduit

35 centimes le mot

Ces petites annonces sont classées sous les rubriques suivantes :

A vendre — Demandes à louer — Perdus-Trouvés
Demandes à acheter — Offres d'emplois — Divers
A louer — Demandes d'emplois

Sont exclues de ces rubriques

- **Toute annonce émanant de commerçants, d'industriels, d'entreprises, sociétés commerciales pour tout ce qui a trait à leur activité professionnelle**
- **Les offres de vente de véhicules à moteur**

COMMENT FAIRE PARAÎTRE UNE PETITE ANNONCE ?

- Nous recommandons aux lecteurs de la ville de s'adresser directement à notre bureau de réception, 4, rue Saint-Maurice, où ils pourront passer leurs ordres
- Pour les lecteurs qui ne peuvent se déplacer : il suffit d'écrire le texte qu'ils veulent voir paraître au dos de la formule de versement du compte de chèque postal (coupon de droite) par laquelle ils paieront l'annonce — CCP de la Feuille d'avis de Neuchâtel 20-178

Le prix est de 35 centimes par mot minimum 10 mots
— chaque élément d'un mot composé compte pour un mot
— chaque nombre compte pour un mot
— chaque ligne ou abréviation compte pour un mot

Les petites annonces doivent être payées d'avance. En aucun cas une commande ne sera acceptée par téléphone
Nous prions notre clientèle de ne pas nous envoyer d'argent ou de timbres-poste dans des enveloppes

ANNONCES SOUS CHIFFRES

Les annonceurs qui désirent garder l'anonymat peuvent profiter de notre service sous chiffres qui réexpédiera les réponses.
Dans ce cas, une surtaxe de Fr. 2.— devra être ajoutée au prix de l'annonce et il faudra compter 9 mots supplémentaires pour la formule : « faire offres sous chiffres... au bureau du journal ».

Arrivage FRAIS

CABRI entier ou au détail

RECETTE : Cabri sauté à la forestière

Faire revenir du cabri coupé en morceaux dans de la graisse très chaude. Ajouter 1 gousse d'ail et une cuillerée de purée de tomate, saupoudrer légèrement de farine et rôtir le tout encore quelques minutes. Mouiller avec un peu de vin blanc et de bouillon, ajouter un bouquet garni, couvrir et cuire à petit feu pendant 30 à 40 minutes.

Entre-temps, étuver 100 g de champignons de Paris avec 100 g d'oignons perlés dans un peu de beurre. Les ajouter au ragoût et laisser cuire jusqu'à ce que la viande soit tendre (environ 20 à 40 minutes). Puis retirer le bouquet garni, dresser le cabri sur un plat et arroser avec la sauce.

Lehnherr frères

le magasin spécialisé gros et détail

Neuchâtel - Rue Fleury 7 - Tél. (038) 25 30 29

FERMETURE HEBDOMADAIRE : LE LUNDI

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Personnalisez votre intérieur

avec ce salon romantique caractérisé par un confort tout particulier que lui confèrent ses larges coussins en plumes. La garniture est livrable en tissu Gobelin, en velours ou en cuir naturel. Canapés à deux ou trois places.

meubles rossetti 2017 boudry

Choisissez, pour votre salon, le confort Rossetti.
Visitez notre grande exposition.
Grand parking.
Téléphone 038/42 10 58.

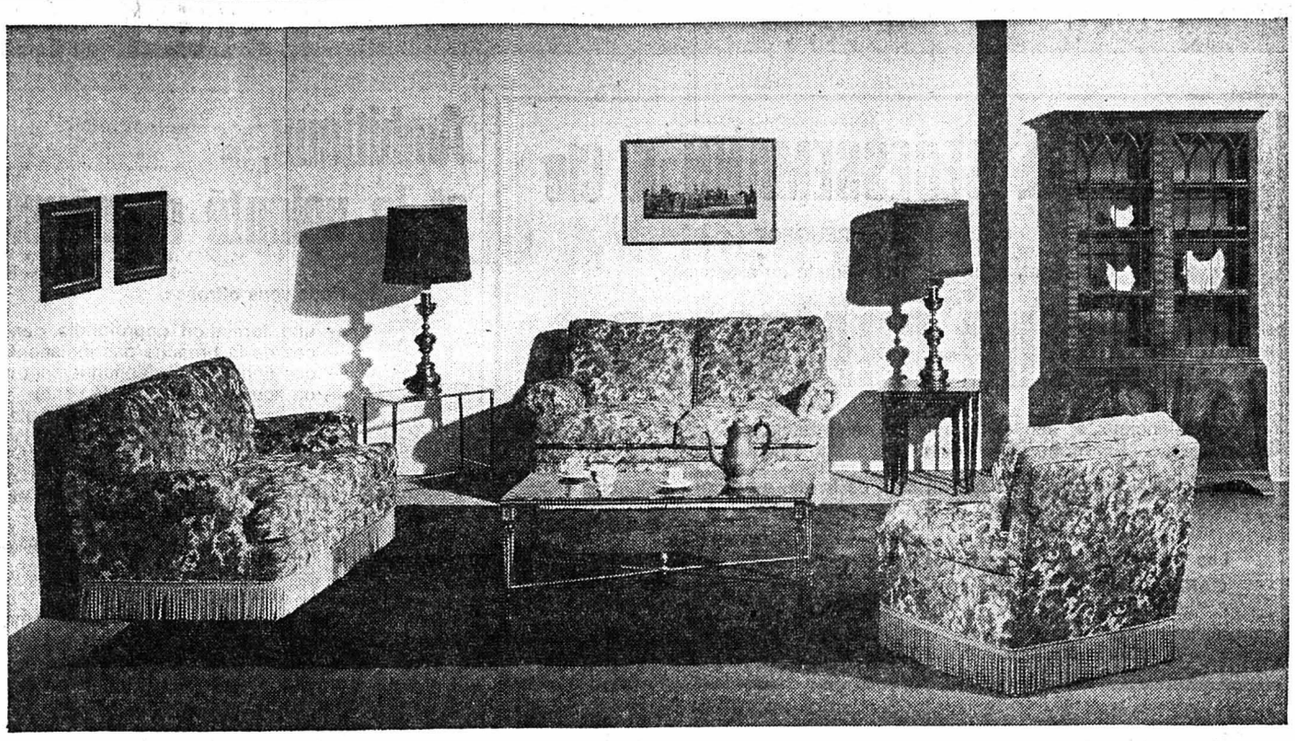

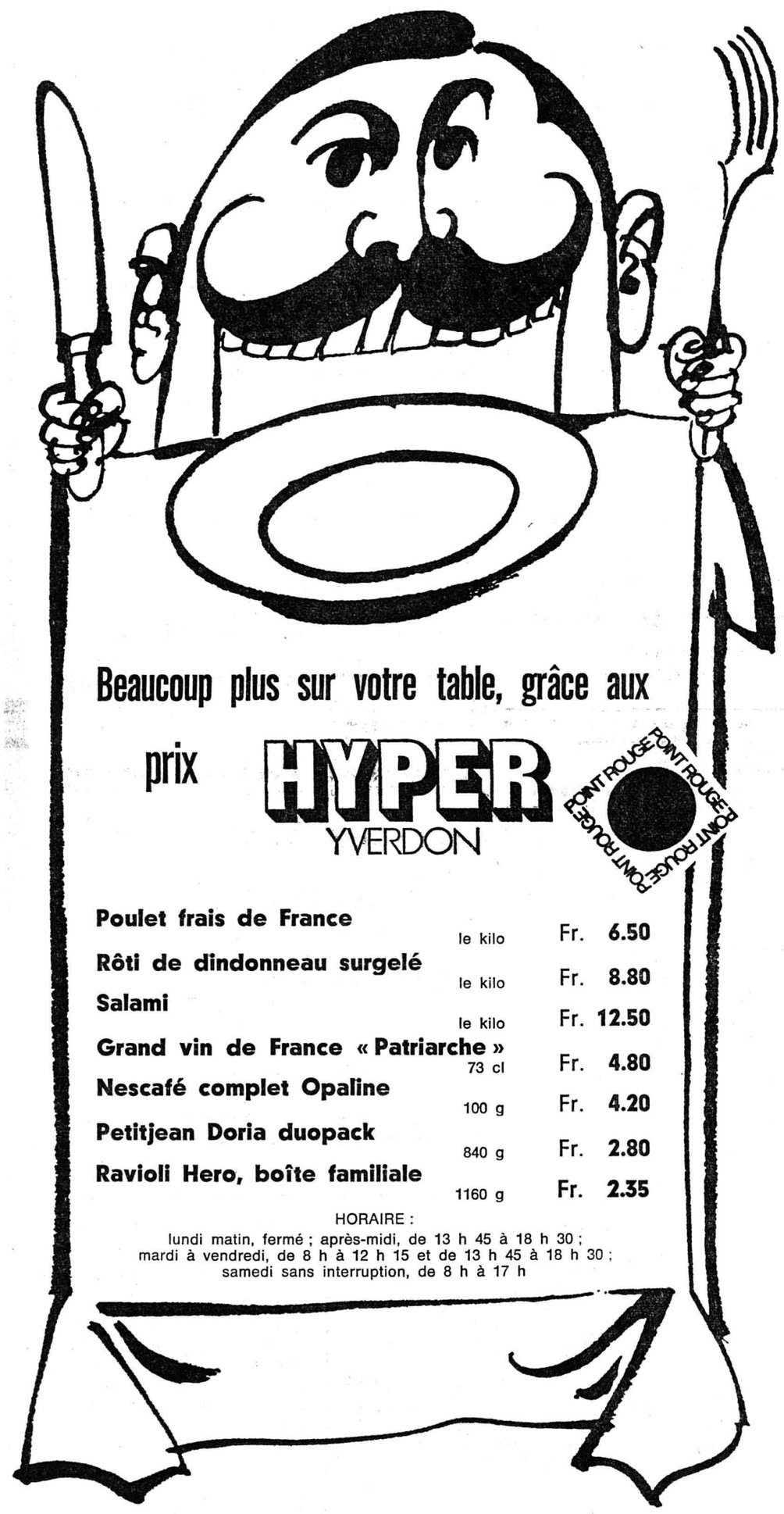

Poulet frais de France	le kilo	Fr. 6.50
Rôti de dindonneau surgelé	le kilo	Fr. 8.80
Salami	le kilo	Fr. 12.50
Grand vin de France « Patriarche »	73 cl	Fr. 4.80
Nescafé complet Opaline	100 g	Fr. 4.20
Petitjean Doria duopack	840 g	Fr. 2.80
Ravioli Hero, boîte familiale	1160 g	Fr. 2.35

HORAIRE :
lundi matin, fermé ; après-midi, de 13 h 45 à 18 h 30 ;
mardi à vendredi, de 8 h à 12 h 15 et de 13 h 45 à 18 h 30 ;
samedi sans interruption, de 8 h à 17 h

Il n'y a pas de voiture idéale... mais des voitures qui sont le fruit d'un compromis.

Ainsi, les grandes offrent en confort et en puissance ce qu'elles perdent en agilité et maniabilité.

Au contraire, les petites se faufilent dans le trafic, mais, de par leur nature, elles sont moins puissantes, moins confortables.

De cette façon, les avantages de nombreux modèles sont souvent annulés par des inconvénients inhérents aux principes mêmes de construction, inconvénients qui peuvent se refléter sur la sécurité.

La 2000 Berline n'est pas un véhicule de compromis.

Plus puissante que de nombreuses sportives, aussi confortable que les grandes voitures, elle possède les avantages des petites : l'agilité et la maniabilité.

Résultat : un maximum de sécurité garanti par une combinaison idéale réunissant dans un modèle unique la puissance et le confort des grandes avec la maniabilité des petites voitures de ville modernes.

Alfa Romeo 2000 Berline 150 CV. 190 km/h. Fr. 18 400.–.

alfa romeo

Alfa Romeo (Suisse) SA – plus de 170 Concessionnaires et Agents officiels dans toute la Suisse.

Neuchâtel : A. Schweizer, tél. (038) 25 80 04 ; Boudevilliers : Garage du Val-de-Ruz, Vuarraz S. A., tél. (038) 36 15 15 ; Neuchâtel : Garage Elite, E. Knecht, tél. (038) 25 05 61.

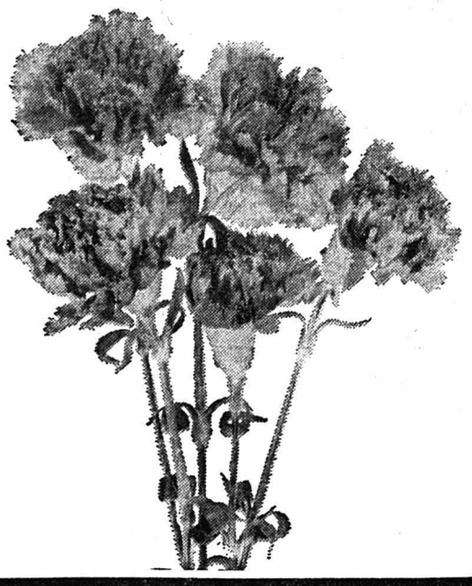

Dimanche 3 mars, journée des malades.

Oeillets le bouquet de 5 pièces **2.20**

Frésias et plumosus le bouquet **2.50**

Grand choix de roses et de bouquets printaniers.

MIGROS

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

M. et J.-J. SEGESSEMANN & Cie

Concessionnaire PEUGEOT

cherchent, pour entrée immédiate ou à convenir,

LAVEUR-GRAISSEUR

consciencieux et habile. Ouvrier ne connaissant pas la branche serait formé dans le centre d'entraînement ESSO.

Salaire attractif, adapté au coût de la vie, avantages sociaux, caisse de retraite, place stable.

Les intéressés sont priés de prendre rendez-vous en téléphonant au GARAGE DU LITTORAL, Pierre-à-Mazel 51, au (038) 25 99 91.

Vous vous passionnez pour le sport automobile...
Vous ne manquez pas une course...
Vous savez et vous aimez écrire...

Nous vous offrons une place de

RÉDACTEUR

dans l'équipe jeune et compétente qui crée notre hebdomadaire spécialisé.

Vous serez chargé

— des reportages (courses ou rallyes en Suisse ou à l'étranger)
— de la préparation complète des pages sportives comprenant des traductions d'articles (allemand-français)

Nous désirons :

— un caractère agréable
— du goût pour la vie active
— de très bonnes notions d'allemand.

Nous offrons :

— une excellente ambiance
— un salaire adapté à la valeur du candidat
— des perspectives d'avenir intéressantes
— de bonnes prestations sociales.

Faire offres manuscrites à HALLWAG S.A., Service du personnel, Nordring 4, 3001 Berne.

KRANKENKASSE FÜR DEN KANTON BERN — KKB

Pour notre administration centrale à Berne, nous cherchons un (e)

TRADUCEUR (TRICE)

de langue maternelle française

Son activité comprendra la traduction de textes allemands en langue française, à savoir, nos statuts, règlements, directives, circulaires ainsi que la correspondance courante.

Les conditions d'engagement et de travail sont d'avant-garde : prestations sociales très étendues, horaire libre s'adaptant aux exigences de déplacement, restaurant très moderne à la disposition de notre personnel, etc.

Veuillez prendre contact avec notre chef du personnel, qui est à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.

Caisse-maladie pour le canton de Berne, Administration centrale, Laubeggstrasse 68, 3000 Berne 32. Tél. (031) 44 25 81.

CFF

GARE DE NEUCHATEL

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou pour date à convenir, un certain nombre

d'ouvriers pour tous les services de l'exploitation

aux services : des marchandises, des bagages, du nettoyage des voitures (manœuvres et postes d'aiguillages).

CONDITIONS : être citoyen de nationalité suisse, ou étrangère titulaire du permis B (plus de 2 ans) ou du permis C ;
avoir une bonne conduite, jouir d'une bonne santé ;
âge minimum 18 ans, âge maximum 35 ans.

NOUS OFFRONS : bon salaire de début, allocations pour enfants et indemnités pour services de nuit, irréguliers et du dimanche. Places stables. Caisse maladie, caisse de retraite, 3-4 semaines de vacances payées selon l'âge.
Les intéressés sont priés de s'annoncer au moyen du coupon ci-dessous, ou personnellement.

Découper ici et adresser sous pli à
Chef de gare CFF, 2000 NEUCHATEL
Je m'intéresse à un emploi d'ouvrier à la gare de Neuchâtel.

Nom et prénom : _____
Adresse : _____
Domicile : _____
Date de naissance : _____

Ambitieux, et la volonté de réussir dans la vente

Nous vous offrons :

— une formation approfondie dans vos futures activités (connaissances de la branche pas indispensables)
— des cours de perfectionnement réguliers
— un soutien actif dans la vente
— un rayon d'activité exclusif dans la région de Neuchâtel
— indépendance complète dans l'organisation du travail.

Vous avez :

— entre 25 et 30 ans
— une formation commerciale ou de vente
— du dynamisme et de l'intérêt général.

Une entreprise de renommée mondiale et un marché qui s'étend extraordinairement chaque année vous aident à obtenir un salaire supérieur à la moyenne et une chance d'avancement réelle. Notre formation de vente pendant un mois est le tremplin pour atteindre ce but. Le prochain cours en langue française commence en été 1974.

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leurs offres manuscrites à l'adresse suivante :
SCM (Switzerland) S.A., case postale, 8031 Zurich.
ou de téléphoner à SCM (Switzerland) S.A. à Neuchâtel, (038) 24 65 65, Monsieur Kull.

SCM Pour la photocopie dans le monde entier

Ω OMEGA

Nous cherchons, pour notre département « Budgets et Contrôle par Centre de Frais », des

lic. ès sciences économiques ou comptables

ayant, si possible, de l'expérience dans une entreprise industrielle. Des connaissances en informatique, de l'aisance dans les contacts et de l'attirance pour les problèmes d'organisation seraient également souhaitables.

Une personne intéressée par une situation d'avenir trouverait une activité captivante et indépendante dans la planification, la surveillance et la gestion par centre de frais. L'acquisition de connaissances complémentaires dans les domaines financier, comptabilité de stock, calculation de prix de revient, etc., découle de l'exercice de cette fonction.

Les candidats devraient être, pour les comptables

— au bénéfice d'une formation commerciale complète
— de langue maternelle française avec connaissances de la langue allemande ou de langue maternelle allemande avec maîtrise du français

A part un travail indépendant et varié, nous sommes à même d'offrir des possibilités de logement, restaurant d'entreprise et prestations sociales modernes.

Les personnes intéressées sont invitées à faire leurs offres, à se présenter ou à téléphoner à OMEGA, Division du personnel commercial et administratif, 2500 Bienne. Tél. (032) 41 09 11, interne 2502.

Ω OMEGA — Membre de la Société Suisse pour l'Industrie Horlogère S.A. — SSIH

CABLES CORTAILLOD

Nous désirons engager

ouvriers

pour nos différents départements (câblerie, laboratoire téléphonique, mécanique) ;

pour la surveillance et la conduite des machines.

Formation par nos soins.

Les personnes étrangères devront être en possession du permis B.

Nous offrons :

— Un système de rémunération moderne
— Climat de travail agréable
— Les avantages sociaux d'une grande entreprise.

Prière de prendre contact par téléphone (038) 42 12 42 ou de se présenter au service du personnel des Câbles Electriques, à Cortaillod.

CABLES CORTAILLOD

Fonderie de Précision S. A. cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

MÉCANICIEN-OUTILLEUR

pour travaux sur moules d'injection,
ayant si possible quelques années de pratique.

Salaire en rapport avec les capacités.

Place stable.

Les candidats s'intéressant à ce poste voudront bien adresser leurs offres à

Fonderie de Précision S. A., rue de Lausanne 49, 1020 Renens, ou prendre rendez-vous par téléphone **(021) 34 51 41, interne 23.**

EKB **CAISSE D'ÉPARGNE DE BIENNE**

Nous cherchons, pour date à convenir,

un collaborateur

de formation bancaire, pour notre département des crédits, désireux d'accomplir une tâche à responsabilités et aimant le contact avec la clientèle. De bonnes connaissances de la langue allemande sont nécessaires. Excellentes possibilités de développement.

Nous sommes un établissement hypothécaire avec une somme de bilan supérieure à 500 millions de francs.

Faire offres à la direction de la CAISSE D'ÉPARGNE DE BIENNE, 2501 Bienne, ou prendre contact par téléphone au (032) 2 26 82 (à partir du 8 mars 1974) : (032) 22 99 44).

Fleurier

Stade des Sugits

Championnat suisse de deuxième ligue

Dimanche 3 mars, à 14 h 30

Fleurier I - Saint-Blaise I

Demain dimanche, dans l'après-midi, les choses sérieuses vont reprendre pour Fleurier I qui reçoit, su son terrain des Sugits, la coupe neuchâteloise.

On sait que dans le championnat suisse de 2me ligue, Fleurier a fait un premier tour catastrophique avec une équipe qui était pourtant la même que celle de la saison précédente et qui avait terminé fort honorablement le championnat en tête duquel l'équipe du Vallon avait été en tête durant tout le premier tour.

Actuellement dernier du classement, Fleurier a dû prendre des mesures énergiques en vue de redresser une situation qui paraît à beaucoup bien compromise.

Cependant, en raison de l'entraînement intensif auquel l'équipe première a été soumise et qui dispose maintenant de seize joueurs, en raison aussi de la discipline qui est devenue rigoureuse et qui ne permet plus de considérer une rencontre de football en simple dilettante, Fleurier I a fait de notables progrès depuis fin janvier.

Les matches d'entraînement qui ont été disputés l'ont révélé et dimanche, pour la reprise de la compétition en coupe neuchâteloise le public aura l'occasion de voir que la reprise en main de l'équipe du président Floret n'est pas seulement une vue de l'esprit mais une réalité.

Cependant, on le sait, les matches de coupe ne sont jamais gagnés d'avance et Fleurier devra toutefois se méfier de Saint-Blaise car cette équipe n'a rien à perdre dans l'aventure et jouera sans doute avec décontraction. Mais les Fleurisans sont capables de l'emporter.

Prix des places habituels.
Buvette sur le terrain.

Partie publicitaire : ASSA ANNONCES SUISSES S. A. 2001 NEUCHATEL ✆ (038) 24 40 00

TOUT... pour le sport
Schmutz Sports
Fleurier ✆ 61 19 44

Pharmacie **PERRIN**
FLEURIER ✆ 61 13 03
LABORATOIRE DU VALLON

EXIGEZ
La menthe Blackmint désaltère
boisson naturelle... et sans alcool !
L. Boichard, Môtiers - Tél. 61 14 69

Service rapide de réparation
EAU - GAZ - SANITAIRE
CHAUFFAGE
Entreprise en chauffage et sanitaire
GEISER & FILS
FLEURIER - Tél. 61 28 89 et 61 30 60

Le vin de tous les jours
« Réserve de la Citadelle »
C. JACOT & Cie
Fleurier Tél. 61 10 96

CHAUSSURES CHARDONNENS
Avenue de la Gare 10 - FLEURIER ✆ 61 34 53
COUVET ✆ 63 28 78

Garage de la Place-d'Armes
PAUL JOSS
PEUGEOT - VOLVO
Fleurier Tél. 61 11 72

SERVICES INDUSTRIELS
FLEURIER
Toujours à votre service pour mieux vous servir
Magasin, rue du Grenier ✆ 61 10 59

Chez André
FLEURIER
Tél. (038) 61 22 70
Ameublement - Décoration
Articles pour bébés

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

120e ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

Premier Mars célébré sans trop de ferveur

Le 126me anniversaire de la République neuchâteloise, que les habitants du canton ont coutume de célébrer avec un jour d'avance sur la date historique, s'est déroulé très calmement jeudi soir au Vallon.

Les partis politiques n'ont plus l'air d'attacher une très grande importance à cette fête et à Fleurier, par exemple, aucune manifestation n'a eu lieu depuis plusieurs années. Jeudi soir la fanfare « L'Ouvrière » a parcouru les principales rues du village pour jouer la retraite. A Buttes, où il n'y a plus de fanfare, et où le parti radical se trouve confronté à des tiraillements, rien non plus n'a marqué l'aniversaire de la République.

FÊTE A TRAVERS

En revanche, à Travers, les partis socialiste, radical et libéral, avaient coutume d'organiser chacun pour soi une soirée. Il y a deux ans, sous l'égide des autorités communales, et avec le concours de la commission scolaire, une manifestation fut organisée dans la grande salle de l'Annexe. L'année dernière elle avait été supprimée, mais cette année elle revit le ... jour jeudi soir.

Les enfants des écoles chantèrent, la fanfare se produisit, ainsi que le club des accordéonistes « L'écho du Vallon ». Puis, fut servi un souper facultatif aux participants. Au cours de la soirée, M. Pierre Wyss, président du Conseil communal, reçut les jeunes gens et les jeunes filles qui entraient dans la vie civique. La soirée se termina par un bal.

COLLECTE A LA COTE-AUX-FÉES

A la Côte-aux-Fées, une tradition n'est pas heureusement sur le point de se perdre. Le jour du 28 février, les élèves des écoles, souvent déguisés, vont chanter dans les rues et les hameaux et font une collecte au profit des courses scolaires.

Ailleurs, où il n'y avait pas de manifestation publique, les restaurateurs ont composé des menus pour jeudi soir où les tripes à la mode neuchâteloise, sont souvent le plat de résistance.

Si le mois de février avait commencé sous de fort bons auspices, du point de vue du temps, son dernier jour a été caractérisé par une température relativement basse et une légère couche de neige est tombée sur le Vallon, rendant les routes glissantes et incitant les automobilistes à faire preuve de prudence. Vendredi, le soleil a fait son apparition dans la matinée.

Ce 1er Mars, aura permis aux fabriques, aux écoles, aux administrations et établissements bancaires, de faire « le pont » jusqu'à lundi date de la reprise générale du travail. Mais il aura aussi été, à défaut de celui de trop de discours patriotique, celui où le jeu de loto aura été à l'honneur puisque plusieurs sociétés en ont profité pour organiser des matches en cette fin de semaine très prolongée.

FLEURIER

Exécutif réduit

(c) En raison de la maladie de deux conseillers communaux et du décès de M. J.-P. Currit, l'exécutif fleurisan s'est trouvé réduit pendant une partie du mois de février à... deux membres, MM. André Junod, président, et Francis Payer, vice-président, et qui assumait aussi les fonctions de secrétaire.

MÔTIERS

Soirée du 1er Mars

(c) La soirée, organisée par le parti radical de Môtiers, réuni quelque trente-cinq participants pour fêter l'anniversaire de la République. M. Jean Ruffieux député, a parlé de divers problèmes qui préoccupent nos autorités fédérales et cantonales. Le souper et la partie récréative se sont déroulés dans une ambiance sympathique.

40 ans au service de la commune

(c) M. Henri Gaille, garde-forestier, a été chaleureusement remercié de sa fidélité, ses bons et loyaux services à l'occasion de ses quarante ans d'activité professionnelle. MM. Marc Arn, de Môtiers, et André Junod, de Fleurier, tous deux chefs de la section des forêts communales ainsi que M. Girod, inspecteur des forêts, ont témoigné leur reconnaissance au « jubilaire » et lui ont remis un cadeau. M. Henri Gaille est entré au service de la commune de Môtiers le 1er mars 1934 et depuis 1962, son activité a été étendue aux forêts communales de Fleurier.

FRANCE VOISINE

Deux journées du timbre

Deux journées du timbre seront organisées samedi 9 et dimanche 10 mars à Pontarlier. Le Haut-Doubs philathélique qui anime depuis bientôt trente ans ce genre de manifestations a toujours entretenu avec les Suisses d'excellentes relations.

On n'a pas oublié, par exemple, la belle et folklorique réunion qui était une reconstitution du courrier à cheval Yverdon - Sainte-Croix - Pontarlier.

Les deux prochaine journées du timbre, dans la capitale du Haut-Doubs, sont, une fois de plus, placées sous l'égide de l'amitié franco-suisse.

Décès d'un policier suisse

(sp) Jeudi, une cérémonie funèbre s'est déroulée à l'église réformée de Pontarlier à la mémoire de M. Georges Benoît, agent retraité de la police cantonale neuchâteloise. M. Benoît, qui est décédé à Neuchâtel, avait été nommé dans la capitale du Haut-Doubs, après avoir été en poste au Val-de-Travers au moment où la gare de Pontarlier prenait un caractère international. Originaire des Ponts-de-Martel, M. Benoît obtenait ses galons de caporal alors qu'il était à Pontarlier, où il exerça ses fonctions avec une parfaite courtoisie.

TRAVERS

Cours pour samaritains

(sp) Une dizaine de candidats ont participé à un cours organisé par la section de Travers des samaritains, sous la direction du Dr Martial Roulet, assisté de deux moniteurs et d'une douzaine de membres.

Les tests finals ont été passés en présence de Mme Bourquin, déléguée du comité romand, et de M. Rochat, membre de l'Alliance suisse des samaritains.

A cette occasion, des félicitations ont été adressées au Dr Roulet et un cadeau lui a été remis. La soirée s'est terminée par une collation.

ST-SULPICE

Carnet de deuil

(c) On rend aujourd'hui les derniers devoirs à Alfred Fatton, décédé dans sa 46me année, qui à côté de ses occupations professionnelles s'est intéressé à la vie publique du village.

Membre du parti radical, le défunt, qui avait présidé le Conseil général de Saint-Sulpice, faisait partie de plusieurs commissions et était membre honoraire de la Société de cavalerie du Val-de-Travers.

La pêche s'est ouverte par les frimas

De notre correspondant régional :

Hier matin, le coup d'envoi a été donné à l'ouverture de la pêche à la ligne, sport qui conserve toujours de nombreux adeptes dans notre canton.

Sans doute en raison de la température qui n'avait rien de printanière aux premières heures du matin, cette ouverture ne s'est pas faite sous les meilleurs auspices. Mais l'Areuse et ses affluents ont quand même vu de nombreux chevaliers de la gaule taquiner la truite sur les berges. Du reste, l'Areuse est toujours la rivière la plus poissonneuse du canton et ce n'est pas pour rien qu'on vient y pêcher du Vignoble et du Jura neuchâtelois.

Avant l'introduction des carnets de pêches, et la réglementation prescrivant qu'il est interdit de prendre plus de huit poissons nobles par jour, la pêche à la ligne était pour quelques hommes du Vallon, une véritable profession. Aujourd'hui, cela n'est plus devenu qu'un sport et sans doute cela vaut-il mieux pour tout le monde, le poisson y compris au premier chef !

La pêche à la ligne sera pratiquée dans notre canton jusqu'au 15 septembre, et comme l'année passée, plusieurs réserves ont été constituées et un pêcheur doit se limiter à pêcher pendant cent cinquante jours qu'il peut choisir à son gré pendant toute la saison.

Vingt-huit pêcheurs bredouilles le long de l'Areuse !

Plus de 80 pêcheurs ont participé au concours de l'ouverture organisé par la Société des pêcheurs en rivière de Neuchâtel, Val-de-Ruz et environs. C'est surtout dans l'Areuse que l'on prit du poisson et le contrôle, qui avait lieu à Boudry, donna les résultats suivants :

cinquante-trois pêcheurs ont pris des truites pour un poids de 31 kg 415 (148 prises). La plus grosse truite (1 kg 030) fut pêchée dans la Basse-Areuse, la plus petite également (150 grammes). Une note assez morose : 28 pêcheurs inscrits sont rentrés bredouilles...

VAUD

FIEZ-SUR-GRANDSON

Collision : passagère grièvement blessée

(c) Hier, vers 17 h, à la sortie de Fiez-sur-Grandson, une voiture neuchâteloise a été déportée dans un virage et est entrée en collision avec un autre véhicule circulant régulièrement en sens inverse. Dans cette dernière voiture, le conducteur, M. Michel Cavin, âgé de 20 ans, était accompagné de sa mère, Mme Madeleine Cavin, 66 ans, qui a été grièvement blessée à la tête et a dû être transportée d'urgence à l'hôpital d'Yverdon.

GRANGES-PRES-MARNAND

Avec les pêcheurs en rivière

(c) La section de Granges de la Société vaudoise des pêcheurs en rivière a tenu son assemblée générale à l'hôtel de la Gare, sous la présidence de M. Jean-Pierre Fossati. L'aménagement du cours de Lembaz, après les travaux d'épuration, a retenu l'attention de l'assemblée.

Chaque année, quelque onze mille alevins sont immergés dans les étangs de la Bovaire et le canal des Grands-Moulins. Le repeuplement efficace des cours d'eau de la contrée à pu être fait grâce à l'excellent travail du responsable, M. Jean-Claude Duc. Le président a renseigné l'assemblée sur les modificatiosn intervenues dans le service cantonal de la chasse et de la pêche. Le canton a été divisé en huit circonscriptions, la vallée de la Broye faisant partie de la septième. M. Gilbert Lang, de Denezy, en est le garde permanent. Le service de la chasse et de la pêcher s'appellera désormais : « Conservation de la faune ».

YVERDON

Automobilistes en difficulté à cause de la neige

(c) Hier après-midi entre 15 et 18 h sur la route Yverdon-Echallens, notamment dans la région du Bois-Gelé, la dépanneuse d'Echallens a dû sortir plusieurs dizaines de voitures de situations inconfortables à la suite des conditions atmosphériques et de l'état de la route. Il fallut libérer la chaussée afin de permettre une circulation normale. De nombreux accidents avec des dégâts matériels plus ou moins importants ont été signalés.

GRANDCOUR

Braconniers pincés

(c) Il y a quelques jours, trois jeunes gens domiciliés à Gletterens (FR), ont été pris en flagrant délit de braconnage dans la forêt sise entre la route de Chevroux et Gletterens. Un gros piège à mâchoires ayant été découvert par le garde-chasse auxiliaire Kolly, de Chevroux, une surveillance fut organisée, permettant de mettre la main sur les coupables, qui ont été dénoncés à la gendarmerie.

Un couple de concierges fidèles

(c) Dans sa dernière séance, la Municipalité de Grandcour a rendu hommage à M. et Mme Jules Crausaz, qui depuis vingt-cinq ans sont les concierges du bâtiment scolaire et de l'église paroissiale, et qui viennent d'abandonner leurs fonctions.

C'est Mme Hostettler qui les remplacera à ce poste.

critique TV

Les petits sentiers de Christian Marquand

Souvent, on le sait, les transpositions d'œuvres romanesques à l'écran déçoivent. Même lorsque l'auteur du roman et le réalisateur du film sont une seule et même personne. Car, si la trame est sensiblement la même, l'atmosphère imaginée par le lecteur diffère de celle recréée par le réalisateur. Bien plus grande encore est la déception quand le créateur du roman et celui du film sont différents. Christian Marquand, en empruntant au roman de Jean Giono, le thème des « Grands chemins » n'a pas su voir la poésie et la philosophie pragmatiquement stoïcienne du trimardeur de Giono. Obnubilé par la magie un peu folle du joueur de cartes, obnubilé peut-être aussi par la personnalité de Robert Hossein jouant à la perfection ce rôle de petit truand méprisable, de génial jeteur de poudre aux yeux, de Narcisse humilié, l'auteur a trop perdu de vue celui qui est la colonne vertébrale du roman.

En transformant le chemineau en convoyeur de jeeps, en confiant le rôle à Renato Salvatori qui ne supporte pas la comparaison avec Hossein, le réalisateur a enlevé toute substance au personnage qui n'est plus, dans le film, qu'un bon type, serviable et pâmé d'admiration devant le magicien aux doigts trop habiles. Le rôle trop important donné à la femme rend la confusion plus grande encore, mais il faut bien utiliser les acteurs au maximum. Surtout quand ils ont le talent d'Anouk Aimée, un talent que l'on paie cher et qui, finalement, fait vendre le film. Mais, transformé en drame de la jalousie, ce qui est chez Giono une exaltation de l'amitié poussée à son paroxysme, une exaltation de la liberté aussi, parce que le trimardeur se veut sans attaches, fussent celles de la chair ou de l'amitié, sais choisir la voie large qui mène à la facilité.

On comprend mal la fin de ce film où le convoyeur finit par tuer le joueur, alors qu'il l'a toujours défendu auparavant. Craignait-il qu'un jour le gitan guitariste, par un tour de passe-passe dont il était coutumier, ne lui ravisse l'amour de la belle Catherine ? Ou, le réalisateur, dans son manichéisme un peu primitif, a-t-il voulu que le bien triomphe du mal ? Et ils vécurent heureux et eurent beaucoup, beaucoup etc...

Giono est beaucoup plus explicite. Il y a une complicité entre deux hommes qui ne s'aiment pas et que, pourtant, un sort commun rapproche. Ce sont deux éternels ambulants. Le pétulant et inconsistant bohémien et le robuste trimardeur s'opposent, se complètent, se comprennent. Lorsque le gitan, rendu fou furieux par la perte de l'usage de ses mains, qui font sa fierté et son gagne-pain, fait mourir de saisissement la vieille femme, le chemineau comprend qu'il est temps d'abattre ce copain, comme on abat un chien atteint par la maladie, par charité, pour l'empêcher de souffrir. C'est une forme d'amitié, très triste, c'est aussi un constat. « Il est entré dans ma vie, il en sort et je passe... ».

G.-A. M.

LE BILLET DU SAMEDI

Le carillon du Michigan

Les petites histoires anecdotiques sont très peu lues aujourd'hui, surtout s'il s'agit d'histoires d'églises. Pourtant, elles ont leur intérêt car elles témoignent de la vie spirituelle au niveau des communautés régionales ou locales.

Voici une de ces petites histoires. Au début de la saison d'hiver, le 22 novembre dernier, c'était aux Etats-Unis d'Amérique le « Thanksgiving Day, » le jour d'actions de grâce qui se célèbre en tous lieux, de la « Maison Blanche » au plus humble des appartements de grands ensembles, de la cathédrale de grande ville à la plus humble des chapelles en campagne.

A cette occasion, le pasteur de l'église réformée de Grand-Rapids, dans le Michigan, a fait jouer au carillon de son église le cantique : « Now Tahnk We All Our God, » « Maintenant, nous remercions tous notre Dieu », un cantique qui se chante sur la mélodie de notre chant No 111 du Psautier Romand, à quelques modifications près.

Les personnes qui se rendaient nombreuses au culte ce matin-là écoutaient avec bonheur l'hymne égrenée par le carillon de l'église et le reprenaient mentalement en y ajoutant des actions de grâce personnelles. On se préparait au culte en allant à l'église. Quelle ne fut pas la surprise des fidèles de se voir précédés sur le chemin du lieu saint pas d'autres gens, les gendarmes.

Ces fonctionnaires en uniforme avaient aussi entendu le carillon de l'action de grâce, mais d'une autre oreille que les fidèles. Ils avaient estimé que c'était proclamer avec trop de bruit la gloire de Dieu et, avant le culte, le pasteur se vit notifier une amende de 50 dollars pour « pollution par le bruit. »

Plût à Dieu que nous proclamions nous aussi notre foi et notre reconnaissance autour de nous en faisant éclater la classique assemblée repliée sur elle-même et en descendant dans la rue comme l'ont fait jadis les premiers chrétiens !

Le carillon du Michigan a proclamé bien haut et bien fort la reconnaissance à Dieu des chrétiens de Grand-Rapids...

Allons, proclamons aussi bien haut et bien fort dans notre libre patrie, toute cette somme de reconnaissance qui est en nos cœurs, proclamons la foi, vivons l'espérance et, soyons tant soit peu le sel de notre terre, en apportant l'amour !

Jean-Pierre BARBIER

Journée d'église à Noiraigue

Dimanche dernier a eu lieu la journée d'église à Noiraigue. Le matin, le culte a été célébré par le pasteur Roger Durupthy qui a souligné la position que doit prendre l'Eglise face aux problèmes actuels. Il a conduit la partie ligurgique avec le concours des catéchumènes puis, avec le vice-président de la paroisse, il a adressé des vœux à M. Georges Perrenoud, membre du collège des Anciens depuis vingt ans, qui en est actuellement le secrétaire, et auquel un livre dédicacé a été remis en témoignage de reconnaissance.

L'après-midi, un film montrant la pêche en haute-mer a été présenté aux enfants, auxquels une collation a été offerte. Le soir eut lieu l'assemblée de paroisse. Le caissier, M. Walther Thomi, a donné un résumé des comptes qui malgré une dépense extraordinaire de 3000 fr. engagée pour la pose d'un humidificateur à l'orgue, se présentent d'une façon favorable.

Le pasteur Durupthy a ensuite relaté les faits saillants survenus dans la paroisse au cours de l'année écoulée. Il a adressé des remerciements au collège des anciens, au moniteur, à l'organiste et aux fidèles, tandis qu'il recevait, lui-même, par l'intermédiaire de MM. Joly et Perrenoud un témoignage de reconnaissance.

Une discussion a ensuite été ouverte, portant sur la fête de Noël, les rencontres œcuméniques, le collège des anciens à compléter.

Enfin le film « Le mont Saint-Michel » a été présenté et la soirée s'est terminée autour d'une tasse de thé.

CULTES

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

Les Bayards : 9 h 45, culte, M. Béguin ; 9 h 45, culte de l'enfance.
Buttes : 9 h 45, culte, M. Domon. Vendredi, 17 h, culte de l'enfance ; 19 h, culte de jeunesse.
la Côte-aux-Fées : 10 h, culte, M. Delord ; 10 h, culte de l'enfance.
Couvet : 9 h 45, culte, M. Perriard ; 8 h 05, culte à l'hôpital ; 9 h 45, cultes de l'enfance et des tout-petits ; 20 h, assemblée de paroisse dans le hall de la salle des spectacles.
Fleurier : 9 h 45, culte, M. Pinto ; 9 h 45, culte de l'enfance et des tout petits ; 20 h, culte.
Môtiers : 9 h 45, culte, M. Tissot ; 11 h, culte de l'enfance. Vendredi, 17 heures, culte de jeunesse.
Noiraigue : 9 h 45, culte, M. Durupthy ; 9 h, culte de jeunesse ; 11 h, culte de l'enfance.
Saint-Sulpice : 9 h 30, culte M. Attinger ; 10 h 30, culte de l'enfance. Jeudi 19 h 30, culte de jeunesse.
Travers : 10 h, culte, M. Roulet ; 9 h, culte de jeunesse ; 11 h, culte de l'enfance et des tout petits.
Les Verrières : 20 h, culte avec sainte-cène, M. Béguin ; 9 h, culte de jeunesse ; 9 h 45, culte de l'enfance.

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE

La Côte-aux-Fées : Groupe des jeunes « Contact », week-end à Boudry. 9 h 30, école du dimanche ; 9 h 30, culte M. Anger ; 20 h, causerie de M. Anger, de Marseille. Jeudi 20 h, réunion de prière.

ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

Fleurier : Samedi, 18 h, messe. Dimanche, 8 h messe ; 9 h 45, messe chantée ; 19 h 45, messe.
Les Verrières : 9 h, messe.
La Côte-aux-Fées : 10 h 30, messe.
Travers : Samedi, 19 h, messe. Dimanche, 10 h, grand messe.
Noiraigue : 8 h 45, messe.
Couvet : Samedi, 18 h 15, messe. Dimanche, 8 h et 10 h, messe.

ARMÉE DU SALUT

Fleurier, (3 rue du Régional) : 9 h, réunion de prière ; 9 h 45, culte ; 11 heures, jeune armée ; 20 h, réunion d'évangélisation.

TÉMOINS DE JÉHOVAH

Couvet, (1 Grand-Rue) : Samedi 18 h 15, mardi 20 h, jeudi 20 h, études bibliques et conférences.

ÉGLISE DE RÉVEIL

Couvet, (13, chemin de Plancemont) : 9 h 45, culte et sainte cène. Lundi 20 h, étude biblique. Vendredi, 20 h, réunion d'évangélisation.

ÉGLISE ADVENTISTE

Couvet : Samedi, 9 h 30, étude biblique ; 10 h 30, culte et prédication. Jeudi, 20 h 15, méditation et prière.

Dimanche après-midi 3 mars 1974, à 17 h
au Théâtre Municipal d'Yverdon l'Orchestre symphonique d'Yverdon et l'Ensemble instrumental Charles Baldinger
donneront un
CONCERT
avec, en soliste, le violoniste **Jean JAQUEROD**
Œuvres de Jos. Haydn et W.-A. Mozart

CARNET DU JOUR

SAMEDI

Couvet : cinéma Colisée, 20 h 30, Le Magnifique.
Fleurier : salle de l'Union, de 14 h à 21 h, exposition Marcel Montandon.
Fleurier : patinoire ouverte.
Buttes-la Robella : installations en service.
Fleurier : Le Rancho, bar-dancing, ouvert jusqu'à 2 heures.
Médecin de service : dès 12 h, Dr Pierre Borel, Grand-Rue, Couvet, tél. 63 16 26.
Pharmacien de service : dès 16 h, Fernand Vermot, rue Miéville, Travers, tél. 63 13 39.
Ambulance : tél. 61 12 00 ou 61 13 28.
Hôpital et maternité de Couvet : téléphone 63 25 25.
Hôpital de Fleurier : tél. 61 10 81.
Service d'aide familiale : tél. 61 23 74.
« FAN », bureau du Val-de-Travers : Fleurier, 11, av. de la Gare, téléphone 61 18 76 ; télex 3.52.80.
Fleurier, service du feu : tél. 61 12 04 ou 18.
Police cantonale : tél. 61 14 23.

DIMANCHE

Couvet : cinéma Colisée, 14 h 30, Le Magnifique (12 ans). 17 h, Sei gia' cadavere amigo ti cerca garingo. 20 h 30, Le Magnifique.
Môtiers, temple : Alain Morisod et son orchestre.
Fleurier, stade des Sugits : 14 h 30, Fleurier I - Saint-Blaise I, coupe neuchâteloise.
Fleurier, salle de l'Union : de 14 h à 21 h, exposition Marcel Montandon.
Fleurier : patinoire ouverte.
Buttes-la Robella : installations en service.
Fleurier : Le Rancho, bar-dancing, ouvert jusqu'à 2 heures.
Médecin de service : jusqu'à 22 h, Dr Pierre Borel. Grand-Rue, Couvet, téléphone 63 16 26.
NPharmacien de service : jusqu'à lundi 8 h, Fernand Vermot, rue Miéville, Travers, tél. 63 13 39.
Hôpital et maternité de Couvet : téléphone 63 25 25.
Hôpital de Fleurier : tél. 61 10 81.
Fleurier, service du feu : tél. 61 12 04 ou 18.

Covasson à la VASA

(sp) . Gino Filippi, chef de gare du R.V.T., participera dimanche en Suède à la VASA, la plus grande course de ski de fond du monde entier par le nombre des concurrents.

REMERCIEMENTS

La famille de

Madame Gisèle FAWER

profondément touchée des nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées lors de son grand deuil, remercie très sincèrement toutes les personnes qui l'ont entourée par leur présence, leurs dons, leurs envois de fleurs et leurs messages de condoléances. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

2114 Fleurier, février 1974.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Les enfants et petits-enfants de feu Monsieur et Madame Arnold Landry-Borel ;

Les enfants de feu Monsieur et Madame Arthur Borel-Delachaux ;

Les enfants, petits-enfants et arrière petits-enfants de Monsieur et Madame Virgile Borel-Humbert ;

Les enfants, petits-enfants et arrière petits-enfants de feu Monsieur et Madame Albert Schori-Borel ;

Les enfants, petits-enfants et arrière petits-enfants de feu Monsieur et Madame Jean Borel-Borel ;

Monsieur et Madame Francis Magnin et leurs enfants,

ainsi que les familles Borel et Pellaton, parentes et alliées ont le chagrin de faire part du décès de

Mademoiselle

Alice BOREL

leur chère tante, grand-tante et arrière-grand-tante enlevée à leur affection dans sa 90me année.

Malmont sur Couvet, le 1er mars 1974.

Tous les sentiers de l'Eternel ne sont que bonté et fidélité pour ceux qui gardent son alliance et ses commandements.
Ps. 25 v. 10.

Culte à l'église de Couvet le lundi 4 mars à 13 h 30.

Départ pour Neuchâtel à 14 h 10.

L'incinération aura lieu à la chapelle du crématoire à 15 heures.

Le corps repose à l'hôpital de Couvet.

Domicile de la famille : Edouard-Dubied 7, Couvet.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

La famille Francis Magnin a le regret de faire part du décès de

Mademoiselle

Alice BOREL

leur chère et regrettée propriétaire.

AVIS TARDIFS

Chez Joseph
Hôtel - Restaurant de l'Ours
TRAVERS - Tél. 63 16 98
du 3 au 17 mars
Quinzaine de la mer
Venez déguster les nombreuses spécialités qui charmeront vos palais
Ambiance sympathique
Cave de choix
Réservez vos tables

AVIS DIVERS

CUISINE CHINOISE :
soupe chinoise, rouleaux de printemps, riz cantonais, etc.
HONGROISE :
goulache, escalope hongroise
ITALIENNE
DANCING
Restaurant LA KAWIARNIA
Les Verrières-de-Joux (France)
(entre les deux douanes).

Halle de gymnastique - SAINT-SULPICE
SAMEDI 2 MARS, dès 20 h 30
SUPER BE LOTO
DU FOOTBALL-CLUB
Le match toujours imité, mais loin d'être égalé
IL VOUS SERA JOUÉ PLUS DE 170 QUINES
Pour le clou du match les quines de tradition du F.-C. :
5 LIVRETS D'ÉPARGNE DE 400 fr.
ATTENTION !!! Selon la coutume, tout achat de 2 abonnements complets donne droit à un troisième gratuit
PAS DE TIRAGE AU SAC POUR LES 3mes QUINES, tous sont gagnants
ABONNEMENTS DE SOIRÉE Fr. 20.—
ABONNEMENTS PARTIELS Fr. 7.— pour 11 tickets
F.-C. SAINT-SULPICE

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 35 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A vendre

COMBINAISONS MOTO : 1 taille 38-40, 2 pièces, couleurs ; 1 taille 52, 1 pièce, noire. Tél. 31 60 46.

CONGELATEUR-BAHUT Amsa, 370 l, parfait état, 480 fr. Tél. 25 18 94.

2 FAUTEUILS TOURNANTS, rouges, accoudoirs noirs. Tél. 24 46 14.

SAINT-BERNARD, chiots de 3 mois avec pedigree, vaccinés. H. Sieber, Boudry, téléphone 42 10 81.

PARTICULIER vend une paire de fauteuils Voltaire anciens ; au plus offrant. Tél. (038) 63 28 01.

LOT DE PNEUS Michelin X 165-400 ; au plus offrant. Tél. 31 62 83.

UNE POUSSETTE 50 fr. Tél. 31 55 32.

DIVAN-LIT double, extensible, tube acier, 190 x 90 cm, sur roulettes avec matelas à ressorts, très bon état. Tél. (038) 24 03 67, 13 h - 14 h 30.

SIEGE DE SECURITE pour auto, siège Hucke-Pack. Tél. 42 32 26.

POUSSETTE avec pousse-pousse, vert foncé, état neuf, 100 fr. Tél. 53 34 68.

HABITS D'ESCRIMEUR, matériel complet, garçon 13-15 ans, état de neuf. Tél. 41 15 04 (repas).

COMMODE A LANGER, très bon état, 120 fr. Tél. 41 15 04 (repas).

BELLE CHAMBRE A COUCHER complète, excellent état, prix 700 fr. Tél. 24 47 90, de 12 à 13 h et de 18 à 19 heures.

1 BUFFET DE SALLE A MANGER, deux corps, conviendrait pour chalet, à enlever pour 200 fr. Tél. (038) 33 45 02.

1 CHAMBRE A COUCHER frêne olivier, comprenant : 2 lits jumeaux, 2 tables de chevet, 1 coiffeuse, 1 armoire, 2 protège-matelas, 2 matelas, le tout en parfait état. Tél. (038) 66 13 85, dès 19 heures.

4 PNEUS ETE et 4 pneus neige, 700 x 14,6, pls. Tél. 25 18 30 - 24 04 32.

POUSSETTE PEG moderne, état de neuf, 150 fr. Tél. 41 22 01.

CHAISE SECURIAL pour enfant ; bas prix ; poussette de poupée ; pantalon 3-4 ans. Tél. 33 23 82.

CHIOTS SETTERS ANGLAIS, 1 mâle et 1 femelle de 2 mois. Tél. 25 87 95, heures des repas.

RADIATEUR A CATALYSE, gaz butane, crème, état de neuf et quelques outils d'horlogerie, potence à vis Chatons S.A. Prix à discuter. Tél. 31 37 08.

TELEVISEUR PHILIPS multinormes, modèle 1973, pour cause de double emploi, état neuf. Prix à discuter. Téléphoner pendant les heures des repas au 31 77 73.

ACCESSOIRES, pour Fiat 124 : ceintures de sécurité, appuis-tête, garniture, housses, roues montées normales et pneus neige. Tél. 33 21 82.

YOUYOU bois 235-115 cm, neuf. Tél. (038) 42 11 24.

CANICHE 3 MOIS, couleur noire, très belle tête. Tél. (037) 43 20 05.

CUISINIERE à gaz de ville, 4 feux, état de neuf, au prix de 180 fr. Tél. 24 13 29.

SECRETAIRE ANCIEN, à abattant, noyer, époque fin XIXe - 1900, état impeccable, 650 fr. Tél. (038) 53 14 74.

UN BUFFET DE SERVICE et un bureau. Tél. (038) 31 44 08.

CARAVANE, 4 places, avec frigo gaz ; électricité 60 litres, auvent, bon état, 4500 fr. Tél. 31 29 88, heures des repas.

REVOX A 77, magnétophone, 2 x 8 W sans haut-parleurs, 1000 fr. Tél. (038) 53 29 90.

BAS PRIX. Beaux complets ; manteaux : hiver, été ; robe de chambre ; pulls ; robes ; manteaux dame ; montres-bracelets or et plaqué ; appareil à raclette ; cafetière électrique, divers articles de ménage. S'adresser à : Nouveau-Stand 6, 1er étage. Tél. 61 13 57.

Demandes à acheter

ON DEMANDE A ACHETER ou à louer, longue robe pour demoiselle d'honneur, fillette de 4 ans. Tél. (038) 51 34 86.

LA COURSE AUX ŒUFS de Cressier cherche un van. Tél. 47 13 50, après 18 heures.

QUELLE GENTILLE PERSONNE pourrait me vendre un piano brun d'occasion ? Téléphone (038) 31 75 26, dès 8 heures.

MERE DE FAMILLE CHERCHE une ou autre vieille poupée avant que les collectionneurs aient tout trouvé. Tél. 25 36 40.

CONCERTINA (bandonéon), tél. (038) 61 34 53, heures de bureau.

A louer

MONTANA, appartement 2 pièces, cuisine, deux salles de bains, garage, balcon au sud, pour 4 ou 5 personnes. Libre du 17 mars au 6 avril et du 20 au 27 avril 1974. Tél. (038) 61 18 38.

A CRESSIER, chambre meublée, indépendante + douche. Tél. 47 14 72.

CHAMBRES INDEPENDANTES, bain, cuisine. Tél. 25 06 66, 33 24 06.

A BOUDRY, appartement 2 ½ pièces, confort, libre le 1er mai. Tél. 42 13 62.

CORTAILLOD, deux pièces tout confort, 395 fr., charges comprises ; fin mars. Téléphone (038) 42 29 83.

COFFRANE, MAGNIFIQUE APPARTEMENT 2 ½ pièces, avec confort, galetas, cave et jardin, pour le 1er juin. Adresser offres écrites à DI 589 au bureau du journal.

URGENT, CORTAILLOD, Polonais, appartement 3 ½ pièces, 410 fr. + garage 50 fr. Adresser offres écrites à KP 596 au bureau du journal.

CHAMBRE MEUBLEE indépendante, avec bains, à monsieur. Tél. 25 66 15.

POUR LE 1er AVRIL au centre, chambre meublée, indépendante, confort, salle de bains. Tél. 25 75 29.

SAINT-BLAISE, belle chambre indépendante, bains, balcon au soleil, à demoiselle. Téléphone 33 20 90.

CHAMBRE à 1 ou 2 lits, part à la salle de bains. Près de la gare. Tél. 24 72 66.

Tapis d'Orient : cote élevée partout mais prix bas chez Pfister !

Et voici pourquoi :

Indo-Puchti, 40/60 cm

19.-

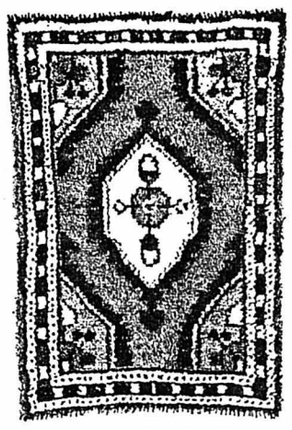

Darjezin-Baby, 35/55 cm

45.-

Chemin Karadja, 86/310 cm

495.-

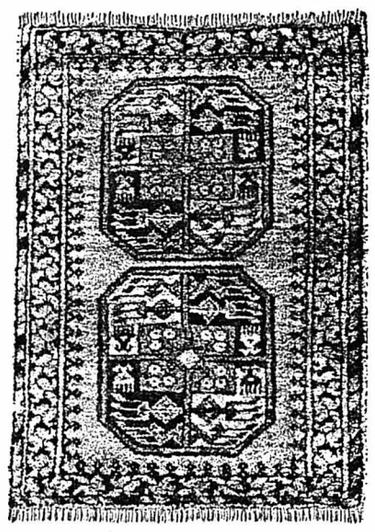

Afghan Ia Akcha, 66/90 cm

85.-

Grâce à notre prévoyance – achats importants conclus à temps – nous pouvons encore vous offrir à des prix avantageux des tapis d'Orient choisis sur place et d'une qualité toujours aussi bonne. Ils représentent non seulement un placement sûr mais embelliront votre intérieur pendant de longues années.

Vous trouvez actuellement dans nos 19 succursales plus de 50.000 tapis d'Orient, de Chine et d'Afrique du Nord. Tous avec certificat d'authenticité et garantie de notre maison – donc aucun risque pour vous !
Faites part de vos désirs à l'un de nos spécialistes, sans engagement, ou demandez un choix à domicile – sans frais pour vous bien entendu. Vous pourrez payer votre tapis comptant dans les 90 jours ou profiter de notre avantageux crédit direct. De toute façon :

Il n'y a pas de plus beau placement !

Pfister ameublements sa

Le grand spécialiste en Suisse également à l'avant-garde pour les tapis d'Orient

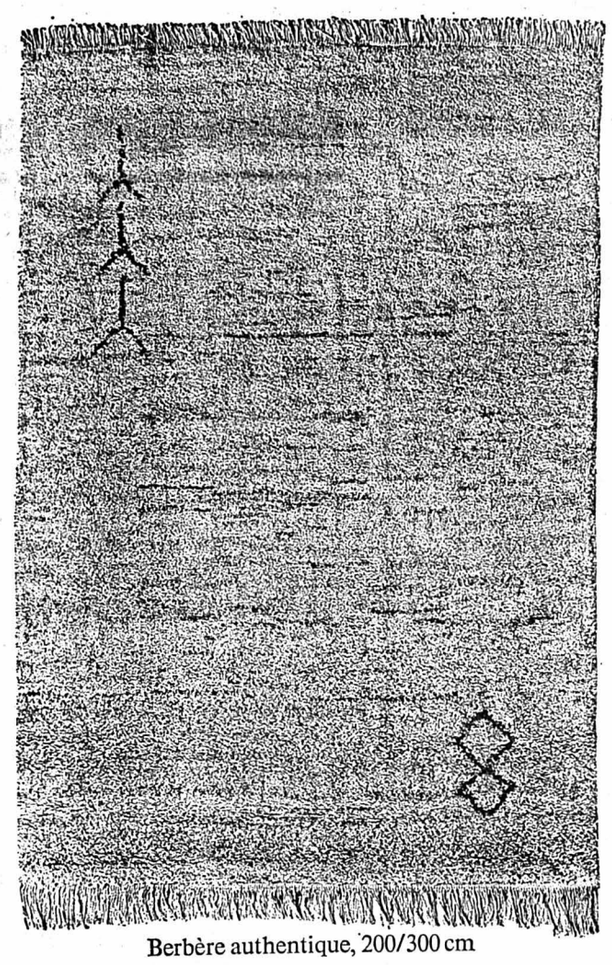

Berbère authentique, 200/300 cm

690.-

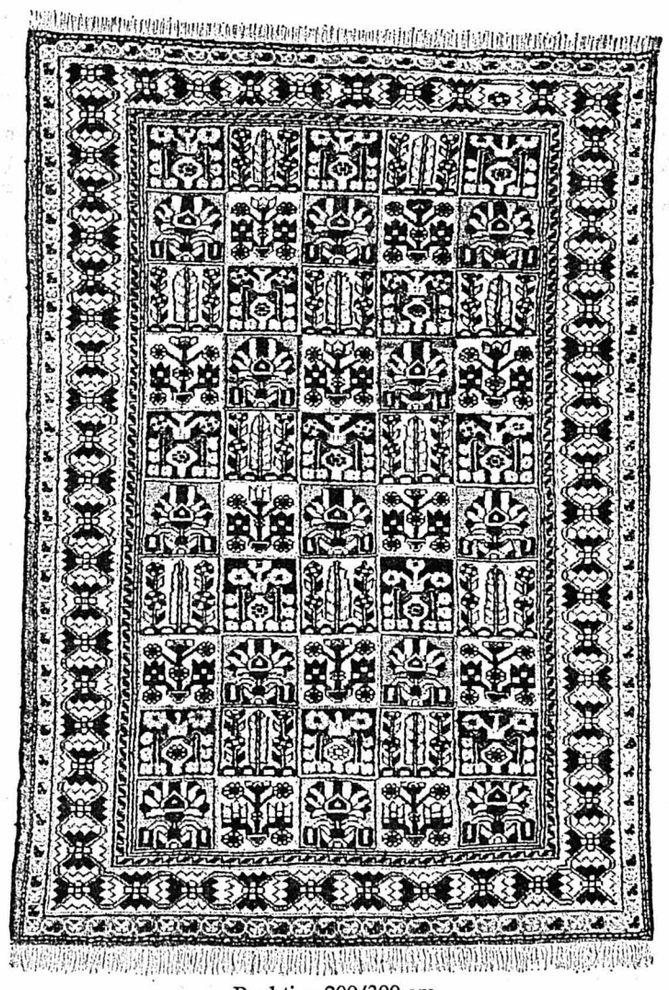

Bachtiar, 200/300 cm

890.-

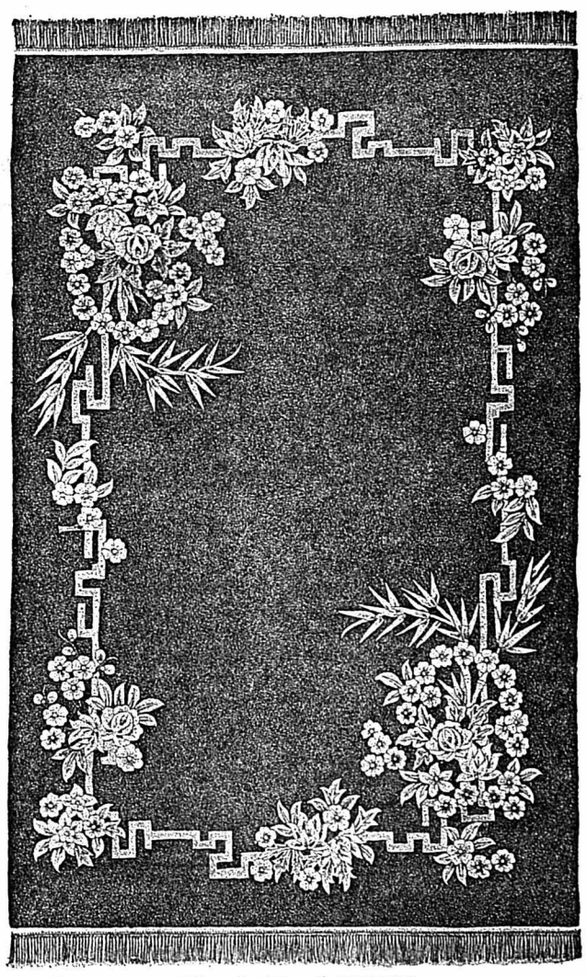

Tientsin-Floral, 200/300 cm

890.-

232-74

NEUCHATEL Terreaux 7 Tél. 038-257914 **BIENNE** Place du Marché-Neuf Tél. 032 - 42 28 62 ● LU à p. de 13.30 h ● JEUDI jusqu'à 21 h **Avry-Centre** AVRY près Fribourg ● MA-VE 9-20 h ● SA 8-17. LU fermé

APPARTEMENT de 4 chambres, cuisine, bain dans village du centre du Val-de-Ruz, libre immédiatement ou à convenir. Adresser offres écrites à DF 560 au bureau du journal.

CHAMBRES TRANQUILLES, à 2 minutes du centre, à étudiants ou employés de bureau suisses. Tél. 25 34 96.

CORTAILLOD-VILLAGE, appartement 3 ½ pièces, tout confort, cuisine agencée, 475 fr. + charges, libre fin mars ou fin avril. Téléphone (038) 42 29 83, heures des repas.

COLOMBIER, 2 ½ pièces et garage, confort, 400 fr. ; à 2 minutes du tram, immédiatement. Tél. 41 38 42, à partir de 19 heures.

A DEMOISELLE, chambre meublée, lavabo, avenue DuPeyrou. Tél. 25 95 21, heures repas.

CHAMBRE INDEPENDANTE, confort, douche à monsieur, à Neuchâtel. Tél. 24 70 23.

BEAU STUDIO meublé, tout confort. Téléphone 25 20 41.

CHAMBRES MEUBLEES, bains, cuisine, à demoiselles. Tél. 24 34 40.

CHAMBRE INDEPENDANTE meublée, confort, libre immédiatement. Tél. 24 40 42 ou 24 42 98, midi.

CHAMBRE MEUBLEE à Neuchâtel, part à la cuisine et salle de bains. Tél. (032) 83 13 38.

Demandes à louer

CHALET, maison ou appartement meublé, région Neuchâtel, pour le mois d'août complet. Tél. 57 17 13, après 18 heures.

APPARTEMENT de 2 pièces ou studio, prix modéré. Tél. 42 24 54.

QUI prendrait en chambre et pension monsieur seul, 55 ans, solvable, sobre, soigneux ? Ecrire à 23-330 au bureau du journal.

Divers

JEUNE HOMME, trentaine, cherche jeune fille simple en vue de mariage. Tél. 25 45 16.

« L'UNITE QUI PEUT PRODUIRE des effets illimités est tout d'abord l'Unité de l'humanité. » Ecrits baha'is. Renseignements : téléphone 31 23 62 ou c.p. 613, 2001 Neuchâtel.

VEUF GENTIL, DOUX, affectueux, honnête, désire connaître gentille dame affectueuse, pour amitié ; âge indifférent ; aventure exclue. Ecrire à HM 593 au bureau du journal.

DEBUT DU PROCHAIN COURS DE SOINS AU FOYER : mardi 5 mars. Encore quelques places. Renseignements : tél. 25 98 14 ou 33 31 81.

A DONNER contre bons soins : chiens, taille moyenne, chats, chattes. Amis des bêtes, tél. (038) 31 37 75.

IMPOTS, pour vos déclarations, service rapide et discret. Tél. 41 34 19.

ROBES DE MARIEE et accessoires, en location chez Mme Geuggis, Beau-Site 3, Cortaillod. Tél. 42 30 09.

Demandes d'emplois

LEÇONS D'ALLEMAND par Allemande compétente, pour élèves, tous degrés ; prix très raisonnable. Tél. 25 36 40.

JE TAILLE ARBRES, ARBUSTES et rosiers. Adresser offres écrites à CE 559 au bureau du journal.

JEUNE DAME garderait enfants ou bébés pour la journée. Tél. 25 93 40.

ENSEIGNANT donne leçons de français (orthographe grammaticale, orthographe d'usage, conjugaisons) niveau scolaire. Faire offres sous chiffres JN 583 au bureau du journal.

COURS D'ORGUE ELECTRONIQUE pour débutants, à domicile ou chez moi. Tél. (038) 33 53 69.

DAME cherche travail à domicile, horlogerie ou autre. Tél. 33 45 18.

SOMMELIERE capable cherche place, dès 15 juin, uniquement pour salle à manger, Neuchâtel ou environs. Adresser offres écrites à EI 578 au bureau du journal.

PEINTRE cherche travail indépendant : gérance ou travail privé. Tél. 24 10 46.

Offres d'emplois

MONSIEUR SEUL cherche une personne pour faire son ménage ; si elle le désire peut être logée. Tél. 31 13 51.

Perdus - Trouvés

PERDU CHATTE TIGREE depuis le 14 février, Colombier. Tél. 41 29 90.

Une voiture racée !!!

alors une **Mini 1275 GT**

GARAGE WASER NEUCHATEL
Rue du Seyon 34-38
Tél. 038 25 16 28

Livrable 1 à 3 semaines

SAMEDI OUVERT toute la journée

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

BEKA Saint-Aubin S.A.
Fabrique d'appareils divers
2024 Saint-Aubin

cherche,
pour entrée immédiate ou à convenir,

dessinateur-constructeur de machines

pour son bureau de construction.

Personne capable, ayant quelques années de pratique, trouvera un travail intéressant et varié pour la finition des appareils.

Les intéressés sont priés de téléphoner ou d'adresser les offres à

Beka Saint-Aubin S.A., 2024 Saint-Aubin.
Tél. (038) 55 18 51.

L'HOPITAL ET MATERNITÉ DE LA BÉROCHE,
2024 Saint-Aubin,

cherche, pour entrée immédiate ou pour date à convenir,

UNE INFIRMIÈRE VEILLEUSE

Adresser offres à l'administrateur de l'hôpital,
tél. (038) 55 11 27.

L'USINE DECKER S.A. cherche, pour son usine à Neuchâtel,

SERRURIERS de construction

travail varié.

Places stables - Eventuellement appartement à disposition.

Adresser offres ou se présenter à
l'USINE DECKER S.A., Bellevaux 4, 2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 24 55 44.

---

hildenbrand

engage :

CHEFS DE CHANTIERS MONTEURS SANITAIRES

Places stables et très bien rétribuées pour personnel qualifié.

Faire offres à HILDENBRAND & Cie S.A., Installations sanitaires, ferblanterie, Saint-Nicolas 10, 2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 66 86-87.

MIGROS

cherche
pour son siège central à Marin

opératrice

expérience souhaitée, mais pas indispensable

A SON BUREAU DE CONTROLE INFORMATIQUE

employée de commerce

aide de bureau

Nous offrons :
- formation par des personnes compétentes, au sein d'une équipe jeune et dynamique
- horaire variable
- situation d'avenir
- salaire intéressant dès le début de l'engagement

M-PARTICIPATION

Veuillez téléphoner au (038) 33 31 41 ou écrire à : Société Coopérative MIGROS NEUCHATEL, service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel.

NOUS CHERCHONS

pour notre secteur Neuchâtel et Jura bernois, deux

AGENTS GÉNÉRAUX

de distribution pour nos constructions préindustrialisées de villas, écoles, motels.

Nous donnerons la préférence à un petit artisan ou à une petite entreprise de menuiserie-charpente à même d'assumer le montage de ces constructions.

Faire offres sous chiffres 17-500151 à Publicitas S.A., 1701 Fribourg.

METAUX PRECIEUX SA
2000 NEUCHATEL 9

cherche pour **SA DIRECTION TECHNIQUE** une

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Qualités requises :
- bonne formation de base
- esprit d'initiative et sens des responsabilités
- connaissance des langues française, allemande et éventuellement anglaise
- caractère agréable avec facilité de contact.

Nous offrons :
- activité variée et intéressante comportant notamment :
- correspondance technique
- transcription de rapports techniques et scientifiques
- tenue de la documentation générale, revues, bibliothèque, brevets
- conditions d'engagement et prestations sociales moder-

Les personnes intéressées à cette activité sont priées d'adresser leurs offres écrites, accompagnées des documents usuels, à notre service du personnel, qui fournira tout renseignement complémentaire.

MÉTAUX PRÉCIEUX S.A., avenue du Vignoble 2, 2000 Neuchâtel 9. Tél. (038) 25 72 31, interne 258.

Le secteur psychiatrique ouest,
hôpital de Prangins,
cherche :

infirmières et infirmiers diplômés
infirmières et infirmiers assistants diplômés

pour service de jour et de nuit. Renseignements auprès de l'infirmier-chef, tél. (022) 61 21 01.
Entrée tout de suite ou à convenir.

Faire offres, avec curriculum vitae et photocopies de diplômes, à la Direction médicale, hôpital de Prangins, 1197 Prangins.

Commerce de Neuchâtel cherche pour entrée immédiate ou date à convenir

MAGASINIER

Place stable, semaine de 5 jours.
Adresser offres écrites à IM 582 au bureau du journal.

Jeune famille cherche jeune fille au pair

pour deux enfants, dès maintenant pour un an. Possibilité d'apprendre l'allemand et la cuisine.

Prière d'adresser les offres à :
Mme H. Bouteiller,
Pestalozzistrasse 9,
5200 Windisch (AG).
Tél. (056) 41 72 99.

Café-Bar cherche immédiatement

SOMMELIÈRE

Tél. (038) 25 08 98.

Suite au développement de nos ventes foncières et immobilières, nous cherchons un

collaborateur

sérieux et aimant le contact humain.
Pour de plus amples renseignements, écrire à : La Brise Marine, case 15, 2072 Saint-Blaise.

Pavillon des Falaises, au bord du lac.
Nous cherchons, pour la saison d'été (10 avril - 8 octobre), une

serveuse (eur) de métier

et

serveuse extra

Gain élevé.
Téléphoner le matin au (038) 24 58 42.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Buffet de la Gare, Bôle, cherche

sommelière

Entrée immédiate ou à conenir ; semaine de 5 jours.
Tél. 41 25 24.

Nous cherchons :

1 sommelière qualifiée
1 extra

remplacement et fin de semaine.
Faire offres ou se présenter.
Tél. 47 18 03.

JOWA SA
cherche un bon
boulanger

JOWA SA
Allmendstrasse 2
3052 Zollikofen
Tél. 031 57 35 11

Places sûres et d'avenir : boulangerie Migros
JOWA SA

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir,

peintre en carrosserie

Faire offres ou se présenter au Garage
M. Bardo S.A.
Neuchâtel.
Tél. 24 18 42.

Commerce de détail de Neuchâtel cherche

un retraité

ayant été employé de bureau et désirant travailler à la demi-journée.

Adresser offres sous chiffres CG 576 au bureau du journal.

Bar à café

en ville cherche jeune fille pour servir le dimanche après-midi.
Bons gains.
Tél. 25 04 44.

Bar à café « Le Duo », cherche jeune

SERVEUSE

Place agréable.
Ambiance jeune.
Débutante acceptée.
Nourrie, logée.
Semaine de cinq jours.
M. DESPONDS, « LE DUO », 1373 Chavornay.
Se présenter ou téléphoner au (024) 51 14 55.

On cherche

viroleuse-centreuse

à domicile.
Tél. 31 31 91.

Entreprise de la ville cherche

menuisier-poseur

Travail indépendant.
Tél. (038) 31 56 37.

Nous cherchons jeune

Fourreur (coupeur)

capable.

On offre : ambiance de travail agréable, installations modernes, prestations sociales et semaine de 5 jours, jusqu'à octobre.

S'annoncer à

Fourrures ANDINA S. A.
Via Nassa, Lugano (Tessin).

INSTITUTION GENEVOISE

cherche

JURISTE comme ADJOINT DE DIRECTION

Age : 26-28 ans.

Ce poste exige avant tout : dynamisme, efficacité personnelle et intérêt pour les problèmes sociaux.

Adresser offres, avec références, au Centre d'orientation et de sélection, M. Charles MOTTIER, rue de Montchoisy 35, 1207 Genève.

Shell

Le dépôt Shell de gaz liquide, qui approvisionne notre clientèle de Suisse romande, est situé à Saint-Blaise-Marin.

Aimeriez-vous seconder le chef du dépôt en tant que

employée de bureau

à temps partiel (matin) ?

Nous vous confierons divers travaux administratifs (enregistrement des commandes, établissement des documents d'expédition, statistiques, etc.), que vous devrez être à même d'exécuter d'une façon indépendante. Connaissance de l'allemand parlé indispensable. Nos conditions d'engagement et de travail sont de premier ordre.

Pour de plus amples renseignements, adressez-vous s.v.p. à M. F. Germann, Shell Saint-Blaise, tél. (038) 33 14 01.

Shell

C'est Shell que j'aime

Ancienne entreprise du Jura cherche, si possible en vue d'association ultérieure,

un technicien et un monteur en chauffage central

éventuellement polyvalent sanitaire. Développement intéressant d'une spécialisation exclusive.

Faire offres sous chiffres 14-940016, à Publicitas, Saint-Imier.

---

ticket de réservation

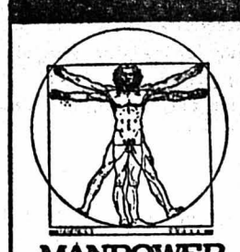

MANPOWER

Recrutement immédiat ou réservation à l'avance pour:
2 SERRURIERS
1 SECRÉTAIRE TRILINGUE
2 MENUISIERS
2 MONTEURS ÉLECTRICIENS

La réservation vous garantit un salaire en cas de non-travail. Renseignez-vous.

Si vous êtes Suisse, étranger avec permis B ou C appelez le 038/24 76 76, 8a, rue du Seyon, 2001 Neuchâtel

ÊTRE ÉTRE TRAVAIL TEMPORAIRE ÊTRE

Nous cherchons, pour notre service de vente,

employée de bureau

pour les travaux administratifs, la correspondance et le téléphone.

De bonnes connaissances de la langue alllemande sont nécessaires.

Activité variée et intéressante, place stable.
Date d'entrée : 1er avril 1974 ou à convenir.

Prière de téléphoner au (038) 55 22 22 ou d'adresser les offres à :
SUKO S. A., rue de la Gare 8 a, 2024 Saint-Aubin.

Stein-am-Rhein

est une charmante petite ville pittoresque dans une magnifique contrée située au bord du Rhin et — qui sait — pourrait devenir votre futur lieu de travail !
Vous êtes une collaboratrice consciencieuse et fidèle, possédant le certificat de capacité d'employée de commerce ou une formation équivalente, et vous aimez un travail très varié : alors, vous trouverez chez nous une activité intéressante et animée en qualité de

SECRÉTAIRE

dans une ambiance agréable au sein d'un petit groupe sympathique. Ce poste exige des connaissances approfondies, orales et écrites, de la langue allemande.
A part les nombreuses conditions d'engagement conventionnelles, ainsi qu'un salaire en rapport avec vos aptitudes, nous avons à cœur de faire preuve d'estime et de respect envers votre personne.
Si cette place est susceptible de vous intéresser, nous vous prions de nous téléphoner ou de nous écrire en vue d'une première prise de contact et d'un entretien ultérieur.

BETTFEDERNFABRIK SCHAFFHAUSEN S.A.
8260 Stein-am-Rhein. Tél. (054) 8 65 35, interne 14.

LABORANTINE

est cherchée pour cabinet médical, à Genève.

Faire offres, avec curriculum vitae et prétentions de salaire, sous chiffres V 60441-18, à Publicitas S.A., 1211 Genève 3.

FRANKE

Walter Franke S.A., 4663 Aarbourg
Fabrique d'articles en métal

Nous cherchons pour notre département de vente, un

employé de commerce

qualifié, de langue maternelle française.

Nous offrons possibilité de travail indépendant, heures de présence en fonction de l'horaire personnel, ambiance excellente au sein d'une équipe jeune. Semaine de 5 jours. Date d'entrée à convenir.

Nous demandons bonne formation commerciale et maîtrise parfaite de la langue française. Connaissances d'allemand souhaitées.

Prière d'adresser les offres au chef du personnel des Ets Walter Franke S.A., 4663 Aarbourg (près Olten).
Tél. (062) 41 21 21.

Nous cherchons

technicien dentiste

avec formation sur la céramique métallique, pour cabinet dentaire avec laboratoire doté d'une installation ultra-moderne.

Entrée immédiate ou pour date à convenir.

Tél. (032) 86 21 97.

APPAREILLEUR - INSTALLATEUR - SANITAIRE QUALIFIÉ

serait engagé tout de suite.

Faire offres à ENTREPRISE ERNEST KASLIN, ferblanterie-appareillage, installations sanitaires, 2017 BOUDRY. Tél. (038) 42 11 46.

LA LIBRAIRIE PAYOT, GENÈVE,
cherche

libraire qualifié(e)

pour la vente, et une

employée

à la demi-journée pour son service des achats.

Entrée immédiate ou date à convenir.

Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae et prétentions de salaire, à la Librairie Payot, case postale 318, 1211 Genève 11.

FAN-L'EXPRESS

Réception centrale:

Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 25 65 01

Compte de chèques postaux 20 - 178

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10, sauf le samedi

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte du dimanche au vendredi soir, de 18 h à 24 h. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délai de réception de la publicité:

Annonces

Les annonces reçues l'avant-veille à 15 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi les annonces doivent parvenir à notre bureau le jeudi jusqu'à 17 heures ; pour le numéro du mardi les annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi jusqu'à 17 heures.

Avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures ; dès ce moment et jusqu'à 22 heures. Ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage

Réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 22 heures, nous n'acceptons plus que les avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

Tarif de la publicité

ANNONCES : 56 c. le mm, min. 25 mm. Annonces locales 46 c. le mm, min. 25 mm. Avis tardifs et réclames urgentes Fr. 2.70 le mm. Réclames Fr. 2.—. Naissances, mortuaires 1.— le mm. Petites annonces non commerciales 35 c. le mot minimum Fr. 3.50

Pour les annonces de provenance extra-cantonale :

Annonces Suisses S.A., « ASSA », agence de publicité Aarau, Bâle, Bellinzone, Berne, Bienne, Fribourg, Genève, Lausanne, Locarno, Lucerne, Lugano, Moutier, Neuchâtel, Saint-Gall, Schaffhouse, Sierre, Sion, Winterthour, Zurich.

Tarif des abonnements

SUISSE

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
84.—	44.—	23.—	8.50

ÉTRANGER

Tarif variable selon les pays, se renseigner à notre bureau.

Changements d'adresse

Veuillez nous adresser vos instructions par écrit, trois jours ouvrables d'avance, samedi exclu

Les changements pour la Suisse, minimum une semaine, sont gratuits Pour l'étranger, les frais de port sont facturés aux abonnés.

L'avion d'une ville à l'autre histoire de changer d'air!

Athènes
4 jours, dès
Fr. 298.-

Istanbul
4 jours, dès
Fr. 298.-

Lisbonne
4 jours, dès
Fr. 358.-

Dans ces prix, le supplément pour la hausse du carburant n'est pas compris.

Simplement trois ou quatre jours de répit. Comme ça! Pour le plaisir de changer de décor. De voir autre chose, de côtoyer d'autres gens sous d'autres cieux.

Vous venez nous voir, quelques coups d'ailes... et vous y êtes. Ces vols nous sont familiers, les grandes villes d'Europe aussi. Nous les connaissons de longue date. Une expérience qui vaut son pesant d'or quand on souhaite voir le maximum dans le minimum de temps.

Autres destinations à partir de Zurich: Amsterdam, Budapest, Dubrovnik, Londres, Moscou, Paris, Rome, Vienne.

Nous vous proposons également des vols de fin de semaine avec la Swissair. Demandez le prospectus spécial.

SWISSAIR

Consultez n'importe quelle importante agence de voyage en Suisse pour tous les vols City Kuoni.

KUONI

Toujours en quête des plus beaux endroits pour de plus belles vacances

157.326.1

2000 Neuchâtel, 8, rue de l'Hôpital, Tél. (038) 24 45 00 2500 Bienne 3, Dufour 17/Collège, Tél. (032) 29 92 2

"...moi, je l'utilise toujours, parce qu'elle est bonne et pratique..."

Monsieur Paul Z. de B., cuisinier amateur

(En tant que cuisinier amateur je profite de toutes les occasions pour surprendre mes amis avec de bons petits plats. Selon ma devise (bon festin – ingrédients surfins), j'utilise la margarine végétale pour tous les mets que je prépare! C'est qu'elle est délicieuse et très pratique par-dessus le marché: elle gicle à peine quand je fais cuire mes rôtis et mes poissons! Et vous savez, quand on est obligé de nettoyer soi-même la cuisine, c'est une chose qui compte...)

Si vous appréciez vous aussi la margarine végétale, n'hésitez pas à vous décider en faveur de *bonjour*. *bonjour* est la nouvelle margarine végétale! Elle est faite à base d'huiles et de graisses végétales pures. Riche en vitamines A + D_2 et en acides gras naturels importants, *bonjour* est légère et agréable. Elle est toujours fraîche et se conserve sans perte de saveur durant trois semaines au-delà de la date imprimée sur l'emballage. La margarine végétale *bonjour* est facile à tartiner – même au sortir du réfrigérateur.

Emballage sans bordure: (bonjour) sans beurre 250 g et 500 g

Emballage avec bordure dorée: (bonjour) avec beurre 250 g et 500 g

bonjour

(bonjour) – margarine végétale – légère et agréable

11

Une exclusivité **Coop**

INDESIT

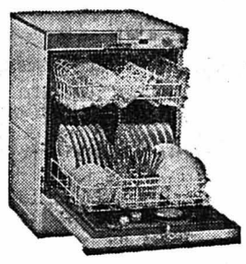

LAVE-VAISSELLE
12 couverts
acier inox, 6 programmes
à Fr. 1390.—
Notre prix au comptant, net Fr. **990.-**

Autres marques :
Miele - AEG - Siemens
Frigidaire - Kenwood
Bauknecht

CRETEGNY & CIE
COMPTOIR MÉNAGER
Fbg du Lac 43 NEUCHATEL ☎ 25 69 21

PAS D'ASCENSION... (dans la hiérarchie)
SANS UNE FORMATION SPÉCIALISÉE
DEVENEZ UN PRATICIEN DU MARKETING

Formation rapide par spécialistes chevronnés (26 semaines).
Cours de printemps.
Secrétariat permanent, rue des Fausses-Brayes 3, 2000 Neuchâtel
Tél. (038) 24 33 73.

A retourner à l'Institut International COM à Neuchâtel
BON pour renseignements gratuits et sans engagement à

Nom :
Prénom :
Adresse :
Localité :
Tél. privé :
Tél. professionnel :

Institut international pour l'enseignement de la gestion d'entreprises commerciales
rue des Fausses-Brayes 3, 2000 Neuchâtel

24 77 44
Coiffurama
NEUCHATEL Poudrières 135
Avec ou sans rendez-vous

LE JOURNAL QUE VOUS LISEZ MAINTENANT EST UN
JOURNAL VACANCES
VOUS Y TROUVEREZ ENCORE D'AUTRES DE CES DRAPEAUX. AVEC DE BONNES INFORMATIONS POUR VOS VACANCES.

VISITEZ PROCHAINEMENT VOTRE
Boutique-Vacances
Wagons-Lits//Cook
tél. (021) 61 28 63 - 2001 Neuchâtel, place Pury 1, tél. (038) 24 41 51.

Un filtre particulièrement efficace (le fameux filtre à terre filtrante naturelle !) La terre filtrante naturelle (particules blanches), ajoutée au charbon actif, augmente considérablement l'efficacité du filtre tout en préservant l'arôme délicat du tabac.

Gallant... et cette sensation de bien-être!

Bien-être, détente avec Gallant, la cigarette douce, légère, aux qualités exceptionnelles.

Senaud Publicité G 74/2

FRIBOURG - FRIBOURG - FRIBOURG - FRIBOURG

L'incendie est presque maîtrisé : une légère fumée sort encore des combles. (Avipress - Périsset)

Incendie criminel à Estavayer-le-Lac

De curieux visiteurs entrés par effraction dans le chalet seraient-ils les incendiaires ?

De notre correspondant :

Jeudi matin, vers 9 h 50, un incendie se déclarait quartier Bel-Air, dans un chalet, propriété de M. Ernest Hurni, domicilié à Gex (France). Cet immeuble d'Estavayer-le-Lac était inoccupé, M. Hurni y ayant séjourné pour la dernière fois, il y a une quinzaine de jours. Il s'agit d'une construction récente (elle avait été terminée en 1972 et dont les façades sont recouvertes de plaques d'éternit, tandis que l'intérieur est boisé.

Les pompiers d'Estavayer parvinrent à circonscrire le sinistre. Les dégâts sont pourtant estimés à quelque 50.000 francs. L'intérieur étant pratiquement détruit.

L'incendie pourrait bien être d'origine criminelle. En effet, quelqu'un avait pénétré dans le chalet par une fenêtre du sous-sol. Cette ouverture était protégée par des barreaux qui ont été courbés, et la fenêtre a été brisée. Deux lits ont été trouvés défaits. Dans le vestibule, un tas de chiffons a été trouvé : il aurait pu servir à bouter le feu. Etant donné l'absence d'appel d'air, il est possible que le foyer ait couvé pendant un jour ou deux avant que le feu n'éclate.

La police de sûreté a ouvert une enquête. M. G.

Les nouveaux conseillers communaux broyards ont été assermentés hier

De notre correspondant :

Hier après-midi s'est déroulée, à Estavayer-le-Lac, la cérémonie d'assermentation des nouveaux conseillers communaux broyards parmi lesquels on reconnaissait, pour la première fois, six femmes. Deux personnalités du district s'exprimèrent au cours de cette manifestation qu'agrémenta de ses productions la chorale du corps enseignant dirigée par M. Bernard Chenaux.

M. André Bise, président du Grand conseil, s'estima heureux de la maturité civique des cotoyens broyards puisqu'on enregistra, dans les localités du district, des participations au scrutin variant de 73 à 98 %. Abordant ensuite les problèmes auxquels seront confrontées les autorités communales, le premier magistrat du canton cita l'épuration des eaux, l'incinération des ordures, l'aménagement du territoire et la fusion des communes.

Pour sa part, M. Georges Guisolan, préfet, estima que la législature qui s'ouvre sera celle d'un difficile exercice du pouvoir car de gros problèmes vont être à résoudre dont la lutte contre la pollution et le regroupement des communes. En pays broyard, souligna l'orateur, la question scolaire est, aujourd'hui, réglée avec les regroupements d'écoles primaires. Quant à l'école secondaire, elle sera parfaitement équipée d'ici à 1976 avec les constructions en cours à Estavayer et Domdidier.

Enfant grièvement blessé en descendant d'un trottoir

(c) Jeudi, vers 9 h 10, le petit Jacques Monnard, 12 ans, domicilié route de Villars 62 à Fribourg, a été violemment heurté à la tête par l'arrière d'un camion en descendant d'un trottoir, avenue de Rome. Souffrant d'une fracture du crâne, il a dû être hospitalisé à Berne.

Piéton renversé sur un passage de sécurité

(c) Vers 19 h 15 jeudi, M. Paul Moser, 52 ans, domicilié à Fribourg, traversait un passage de sécurité rue des Bouchers, lorsqu'il fut heurté par une voiture. Commotionné, il a été transporté à l'hôpital cantonal.

Trois blessés à Greng

(c) Vendredi, vers 2 h, M. Armin Meyer, 22 ans, de Morat, circulait en voiture de Faoug vers son domicile. A la hauteur du Château de Greng, l'auto dérapa sur la route glissante et la quitta. Grièvement blessé, M. Meyer fut transporté à l'hôpital de Meyriez puis, vu la gravité de son état, transféré à l'hôpital de l'Ile, à Berne.

Les deux passagers tous deux de Morat, furent hospitalisés à Meyriez. Il s'agit de M .Peter Meyer, 23 ans, qui souffre d'une fracture d'un bras et de M. Jean-Pierre Buttigieg, 19 ans, qui a pu regagner son domicile hier.

Arbres abattus en ville : la commune dit pourquoi

(c) A la suite des tempêtes des 1er août et du 6 février, l'édilité de Fribourg a fait contrôler l'état des arbres du secteur public. Endommagés, certains présentent des dangers que deux expertises successives ont confirmés. Pour des raisons de sécurité, quelques arbres devront donc être abattus près de l'étang du Jura, dans le parc de Sainte-Agnès et au chemin de la Mottaz. Ils seront remplacés par de jeunes plantes, l'édilité entendant maintenir, voire augmenter l'effectif des arbres.

Assermentation des conseillers communaux de la Gruyère : quarante communes à l'étape

De notre correspondant :

Deux cent vingt-neuf conseillers communaux élus dans le district de la Gruyère, le 17 février, ont prêté serment jeudi (un unique recours est pendant à Châtel-sur-Montsalvens et deux élus étaient excusés). Le préfet, M. Robert Menoud, avait choisi pour cadre de l'assermentation, la grande réalisation de la législature qui s'achève : la nouvelle école secondaire du district. Sa grande aula était garnie par l'impressionnant chœur de l'école, dirigé par M. Roger Karth. M. Menoud tira les leçons de la législature — largement positives — et évoqua les tâches collectives essentielles qui attendent les nouveaux élus.

POUR LA PREMIÈRE FOIS DES FEMMES DANS LES EXÉCUTIFS COMMUNAUX

Le préfet eut une adresse particulière à l'égard des femmes qui, pour la première fois, apparaissent dans les exécutifs communaux. Il n'y en a que cinq : Mmes Vreneli Augsburger, d'Avry-devant-Pont, Françoise Buchmann, de Charmey, Liliane Gasser, de Corbières, Léonie Clément, de la Tour-de-Trême et Viviane Schmutz, de Vaulruz. On peut y ajouter huit dames élues au Conseil général (législatif) de Bulle.

La législature passée a permis d'absoudre (deux seuls cas spéciaux sont pendants) le programme de regroupements scolaires. La nouvelle école secondaire du district abrite déjà un millier d'élèves, et le « collège du sud » a pris corps, l'ouverture de nouvelles classes étant d'ores et déjà décidée, le but final étant de permettre le cycle complet d'études secondaires à Bulle. Quant au plan régional d'aménagement, son principe a été admis, mais il n'est pas encore entré dans les faits.

DEUX GRANDES INCONNUES

Les travaux de la nouvelle législature seront conditionnés par la tournure que prendront les actes législatifs déjà posés par le Grand conseil, ainsi que par leurs conséquences. Ainsi, on attend l'avènement de la nouvelle loi sur les communes qui devrait amener une redistribution des tâches. D'autre part, il s'agira de connaître le sort que subira la loi sur les fusions de communes qui est actuellement grevée d'un référendum. Dès 1976, les préfets seront élus par le peuple pour la première fois. L'avant-projet de révision de la loi qui les concerne est élaboré. Ici également, une nouvelle définition des tâches est attendue.

Quoi qu'il en soit, il est des échéances inéluctables. En mars, les communes gruériennes seront appelées à résoudre le lourd problème de l'élimination des ordures. En avril, elles prépareront structurellement le district à l'avènement de la future loi fédérale sur l'aide aux régions de Montagne. Le plan d'aménagement régional, qui va de pair, devrait recevoir à cette occasion le coup de pouce décisif.

PETITES OU GRANDES, MAIS VIABLES

Individuellement, chacune des 40 communes gruériennes a son lot de problèmes. Le « leitmotiv » commun est aussi facile à exprimer que difficile à pratiquer : préserver une authentique autonomie communale.

« — Il faut tout mettre en œuvre pour conserver ou constituer des communes viables », déclara M. Menoud. Peu importe leur grandeur : même petites, elles ont droit à l'existence, pourvu qu'elles soient bien gérées.

Mais à toutes s'imposent des rationalisations, à l'exemple des petites communes qui se groupent pour disposer d'un secrétariat permanent. Ces problèmes doivent être envisagés dans un contexte intercommunal. Des communes bien administrées, dominant les contingences matérielles, sauront d'autant mieux préserver leur personnalité et sauvegarder l'âme d'un petit pays naturellement fait pour « tenir ensemble ».

Michel GREMAUD

BULLE

Crédit de 11 millions pour les télécommunications

(c) Dans sa séance du 28 février, le conseil d'administration des PTT a approuvé la construction d'un nouveau bâtiment des télécommunications à Bulle. Le crédit ouvert se monte à 11,1 millions.

Le bâtiment actuel, d'une capacité de 5000 raccordemens, est entièrement occupé et ne peut pas être agrandi. Il permet de raccorder de nouveaux abonnés jusqu'en 1976. Grâce à l'installation d'un central mobile pour 800 raccordements, cette échéance pourra être reportée de deux ou trois ans. Une nouvelle construction est donc nécessaire et urgente.

Le terrain a déjà été acquis par les PTT, rue de la Toula. Les travaux débuteront dans le courant de cette année et le central devrait pouvoir être mis en service en 1979 ou 1980.

Dès lors, tous les abonnés du groupe 029 pourront bénéficier de la sélection automatique internationale. Cette importante réalisation concourra au développement économique de la ville de Bulle et des environs.

M. G.

A propos du malaise paysan : le Conseil d'Etat s'adresse au Conseil fédéral

De notre correspondant :

Préoccupé par le malaise qui règne dans la paysannerie et par la détérioration continue du revenu agricole, due à l'inflation, le gouvernement fribourgeois vient de s'adresser au conseil pour lui demander de prendre toutes les mesures afin que soit améliorée la situation socio-économique de l'agriculture.

Le Conseil d'Etat fribourgeois, dans une lettre au gouvernement fédéral, le prie de prendre en considération les revendications adressées à l'autorité fédérale par l'entremise de l'Union suisse des paysans (U.S.P.). On sait que le comité d'action fribourgeois, front commun de la paysannerie, a estimé que certaines des revendications de l'U.S.P. sont encore trop timides. Les autorités fribourgeoises pensent que la situation de l'agriculture doit être améliorée conformément aux notions de salaire de base dit paritaire, et de compensation du renchérissement.

ALLER AU-DELA DES SOUCIS IMMÉDIATS

« Nous estimons de notre devoir d'aller au-delà des préoccupations immédiates des agriculteurs », écrit le Conseil d'Etat fribourgeois. Il entend ainsi attirer l'attention des autorités fédérales sur la nécessité de poursuivre sans relâche l'effort de restructuration de l'agriculture.

JURA

PORRENTRUY

Deux cambriolages élucidés

(c) Arrêtés au début de février alors qu'ils étaient en train de cambrioler un kiosque à Genève, quatre ressortissants français domiciliés dans la Haute-Saône, âgés de 18 à 28 ans, ont reconnu être les auteurs du cambriolage des kiosques de Sur-les-Ponts (2000 fr. de marchandises et 1500 fr. de dégâts), à Porrentruy.

Le second de ces deux cambriolages a été commis par deux membres de la bande seulement, de même qu'une tentative faite contre le bureau de la recette des CFF, à la gare de Porrentruy.

CHOINDEZ

Acte criminel ? Incendie à l'usine Von Roll

(c) Jeudi après-midi vers 15 h 30, un incendie a éclaté à l'usine Von Roll. Deux refroidisseurs d'eau situés à l'extérieur d'un bâtiment ont été complètement détruits. Le sinistre a été maîtrisé par les pompiers de l'usine et les dégâts sont estimés à plusieurs dizaine de milliers de francs. Les causes de cet incendie ne sont pas encore connues mais il semble qu'un acte criminel n'est pas à envisager. La police s'est rendue sur place pour l'enquête.

DELÉMONT

Subsides pour l'école jurassienne et le conservatoire

(c) Le conseil exécutif du canton de Berne a décidé d'octroyer à l'école jurassienne et au conservatoire de musique de Delémont une subvention de 100.000 fr. pour 1974. Cette décision est intervenue au moment où les conditions mises par les autorités cantonales à l'octroi d'une aide financière sont réalisées : le conseil de direction a été étendu, les finances et administration de l'école de musique ont été séparées de celles de l'association Edgar Willems et un budget équilibré a été présenté.

Le 4me évadé repris près de Moutier !

(c) Dans la journée du 27 février, quatre jeunes Allemands détenus à Delémont pour vol s'étaient évadés de prison après avoir démonté une porte et escaladé un mur. Trois d'entre eux avaient été repris le même jour près de Bourrignon. Le quatrième, le chef de a bande, a été arrêté la nuit suivante près de Moutier. Entre le moment de son évasion et celui de son arrestation, il avait déjà commis un nouveau cambriolage et avait acheté un couteau à cran d'arrêt...

BIENNE - BIENNE

Aménagement des routes principales :

L'axe Bienne-Delémont-Bâle ne sera pas négligé selon le Conseil fédéral

Ce serait une erreur que de négliger, au profit de la transjurane, l'aménagement de la route Bienne - Delémont - Bâle.

— Cet axe routier, qui connaît un trafic intense, déclare le Conseiller national Raoul Kohler, (radical de Bienne), dans une interpellation, doit faire partie de l'infrastructure du Jura. Il dessert, en effet, un des centres d'attraction (la ville de Bâle) et le Laufonnais en contribuant au développement économique de cette région. Dans sa réponse, le Conseil fédéral donne l'assurance qu'en plus de la Transjurane, la liaison Bienne - Delémont - Bâle ne serait pas négligée. En tant que liaison interurbaine et voie de transit à grande distance, cette route qui traverse le Jura bernois est un axe principal. Son standard d'aménagement doit être adapté à l'intensité du trafic, très important à la sortie des villes de Bienne et de Bâle et qui diminue sur le tronçon médian. Aussi, de grands travaux sont déjà en cours sur la section Bienne - Sonceboz pour la traversée des gorges de la Suze et, à partir de Bâle, le canton de Bâle-campagne étudie, d'entente avec la Confédération, un aménagement à caractère de cette artère dans la partie inférieure de la vallée de la Birse. La conception d'un aménagement, conforme au trafic de l'important axe routier Bienne - Delémont - Bâle ne peut donc donner lieu à aucune discussion, le Conseil fédéral peut déjà en donner l'assurance.

Cependant, comme pour la Transjurane, il faut examiner quelles sont en pratique les possibilités d'un aménagement rapide. Le problème financier se pose alors. Si on voulait incorporer la liaison Delémont - Bâle dans le réseau des routes nationales, l'assemblée fédérale devrait prendre un arrêté dans ce sens. Cette incorporation une fois décidée, l'aménagement de ce tronçon ou la construction d'une nouvelle artère ne pourrait pas être immédiatement réalisé. Suivant la législation sur les routes nationales, les procédures à suivre pour la planification, l'établissement et la mise au point des projets exigent beaucoup de temps. Il faut tenir compte du fait que des oppositions contre les projets de nouvelles artères se manifesteront probablement. C'est déjà le cas, aujourd'hui en ce qui concerne la planification dans la vallée inférieure de la Birse, dans le canton de Bâle-campagne. Mais un fait aggrave encore la situation. Pour la construction rapide de tels tronçons de routes nationales, on ne disposera pas de moyens financiers avant l'achèvement du programme de construction du réseau des routes nationales tel qu'il est déjà décidé aujourd'hui puisque l'ordre de priorité va au réseau fixé des routes nationales.

La situation se présente autrement et de façon un peu plus favorable dans le cadre de la construction des routes principales. Certes, les moyens financiers sont ici aussi très réduits. Cependant il est possible de continuer l'aménagement des routes du Jura par étapes fixées judicieusement, comme c'est déjà le cas pour la section Bienne - Sonceboz. Cette façon de procéder à l'aménagement des routes jurassiennes tient compte des réalités. Aussi, lors de l'acceptation de la motion du conseiller national Simon Kohler, le Conseil fédéral s'était prononcé, dans l'intérêt du Jura en faveur d'une réalisation des principaux axes routiers jurassiens dans le cadre de l'aménagement des routes principales.

Ne toussez plus la nuit*

La toux chasse le sommeil. Après chaque quinte vous espérez pouvoir enfin dormir, mais la toux recommence, l'énervement grandit.

*Pour calmer ces quintes de toux et retrouver votre bon sommeil, vite prenez de l'excellent Sirop des Vosges Cazé.

Demain, après une nuit reposante, votre toux sera apaisée. Sirop des Vosges Cazé, actif, énergique agréable au goût !

Sirop des Vosges

La saison des amours...

La saison des amours commence chez les cigognes en février et coïncide avec la période de confection du nid. Lorsque ce dernier est achevé, vers la mi-mars, la femelle y dépose ses œufs. Elle couve durant le mois d'avril. Début mai, c'est l'éclosion. Dès l'âge de deux mois, les cigogneaux peuvent voler.

Informations horlogères

Tout ne va pas pour le mieux à Besançon

CERTAINS INDUSTRIELS DE LA RÉGION SEMBLENT BIEN DÉCIDÉS À AVOIR LA PEAU DE LIP...

De notre correspondant :

Ce n'est guère avant une huitaine de jours que le Tribunal de commerce de Besançon rendra l'ordonnance à la suite de la requête présentée par Me Jacquot, au nom de MM. François Millet et Claude Neuschwander, consistant à obtenir un contrat de location-vente pour l'usine Lip, cette usine que des industriels franco-suisses ont décidé de relancer. La déception a été vive parmi les ouvriers qui ont cependant été entretenus vendredi après-midi assez longuement par le directeur de cabinet du ministre du travail et de la main-d'œuvre. Ce haut fonctionnaire, qui entend superviser personnellement les stages de promotion professionnels qui seront mis en place pour accueillir les ouvriers (environ 500) qui ne reprendront pas place immédiatement dans l'usine, a rencontré successivement le préfet de région, M. Neuschwander, les syndicalistes, le maire, les représentants de l'Union patronale et le directeur du CETEOR. Il devait confier, à l'issue de cette journée, que le problème n'est pas facile à résoudre mais que les difficultés qui lui étaient inhérentes n'étaient pas insurmontables.

La semaine prochaine devrait donc être déterminante en ce sens. En effet, les ouvriers, à défaut de lettre de réembauche, ont reçu la liste composée par M. Neuschwander des 137 personnes qui doivent reprendre place dans l'usine les premiers. Il s'agit, entre autres, de 21 cadres ou assimilés et d'un seul délégué C.F.D.T., M. Raymond Burgy, qui fut l'un des bras droit de Charles Piaget pendant la lutte.

PRESSIONS ?

De son côté, la direction d'Ebauches S.A. insiste sur le fait que la liquidation de l'ancienne société Lip devait être convertie en règlement judiciaire, faute de quoi la société serait purement et simplement liquidée dès le 15 mars. Or, des pressions assez vigoureuses s'exercent sur le tribunal de Besançon, visant à faire en sorte que la liquidation soit maintenue.

L'ancienne société Lip a été mise en liquidation au mois de juillet par le président du tribunal de commerce de Besançon. Pour que la société puisse remettre ses actifs en gérance aux deux nouvelles sociétés (horlogerie et équipements), il faut que la liquidation soit convertie en règlement judiciaire. C'est là une question juridique sine qua non. A défaut, l'ancienne société risque d'être purement et simplement liquidée dès le 15 mars. Or, Ebauches S.A., en juillet dernier déjà, avait fait une tierce opposition au jugement de liquidation, pour des raisons en relation avec sa position de créancière. Le président du tribunal de commerce a repoussé sa décision à trois ou quatre reprises. La dernière fois — c'était le 1er février, donc après que les accords de Dole furent survenus — il a renvoyé sa décision au mois de mai.

VENDETTA...

Il est de notoriété publique, ajoute Ebauches S.A., qu'en France un certain nombre de pressions s'exercent sur le tribunal de commerce de Besançon — qui n'est pas composé de juges professionnels — pour que l'entreprise soit réellement liquidée. Ces pressions sont le fait d'industriels de Besançon, dont l'environnement social a peut-être souffert de l'affaire Lip, et de certains horlogers français soucieux, peut-être, de voir disparaître un concurrent de taille, ou alors de pouvoir réengager un personnel très qualifié.

ARGENT FRAIS

Le conseil d'administration d'Ebauches S.A., qui s'est réuni le 1er février pour examiner cette question, a accepté les propositions qui lui avaient été faites concernant le réinvestissement d'argent frais dans le nouveau groupe, mais il est bien entendu que cet apport ne peut avoir lieu que si l'obstacle juridique évoqué ici est levé sans condition.

Le redémarrage demandera d'importants efforts, explique Ebauches S.A. « ...Nous sommes convaincus que 1974 et 1975 ne vont pas permettre de dégagner des bénéfices. On sera probablement pendant plusieurs mois dans les chiffres rouges. Mais il eût été dommage de faire disparaître un potentiel industriel intéressant à Besançon. »

Nouvelle société Longines au Japon

La Compagnie des montres Longines, filiale de General Watch Co Ltd et K. Hattori and Co Ltd ont décidé, d'un commun accord, de mettre un terme à leur collaboration au Japon. En effet, Longines vient de créer sa propre société de distribution au Japon, la Longines Japan Ltd, présidée par M. Manfred H. Laumann, qui, dès le 1er avril 1974, commercialisera ses produits dans ce pays. K. Hattori and Co Ltd avait collaboré avec Longines pendant 60 ans.

Augmentation du chiffre d'affaires de Mikron Holding

Dans une lettre aux actionnaires, Mikron Holding S.A. fait savoir que le chiffre d'affaires consolidé du groupe Mikron a augmenté de 16,5 % de 33,3 millions de francs à 38,8 millions de francs au cours de l'exercice des sociétés de fabrication (1er février 1973 au 31 janvier 1974). Dans la même période les commandes reçues ont porté la valeur de 38,1 millions de francs à 47,6 millions de francs, soit 25 %. La forte hausse des prix de revient influence en effet la situation du rendement ; le proche avenir aussi bien des sociétés suisses de Mikron que de la filiale anglaise est cependant jugé favorable.

De deux choses l'une: Ou bien deux objets collent ensemble, ou bien ils ne font qu'un avec l'Araldite®.

Araldite Rapide (rouge) convient particulièrement aux petits travaux. Car le mélange ne peut être travaillé que pendant 6 à 8 minutes. Au-delà de ce délai, il commence à durcir. 10 minutes après l'assemblage, le joint est autoportant. Au bout de 2 à 4 heures, il peut être mis en service.

Araldite Standard (bleu) convient particulièrement aux grands travaux. Car le mélange peut être travaillé 1 à 2 heures durant. Dans l'espace de 6 à 8 heures, le joint est autoportant. Après 24 heures, il peut être mis en service.

Classe de toxicité 5 S.
Observer la mise en garde figurant sur les emballages.

Araldite défie le temps.
CIBA–GEIGY

IBIZA ****

LE "TORRE DEL MAR ****" EST PARMI LES HÔTELS LES PLUS CONFORTABLES DE LA PLAGE DE FIGUERETAS. SALON, BARS, SAUNA, SALLE DE CONFÉRENCE ETC. CHAMBRES AVEC BAIN, WC, TÉLÉPHONE.
1 SEMAINE DÈS 597.–.
AUTRES HÔTELS DÈS 370
DU PROGRAMME AIRTOUR-SUISSE DE VOTRE

Boutique-Vacances
Wagons-Lits//Cook
1820 Montreux, avenue du Casino 32, tél. (021) 61 28 63 - 2001 Neuchâtel, place Pury 1, tél. (038) 24 41 51.

L'annonce reflet vivant du marché

self-service des Deurres Clerc-Lœw

038 31 32 32

super	normale
-.82	-.79

---

offre d'actualité !!!

ZWEIFEL

PIZZA CHIPS

1.– ~~1.80~~

Les chips de Zweifel, épicées comme des pizzas – toujours croustillantes, toujours fraîches!

– Mamma mia! on sé crroirrrait dans oune pizzeria!

livré par le
SERVICE FRAIS ZWEIFEL

Le SERVICE FRAIS ZWEIFEL est la plus importante organisation suisse de distribution de produits frais. Chaque jour, plus de 120 véhicules jaunes, aux couleurs Zweifel, sillonnent les routes pour vous. Leurs conducteurs, qui ont reçu une solide formation, emportent toujours une riche gamme de produits de toute première fraîcheur. A chaque livraison nos vendeurs Zweifel effectuent un contrôle sérieux de la fraîcheur de tout l'assortiment des produits Zweifel se trouvant dans les magasins. C'est également par les soins du Service frais Zweifel que ces Pizza Chips parviennent chez votre fournisseur habituel. Alors ... laissez-vous tenter par leur fraîcheur!

CLÔTURE-TOUT
41 29 47
41 13 62
Verger 1 COLOMBIER
TOUTES BARRIÈRES

STOP!
J'entreprends tous travaux de
peinture
papiers peints
Travail rapide et soigné.
Prix avantageux.
Tél. (038) 33 23 62.

Demandez un échantillon gratuit – kiosque, magasin d'alimentation, pharmacie, droguerie, etc.

Pour celles qui sont toujours sur leurs jambes!

Collant de soutien
M Compact
en Lycra, extensible, talons et pointes renforcés. 1er choix.
Tailles 1–4

10.–

toujours plus appréciés

Prix MIGROS

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Vivent les autoroutes, à bas les autoroutes !

Démarche vaudoise au National pour la suppression de la N 1 Yverdon-Berne

Les idées galopent, à notre époque ! Il y a dix ans à peine, les cantons, les régions se disputaient les autoroutes, c'était à qui aurait la sienne !

Rien n'était fait. Les autorités fédérales traçaient les premiers grands axes sur la carte de la Suisse. Les régions mises à l'écart criaient à l'assassinat. Elles se voyaient déjà agonisantes, offrant à la vue des populations du XXIe siècle des images poignantes de dizaines de villages et hameaux délaissés, inhabités, en ruines !

En 1974, la volte-face est totale : c'est à qui arrivera à refiler « son » autoroute au voisin ! Les esprits, qui assistaient impassibles à l'élaboration des premiers plans des autoroutes helvétiques, se sont tout à coup dressés contre ces rubans de bitume ou de béton, enlaidisseurs du paysage, pollueurs de la nature. La qualité de la vie, la sauvegarde de l'environnement : c'est la base. Franz Weber, le dramaturge itinérant de la protection du paysage et des sites, symbolise assez bien cette évolution des esprits.

Après tant d'autres régions, c'est maintenant celle comprise entre Yverdon et Avenches qui ne veut plus d'autoroute route.

On sait qu'il existe à Berne un projet de N 1 Yverdon - Morat - Berne. Quelques Broyards notamment, aidés en cela par de petites associations telles que « Sauvez Ouchy » à Lausanne, « Pour la liaison Puidoux-Fribourg N 12 » à Vevey, et « La protection du patrimoine », à Yverdon voudraient renvoyer de vingt ou à plus tard encore la construction de cette liaison. Motif : trois autoroutes entre le bassin lémanique et la Suisse allemande, la N 1 Lausanne-Yverdon-Morat-Berne, la N 5 Yverdon-Soleure, la N 12 Vevey-Fribourg-Berne, c'est exagéré. Celle d'Yverdon à Berne est inutile... pour le moment du moins ! Reportons-en la réalisation, si cela s'avère indispensable, à l'an 2000, disent-ils.

Quelques esprits dans la Broye vaudoise et fribourgeoise, à défaut d'une grande fraction de la population, se sont émus. Avec l'appui des trois associations précitées, ils ont adressé tout récemment une lettre ouverte aux conseillers nationaux et aux Etats, ainsi que nous l'avons dit, pour demander la réalisation prioritaire des autoroutes Lausanne-Fribourg-Berne par Puidoux - Chexbres - Châtel-Saint-Denis (N 12), et Lausanne - Yverdon - Neuchâtel (N 5).

Jeudi après-midi, à deux pas du Palais fédéral, ces trois associations tenaient une conférence de presse pour annoncer, en plus de tout ce que nous savons déjà de cette démarche à Berne, qu'une intervention parlementaire allait être faite, à la session des Chambres qui commence lundi, par les conseillers nationaux Mugny (Lausanne) et Thévoz (Missy). Postulat, motion ? Le moyen n'est pas encore défini.

Il s'agit d'amener les autorités exécutives fédérales à réétudier l'ensemble des liaisons routières à travers la Suisse, romande notamment, en tenant compte de l'évolution de la situation et des esprits survenue depuis l'établissement des projets routiers initiaux, il y a une décennie.

Pour la Broye vaudoise, il s'agit de préserver 130 hectares de bonne terre agricole et de forêts, d'éloigner la menace d'une autoroute proche des roselières bordant le lac de Neuchâtel vers Cheyres et dont l'intérêt ornithologique est considérable. En outre, ce serait une économie de 65 km d'autoroute et un soulagement pour Yverdon.

Tel est le contexte tout à la fois économique, physique et humain de cette démarche vaudoise dont nous connaîtrons prochainement le sort.

Les organisateurs de cette conférence de presse ont également parlé de la modification du tracé Semsales - Saint-Légier par Semsales - Chexbres de la N 12 et de la suppression de la bretelle de cette autoroute qui entre à Lausanne par l'est.

G. Mt

Interdiction des exportations d'armes

Nouvelle initiative ?

BERNE (ATS). — Au cas où la loi sur le matériel de guerre ne serait pas « enfin appliquée sans égards aux intérêts de l'industrie de l'armement », la communauté de travail pour un contrôle de l'armement et une interdiction d'exporter des armes prendrait en considération une nouvelle initiative pour une interdiction d'exporter des armes. Des travaux préparatoires pour l'éventuel lancement de cette dernière sont actuellement en cours, déclare la communauté de travail dans une lettre ouverte au Conseil fédéral.

EXPORTATIONS D'ARMES EN 1973 : NOUVEAU CHIFFRE RECORD

La communauté de travail est indignée par le fait que les exportations suisses d'armes — « malgré la loi fédérale sur le matériel de guerre entrée en vigueur le 1er février 1973 » — ont atteint un nouveau chiffre record l'année dernière. La valeur totale de ces exportations a passé de 206 à 212 millions de francs, et « la moitié de ce chiffre concerne des pays en voie de développement ». Ainsi, pour la communauté de travail, il est maintenant prouvé que la nouvelle loi sur le matériel de guerre n'a provoqué aucune réduction des exportations d'armes. Au lieu de s'en tenir à ses promesses « répétées », le Conseil fédéral a « cédé aux pressions de l'industrie d'exportations, qui défend ses millions de bénéfice ».

L'IRAN : LE PREMIER CLIENT DE L'INDUSTRIE SUISSE D'ARMEMENT

La loi sur le matériel de guerre est interprétée de manière équivoque par le Conseil fédéral. A cet égard, les exportations vers l'Iran sont révélatrices, poursuit la communauté de travail. Avec des achats d'armes d'un total de 93 millions (1972 : 92 millions), ce pays en voie de développement, situé « dans la région de tension extrêmement dangereuse du Proche-Orient », est comme auparavant le premier client de notre industrie d'armement.

Interrogé jeudi au sujet de la lettre ouverte au Conseil fédéral de la communauté de travail pour un contrôle de l'armement et une interdiction d'exporter des armes, le département militaire fédéral a déclaré que les chiffres mentionnés par la communauté de travail « sont en partie faux, en partie non vérifiables ». L'an passé, les exportations de matériel de guerre ne se sont pas montées à 212 millions, « mais à 208,2 millions seulement ». En réalité, l'augmentation de 2,2 millions enregistrée au terme de la première année, après l'entrée en vigueur de la loi sur le matériel de guerre représente une diminution, car il faut tenir compte d'un renchérissement « de 13 % ».

D'autre part, pour le département militaire fédéral, les années 1972 et 1973 ne peuvent être comparées, car, avec l'entrée en vigueur de la nouvelle loi, les données concernant le matériel ont changé.

Le département militaire tient à préciser en outre que les exportations vers les pays en voie de développement ne représentent pas « près de la moitié », mais « un peu plus qu'un tiers » du total. Or, on peut difficilement compter l'Iran dans les pays en voie de développement : et sans l'Iran, les exportations vers les pays en voie de développement ne représentent guère qu'un seizième du total. D'ailleurs, les importations de l'Iran tant en 1972 qu'en 1973 représentent « beaucoup moins » que les 92 et 93 millions indiqués par la communauté de travail.

Au département militaire fédéral, on considère la lettre de la communauté de travail comme un « trait politique » grâce auquel les adversaires de la loi sur le matériel de guerre veulent devancer le rapport que le Conseil fédéral publiera prochainement conformément à son devoir.

Un conflit divise certains Valaisans

La vigne embellit-elle la nature oui ou non ?

De notre correspondant :

Lorsque l'on parle d'atteinte à la protection de la nature, on imagine aussitôt ces murs de béton se dressant dans des paysages attrayants ou alors ces coupes sombres faites dans des forêts qui agrémentent le décor. Un conflit peu banal a surgi à Champlan près de Sion où se trouve l'une des plus belles collines du Valais, la « colline du Château », parsemée de chênes, de rocs, où pousse l'anémone, où gambade encore le lézard.

Ces jours, de puissants engins, trax et bulldozers se sont attaqués à cette colline pour transformer la crête en vigne. Une partie de la population de Champlan-Grimisuat et plusieurs Sédunois, tous amis de la nature, s'étonnent que de tels travaux aient pu se faire à un moment où chacun parle de protection de l'environnement.

Le président de Grimisuat, M. Guy Ballet et maints conseillers soutenus par une partie de l'assemblée primaire, tentèrent en vain de sauver ce coin romantique, lieu de promenade, paradis des amoureux et des pique-niqueurs du dimanche. Du haut de la colline du château on domine toute la plaine du Rhône. On surplombe Valère et Tourbillon et la vue s'étend d'un bout à l'autre du Valais central. Cette région est en zone protégée. Il est interdit certes d'y dresser une habitation, mais les autorisations ont été accordées pour labourer la colline et la mettre en vignes. La question est de savoir si vraiment une colline comme celle-là, une crête rocheuse est profanée le jour où les chênes verts, l'herbe sèche, la rocaille auront fait place à la vigne. Les esprits ici s'affrontent.

Face à certains amis de la nature qui crient au sacrilège, au scandale, réclament Franz Weber ou tout autre protecteur, les vignerons répondent que rien n'est plus beau qu'une vigne et que le paysage aura tout à gagner.

Ces lieux appartiennent à la grande maison Bonvin de Sion. Ils sont situés près du secteur bien connu de Brûlefer. L'ensoleillement y est idéal et il ne fait pas de doute que le terrain est à vocation viticole.

— Jamais on aurait dû laisser toucher à cette colline, s'écrie le président de Grimisuat. Après ça, qu'on ne vienne plus nous parler de protection de la nature. Une mise à l'enquête au moins s'imposait. Les gens auraient dû avoir le droit de donner leur avis même si c'est sur propriété privée.

Calme, détendu, un brin flegmatique, Jacques Guhl, le sportif bien connu, maître des lieux par son mariage à l'une des filles de la maison Bonvin, rétorque : « Qu'on nous laisse finir les travaux. On verra alors que les lieux seront aussi beaux qu'avant. Planter de la vigne, c'est aussi protéger la nature, sauver l'environnement. Nous allons créer ici un véritable fleuron viticole qui fera honneur au Valais. L'endroit restera ouvert au public. A la place de quelques buissons et cailloux, on y trouvera de la vigne, ça va beaucoup mieux. »

La colline contestée se trouve en partie sur Sion et en partie sur Grimisuat.

— Lorsqu'on a voulu réagir, c'était trop tard. Les arbres étaient déjà coupés, relève le président Ballet. Les gens ici sont furieux. Nous avons alerté la commission cantonale de la protection des sites, le service cantonal de viticulture. Tout fut vain.

— On n'y comprend plus rien, relève un habitant de Grimisuat rencontré sur place. Quand j'ai voulu enlever un sapin devant chez moi, on a fait venir la police et ici on laboure une colline sans que personne ne dise rien en rasant tout un bosquet de chênes. On interdit de planter des vignes où elles sont à leur place et on en plante dans ce joyau de la nature qu'il eût fallu protéger.

Persuadé que la nature sortira plus belle encore de cette transformation, M. Guhl invite tous les opposants à revenir sur place lorsque la vigne habillera à nouveau cette crête rabotée par les vents.

GENEVE

Une affaire d'extradition peu régulière

GENÈVE, (ATS). — Dans une question écrite au Conseil d'Etat genevois, le 21 décembre dernier, un député démocrate-chrétien demandait s'il était exact qu'un juge d'instruction avait fait incarcérer pendant un mois une jeune fille suisse habitant la France voisine après que celle-ci eut été attirée à Genève par sa greffière, venue la chercher dans sa voiture, sous prétexte d'une audition et avec la promesse d'être reconduite en France. La jeune fille était inculpée dans le cadre d'une affaire de drogue impliquant de nombreuses autres personnes. Elle avait été libérée par la chambre d'accusation sans caution.

Le député soulignait que cette arrestation avait été faite « en violation des dispositions sur le traité d'extradition franco-suisse » et ajoutait que ces faits, s'ils étaient exacts, constituaient pour le moins une violation des devoirs de fonction.

Dans sa réponse, le Conseil d'Etat a certifié l'exactitude de ces faits « dans l'ensemble » et a précisé qu'une décision avait été prise par le conseil supérieur de la magistrature à l'encontre du magistrat mis en cause. La nature de cette mesure n'a pas été précisée, le conseil supérieur pouvant garder ses décisions secrètes, mais on pense dans les milieux judiciaires qu'il peut s'agir d'un blâme.

Quant à la greffière, le Conseil d'Etat ajoute qu'elle n'était nommée qu'à titre d'épreuve et qu'elle n'a pas été confirmée dans ses fonctions. Elle aurait été transférée dans un autre service de l'Etat.

VAUD

Décès du pasteur Marcel Gavillet

LAUSANNE, (ATS). — Le pasteur Marcel Gavillet, collaborateur de la « Gazette de Lausanne », de la « Vie protestante » et du service de presse protestant romand, est mort à Lausanne dans sa 69me année. Après des études à la faculté de théologie libre de Lausanne, où il soutint une thèse sur la morale d'André Gide, M. Gavillet avait été pasteur à la Rochelle (France), à la Sarraz-Romainmôtier, à Sainte-Croix et à Lausanne. Il fut aussi directeur du collège de Sainte-Croix et secrétaire général de l'Association suisse des amis de la pensée protestante.

Conférence de presse du comité C H 80 : une politique juste et complète pour les étrangers

De notre correspondant de Berne :

Le problème des étrangers est ressenti comme un malaise. Les initiatives qui se succèdent contre l'emprise étrangère, témoignent d'un état d'esprit xénophobe. Il faut veiller cependant à ce que ce sentiment ne tourne pas à l'hystérie. L'initiative de l'Action nationale, du 3 novembre 1972, la troisième contre les étrangers, a pour objectif de réduire de moitié la population étrangère résidante, ce qui entraînerait le départ de 500.000 étrangers dont 300 à 400.000 travailleurs !

Quant aux saisonniers, leur nombre devrait être limité à 150.000 et celui des frontaliers à 70.000. Mais cela ne semble encore pas suffisant et M. Schwarzenbach a lancé en automne 1972 une quatrième initiative qui ramène à 200.000 le nombre des travailleurs étrangers à chasser de l'industrie. Une cinquième initiative a été lancée en septembre 1973 par le Mouvement suisse des ouvriers et employés catholiques. Elle semble apporter, au contraire des précédentes, des idées constructives. Tout d'abord elle réclame une politique de stabilisation. Mais tout étranger vivant en Suisse doit être traité sur le même pied que les Suisses, et doit d'autre part bénéficier aussitôt que possible des mesures destinées à faciliter son assimilation. Enfin cette initiative introduit un principe curieux selon lequel les employeurs devraient participer aux charges publiques particulières occasionnées par la présence d'étrangers. N'est-ce pas là compliquer singulièrement les choses ? De son côté le comité CH-80 apporte de précieux éléments d'appréciation de la situation ; ils ont été développés hier à Berne.

AJOUTER DES MESURES QUALITATIVES

Le comité suisse 80 qui a, en effet, pour but de mettre en œuvre une politique juste et complète en faveur des étrangers présentait hier une plaquette destinée à promouvoir une telle évolution. Aux mesures purement quantitatives il y aurait lieu d'en ajouter des qualitatives lit-on en préambule sous la signature de MM. A. E. Schrafl et D. Von Schultess, présidents. Il importe ainsi notamment de faciliter le regroupement familial des travailleurs étrangers, l'étude de nos langues dans les écoles, la participation des étrangers aux affaires communales (à titre consultatif), l'acquisition de la nationalité suisse pour les jeunes élèves en Suisse.

La politique d'intégration se propose selon le comité CH-80 de faire participer les étrangers à la vie professionnelle, scolaire, paroissiale et publique. Mais cela implique de toute évidence une adhésion préalable des étrangers...

Pour définir l'assimilation, le comité CH-80 divise la réalité sociale en deux sphères, celle de la société et celle de la culture. « L'intériorisation » des éléments de la culture ne peut être réalisée dans la première génération des immigrés de « digérer » la culture du pays d'adoption. L'influence réciproque des cultures indigène et étrangère ne peut être que minime en Suisse car les immigrés appartiennent pour la plupart à la couche sociale la plus basse. Cette considération ne doit pas être perdue de vue dans l'examen de la situation causée par la modification de la composition de la population.

D'ailleurs, comme il ressort d'enquêtes faites par l'institut sociologique de l'Université de Zurich, le sentiment d'envahissement par les étrangers n'est pas fonction du volume de la population étrangère mais bien plutôt un problème de structure de la société qui ne peut être résolu par une réduction de la population étrangère...

Pour sa part, le groupe de travail pour les études prévisionnelles de l'Université de Saint-Gall, que dirige le professeur Knescjairel, dans son rapport révisé de 1973, en arrive à la conclusion que la population totale de la Suisse qui s'élevait en 1970 à 6 millions 267.000 âmes, augmentera jusqu'en l'An 2000 de 797.000 personnes et atteindra donc 7 millions 64.000 âmes. Quant à l'effectif de la population étrangère qui était de 1 million 97.000 personnes en 1970, il devrait dans le même temps augmenter de 201.000 pour atteindre 1 million 298.000 ce qui correspond à un accroissement annuel de 67.000 personnes. En l'An 2000, les étrangers résidant en Suisse seraient 965.000 au bénéfice d'autorisations d'établissement et 333.000 au bénéfice d'une autorisation à l'année. On ne peut être plus précis quant à notre avenir !

Dès 1970, le Conseil fédéral a promis de stabiliser le nombre des étrangers, promesse qui a été tenue et qui semble témoigner d'un sens de la mesure. Ce qui n'empêche pas les critiques et les discussions !

Le manuel de la politique à l'égard des étrangers « du comité CH-80 rassemble à ce sujet les faits statistiques, les concepts d'une politique des étrangers ainsi que les règlements et définitions en vigueur. C'est une source condensée d'éléments objectifs d'appréciation orientés selon des objectifs nationaux.

LA SUISSE ROMANDE PARTICULIÈREMENT TOUCHÉE

Illustrant la nécessité de promouvoir une politique appropriée des étrangers, le professeur Pierre Goetschin, de Lausanne, a démontré quelles conséquences néfastes, pour l'industrie romande en particulier, résulteraient d'une adoption par le peuple de la troisième initiative contre l'emprise étrangère. La Suisse romande serait en effet tout particulièrement touchée car elle abrite environ le cinquième de la population étrangère de Suisse (la moyenne suisse est de 16,5 %). Pour les étrangers résidents la Suisse romande exerce aussi un attrait plus grand. Ce sont surtout Genève, Vaud et Neuchâtel qui pâtiraient le plus d'une acceptation de l'initiative de l'Action nationale.,

Aussi de nombreux milieux suisses romands ressentent la nécessité de la formulation d'une politique plus définie et plus ferme sur le plan de la population étrangère. Le principe de stabilisation est admis, mais on constate les lacunes sur le plan de l'assimilation et de l'intégration. Il conviendrait donc de contrecarrer le mouvement xénophobe par une action plus affirmée et plus exhaustive qui devrait aboutir à l'étude approfondie de tous les problèmes posés par la présence d'étrangers dans notre pays.

J.-P. G.

Dans le cadre d'une conception énergétique globale

Une nouvelle stratégie s'impose

D'un correspondant :

La moitié de l'énergie totale consommée en Suisse circulation routière comprise, est utilisée pour le chauffage individuel des maisons et la préparation d'eau chaude domestique. 15 % seulement de la totalité d'énergie utilisée provient de nos propres ressources (centrales hydrauliques). Celles-ci ont atteint leurs limites écologiques, c'est-à-dire que tout accroissement de la consommation d'énergie doit être couvert au moyen de la production thermique d'énergie (par moyens fossiles et énergie nucléaire). 80 % de la consommation totale d'énergie sont couverts par les huiles minérales. Dans des secteurs importants, il existe un énorme gaspillage d'énergie.

En outre, c'est le chauffage au mazout qui provoque la plus grande pollution. Compte tenu de tous ces facteurs, une nouvelle stratégie s'impose, impliquant une conception totalement nouvelle de l'utilisation de l'énergie en Suisse. C'est à cette conclusion que parvient M. Robert Hohl, ingénieur spécialiste des turbines à vapeur et des questions thermiques à Brown Boveri, Baden, dans un exposé remarquable qu'il a fait récemment aux journées d'information de la Société suisse des ingénieurs et architectes, à Zurich, consacrées à la responsabilité de l'ingénieur dans le maintien des bases de vie sur notre planète.

NOUVELLE STRATEGIE

La nouvelle stratégie de l'énergie exige, à son avis, un compromis optimal entre la rentabilité économique, la garantie de l'approvisionnement en ressources énergétiques et l'environnement. Il importe donc d'établir un système de chauffage pouvant être alimenté à l'avenir par n'importe quelle source d'énergie, surtout par les plus appropriées en ce qui concerne la protection de l'environnement et la politique d'approvisionnement, soit par le gaz naturel, le charbon, et ses dérivés, le mazout, et plus tard même par l'énergie nucléaire et l'hydrogène. L'unique conception remplissant ces conditions est le chauffage à distance du principe couplage force-chaleur, utilisant les caloporteurs eau chaude et électricité, les seuls vraiment propres dans les zones d'habitation, de travail et de repos. Pour les villes et leurs agglomérations, seul nucléaire qui, elle, peut être produite à proximité des centres de consommation. Toutefois, comme le fit remarquer M. J. entre en considération le chauffage urbain, c'est-à-dire un réseau communal d'eau chaude dont la température varie de 60 à 120 degrés selon les conditions atmosphériques et desservant chaque maison. Dans les maisons, fourneaux et brûleurs à huile devront être remplacés par un échangeur de chaleur, tandis que les radiateurs seront conservés. L'eau chaude du réseau sera préparée par de grandes centrales de chauffage, placées à la périphérie de la ville et munies de chaudières à vapeur et de turbogroupes à contre-pression ou bien de turbines à gaz. Pour les petites localités et les habitations dispersées n'entreraient en ligne de compte que le chauffage électrique ou la pompe à chaleur entraînée par un moteur électrique. On utiliserait l'électricité produite par les centrales de chauffage des agglomérations. Il est clair que, pour ces zones d'habitation, le chauffage urbain ne se justifierait pas économiquement.

Selon l'ingénieur Hohl, la centrale nucléaire de Verbois serait en mesure de couvrir la totalité des besoins en chaleur de la ville de Genève et de ses environs. Cependant, avant que l'on puisse jouir de cette méthode favorable de chauffage, il est indispensable de réaliser l'infrastructure, c'est-à-dire le réseau de chauffage urbain. Cela devrait prendre 30 à 40 ans et exiger des investissements élevés. La Suisse a un gros retard à combler dans ce domaine, car il existe par exemple en Suède et au Danemark des villes, où 90 % des bâtiments sont déjà raccordés au chauffage urbain. Il faut dire qu'en Suisse, la construction d'habitations est réalisée par le secteur privé qui n'est pas intéressé à supporter les investissements élevés de l'infrastructure qu'exige un système communal de chauffage. Une autre raison est celle que jusqu'à présent, il a été possible en Suisse de couvrir les besoins d'énergie électrique par la force hydraulique, et ce n'est que maintenant qu'il faut recourir aux centrales thermiques (centrales nucléaires en particulier) qui posent le problème de l'utilisation de la chaleur perdue.

ÉNORME GASPILLAGE

Un autre problème qui se pose est l'énorme gaspillage de chaleur domestique dû surtout à un isolement insuffisant des maisons. Une technique d'isolation plus poussée permettrait d'économiser en moyenne au moins 30 % d'énergie primaire. Le rendement des méthodes habituelles de chauffage, le rapport entre le besoin effectif de chaleur de l'individu et le pouvoir calorifique du mazout dépasse rarement 40 %. M. Hohl : « Nous jetons littéralement par la fenêtre ou à travers les murs quelques millions de tonnes de mazout par an et plus d'un milliard de devises. Ces pertes sont dues à différents facteurs: mauvais réglage et mauvais entretien du brûleur à huile, augmentant en même temps la pollution de l'atmosphère, surchauffe générale des locaux, mauvais réglage des radiateurs, obligeant fréquemment d'ouvrir les fenêtres, surchauffe de pièces rarement occupées.

Etant donné que les combustibles fossiles (charbon, pétrole, gaz naturel) ne pourront plus à l'avenir être consommés sans mesure comme jusqu'à présent, on va devoir de plus en plus faire appel à d'autres sources d'énergie primaire, en particulier aux énergie solaire et nucléaire. Selon l'ingénieur A. Eidinger, à Brown Boveri, Baden, l'énergie solaire sera, dans un proche avenir, davantage mise à contribution, mais uniquement par l'intermédiaire de grandes surfaces d'eau jouant le rôle de collecteur et qui sont géographiquement liées à certaines régions, contrairement à l'énergie C. Courvoisier, de l'Institut Battelle, à Genève, si, actuellement, on estime que le chauffage domestique en Suisse pourrait bénéficier partiellement de l'énergie solaire, on est moins convaincu de la possibilité d'y construire des centrales solaires de puissance, car toutes les formes de conversion de l'énergie solaire ne s'appliquent pas à n'importe quelle région, en raison des variations quotidiennes, saisonnières et climatiques (aléatoires) de l'ensoleillement.

L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE

Quant à l'énergie nucléaire, elle demeure, à longue échéance, l'unique alternative, si l'on fait abstraction du charbon, dont les réserves sont importantes mais nullement inépuisables et dont il est possible, certes, mais avec une perte calorifique d'envion 50 %, de tirer du pétrole et du gaz. C'est pourquoi il importe de se préparer à franchir le prochain pas, à savoir celui de l'énergie à partir de l'hydrogène, fit remarquer le professeur Dennis Gabor, de l'Imperial College of science and technology, de Londres. L'hydrogène peut se substituer au gaz naturel et peut s'utiliser aussi comme carburant à moteur et à réacteur. Toutefois, la production d'hydrogène n'est pas encore résolue industriellement, de sorte qu'il ne reste une fois de plus que l'alternative de l'énergie nucléaire. Malheureusement, il y a le problème du stockage de déchets atomiques qui n'est pas encore résolu de manière satisfaisante, et il y a aussi le risque que les centrales nucléaires une fois répandues sur toute la planète ne deviennent le jouet des terroristes ou que des pays mal intentionnés n'en abusent effroyablement à des fins de chantage.

Aussi, il n'est nullement exagéré d'affirmer, à entendre le professeur W. Haelg, spécialiste de la technique des réacteurs, que le secours à la fusion thermonucléaire comme source d'énergie est devenu absolument indispensable pour la survie de l'humanité. Il faut aussi espérer que l'on parviendra d'ici la prochaine génération à mettre au point des réacteurs générateurs à neutrons rapides, étant donné les difficultés techniques liées à la réalisation de telles installations.

B. R.

La treizième rente AVS est-elle justifiée du point de vue financier ?

BERNE, (ATS). — La double rente AVS que l'on envisage de verser dans le courant de l'année devra être entièrement prélevée sur le fonds de compensation. D'après le système utilisé jusqu'ici, sur les 665 millions nécessaires au versement de la double rente, la Confédération aurait dû payer 126 millions, les cantons 52 millions. Mais la commission du Conseil national a proposé de dispenser les finances fédérales de ce versement après que le Conseil fédéral eut jeté un cri d'alarme devant les caisses vides de l'Etat et eut proposé de n'accorder qu'aux bénéficiaires des prestations complémentaires une compensation pour 1974. Le conseiller fédéral Chevallaz, chef du département fédéral des finances et des douanes, demeure favorable à cette solution, car, à ses yeux, les liquidités du fonds de compensation, qui devraient être versées pour la 13me rente, vont manquer, ce qui contribuera à l'assèchement du marché des capitaux.

La fortune du fonds s'élève à environ 10 milliards de francs, ce qui correspond à une fois et demi le montant global des cotisations annuelles. A fin 1973, l'ensemble des capitaux placés ferme s'élevait à 8,5 milliards. La plus grande partie a été placée auprès des centrales de lettres de pages (27,7 %). Au deuxième rang viennent les banques cantonales 14,7 %, les communes 15,9 %, les cantons (14,7 %), les entreprises semi-publiques (14,5 %), la Confédération (3,2 %), les corporations et institutions de droit public (2,8 %) et les obligations de caisse (2,4 %).

Le « Hit parade » de la Radio romande

L'enquête No 9 du « Hit parade » de la Radio romande a donné les résultats suivants :

1. Blanche et Gaspard (Blanche et Gaspard) ; 2. Tentation (Ringo) ; 3. Premier baiser première larme (Jacky Reggan) ; 4. Teenage rampage (The Sweet) ; 5. Gentleman cambrioleur (Jacques Dutronc) ; 6. Honey ho (Middle of the Road) ; 7. Viens ce soir (Mike Brant) ; 8. La fête (Michel Fugain + Big Bazar) ; 9. Ne rentre pas ce soir (Crazy Horse) ; 10. Toi le garçon - L'amour au diapason (Sylvie Vartan) ; 11. Devil fate drive (Suzy Quatro) ; 12. A l'aube du cinquième jour (Ennio Morricone) ; 13. Sérénade (Christian Vidal) ; 14. Les vieux mariés (Michel Sardou) ; 15. Lady lay (Pierre Groscolas) ; 16. Parlez-moi de lui (Nicole Croisille) ; 17. Star star (Rolling Stones) ; 18. Someday somewhere (Demis Roussos) ; 19. Le professeur est un rêveur (Bernard Sauvat) ; 20. Qui c'est celui-là (Pierre Vassiliu).

Flash sur la Côte

Pour vos livraisons à domicile
31 11 31
Pharmacie Gauchat
PESEUX

Maître opticien Sandoz
Gd. rue 29 PESEUX
bien conseillé bien servi
La mode de PARIS
EN LUNETTERIE
PIERRE CARDIN
GIVENCHY
AMOR
RENOR
LES NOUVEAUTÉS 1973

RÉMY PERRET
RADIO
TÉLÉVISION COULEUR
Concessionnaire PTT
PESEUX Tél. 31 40 20
Atelier Temple 6
Magasin Grand-Rue 6
Bennophone

Boucherie-Charcuterie
MARTIAL JUVET
2034 PESEUX
Viande de premier choix
Places de parc pour clients
Rue de Neuchâtel Tél. (038) 31 15 39

BABY - HALL
Votre détaillant spécialisé
PESEUX
Grand-Rue 2
Téléphone 31 38 35

1913 - 1973
René MOINE - PESEUX
● Coupeur modéliste diplômé
● Habits sur mesure dans les 10 jours
● Coupe individuelle
● Fabrication industrielle dès Fr. 298.—

Une boutique cadeaux = tous les cadeaux
ROSSIER
ELECTRICITE GENERALE
PESEUX 311216 BEVAIX 461757 CHEZARD 531975
+ tous les appareils électroménagers

ANDRÉ HAEFELI PESEUX
GRAND-RUE 22 (sous les arcades)
TV - RADIO - DISQUES
TOURNE-DISQUES
MAGNÉTOPHONES
Tél. 31 24 84
Service prompt et soigné

Boucherie chevaline Peseux
Marcel Joset
Rue Ernest-Roulet 7 Tél. 31 51 31
POULAIN ainsi que VIANDE DE PORC de première qualité
Fondue bourguignonne - Fondue chinoise

Sport: quelques dates à retenir

Si la vie des sociétés de la Côte est en général très active, l'année qui vient de débuter sera, pour plusieurs d'entre elles, passablement chargée.

C'est une preuve de leur belle vitalité, tant il est vrai que le sport tient une place importante dans nos villes et villages, à côté de la vie politique et économique.

C'est ainsi qu'à la Côte, en 1974, plusieurs manifestations retiendront l'intérêt des amateurs de sports, que ce soit en football, en gymnastique, en lutte, en course pédestre.

Voici un bref aperçu du calendrier.

Le traditionnel tournoi international de football du FC Comète à Chantemerle

Huit équipes pour ravir le challenge aux Bisontins

Le président de la section juniors, Silvio Castioni, est radieux. En effet, la participation au prochain tournoi international de Peseux s'annonce fort alléchante.

Sur le plan des équipes engagées, une seule inconnue à ce jour : Barcelone ! Mais l'inscription de cette sympathique formation ne saurait tarder. Accompagnée des formations de Besançon, Montpellier chez nos amis français, de G.S. Bacigalupo de Turin, dont tous les amateurs de beau football eurent l'occasion d'apprécier la valeur en 1973 et qui sera elle aussi de la partie ainsi qu'une nouvelle venue, Malte. Entourée des meilleures équipes régionales, Neuchâtel Xamax, La Chaux-de-Fonds et... Comète, voilà qui réjouira les amateurs et amis du football les 22 et 23 juin à Peseux.

F.-C. NEUCHATEL XAMAX

F.-C. LA CHAUX-DE-FONDS

P.S.B. BESANÇON

G. S. BACIGALUPO TURIN

Les 75 ans de la S.F.G. et la fête cantonale à l'artistique

La Société fédérale de gymnastique (SFG) de Peseux, commémorera son 75me anniversaire les 31 août et 1er septembre et organisera par la même occasion la Fête cantonale des gymnastes à l'artistique.

La participation des gyms cantonaux sera élevée, plusieurs parmi les meilleurs gymnastes romands (invités) seront de la fête. Un comité « ad hoc » a été formé et s'est attelé sérieusement à la préparation de cette grande manifestation sportive.

L'avenir appartient aux jeunes qui veulent bien se donner de la peine. La concentration de ce jeune à un exercice aux anneaux en témoigne.

Fête régionale des individuels et Tour pédestre de Corcelles

A Corcelles, aura lieu, samedi 11 mai, la Fête régionale des individuels de l'Union gymnique du Vignoble neuchâtelois.

Toutes les disciplines s'y trouveront réunies : artistique, athlétisme, nationaux. Il y aura de belles empoignades !

Le lendemain, dimanche 12 mai, se disputera le traditionnel Tour de Corcelles. Discipline réservée aux coureurs à pied de tout âge, cette classique printanière obtient chaque fois un très large succès populaire qui prend les allures d'une grande fête villageoise de la Côte.

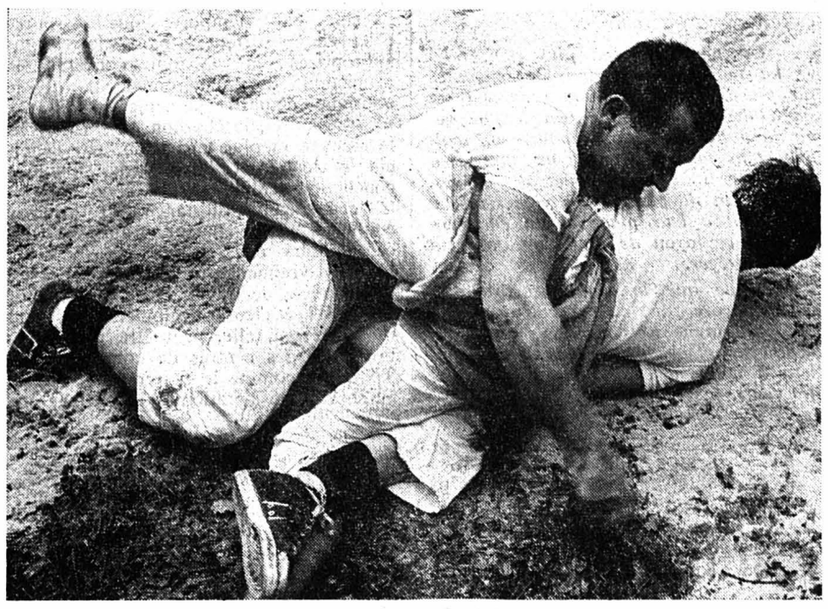

Les nationaux ne se font pas de cadeaux.
(Avipress J.-P. Baillod)

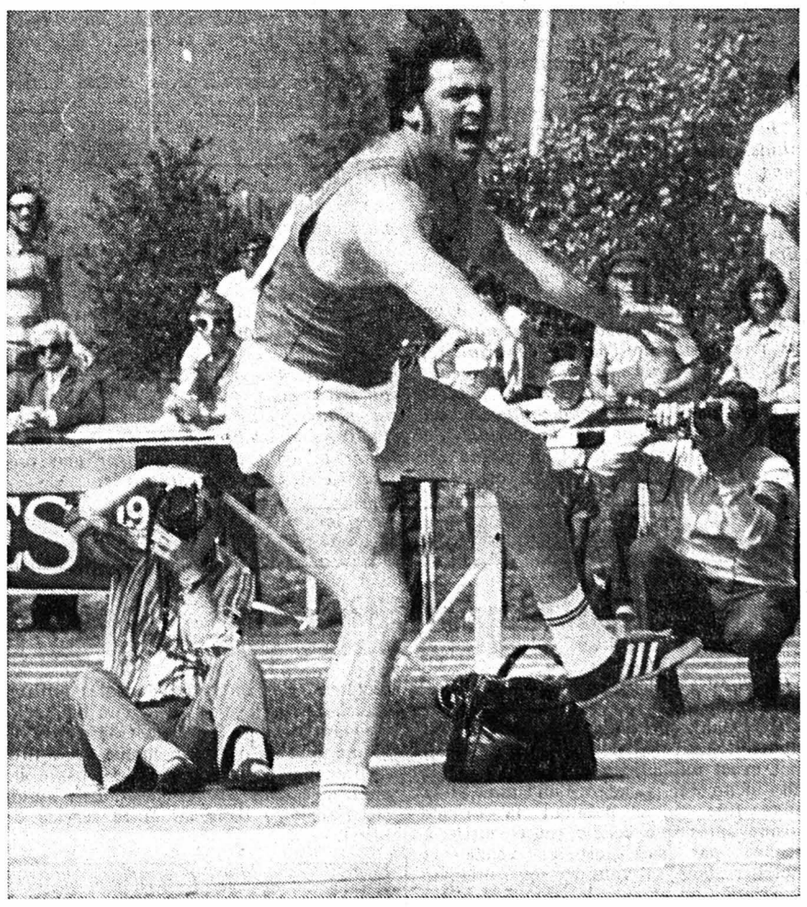

Chez l'athlète, la solitude est en général son seul soutien... Mais quelle volonté pour accomplir une performance !
(Photo C. M.)

NOS EXPOSITIONS PERMANENTES
(plus de 1000m2) ouvertes à toute heure...
Prix avantageux
Reprise de vos anciens meubles
Tél. 31 43 44
ou 31 50 88
MEUBLES NUSSBAUM
PESEUX ET NEUCHATEL

Soignez-vous avec des remèdes naturels
Tisanes - Gouttes homéopathiques Omida
Droguerie Parfumerie
Michel Jenni
PESEUX Tél. (038) 31 15 07

HEBDOMADAIRE PARAISSANT LE SAMEDI No 218 NEUCHATEL, 2 MARS 1974

coifferie oly
rue saint-honoré 12
saint-maurice 11
sans rendez-vous

FAN
L'EXPRESS
MAGAZINE

TV 7 JOURS - TRIBUNE ROMANDE

Le Tambour du Bief

Vendredi 8 mars, à 20 h 15, à la TV romande (couleur)

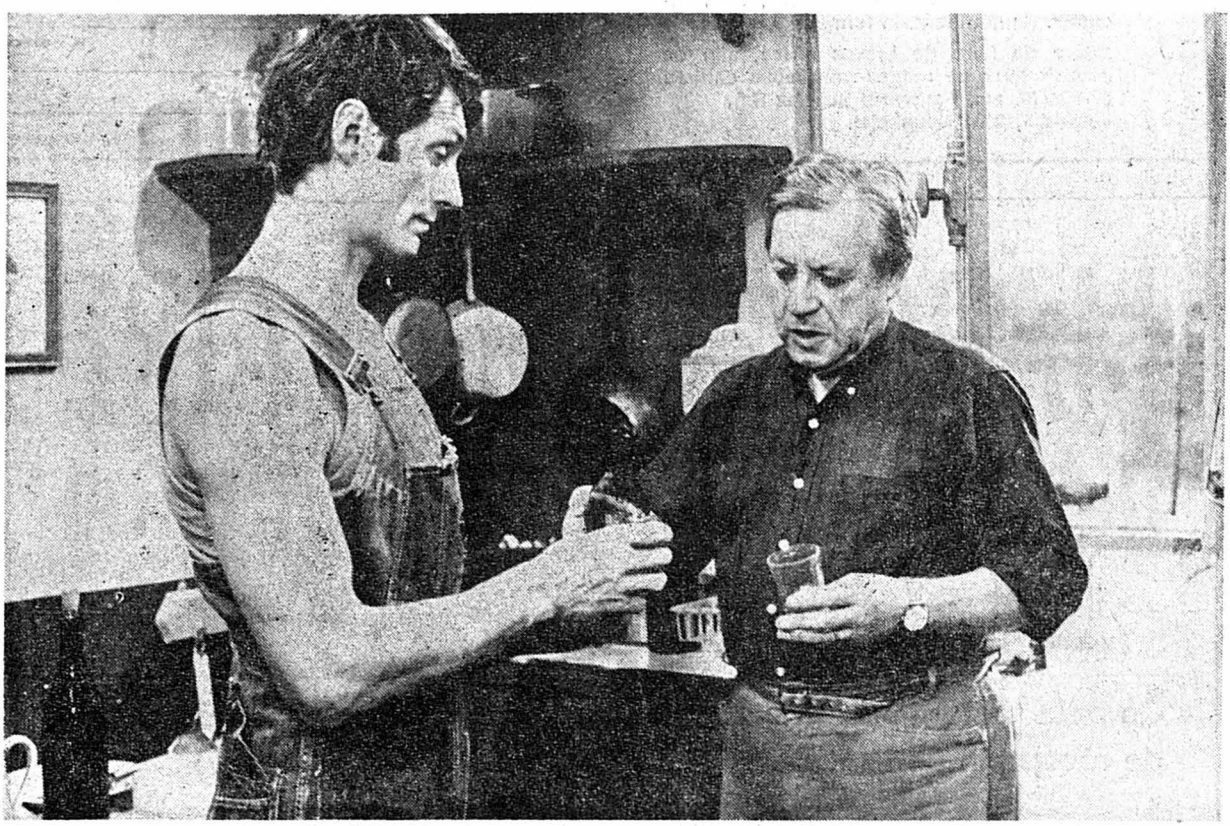

« Le Tambour du Bief », projeté dans le cadre de « Spectacle d'un soir », est l'œuvre d'un Jurassien pur sang, Bernard Clavel, romancier, critique, journaliste, homme de radio, peintre et dessinateur, ancien employé de bureau parvenu à la notoriété grâce à son talent et à un rude labeur. Aussi est-il mieux placé que quiconque pour raconter cette histoire déchirante, qui met en scène des personnages d'humble condition, des femmes et des hommes de tous les jours (sur notre photo Télévision Suisse romande : Gabriel Briand et Paul Frankeur).

PROGRAMMES DU SAMEDI 2 AU VENDREDI 8 MARS

Prêts

● Sans caution jusqu'à Fr. 10.000.—.
● Formalités simplifiées ● Discrétion absolue

Banque Courvoisier S.A.

Tél. (038) 24 64 64 Neuchâtel

Bon pour documentation sans engagement

Nom :

Rue :

N.P. : Localité :

MESDAMES
ou MESDEMOISELLES,

Vous qui cherchez un changement de situation, vous trouverez une bonne place de

VENDEUSE

(débutante acceptée),
dans un magasin de chaussures, de Neuchâtel. (Lundi magasin fermé.)

Prière de faire de brèves offres, afin de pouvoir fixer un rendez-vous, sous chiffres 87-800/10, aux Annonces Suisses S.A. « ASSA », 2001 Neuchâtel.

L'anglais en Angleterre

INTERSCHOOL INFORMATION SERVICE vous offre un choix d'écoles de langue de première qualité, se distinguant par la forme et la durée des cours et par le prix.

ANGLO-CONTINENTAL SCHOOL OF ENGLISH
(reconnue par le ministère de l'éducation britannique)
Bournemouth et Londres

INTERLINK SCHOOL OF ENGLISH
Bournemouth et Londres

ACSE INTERNATIONAL SCHOOL FOR JUNIORS
Bournemouth, Wimborne, Blandford
Cours de vacances pour jeunes de 8 à 18 ans

ACADEMIA SCHOOL OF ENGLISH
Bournemouth

Renseignements sans engagement par
INTERSCHOOL INFORMATION SERVICE,
Seefeldstrasse 17, CH-8008 Zurich/Suisse,
Téléphone 01 / 47 79 11, Télex 52 529

M.
Mme
Mlle
CF 51 A

Prénom

Rue
Numéro postal
Domicile

MARCHE POPULAIRE

de la Quinzaine de Neuchâtel

JEUDI 23 MAI

On peut retirer le programme et les bulletins d'inscriptions au bureau de réception de la FEUILLE D'AVIS

Uniphot Gloor - Voyages Wittwer

Aux Armourins, rayon alimentation

ou les demander au secrétariat de la QUINZAINE, case postale 886, 2001 NEUCHATEL.

SUISSE ROMANDE

13.30 (C) Telerevista
13.40 Un'ora per voi
14.55 (C) La TV d'aujourd'hui
15.40 Le Bistrot
16.10 Marcel Poncet
Bataille en clair-obscur
16.40 (C) Reflets
17.10 (C) Taxibulle
17.30 (C) Aventures pour la jeunesse
18.00 (C) Téléjournal
18.05 (C) Samedi-jeunesse
18.55 (C) Deux minutes avec...
le pasteur Robert Stahler
19.05 (C) Affaires publiques
19.40 (C) Téléjournal
19.55 (C) Loterie suisse à numéros
20.05 A vos lettres

20.30 (C) Encyclopédie Beta
Le ski
Emission de Claude Delieutraz

21.00 (C) A gogo

22.20 (C) Téléjournal

SUISSE ALEMANIQUE

9.30 Télévision culturelle
10.00 (C) Russe
10.30 Management
11.00 Chimie
11.30 Sciences sociales
14.00 (C) Russe
14.30 Management
15.45 Die Sakuddel
16.45 TV.-Junior
17.30 Indian River
18.00 Magazine privé
18.40 Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.00 George
19.30 Téléphone 01 - 36 25 03
19.40 Message dominical
19.55 Loterie suisse à numéros
20.00 Téléjournal

20.20 Le Menteur
de Carlo Goldoni

21.55 Téléjournal
22.10 Midem 1974

FRANCE I

9.00 TV scolaire
12.25 Midi trente
13.00 24 heures sur la une

13.35 Magazines régionaux

14.00 Carrefour de la guitare
14.30 La une est à vous
18.50 Pour les petits...
19.00 Le monde de l'accordéon
19.20 Actualités régionales
19.45 24 heures sur la une
20.20 La vie des animaux

20.35 La Dernière Carte
d'après Arthur Schnitzler

22.20 Archives du XXe siècle
22.50 24 heures dernière

FRANCE II

13.35 (C) Magazines régionaux
14.00 (C) Aujourd'hui, Madame

14.50 (C) Rugby

16.30 (C) Court métrage
17.05 (C) Rugby
18.45 (C) Place au théâtre
19.20 (C) Actualités régionales
19.45 (C) Les Enfants des autres
20.00 (C) I.N.F. 2

20.35 (C) Top à...
Jacques Dutronc et ses amis

21.35 (C) Aux frontières du possible
22.30 (C) Samedi soir
23.25 (C) I.N.F. 2 dernière

FRANCE III

18.30 (C) Inter
18.35 (C) Enfants sur la trois (52)
18.50 (C) Tu causes, tu causes...
19.20 (C) Actualités régionales
19.40 (C) Homo sapiens
Magazine scientifique

20.40 (C) Luna Park 74

21.40 (C) L'illusion scénique
22.10 (C) Inter 3 dernière

SAMEDI

2 MARS

Encyclopédie Bêta

Suisse romande : 20 h 30

Christiane Soteras et Jean-Paul Poe dans « Encyclopédie Bêta ».
(Photo TV romande)

Le ski : quel sujet plus indiqué que celui-ci, pour une « Encyclopédie Bêta » programmée à l'heure même où la saison sportive hivernale touche à sa fin ? Pour illustrer ce thème, Claude Delieutraz, Jean-Paul Poe et Jean Lapierre ont imaginé sketches et chansons, faisant appel à plusieurs comédiens et artistes. Certains sont très connus du public habituel de l'« Encyclopédie », d'autres, bien que bénéficiant d'une réputation très solide, ne sont pas à proprement parler des habitués de ce genre de production : c'est le cas, par exemple, de Marcel Imhoff ; le grand comédien romand, que les téléspectateurs ont pu voir dans nombre de dramatiques importantes, a accepté de se joindre à l'équipe de l'« Encyclopédie » pour créer le personnage d'un membre digne et impassible de la S.P.A.

Mais que vient faire la S.P.A. dans une émision consacrée au ski ? Elle vient tout simplement prodiguer quelques conseils aux propriétaires de saint-bernard ou autres chiens d'avalanches.

La publicité sur les dossards, la préparation physique, le choix du matériel, sont d'autres thèmes évoqués aussi peu sérieusement que possible, en compagnie tout de même de personnalités.

HÔTEL - RESTAURANT - BAR - GRILL

60 chambres tout confort, salles pour banquets, conférences, jeux de sociétés.
Restauration servie jusqu'à minuit.

MARIEZ-VOUS A NOVOTEL

NOUS SAVONS RECEVOIR

2075 Thielle, route de Berne. ✆ (038) 33 57 57.

Mystère-minute

Les morts peuvent parler

❶ « Je ne crois pas que vous aurez beaucoup à faire ici, inspecteur, dit le commissaire Gauthier en voyant la haute silhouette de l'inspecteur s'encadrer dans la porte. Car nous avons déjà pas mal rassemblé de témoignages, qui accablent le coupable présumé. » Le commissaire eut alors un geste de la tête vers le cadavre d'un vieillard allongé sur le dos, et gisant derrière son bureau. Une blessure à la tempe gauche, d'où s'écoulait un filet de sang indiquait que la mort avait dû être instantanée : une seule balle avait suffi. Sur le bureau curieusement disposé, auquel on ne pouvait accéder que du côté gauche, l'autre touchant le mur, se trouvait une lettre dans laquelle le vieillard admonestait sérieusement son petit-neveu, un certain André Louvains, jeune homme fort turbulent. On pouvait y lire notamment une phrase lourde de sens : « Tes menaces n'y feront rien... » disait-elle. Or, André Louvains était venu chez son grand-oncle le soir précédent. Une vive dispute avait éclaté. Des voisins avaient entendu André crier très fort, des bribes de phrases : « Vous me payerez cela ! Vous n'aviez pas le droit et je vous le montrerai quoi qu'il m'en coûte... »

❷ André Louvains était ensuite parti. Ses amis, qu'il avait retrouvés dans un bar proche, déclaraient qu'il était revenu surexcité. Le barman l'avait entendu dire : « Le vieux ne veut pas les lâcher. Mais je l'y obligerai bien de gré ou de force. » C'était donc très clair. Dans la nuit, André était revenu. De nouveau on avait entendu une vive discussion. Puis un coup de feu avait claqué. Lorsque les voisins étaient accourus, André avait disparu. On devait le retrouver le lendemain au petit jour sur les berges de la Seine, complètement effondré. Le commissaire Gauthier l'avait fait mettre à la dispositon de la justice, puis il était venu sur place effectuer les constatations d'usage. « Avez-vous seulement fouillé le mort ? » demanda l'inspecteur Fauvel. « Cela ne sera plus d'une grande utilité, répliqua le commissaire. Je pense que l'assassin ne tardera pas à avouer dès le premier interrogatoire. Jusqu'ici on n'en a pas tiré grand-chose... » — « Hum ! Les morts parlent quelquefois », répartit l'inspecteur Fauvel qui se pencha sur le cadavre et commença à le fouiller, après s'être assuré que toutes les dispositions avaient été prises par le commissaire pour relever avec précision le détail des lieux.

❸ De la poche intérieure droite du veston, il tira un étui à cigarettes et un stylo. Dans la poche gauche du pantalon, un briquet, un mouchoir, une clé de coffre-fort. Dans la poche droite, un peu de menue monnaie. Le portefeuille était dans la poche arrière gauche du pantalon. Fauvel s'en saisit, l'ouvrit, feuilleta son contenu. « Eh bien ! dit le commissaire goguenard, à l'intention de l'inspecteur. Je pense que vous êtes satisfait ? » — « Très », répondit Fauvel, toujours aussi flegmatique, en sortant une cigarette de son étui. Puis, il fit mine de repartir. Sur le pas de la porte cependant, il s'arrêta et lança à l'adresse de son collègue : « Soyez prudent avec André Louvains. Il ne ferait pas beau en effet que vous obteniez de lui un aveu d'assassinat alors qu'il s'agit d'un suicide... Le mort devait avoir dilapidé l'héritage de son petit-neveu... Mais cela c'est une autre histoire. » Et laissant le commissaire Gauthier interloqué il disparut content.

Sur quel indice l'inspecteur Fauvel se basait-il pour se montrer aussi dur envers son collègue ?

SOLUTION : Le bureau du vieillard était appuyé sur sa droite contre un mur. Première constatation : il eût été pratiquement impossible à quelqu'un de tirer dans la tempe de la victime, de ce côté. Deuxième constatation : le vieillard était gaucher, ce qui était démontré par la répartition des objets les plus courants dans toute ses poches. Il s'était donc suicidé d'une balle dans la tempe gauche. En fait, André Louvains réclamait à son grand-oncle, qui était aussi son tuteur, l'argent de l'héritage paternel, que le vieillard était bien en peine de lui remettre, l'ayant effectivement en grande partie dilapidé.

(Cpyright Opera Mundi)

SUISSE ROMANDE

10.00 (C) Messe à Lugano
11.00 Concert dominical
Le Quatuor de Genève
11.30 (C) Table ouverte
12.45 (C) Téléjournal
12.50 (C) Tel-hebdo
13.15 (C) Il faut savoir
13.20 (C) Le francophonissime
13.45 (C) Fêtes et coutumes
Demain, le Carnaval de Bâle...

14.25 (C) Bon dimanche, Mademoiselle X...

15.55 (C) Tribu fugitive
Film de Disneyland
17.00 (C) Madame de Staël
Château de Coppet
18.00 (C) Téléjournal
18.05 Football
18.55 (C) Présence catholique
19.15 (C) Objectivement vôtre
19.40 (C) Téléjournal
19.55 Elections vaudoises
20.00 (C) Actualités sportives

20.30 Le Faux Coupable
Film d'Alfred Hitchcock

22.10 (C) Entretiens posthumes
avec Jean Vilar (7)
22.35 Elections vaudoises
22.40 Téléjournal
22.50 (C) Méditation du soir

SUISSE ALÉMANIQUE

10.00 Messe
11.00 (C) TV culturelle pour adultes
11.30 Anglais
12.00 Téléjournal
12.05 Telerevista
12.15 (C) Un'ora per voi
13.30 Panorama de la semaine
14.00 Abu, le fils du Sahara
14.25 Bâle-Ville
Reportage de Guy Ackermann
14.50 Der endlose Horizont
Film de Fred Zinnemann
17.00 Maya
17.50 Téléjournal
17.55 Résultats sportifs
18.00 Faits et opinions
18.55 Fin de journée
19.00 Le sport en fin de semaine
20.00 Téléjournal

20.15 La Cenerentola
Opéra de G. Rossini

21.35 Lettre à mon ami
Film de Bernard Lang
22.00 Téléjournal
22.15 Commentaires sur les élections à Zurich
22.25 Pour la nuit

FRANCE I

8.40 Télé-matin
8.45 Tous en forme
9.00 Télé-philatélie
9.30 La source de vie
10.00 Présence protestante
10.30 Le Jour du Seigneur
12.00 La séquence du spectateur
12.30 Tutti Fabbri
13.00 24 heures dimanche
13.20 Tutti Fabbri
13.45 Le dernier des cinq
14.30 Le sport en fête
16.45 La revanche
adapté de « Plus mort que vif »
18.40 Concert du dimanche
19.10 Discorama
19.45 24 heures sur la une
20.15 Sports dimanche

20.50 Loin de la foule déchaînée
Film de John Schlesinger

23.35 24 heures dernière

FRANCE II

9.30 (N) R.T.S. Promotion
12.00 Fin
13.30 (C) I.N.F. 2 dimanche
13.00 (C) Intermezzo

13.30 (C) Les Caraïbes à Paris
avec son Carnaval et ses danseurs

14.30 (C) Les clameurs se sont tues
Film d'Irving Rapper
16.05 (C) Forum des arts
17.05 (C) On en parle
17.35 (C) Jeu du Familion
18.10 (C) Télé-sports
19.30 (C) Les animaux du monde
20.00 (C) I.N.F. 2
20.35 (C) Rouge Greco rouge
21.55 Une communauté de jeunes en péril
22.30 (C) I.N.F. 2 dernière

22.40 (N) Un condamné à mort s'est échappé
Film de Robert Bresson

FRANCE III

19.35 (C) Inter 3
19.40 (C) Magazines régionaux
20.10 (C) Les comics et leurs papas
TV américaine

20.45 (C) Rugby
Tournoi des Cinq Nations

22.10 (C) Inter 3 dernière

DIMANCHE

3 MARS

Bon dimanche, Mademoiselle X...

Suisse romande : 14 h 25

Bonjour Mademoiselle X... Nous vous attendons avec plaisir ce dimanche après-midi.
(Photo TV romande)

« Mimy Daniëls ? Un personnage... » C'est le mot d'un portraitiste, le peintre Raymond Meuwly, qui connaît bien son modèle.

Pour tous les amis qu'elle compte à Fribourg — et ils sont nombreux — Marie-Thérèse Daniëls, c'est « Mimy ».

Licenciée en mathématiques, férue d'histoire, passionnée de folklore authentique, mystique à ses heures, aimant la danse aussi, Mimy Daniëls a son jardin secret : la poésie. Deux amis aujourd'hui disparus Gonzague de Reynold et Pierre-Henri Simon l'encouragèrent à éditer quelques textes. Et ce fut la parution de « Lampes et Minutes » à « Poésie vivante ».

Pour Mimy, Gaby Marchand fera la démonstration que le « Folk-Song » n'est pas nécessairement un héritage des grands-oncles d'Amérique.

Les Caraïbes à Paris

France II : 13 h 30

La deuxième chaîne nous invite à suivre les rythmes endiablés de danseurs antillais venus tout droit des Caraïbes. C'est à Paris qu'ils ont été filmés, l'été dernier, au Parc Floral, autour de l'Obélisque, sur les pelouses de la Tour Eiffel, place de la Concorde, place Blanche, sur les berges de la Seine, devant Notre-Dame.

— « Spectacle étonnant, dit le réalisateur, que cette joie de vivre des Antilles, qui explose en plein cœur de Paris ! »

Cent soixante-dix danseurs et musiciens sont réunis.

SUISSE ROMANDE

16.45 (C) Taxibulle
17.05 (C) La boîte à surprises

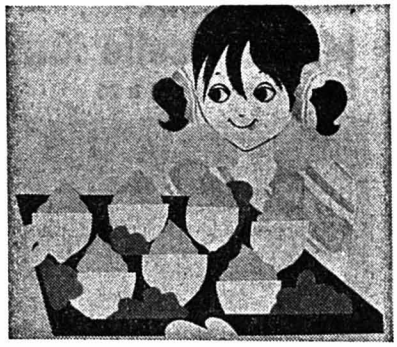

Colombine vous montre quelle bonne cuisine on peut faire avec les citrons... (Photo TV romande)

18.00 (C) Téléjournal
18.05 (C) Rendez-vous
avec le monde animal

18.25 (C) Sous la loupe
Football

18.50 (C) L'Ours Colargol
18.55 (C) La Folle des bêtes
7me épisode
19.15 (C) Un jour, une heure
19.40 (C) Téléjournal
20.00 (C) Un jour, une heure

20.15 (C) Hors-série
— Zum Beispiel Kenya
(l'Afrique envahie)
Une TV allemande
— Soho
Une TV britannique

21.15 (C) Pot-bouille
3me épisode
22.20 (C) A témoin
L'avenir des poids lourds
22.35 (C) Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

3.55 Basler Morgestraich 1974
13.30 Bach ab
Reflets du Carnaval 74
17.30 L'heure des enfants
18.10 (C) TV culturelle pour adultes
Russe
18.40 Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.00 L'Affaire d'à-côté
Série
19.30 L'antenne
20.00 Téléjournal

20.20 Les Fraudeurs
Film pour la Télévision de Helmut Pfandler

21.50 Téléjournal
22.05 Bach ab

FRANCE I

10.00 TV scolaire
12.30 Midi trente
13.00 24 heures sur la une
14.05 TV scolaire

14.25 A couteaux tirés
Film de Charles Gérard
Avec :
Françoise Arnoul
Pétula Clark
Marcel Dalio

16.50 TV scolaire
18.20 Au-delà des faits
18.40 Pour petits et grands
19.20 Actualités régionales
19.45 24 heures sur la une
20.20 A dossiers ouverts
Pièges sur l'autoroute

20.35 Schulmeister, espion de l'empereur
Nouvelle série
1. Un village sans importance

21.30 Ouvrez les guillemets
La littérature pour tous
22.40 24 heures dernière

FRANCE II

17.00 (N) R.T.S. Promotion
19.00 (C) Des chiffres et des lettres
19.20 (C) Actualités régionales

19.45 (C) Les Enfants des autres
5me épisode
avec Paul Barde (Pierre) et Françoise Dorner (Lise)

20.00 (C) I.N.F. 2
20.35 (C) Actuel 2
Une personnalité face aux journalistes

21.45 (C) Alain Decaux raconte...
Le Radeau de la Méduse

22.35 (C) I.N.F. 2 dernière

FRANCE III

18.30 (C) Inter 3
18.35 (C) Enfants sur la trois (53)
18.50 (C) Médecine du travail et travailleurs
19.20 (C) Actualités régionales
19.40 (C) Vivre en France
avec Jean Carrière
20.05 (C) Morceaux de bravoure
Les films d'amour

20.40 (C) John and Mary
Film de Peter Yates

22.10 (C) Inter 3 dernière

LUNDI

4 MARS

A couteaux tirés

France I : 14 h 25

Françoise Arnoul, une excellente actrice que l'on voit trop peu, joue dans ce film. (Photo TV romande)

Renonçant aux conseils de prudence que lui prodiguent sa jeune femme et son avocat, un tenancier de boîte de nuit parisienne subventionne, avec un gangster américain et un ancien officier de marine allemand, les recherches entreprises en Méditerranée par un certain Grégor, qui désire faire repêcher un fabuleux trésor nazi, immergé peu avant la Libération dans la baie de Menton...

L'intermédiaire qui devait apporter à ses collègues parisiens leur part de butin est assassiné dans un train. L'Américain et l'Allemand sont également abatus. Pour faire la lumière sur cette étrange affaire et trouver les auteurs de ces meurtres, un inspecteur du Quai des Orfèvres se rend à Monaco...

John and Mary

France III : 20 h 40

John et Mary se rencontrent un soir dans un bar où ne se nouent habituellement que des liaisons très éphémères. John emmène Mary chez lui et se sent attiré par la jeune femme, lorsque, le lendemain matin, il la voit vivre tout naturellement comme chez elle, dans son appartement. En fait, les deux jeunes gens s'observent et s'affrontent.

Modifications des programmes

Nous recommandons aux lecteurs de FAN-L'EXPRESS Magazine de consulter les programmes quotidiens de la FAN-L'EXPRESS pour les modifications de dernière heure qui nous sont communiquées par les studios de télévision.

SUISSE ROMANDE

18.00 (C) Téléjournal
18.05 (C) Musique... musique...
Extrait du concert donné par Olsen et Tir-Na-Nog
18.30 (C) Courrier romand
18.50 (C) L'Ours Colargol
18.55 (C) La Folie des bêtes
8me épisode
19.15 (C) Un jour, une heure
19.40 (C) Téléjournal
20.00 (C) Un jour, une heure

20.15 (C) Jo Gaillard
Scénario de R.-M. Arlaud
3. Le procès

Le petit Patrick Pelletier, déjà passionné par les bateaux, que l'on verra dans cet épisode de « Jo Gaillard ». (TV romande)

21.10 (C) Dimensions
Revue de la science
Jean Piaget et la psychologie de l'enfant

22.30 (C) Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

9.10 Télévision scolaire
Les routes - autrefois et maintenant
9.50 Reprise
10.30 Biologie maritime
11.10 Reprise
16.15 Magazine privé
17.00 L'heure des enfants
17.30 Au pays de Jésus
18.10 TV culturelle pour adultes
18.40 Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.00 (C) Dick et Doof
19.30 L'antenne
20.00 Téléjournal
20.15 (C) Ici Berne

20.25 Pour la ville et la campagne
Emission populaire

21.25 Sport 74
22.10 Téléjournal
22.25 Traces
Religion - Eglises - Monde

FRANCE I

12.30 Midi trente
13.00 24 heures sur la une
13.30 Cours de la Bourse
13.35 Je voudrais savoir
14.05 TV scolaire
16.00 TV scolaire
17.20 TV scolaire

18.20 Au-delà des faits

18.40 Pour les petits...
18.55 Espoir et champion
19.20 Actualités régionales
19.45 24 heures sur la une
20.20 A dossiers ouverts
Pièges sur l'autoroute (2)

20.35 Montand de mon temps
Réalisé par J.-Ch. Averty

21.35 Pourquoi pas ?
L'exploit
22.35 24 heures dernière

FRANCE II

13.30 (N) R.T.S. Promotion
14.00 Fin
14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
15.15 (C) Rouges et blancs
Film de Miklos Jancso
16.45 Fin
19.00 (C) Des chiffres et des lettres
19.20 (C) Actualités régionales
19.45 (C) Les Enfants des autres
6me épisode
20.00 (C) I.N.F. 2

20.35 (C) Les dossiers de l'écran
Alain Jérôme présente :

(C) Mandrin, bandit gentilhomme
Film de J.-P. Le Chanois

(C) Débat
Un brigand bien-aimé

22.55 (C) I.N.F. 2 dernière

FRANCE III

18.30 (C) Inter 3
18.35 (C) Enfants sur la trois (54)
18.50 (C) Eléphant Boy
L'oiseau rare
19.20 (C) Actualités régionales
19.40 (C) Nouveaux départs

20.35 (C) Copernic
1. Le ciel

21.25 (C) Melody (1)
21.50 (C) Inter 3 dernière

MARDI

5 MARS

Dimensions

Suisse romande : 21 h 10

L'intelligence, son développement chez l'enfant, Jean Piaget est incontestablement l'homme le plus autorisé à en parler aujourd'hui.

Biologiste de formation, Jean Piaget s'est posé très tôt la question de son itinéraire scientifique : comment la connaissance est-elle possible ?

Et pour y répondre. Plus de quarante années de patientes recherches poursuivies avec ses collaborateurs de l'Ecole de Genève ont permis à Jean Piaget de metre à jour les grandes étapes du développement mental de l'enfant.

Les dossiers de l'écran

France II : 20 h 35

La ravissante Dany Robin incarne la baronne d'Escourt dans ce nouveau volet des « Dossiers de l'écran ». (Archives)

Mandrin.. Un contrebandier, la terreur des Gabians, un justicier, un gentilhomme, un grand stratège militaire. Le héros qui a soulevé une armée de fourches et de bâtons. En tout cas, le premier des révolutionnaires en haillons, l'homme le plus populaire de France.

Le gouverneur du Dauphiné en visite officielle dans sa province, reçoit un accueil triomphal. Mais tout ceci est illusoire et certains manifestent leur mécontentement. Au nombre des opposants se trouvent Louis MANDRIN, grand garçon blond et sympathique, tonnelier de profession et son ami Jean FLEURET, dit « Court-Toujours ».

SUISSE ROMANDE

16.45 (C) Taxibulle
Pour les petits
17.05 (C) Le 5 à 6 des jeunes
Les loups : fin d'un mythe
18.00 (C) Téléjournal
18.05 (C) Tremplin
18.50 (C) L'Ours Colargol

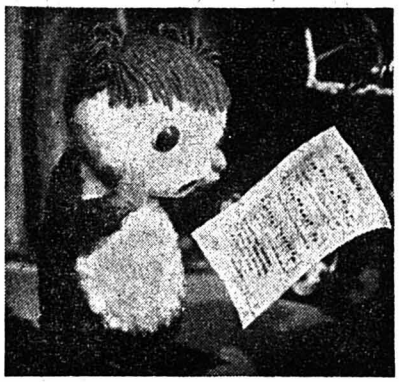

Voici revenu notre ami Colargol. S'il a une jolie voix pour parler, il chante déplorablement faux. (Photo TV romande)

18.55 (C) La Folie des bêtes
9me épisode
avec Marc Michel et
Jeanne Colletin

19.15 (C) Un jour, une heure
19.40 (C) Téléjournal
20.00 (C) Un jour, une heure
20.15 (C) Premières visions
en Romandie
avec Liliane Roskopf

20.35 (C) Patinage artistique
à Munich
Championnats du monde
Figures libres couples
commenté par Bernard Vité

23.00 (C) Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

17.30 L'heure des enfants
18.10 (C) TV culturelle pour adultes
18.40 Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.00 Michel de Lönneberga
19.30 L'antenne
20.00 Téléjournal
20.15 (C) Ici Berne

20.25 Magazine politique
21.10 Reportage
Téléjournal
Championnats du monde
de patinage artistique

FRANCE I

9.00 TV scolaire
12.30 Midi trente
13.00 24 heures sur la une
13.30 Cours de la Bourse
13.35 Fin
16.20 Emissions pour la jeunesse
18.20 Au-delà des faits
18.40 Pour petits et grands
19.20 Actualités régionales
19.45 24 heures sur la une
20.20 A dossiers ouverts
Pièges sur l'autoroute (3)

20.35 Le grand échiquier
présenté par Jacques Chancel

21.35 Pour le cinéma
avec Frédéric Rossif
22.35 24 heures dernière

FRANCE II

14.30 (C) Aujourd'hui, Madame

15.15 (C) Les Bannis
10. La ville du refus

16.05 Fin
17.30 (N) Cours du Conservatoire national des arts et métiers
19.00 (C) Des chiffres et des lettres
19.20 (C) Actualités régionales
19.45 (C) Les Enfants des autres
7me épisode
Réalisé par
Louis Grospierre
20.00 (C) I.N.F. 2

20.35 (C) El Perdido
Film de Robert Aldrich
avec Kirk Douglas et
Rock Hudson

21.50 (C) Patinage artistique
Mondiaux à Munich
22.50 (C) I.N.F. 2 dernière

FRANCE III

18.30 (C) Inter 3
18.35 (C) Enfants sur la trois (55)
18.50 (C) Eléphant Boy
La dernière chasse
19.20 (C) Actualités régionales
19.40 (C) Cannon
1. Gardez-moi des amis

20.40 (C) Histoire
L'affaire Bernardy
de Sigoyer

21.30 (C) La France vue du ciel
10. Pays du Nord
21.55 (C) Inter 3 dernière

MERCREDI
6 MARS

El Perdido
France II : 20 h 35

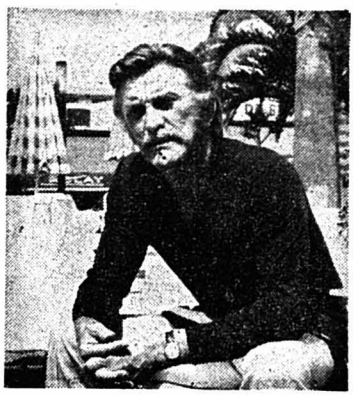

Kirk Douglas, excellent acteur de western, joue aux côtés de Rock Hudson et Dorothy Malone dans ce film. (Photo TV romande)

Un cow-boy, Brendon O'Malley, qui aime les armes à feu mais est avant tout un poète et un tendre, est aux prises avec le shérif Dana Stribling qui doit l'arrêter pour un meurtre.

Auparavant, avant de régler leur différend, ils décident d'escorter une famille de ranchers, les Breckenridge, qui désirent franchir la frontière mexicaine. Grâce à eux, hommes et bêtes échappent à maints dangers.

La jeune Missy Breckenridge s'éprend de Brendon tandis que Dana est attiré par Belle, sa mère. Belle est mariée à un alcoolique invétéré et elle fut, à une époque, la maîtresse de Brendon.

Au cours d'une bagarre, Breckenridge est tué.

Quand ils atteignent le Rio Grande après avoir évité une attaque des Indiens, Belle révèle à Brendon que Missy n'est autre que sa propre fille.

Il ne reste plus alors à Brendon qu'à vider le barillet de son revolver et à se laisser abattre par le shérif. C'est les larmes aux yeux que celui-ci accomplit sa besogne.

Sobriété

Elle rapporte le perroquet au marchand. Elle ne l'a pas gardé huit jours.

— Il est très grossier, votre oiseau. Il jure comme un homme.

— Peut-être, mademoiselle, mais il ne boit pas et ne fume pas.

BLANCHE-NEIGE

❹

de Walt Disney

4 - A SUIVRE

Walt Disney — Copyright Opera Mundi

SUISSE ROMANDE

18.00 (C) Téléjournal

18.05 (C) Chronique montagne
Expédition Jura-Groenland

18.30 (C) Courrier romand

18.50 (C) L'Ours Colargol

18.55 (C) La Folie des bêtes
10me épisode

19.15 (C) Un jour, une heure

19.40 (C) Téléjournal

20.00 (C) Un jour, une heure

20.15 (C) Temps présent
Magazine préparé et présenté par Claude Torracinta

21.35 (C) La voix au chapitre
Spécial « policier »
Me Albert Naud
avocat d'Assises
parle de son ouvrage
« Les défendre tous »
avec Christian Defaye

Christian Defaye à qui est dévolue la présentation du « Spécial policier » de « La voix au chapitre ».
(Photo TV romande)

22.00 (C) Patinage artistique
Championnats du monde
à Munich
Figures libres Messieurs

22.30 (C) Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

14.30 Da capo

17.00 L'heure des enfants

17.30 Biologie maritime

18.10 TV culturelle pour adultes
Sciences sociales

18.40 Fin de journée

18.50 Téléjournal

19.00 Barrier Reef

19.30 L'antenne

20.00 Téléjournal

20.20 Que suis-je ?
Jeu de questions

21.10 Perspectives
Revue scientifique

22.00 Téléjournal

22.15 Patinage artistique

FRANCE I

12.30 Midi trente

13.00 24 heures sur la une

14.05 TV scolaire

14.45 Fin

17.20 TV scolaire

18.20 Au-delà des faits

18.45 Pour petits et grands

19.20 Actualités régionales

19.45 24 heures sur la une

20.20 A dossiers ouverts

20.35 Au cinéma ce soir
Armand Panigel présente :

L'Eternel retour
Film de Jean Delannoy (1943)
Récits et paroles de
Jean Cocteau
d'après la légende de
Tristan et Yseult
avec Madeleine Sologne et
Jean Marais

23.05 24 heures dernière

FRANCE II

14.30 (C) Aujourd'hui, Madame

15.15 (C) Arsène Lupin
5. Agence Barnett

16.05 Fin

17.30 (C) R.T.S. Promotion

19.00 (C) Des chiffres et des lettres
Jeux avec Patrice Laffont

19.20 (C) Actualités régionales

19.45 (C) Les Enfants des autres
8me épisode

20.00 (C) I.N.F. 2

20.35 (C) Si on chantait
Variétés avec Guy Lux
et Sophie Darel

21.45 (C) La Demoiselle d'Avignon
Histoire de Frédérique Hébrard
6me épisode et fin

22.45 (C) I.N.F. 2 dernière

FRANCE III

18.30 (C) Inter 3

18.35 (C) Enfants sur la trois (56)

18.50 (C) Eléphant Boy
Les Braconniers

19.20 (C) Actualités régionales

19.40 (C) Loisirs
Voyages sauvages

20.40 (C) « 52 » grand reportage

21.30 (C) Patinage artistique
Mondiaux à Munich
Figures libres Messieurs

22.30 (C) Inter 3 dernière

JEUDI

7 MARS

La voix au chapitre

ALBERT NAUD, AVOCAT D'ASSISES

Suisse romande : 21 h 35

Me Albert Naud, avocat d'Assises, qui parle de son livre « Les défendre tous ». (Photo TV romande)

Les rubriques « Spécial policier » de l'émission littéraire de la Télévision romande poursuivent leur exploration de ce domaine particulier de la littérature. Mais aujourd'hui, ce n'est ni un auteur de roman, ni un policier-écrivain que reçoit cette émission : Me Albert Naud est l'un des grands avocats de France. Pas un avocat de salon, pas un magistrat mondain dont les activités se situent plus volontiers dans les festivals ou les réceptions que dans les cellules. L'auteur de « Les défendre tous » — n'a pas d'autre but que de sauver des têtes. En plaidant, bien sûr, et en luttant de toutes ses forces contre la peine de mort. « Ce sont eux, dit-il, mes morts, exécutés ou en survie judiciaire, qui m'ont précipité dans la lutte contre la peine capitale, que je mène depuis trente ans. J'ai vu trop mourir, comprenez-vous ? »

Résistant courageux pendant l'occupation, Me Albert Naud a pourtant défendu Laval. Personnalité forte, pleine d'humanité, Me Naud fut le conseiller de Claude Lelouch lors du tournage de « La Vie, l'amour, la mort ». Séduit par le rayonnement de cet homme, Lelouch lui fit jouer son propre rôle dans le film. Souvenirs du barreau, attendrissants ou tragiques, comiques ou effrayants, rôle de l'avocat, nécessité d'abolir ou de maintenir la peine de mort, tels seront sans doute les thèmes qu'abordera Christian Defaye en face de son invité...

SUISSE ROMANDE

18.00 (C) Téléjournal
18.05 (C) Evasion
18.30 (C) Avant-première sportive
Rugby à XV

Le rugby à XV, un jeu violent encore peu pratiqué chez nous, mais très spectaculaire. (Photo TV romande)

18.45 (C) La météo
18.50 (C) L'Ours Colargol
18.55 (C) La Folle des bêtes
11me épisode
19.15 (C) Un jour, une heure
19.40 (C) Téléjournal
20.00 (C) Un jour, une heure

20.15 (C) Le Tambour du Bief
d'après le roman de
Bernard Clavel
adapté et réalisé par Jean Prat

21.45 (C) Reflets
Actualités artistiques
en Suisse romande

22.10 (C) Patinage artistique
à Munich
Danses libres
23.00 (C) Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

9.10 L'Amérique du Sud
9.50 Reprise
10.30 The Mystery on the Moor
11.10 Reprise
17.30 L'heure des enfants
18.10 TV culturelle pour adultes
Management
18.40 (C) Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.00 Mes beaux-fils et moi
19.30 L'antenne
20.00 Téléjournal

20.15 (C) Dossier XY...
La police criminelle
appelle à l'aide

21.15 (C) Ici Berne
21.30 Patinage artistique
Championnats du monde
23.00 Téléjournal
23.15 Dossier XY...
Premiers résultats

FRANCE I

10.40 TV scolaire
12.30 Midi trente
13.00 24 heures sur la une
13.30 Cours de la Bourse
13.35 Fin
14.30 TV scolaire
18.20 Au-delà des faits
18.45 Pour petits et grands
19.20 Actualités régionales
19.45 24 heures dernière

20.20 A dossiers ouverts

20.35 Au rendez-vous des grands reporters
Emission présentée par
Etienne Lalou

21.30 Patinage artistique
Championnats du monde
à Munich
Danse et patinage libre
Commenté par Léon Zitrone

22.45 24 heures dernière

FRANCE II

14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
15.15 (C) Arsène Lupin
6. La fille aux yeux verts
16.00 Fin
19.00 (C) Des chiffres et des lettres
19.20 (C) Actualités régionales
19.45 (C) Les Enfants des autres
9me épisode
20.00 (C) I.N.F. 2

20.35 Maigret et le corps sans tête
Nouvelle enquête de
Georges Simenon
avec Jean Richard : Maigret

22.25 (C) Italiques
La littérature avec Marc Gilbert

22.55 (C) I.N.F. 2 dernière

FRANCE III

18.30 (C) Inter 3
18.35 (C) Enfants sur la trois (57)
18.50 (C) Eléphant Boy
Superstition
19.40 (C) Des yeux pour voir
Magazine artistique

20.40 (C) Félix m'a dit
Film de Robert Sese

22.05 (C) Questionnaire
à Samuel Pisar
avocat international
22.50 (C) Inter 3 dernière

VENDREDI

8 MARS

Maigret et le corps sans tête

France II : 20 h 35

Suzanne Flon qui tient l'un des rôles principaux dans cette nouvelle enquête du commissaire Maigret. (Archives)

Au passage de l'écluse, l'hélice de la péniche des deux frères Naud heurte quelque chose au fond de la Seine. En essayant de la dégager, les deux mariniers retirent un paquet à moitié ouvert : un bras humain ficelé dans du papier journal.

La police alertée sonde la Seine. Plusieurs parties d'un corps que l'on a volontairement découpé sont alors repêchées, empaquetées dans des journaux. Seule la tête ne peut être retrouvée. Aux premiers indices, il s'agirait d'un individu d'une cinquantaine d'années d'origine paysanne.

Maigret, Judel et Janvier commencent leur enquête dans les entrepôts et les cafés des quais.

Félix m'a dit...

France III : 20 h 40

Après avoir fait carrière hors de son pays et séjourné longtemps en Suisse, Félix Leclerc est revenu dans son Québec natal : il s'est installé définitivement à l'île d'Orléans près de Québec. C'est la première fois qu'il accueille dans son domaine une équipe de télévision et qu'il accepte de se raconter. Cultivateur, propriétaire terrien, écrivain, compositeur, chanteur et tout dernièrement écrivain dramatique, auteur d'une pièce engagée, Félix Leclerc est en même temps un admirable conteur, évoquant ses souvenirs, racontant de vieilles histoires québécoises, expliquant sa philosophie de la vie.

LES SEPT ERREURS

— Oui, notre employée est partie et je n'ai pas la force de porter le sac à provisions !

Les deux dessins ci-dessus ne sont pas tout à fait « jumeaux ». Il y a entre le second et le premier sept petites différences. Lesquelles ? Cherchez bien ! **Solution page XIV**

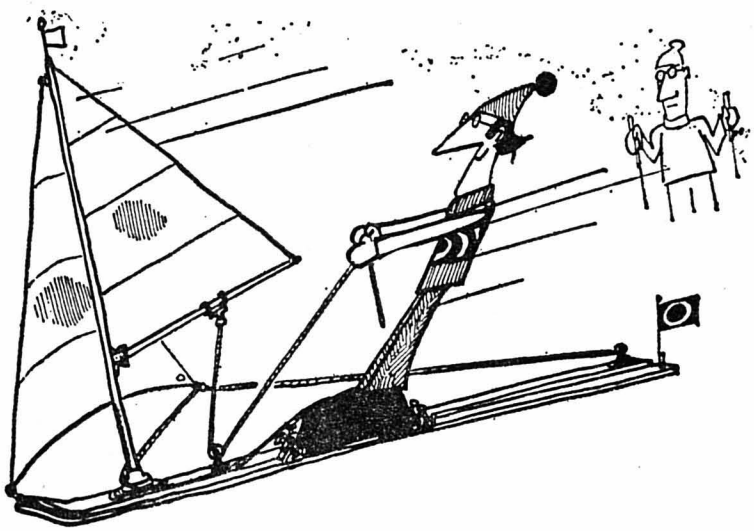

Obstiné

En quittant un jour son cours à l'Université de Moscou, un professeur politique fut appréhendé et resta emprisonné vingt ans...

En sortant de prison, il reprit son cours et, s'adressant à ses élèves, commença par ces mots : « Nous disions donc... »

Impossible

Un ivrogne déambule au milieu de la rue. Il cherche son chemin et s'adresse, avec des hoquets dans la voix, à un passant.

— Oh ! mon ami, ce n'est pas difficile, vous allez tout droit.

— Tout droit... hic... oh, alors... hic... j'arriverai... hic... jamais...

Svizzera italiana: sette giorni TV

SABATO 2 marzo

13.00 (C) Divenire
13.30 (C) Telerivista
13.40 Un'ora per voi
14.55 (C) Samedi-jeunesse
15.45 Educazione speciale
Una madre, un bambino
16.30 L'Europa seguirà
17.10 (C) Vroum
18.00 Agricoltura, caccia, pesca
Cura di Carlo Pozzi
18.25 (C) Club di Topolino
18.55 Sette giorni
19.30 (C) Telegiornale
19.45 Estrazione del lotto svizzero a numeri
19.50 Il vangelo di domani
20.00 (C) Scacciapensieri
20.45 (C) Telegiornale

21.00 L'ultimo urrà
Film de John Ford

22.55 Sabato sport
23.45 (C) Telegiornale

DOMENICA 3 marzo

10.00 (C) Santa messa
nella Cattedrale di S. Lorenzo da Lugano
10.50 (C) Il balcun tort
11.30 Fine
13.30 (C) Telegiornale
13.35 (C) Telerama
14.00 Amichevolmente
15.15 Un'ora per voi
16.30 (C) Ritorno alle Galapagos
Serie : Sopravvivenza
16.55 (C) Villaggio fantasma
Serie : Dipartimento S

Joël Fabiani (Serie Dipartimento S). (Foto TSI)

17.45 (C) Telegiornale
17.50 Domenica sport

18.55 Piaceri della musica
con Luciano Sgrizzi clavicembalo

19.30 (C) Telegiornale
19.40 La parola del Signore
19.50 (C) Proposte per lei
La realtà femminile
20.15 (C) Le abitatrici del ghiacci
Serie : Animali del Canada
20.45 (C) Telegiornale
21.00 (C) Le evasioni celebri
4. La doppia vita del Signor de la Pivadière
22.00 (C) La domenica sportiva
23.00 (C) Telegiornale

LUNEDI 4 marzo

13.30 (C) Corteo di carnavale
da Basilea
15.00 Fine
18.00 (C) Per i piccoli
18.55 (C) Off we go
19.30 (C) Telegiornale
19.45 Obiettivo sport
20.10 (C) Le sparaparola
20.45 (C) Telegiornale
21.00 Situazioni e testimonianze
Incontro con la psicanalisi
2a puntata
21.50 Oggi alle camere federali

21.55 La Trota
Quintetto in la mag. op. 114 di Franz Schubert

22.50 (C) Telegiornale

MARTEDI 5 marzo

8.40 (C) Telescuola
10.20 (C) Telescuola
10.50 Fine
17.00 (C) Telescuola
18.00 (C) Per i piccoli
18.55 La bell'età
Per le persone anziane
19.30 (C) Telegiornale
19.45 Pagine aperte
Bollettino di novità librarie
20.10 Il regionale
20.45 (C) Telegiornale

21.00 (C) Quel maledetto, ispettore Novak
Film de San Wanamaker

22.40 Oggi alle camere federali
22.45 (C) Telegiornale

MERCOLEDI 6 marzo

8.10 (C) Telescuola
10.00 (C) Telescuola
10.20 Fine
18.00 (C) Vroum
18.55 (C) Pot hot
con Johnny Thompson
19.30 (C) Telegiornale
19.45 Argomenti
20.45 (C) Telegiornale

21.00 Il burbero benefico
di Carlo Goldoni
Regia di Carlo Lodovici

22.15 Oggi alle camere federali
22.30 (C) Mercoledì sport
23.05 (C) Telegiornale

GIOVEDI 7 marzo

8.40 (C) Telescuola
10.20 (C) Telescuola
10.50 Fine
17.30 (C) Telescuola
18.00 (C) Per i piccoli
18.55 (C) Off we go
19.30 (C) Telegiornale
19.45 Qui Berna
20.10 (C) Domani è un altro giorno
con Ornella Vanoni
4a puntata
20.45 (C) Telegiornale
21.00 Reporter
Settimanale d'informazione

22.00 (C) Pattinaggio artistico
Campionati mondiali
Da Monaco (RFA)

23.00 (C) Telegiornale

VENERDI 8 marzo

18.00 Per i ragazzi
18.55 (C) Divenire
19.30 (C) Telegiornale
19.45 (C) Situazioni e testimonianze
20.10 Il regionale
20.45 Telegiornale

21.00 (C) Ritorno a casa
Serie : Marcus Welby M.D.

21.50 Tribuna internazionale
22.50 (C) Pattinaggio artistico
Danza da Monaco (RFA)
23.50 (C) Telegiornale

ÊTES-VOUS MÉTHODIQUE ?

Pour le savoir, répondez par OUI ou par NON à chacune de ces dix questions.

1. Possédez-vous un carnet d'adresses ? OUI NON
2. Classez-vous vos papiers personnels (quittances, feuilles de paie, etc.) ? OUI NON
3. Vous fiez-vous toujours à votre mémoire ? OUI NON
4. Vous pesez-vous régulièrement ? OUI NON
5. Vous arrive-t-il fréquemment d'entamer plusieurs travaux à la fois ? OUI NON
6. Connaissez-vous exactement le montant de votre compte en banque ? OUI NON
7. Avez-vous toujours un dictionnaire sous la main ? OUI NON
8. Classez-vous vos livres et vos disques par genre et catégorie ? OUI NON
9. Préparez-vous toujours avec le plus grand soin vos prochaines vacances ? OUI NON
10. Perdez-vous souvent vos affaires personnelles ? OUI NON

Interprétation

Attribuez-vous un point chaque fois que vous aurez répondu OUI à l'une des questions suivantes : 1, 2, 4, 6, 7, 8 et 9.

Un point également pour NON à : 3, 5 et 10.

Faites le total de vos points

Plus de sept points : Vous êtes méthodique, c'est une qualité appréciable, mais attention tout de même car vous êtes aussi très maniaque. Un peu plus de poésie et d'imprévu donnerait du charme à votre vie qui a par trop tendance à être réglée comme du papier à musique.

Entre trois et six points : Vous êtes ordonné, vous savez faire preuve de méthode lorsque les circonstances le réclament.

Moins de trois points : Vous vivez dans un désordre perpétuel et surtout vous aimez particulièrement l'imprévu.

SOLUTION DES JEUX

Les 7 erreurs

1. Un personnage en moins derrière le kangourou. — 2. Celui-ci a le cou plus large. — 3. Il porte une pièce à sa poche. — 4. Le bouchon de la bouteille est plus long. — 5. La grosse dame a une plume en moins à son chapeau. — 6. Son pain a raccourci. — 7. Une feuille en plus à terre.

Aperçu des principales émissions du samedi 9 mars

SUISSE ROMANDE

14.45 (C) Bernard Schorderet
ou un portrait d'artiste

15.15 (C) Les géants assagis
Emission sur l'aéronautique

18.05 (C) Samedi-jeunesse
Quatre garçons dans les Dorées

20.05 A vos lettres
Jeu de Georges Hardy

20.35 (C) Les Oiseaux sur glace
Bernard Pichon à Genève et Bernard Vité à Munich animeront cette soirée consacrée aux Championnats du monde de patinage artistique et aux Oiseaux de nuit réunis au Studio

SUISSE ALÉMANIQUE

16.00 (C) Pop-scène
avec Chuck Berry

19.00 (C) Georges
Série avec Marshall Thomson et le saint-bernard Georges

20.20 (C) Heute für Leute
Variétés A-E-I-O-U

FRANCE I

14.30 La une est à vous...
avec Guy Lux

20.20 La vie des animaux
par Frédéric Rossif

20.35 Une affaire à suivre
pièce de Christian Watton avec René Dary et Nita Klein réalisée par Alain Boudet

FRANCE II

15.15 (C) Arsène Lupin
7. La chaîne brisée

17.45 (C) Portrait de l'univers
Lévine et les Basques

20.35 (C) Top à... Barbara

21.35 (C) Aux frontières du possible
3. Les hommes volants

22.30 (C) Samedi soir
Philippe Bouvard et ses invités

FRANCE III

19.40 (C) Mutations
Des saisons et des jours

20.40 (C) Conversations dans le Loire-et-Cher
de Paul Claudel transmis du Carré-Thorigny

SÉLECTION RADIO HEBDOMADAIRE

Suisse romande

SAMEDI 2 MARS

20.30 - Second programme : L'ENCYCLOPÉDIE LYRIQUE nous présente, pendant plusieurs samedis, « Le Freischütz », opéra de Carl-Maria **von Weber,** dont la création, en 1821, marque une étape importante dans l'histoire du théâtre lyrique. Elle ouvre les portes du romantisme, en mêlant les scènes populaires et les visions du fantastique. Excellente interprétation par des solistes, des Chœurs de Leipzig, l'Orchestre de l'Etat de Dresde. Direction : Carlos **Kleiber.**

DIMANCHE 3 MARS

15.30 - Second programme : VISA POUR MON PAYS, émission d'Yvette **Z'Graggen** qui présente Francine-Charlotte **Gehri.** Originaire de Lausanne, elle est lauréate de divers concours littéraire, et auteur de nombreux récits et poèmes. Elle nous parlera de son livre « Mortes mes îles... » qui relate l'histoire de Gratien contrôleur d'un petit train.

20.05 - Second programme : LES CHEMINS DE L'OPÉRA nous mènent à l'écoute de la « Finta Giardiniera » de W.-A. **Mozart** qui est le premier des opéras importants. Il l'écrivit à l'âge de 18 ans en manifestant, déjà, une incontestable maîtrise. Créé en italien en 1775, il fut, par la suite, traduit en allemand avec l'aide de Léopold, père de **Mozart.**

MARDI 5 MARS

15.30 - Premier programme : VIVRE ICI. Aujourd'hui, deux femmes parlent de leur vocation : Pierrette **Micheloud,** Valaisanne d'origine, mais d'expérience fribourgeoise, vaudoise et parisienne aussi, et Monique **Laederach,** née aux Brenets et qui en a été marquée. Deux écrivains du pays romand, deux esprits bien différents. Une confrontation intéressante.

20.30 - Premier programme : L'ARCHIPEL LENOIR d'Armand **Salacrou** qui nous conte les péripéties d'une réunion de la famille Lenoir. Il le fait avec un humour grinçant, féroce même, brossant ainsi un portrait impitoyable d'une famille où un état de crise est perpétuel, révélant la véritable personnalité de chacun. Pièce créée en 1947, au Théâtre Montparnasse.

MERCREDI 6 MARS

20.30 - Premier programme : LE CONCERT DE GENÈVE. En direct du Victoria-Hall, le 11me concert de l'abonnement donné par l'OSR dirigé par le chef français Georges **Prêtre** avec, en soliste, la pianiste Annie **Fischer** qui sera l'interprète du « Concerto en ut min. KV 491 » de W.-A. **Mozart.** Au programme encore : « Les Offrandes oubliées », méditation symphonique d'Olivier **Messiaen** et la très belle « Symphonie en ré maj. » de Jan **Sibelius** (1865-1957) s'inspirant de la mélancolie des paysages finlandais.

JEUDI 7 MARS

21.25 - Premier programme : LA PART DU FEU de Franz **Weyergans.** L'action : le château de Malemort, récemment vendu, vient de brûler, inexplicablement. Or, l'enquête révèle que, seule, l'ancienne propriétaire se trouvait sur les lieux au moment de l'incendie. Serait-ce un acte de folie ?

VENDREDI 8 MARS

20.30 - Premier programme : LE CONCERT DU VENDREDI nous permettra d'entendre l'OCL placé sous la direction d'Armin **Jordan.** Soliste de la soirée, le soprano lausannois Evelyn **Brunner** dont la carrière se révèle brillante, ainsi que les voix de femmes du Chœur de la Radio romande. Au programme : l'ouverture et la première scène d'« Iphigénie en Tauride » de **Gluck,** la « Symphonie No 2 » pour orchestre à cordes et trompette d'Arthur **Honegger ;** l'air pour soprano « Ah, lo previdi KV 272 » de W.-A. **Mozart** et « Drei Dorfszenen » pour voix de femmes et orchestre de Bela **Bartok.**

Radio française

SAMEDI 2 MARS

20.00 - France-Culture : GRANDEUR ET DÉCADENCE DE LA POULE de Bernard **Mazeas.** Une famille, comme tant d'autres, vissée devant sa Télé. La mère fait tout dans la maison. Soudain, l'image disparaît du poste et le speaker annonce que tout le monde doit se barricader, que le pays est envahi de... poules, caquetantes, casquées, armées qui mettent le pays rapidement au pas. Que veulent-elles donc ? Hélas, le langage « poule » est bien difficile à comprendre...

DIMANCHE 3 MARS

-France-Musique : MUSIQUE HONGROISE. La Fédération musicale populaire organise, du 4 au 18 mars, une série de manifestations montrant un panorama très large de la vie musicale en Hongrie. Une trentaine de concerts, des débats, des expositions, le tout réparti dans 30 villes des 7 départements de la Seine permettront d'entendre des ensembles et des solistes souvent inconnus en France et de découvrir des œuvres de musique contemporaine hongroise. France-Musique et France-Culture se feront largement l'écho de ces manifestations.

LUNDI 4 MARS

14.20 - France-Culture : CARTE BLANCHE à Lily **Siou** qui présente : le Sécateur » de Nicole **Fabre.** C'est l'histoire d'Armelle, qui est aussi l'histoire d'une névrose qui a commencé le jour où sa mère lui a coupé ses longs cheveux... Cela l'amènera à accomplir des actes d'autodestruction.

MARDI 5 MARS

20.30 - France-Musique : EN L'AUDITORIUM 104, un concert donné par l'Orchestre philharmonique de l'ORTF dirigé par Laszlo **Somogyi** avec, en soliste, le violoniste Hervé **Le Floch** qui jouera le « Concerto No 3 en sol maj. K 216 » de W.-A. **Mozart** dont l'influence est nettement française. Au programme encore : la « Symphonie No 36 dite de Linz K 425 » de W.-A. **Mozart** et le « Mandarin merveilleux » de Bela **Bartok** en version intégrale avec chœurs.

MERCREDI 6 MARS

21.20 - France-Culture : LA SCIENCE EN MARCHE, émission de François **Le Lionnais** consacrée de nouveau à la protection de la nature et aux animaux exploités sans raison suffisante. C'est M. Charles **Roux,** sous-directeur au Muséum d'histoire naturelle qui nous parlera des palmipèdes, nom sous lequel se cachent également les phoques, les morses, les otaries, animaux également chassés sans raisons et surtout pour la fourrure.

VENDREDI 8 MARS

20.30 - France-Musique : MUSIQUE A DÉCOUVRIR par Pierrette **Germain.** En direct du Studio 105, un concert donné par Henriette **Puig-Roget,** pianiste, Fernand **Kœnig,** baryton et le Quatuor de l'ORTF. Au programme : « Cantate » de **Telemann ;** « Chants bibliques » d'Anton **Dvorak** (version originale) ; « Sextuor » d'Henri **Bertini** et « Gœthe Lieder » de **Busoni.**

NEUCHATEL

dès le

4 mars 1974

tous nos magasins vendront à

PRIX NETS

— un tournant décisif vers des avantages permanents

— une baisse de prix moyenne largement supérieure au taux de la ristourne

— nous répondons au désir d'un nombre toujours plus croissant de consommateurs qui souhaitent des prix nets

— avantage immédiat
— comparaison claire et facile des prix

Baisse généralisée des prix

Il est certain que le point le plus délicat du passage à prix nets réside dans la fixation du nouveau prix des articles vendus jusqu'à ce jour avec timbres.

Cette situation est rendue encore plus difficile du fait des nombreuses hausses de prix qui nous sont signifiées journellement par nos fournisseurs, et qui pourraient occasionnellement masquer les baisses de prix auxquelles nous procéderons.

IMPRIMERIE CENTRALE S.A. — NEUCHÂTEL

football

En route pour le second tour du championnat

Neuchâtel Xamax - Grasshoppers: une revanche difficile

C'est au Hardturm, le samedi 11 août 73, que Neuchâtel Xamax a joué son premier match de ligue A. Nous nous souvenons de cette partie comme si elle s'était déroulée hier. Candide, Neuchâtel Xamax avait voulu d'emblée parler d'égal à égal avec un adversaire bénéficiant tout logiquement des faveurs de la cote. Ainsi, les hommes de Mantula ont-ils réussi deux buts, ce qui était fort bien, mais ils ont dû en encaisser trois. Résultat : défaite reconnue honorable par tout le monde... mais défaite quand même !

CONDITIONS DIFFÉRENTES

Depuis ce premier contact avec l'élite du pays, les choses ont changé. Neuchâtel Xamax a su s'adapter aux nouvelles conditions de jeu. Il a un peu durci sa manière de jouer et, surtout, il a su tirer rapidement parti de ses expériences, bonnes ou mauvaises. L'équipe a pris du caractère. Elle a trouvé sa propre personnalité, laquelle est avant tout fondée sur le sérieux mis à la tâche et sur l'homogénéité. Grâce au « métier » d'une grande partie de ses éléments, Neuchâtel Xamax s'est alors hissé plus haut que son vainqueur du premier soir. C'est dire le peu d'importance que peut avoir le résultat d'un match quand il reste tout un championnat à jouer.

Demain après-midi, il en ira différemment, car les positions, loin d'être définitivement acquises, sont cependant précises : Neuchâtel Xamax court derrière Zurich, théoriquement à deux longueurs de celui-ci, tandis que Grasshoppers se trouve à trois points de la formation neuchâteloise. Grasshoppers, qui a connu des hauts et des bas au premier tour, n'est donc pas très loin du chef de file, en définitive. Selon l'évolution des équipes qui le précèdent, il pourra peut-être, un jour, briguer le titre. Cette éventualité ne doit pas échapper à ses entraîneurs, Szabo et Vogel, pas plus qu'à ses joueurs. Nous pouvons donc penser que Grasshoppers s'en viendra demain à la Maladière, non pas afin d'examiner son prochain adversaire des demi-finales de la coupe, mais bel et bien dans l'intention de lui ravir les deux points.

DÉFENSEURS TROP MOUS ?

Cela promet une partie intéressante, car un Grasshoppers qui veut vaincre (ou, en tout cas, ne pas perdre) et un Neuchâtel Xamax décidé à rester le mieux placé derrière le « leader » sont capables de hisser le jeu à un niveau élevé. Nous avons pu voir, dans ses matches d'entraînement, que Neuchâtel Xamax était déjà bien soudé. Grasshoppers, quant à lui, ne semble pas avoir beaucoup impressionné les observateurs mais on sait que les matches amicaux ne sont pas à comparer à la compétition. Quand il le faudra, les Ohlhauser, Becker, Niggl, « Bigi » Meyer, Grahn, Noventa et autres Elsener sauront montrer toutes les facettes de leur talent. La rapidité d'action des demis et attaquants zuricois, la vélocité d'Elsener risquent bien, en fait, de poser de sérieux problèmes aux hommes de Mantula, un Mantula qui ne cache d'ailleurs pas le souci que lui procure sa défense :

— « Ce n'est pas tant la stérilité toute relative des attaquants qui m'inquiète », avoue l'entraîneur des Neuchâtelois, « que le manque d'efficacité des défenseurs. Ces derniers ne montrent pas suffisamment de décision, ils ne sont pas assez « secs » dans leurs interventions. Cette situation me préoccupe d'autant plus que Claude est blessé. Mercredi, il n'avait pas encore pu reprendre l'entraînement, si bien que je ne sais pas s'il pourra jouer dimanche. »

VOULOIR ET NON PAS ESPÉRER

Qui tiendrait le poste d'arrière droit en cas d'indisponibilité de Claude ? « Ce n'est pas à moi à dévoiler mes batteries à l'adversaire », rétorque Mantula. Verrait-on, comme face à Lausanne, Blusch s'occuper de l'ailier gauche adverse ? ou Krœmer ? Est-ce dire que Traber ou Andrey pourrait entrer en ligne de compte ? Traber, dans le jeu académique de Grasshoppers, ça pourrait éventuellement donner du joli !

Tactiquement, nous devons nous attendre à voir les « rouge et noir » adopter une tactique un peu plus prudente que de coutume, Grasshoppers étant particulièrement doué dans l'art de la contre-attaque. Et avec Grahn, on ne sait jamais, d'autant que le Suédois se souvient certainement d'avoir marqué les deux buts de Lausanne, en coupe, il y a un an et demi.

Ce sera une revanche difficile à prendre pour les Neuchâtelois qui n'ont pas l'espoir mais la volonté de vaincre. Mantula saisit justement la nuance. Gageons qu'il saura la faire sentir à ses gars.

F. PAHUD

BIEN REPREND RE. — C'est ce à quoi vont s'efforcer le Neuchâtelois Mathez et ses camarades (Avipress - Baillod)

Un des entraîneurs des «Sauterelles»

«Profiter des erreurs de l'adversaire»

Grasshoppers se rendra à Neuchâtel sans complexes. Vainqueurs des hommes de Mantula au premier tour, les Zuricois espèrent renouveler leur succès. **Nous jouerons pour gagner,** clame Stefan Szabo, un des entraîneurs. **Ça ne veut cependant pas dire que nous pratiquerons l'offensive à outrance. Nous nous montrerons raisonnables dans tous les domaines. Nous présenterons donc une défense « souple » dans l'interprétation de son rôle et une attaque sachant se replier lorsque les événements l'exigent,** ajoute-t-il. Szabo avoue franchement qu'il ne craint pas cette rencontre. **Nous reconnaissons que les qualités des Neuchâtelois sont grandes, mais nous sommes aussi convaincus que ceux-ci ne sont pas invincibles. Nous tâcherons de profiter au maximum des erreurs qu'ils pourront commettre. J'estime en tout cas que nos chances de succès sont égales à celles de notre adversaire,** tient-il à préciser.

Avant cette première rencontre du second tour, les « Sauterelles » n'ont en rien changé leurs habitudes. L'entraînement s'est déroulé normalement cette semaine. **Nos joueurs étant en excellente condition physique, il était inutile de prévoir une préparation spéciale,** estime Szabo.

A l'exception de Hans Niggl, qui est blessé, tout le monde est en mesure de répondre présent. En ce qui concerne la composition de l'équipe qui évoluera face aux protégés de Gilbert Facchinetti, le collaborateur de Vogel ne fait pas de mystère : **Nous jouerons dans la même formation que dimanche dernier à Lausanne,** indique-t-il. Rappelons-la : Deck ; Ohlhauser ; Th. Niggl, Malzacher, Becker ; Grœbli, Meyer, Grahn ; Sunholz, Noventa, Elsener. Remplaçants : Gross et Meier.

G. D.

Pour mémoire

1.	Zurich	13	9	4	—	27-12	22
2.	Neuchâtel X	12	8	2	2	26-11	18
3.	Lausanne	13	7	3	3	28-19	17
4.	Servette	13	6	4	3	23-16	16
5.	Grasshoppers	12	6	3	3	21-15	15
6.	Winterthour	12	5	4	3	15-15	14
7.	Young Boys	13	5	3	5	26-23	13
8.	Bâle	13	5	1	7	22-24	11
9.	Saint-Gall	12	4	2	6	18-22	10
10.	Chênois	11	2	4	5	11-21	8
11.	Sion	13	1	6	6	10-18	8
12.	Chiasso	12	2	3	7	9-17	7
13.	Lugano	12	1	5	6	9-22	7
14.	La Ch-de-F	11	1	4	6	12-22	6

La Chaux-de-Fonds: première échéance dimanche

Après cette longue période hivernale La Chaux-de-Fonds a mis tout en œuvre pour être fidèle au rendez-vous du 3 mars. Première échéance : Chiasso.

Pour arriver à maturité 5 matches officiels et 3 d'entraînement ont été nécessaires. Tout a commencé à Porrentruy le 26 janvier pour se terminer mercredi à Giubiasco où les « Meuqueux » ont battu l'équipe locale, brillante dans le championnat de la 1re ligue du groupe central. Depuis dimanche passé la préparation s'est faite à la Ligornetto à quelques kilomètres de Chiasso, lieu idéal pour se baigner dans le climat tessinois.

Au mois d'août, à 10 jours du coup d'envoi de la saison, Chiasso était attendu à La Charrière. Un grand espoir régnait dans le camp montagnard. Ce fut une désillusion, Chiasso étant reparti avec les 2 points. Or, afin de refaire surface, il faut absolument, gagner demain. Ce serait le signe d'un renouveau.

Durant la pause tout a été fait en vue d'obtenir des résultats positifs, raison du camp d'entraînement outre-Gothard. Cette semaine, l'équipe a travaillé chaque jour avec beaucoup de camaraderie. Mercredi, elle s'est présentée à Giubiasco dans une formation qui était à un homme près, celle que l'on retrouvera dans 24 heures. En effet, Delavelle n'a pu se libérer, retenu qu'il était par sa profession d'instituteur à Charquemont.

Cela ne l'empêchera pas d'être titularisé. Un autre absent, Ernst, présentement à l'Ecole de recrues. Depuis vendredi matin il a rejoint Ligornetto ; sa présence peut donc être admise comme celle du remplaçant. Ainsi, « Cocolet » Morand va lancer sa meilleure formation : Forestier dans la cage ; Mérillat, Jaquet, Schribertschnig et Veya en arrières ; Brossard, Sandoz et Mazzoleni aux demis ; Delavelle, Wyberg et Trajovic en attaque.

P. G.

DEUX ÉQUIPES NEUCHÂTELOISES ET LE CHAMPIONNAT DE PREMIÈRE LIGUE

Meyrin, un contradicteur de poids sur la route d'Audax

A Nyon, Audax avait tout à gagner en raison de sa mutation hivernale. Face à une formation accrochée aux basques des équipes de tête (elle espère les rejoindre, voire les dépasser), le « onze » de Serrières est rentré nanti de la moitié de l'enjeu. Satisfaisant ? **Ce fut bon** réplique Jean-Claude Facchinetti. **On pouvait toutefois faire mieux. On a perdu un point.** Sans être plus royaliste que le roi le directeur technique ne cherche pas de faux fuyants. **Nous avons encaissé deux buts « bêtes ». Un manque de concentration est à l'origine de ces deux réussites vaudoises.** Il reconnaît cependant : **Notre premier but est dû à des circonstances favorables, un coup de bise venant à l'aide de Michel Favre qui vit son tir de coup de coin pénétrer directement dans le but au niveau du second poteau.** Et d'expliquer encore la seconde réussite de ses « protégés » : **Sur un coup franc à l'orée du rectangle des « 16 mètres », Barbezat, qui s'apprêtait à tirer, a vu surgir Christen de l'arrière. Un Christen qui a su solliciter la passe et mettre la défense dans le vent. Certes, il s'est retrouvé seul devant le gardien, mais son tir fut renvoyé par ce dernier ce qui permit à Barbezat de reprendre la balle et de marquer...**

Un Barbezat qui a marqué deux buts ! **Il n'a joué qu'à cinquante pour cent** précise Facchinetti. **Son rendement peut être supérieur.**

A Nyon, Audax a démontré certaines qualités. **Elles ont trait à la discipline, au courage, à l'enthousiasme, au moral,** précise encore le « patron technique » du « onze » de Serrières. Des qualités qui devraient être son meilleur garant pour les matches futurs, en particulier celui de demain matin contre Meyrin. **Un Meyrin qui va venir à Neuchâtel chercher deux points** ajoute Facchinetti.

Neuvième avec cinq points d'avance sur le dernier (Urania), l'équipe de « Dédé » Bosson n'est pas encore sortie de la zone dangereuse. Audax s'achemine donc vers une rencontre difficile. Toutefois, en ne reniant pas ses principes et ses qualités vus à Nyon il peut s'octroyer l'enjeu. A Serrières surtout. De plus, la rentrée de Décastel (suspendu dimanche dernier) sera précieuse. L'international junior est une des pièces maîtresses de l'édifice pour autant qu'il joue pour la collectivité et non que cette dernière soit à sa dévotion. Lors du premier tour, il a démontré ses possibilités d'adaptation. A 18 ans il n'a pas encore atteint sa pleine maturité. Le chemin de la progression passe également par la voie de la « souffrance », l'étudiant neuchâtelois devant absolument se débarrasser d'une certaine « facilité » afin de se durcir sur le plan de la discipline personnelle.

Quant à la formation de l'équipe, elle ne se fera que dimanche matin en fonction de la blessure de Lochmatter (cheville foulée) et du rétablissement de D'Amico, ce dernier souffrant toujours d'une cheville.

Face à son public Audax entend montrer son nouveau visage. A en croire les observateurs de dimanche passé à Nyon il est attrayant.

P.-H. B.

Difficile pour Le Locle

La reprise fut très bonne pour les Loclois dimanche dernier dans la campagne genevoise. Après la pause hivernale on redoutait toujours un peu les premiers matches. Il est vrai que cette saison le Neuchâtelois ont bénéficié de meilleures conditions que les années précédentes, en raison de l'hiver relativement plus clément que nous connaissons. Ce n'est pas tout. René Furrer, pour la première fois depuis le début de la saison, a pu aligner sa formation complète. De plus, il pouvait encore compter sur les services de l'ex-réserviste bâlois Bula. Ce dernier a donné un meilleur équilibre et plus de poids à la ligne d'attaque, qui en avait grand besoin !

Ce succès logique et mérité face à Meyrin témoigne du renouveau de la formation locloise qui devrait être en mesure de faire un excellent deuxième tour. C'est d'ailleurs la première victoire des protégés de René Furrer à l'extérieur. Certes, tout ne fut pas encore parfait. Un gros travail reste à faire pour arriver à la perfection. La cohésion fait encore défaut. De plus, il faudra encore travailler pour améliorer les automatismes. Ce résultat est cependant encourageant.

Demain dimanche, sur le Stade des Jeanneret, les Neuchâtelois du Haut auront l'occasion de confirmer leur bonne disposition.

L'adversaire sera de taille. Les Oberlandais de Durrenast, qui ont donné une réplique fort valable à Neuchâtel Xamax la semaine dernière, n'ont pas encore abandonné l'espoir de participer une nouvelle fois aux finales d'ascension. Les observateurs loclois présents à Neuchâtel s'accordent à reconnaître la valeur de la formation bernoise.

Malgré le retour de l'hiver le terrain est en excellent état. Recouvert d'une mince couche de neige il se prête fort bien à la pratique du football. René Furrer pourra aligner la même formation que dimanche dernier ; il espère, ainsi que ses joueurs, présenter un spectacle de qualité et obtenir au moins le partage des points. Il ne cache cependant pas que la tâche sera difficile et ardue. Mais le moral est bon et le succès de dimanche passé constituera un excellent stimulant.

P. M.

Pour mémoire

1.	Bulle	12	9	3	—	33	12	21
2.	Monthey	12	8	2	2	21	8	18
3.	Durrenast	12	6	4	2	27	17	16
4.	Rarogne	13	6	3	4	18	11	15
5.	Nyon	13	5	5	3	21	17	15
6.	Audax	13	5	3	5	23	26	13
7.	Le Locle	13	4	4	5	20	17	12
8.	Sierre	13	4	4	5	16	24	12
9.	Meyrin	13	4	3	6	18	15	11
10.	Yverdon	13	4	3	6	13	15	11
11.	Thoune	13	3	3	7	19	29	9
12.	Central	13	2	3	8	15	13	7
13.	Urania	13	2	2	9	17	33	6

Association cantonale neuchâteloise de football

Calendrier (second tour) des juniors D

Premier degré

17 mars : Cortaillod - Le Landeron ; Audax - Comète I ; Béroche - Neuchâtel Xamax I.

24 mars : Le Landeron - Neuchâtel Xamax I ; Audax - Béroche ; Cortaillod - Comète I ; Le Parc - La Sagne ; Saint-Imier - Chaux-de-Fonds ; Etoile - Geneveys-sur-Coffrane.

31 mars : Neuchâtel Xamax I - Audax ; Comète I - Le Landeron ; Béroche - Cortaillod ; Geneveys-sur-Coffrane - La Sagne ; Chaux-de-Fonds - Le Parc ; Saint-Imier - Etoile.

7 avril : Béroche - Le Landeron ; Neuchâtel Xamax I - Comète I ; Audax - Cortaillod ; Le Parc - Saint-Imier ; Etoile - La Sagne ; Geneveys-sur-Coffrane - Chaux-de-Fonds.

14 avril : Pâques - libre.

21 avril : Cortaillod - Neuchâtel Xamax I ; Le Landeron - Audax ; Comète I - Béroche ; Chaux-de-Fonds - Etoile ; La Sagne - Saint-Imier ; Le Parc - Geneveys-sur-Coffrane.

28 avril : Neuchâtel Xamax I - Béroche ; Comète I - Audax ; Le Landeron - Cortaillod ; La Sagne - Chaux-de-Fonds ; Etoile - Le Parc ; Saint-Imier - Geneveys-sur-Coffrane.

5 mai : Béroche - Comète I ; Audax - Le Landeron ; Neuchâtel Xamax I - Cortaillod ; La Sagne - Le Parc ; Chaux-de-Fonds - Saint-Imier ; Geneveys-sur-Coffrane - Etoile.

12 mai : Comète I - Neuchâtel Xamax I ; Cortaillod - Audax ? Le Landeron - Béroche ; La Sagne - Geneveys-sur-Coffrane ; Le Parc - Chaux-de-Fonds ; Etoile - Saint-Imier.

19 mai : Neuchâtel Xamax I - Le Landeron ; Béroche - Audax ; Comète I - Cortaillod ; Saint-Imier - La Sagne ; Etoile - Chaux-de-Fonds ; Geneveys-sur-Coffrane - Le Parc.

23 mai (Ascension) : Chaux-de-Fonds - La Sagne ; Le Parc - Etoile ; Geneveys-sur-Coffrane - Saint-Imier.

26 mai : Audax - Neuchâtel Xamax I ; Le Landeron - Comète I ; Cortaillod - Béroche ; Saint-Imier - Le Parc ; La Sagne - Etoile ; Chaux-de-Fonds - Geneveys-sur-Coffrane.

1 juin : Samedi de Pentecôte. — Fixation de matches éventuellement renvoyés.

Les matches renvoyés peuvent, selon entente entre les clubs, se jouer en semaine. Il en est de même des matches fixés à l'Ascension, qui peuvent être avancés.

Deuxième degré

23 mars : Corcelles - Fontainemelon ; Colombier - Neuchâtel Xamax 2 ; Boudry - Hauterive ; Marin - Comète II.

30 mars : Fontainemelon - Les Bois ; Le Locle - Corcelles ; Neuchâtel Xamax II - Marin ; Hauterive - Colombier ; Boudry - Comète II.

6 avril : Corcelles - Les Bois ; Ticino - Fontainemelon ; Marin - Hauterive ; Colombier - Boudry ; Comète II - Neuchâtel Xamax II.

14 avril : Pâques - libre.

20 avril : Fontainemelon - Le Locle ; Les Bois - Ticino ; Neuchâtel Xamax II - Boudry ; Hauterive - Comète 2 ; Colombier - Marin.

27 avril : Ticino - Corcelles ; Le Locle - Les Bois ; Neuchâtel Xamax II - Hauterive ; Boudry - Marin ; Comète II - Colombier.

4 mai : Les Bois - Fontainemelon ; Corcelles - Le Locle ; Hauterive - Boudry ; Marin - Neuchâtel Xamax II ; Colombier - Comète II.

11 mai : Fontainemelon - Corcelles ; Le Locle - Ticino ; Comète II - Hauterive ; Boudry - Neuchâtel Xamax II ; Marin - Colombier.

18 mai : Corcelles - Ticino ; Les Bois - Le Locle ; Neuchâtel Xamax II - Colombier ; Hauterive - Marin ; Comète II - Boudry.

23 mai (Ascension) : Ticino - Le Locle ; + fixation de matches éventuellement renvoyés.

25 mai : Le Locle - Fontainemelon ; Ticino - Les Bois ; Colombier - Hauterive ; Marin - Boudry ; Neuchâtel Xamax II - Comète II.

1 juin : Samedi de Pentecôte - fixation de matches éventuellement renvoyés.

8 juin : Les Bois - Corcelles ; Fontainemelon - Ticino ; Hauterive - Neuchâtel Xamax II ; Comète II - Marin ; Boudry - Colombier.

Les matches renvoyés peuvent, selon entente entre les clubs, être joués en semaine. Il en est de même des matches fixés à l'Ascension, qui peuvent être avancés en semaine.

lutte

Le nouveau bureau de la fédération suisse

A Berne, le bureau présidentiel de la fédération suisse de lutte amateur s'est constitué ainsi pour l'exercice 1974-76 :

président central : E. Manser (Zurich) ; vice-président : O. Stoeckli (Soleure) ; secrétaire : M. Weder (Vaud) ; trésorier : G. Zavaloni (Zurich) ; voyages : D. Perret (Vaud) ; qualification : K. Siegrist (Lucerne) ; licences : P. Dietschec (Saint-Gall) ; presse et publicité : H. Kraehenbuhl (Bâle) ; président technique ; R. Martinetti (Valais) ; formation : E. Rietmann (Zurich) ; secrétaire de la formation : H. Binggeli (Bâle).

Ce week-end premier tour de la coupe neuchâteloise

Choc au sommet Hauterive-Saint-Imier

Comme le temps a l'air relativement convenable et que les terrains sont praticables dans le bas, le premier tour de la coupe neuchâteloise commencera ce week-end. Il mobilisera vingt-six équipes de IIe et IIIe ligue qui se retrouveront en treize confrontations directes. De toute façon, il y aura un vainqueur, car en cas de match nul, il est envisagé prolongation et tir de penalty.

DES EXEMPTÉS

Ainsi, le dimanche suivant, il restera treize gagnants qui ne joueront pas tous pour le deuxième tour, cinq matches seulement étant affichés. Cela signifie que trois qualifiés seront au repos et le 17 mars, jour du troisième tour, les cinq qualifiés du 10 mars plus les trois rescapés formeront les quarts de finale.

Rappelons que la coupe neuchâteloise constitue une compétition pour elle-même et, de plus, elle sert de critère de sélection à la participation des trois équipes autorisées à prendre part au premier tour principal de la coupe de Suisse.

Le programme du week-end comporte donc treize matches dont trois ont déjà été inversés de façon que Le Parc, Floria et Fontainemelon — dont les terrains ne sont pas praticables — se rendent chez l'adversaire. La liste est la suivante : Boudry - Etoile ; Fleurier - Saint-Blaise ; Gorgier - Le Parc ; Hauterive - Saint-Imier ; Colombier - Sonvilier ; Corcelles - Ticino ; Béroche - Fontainemelon ; Cortaillod - Travers ; Marin - Superga ; Châtelard - Floria ; Comète - La Sagne ; Bôle - Dombresson ; Auvernier - Couvet.

Un match au sommet d'emblée avec Hauterive - Saint-Imier ; deux des prétendants au titre seront opposés dans le bas ; avantage aux hommes de Kauer qui évoluent sur leur terrain. Pour les autres clubs de IIe ligue, la tâche sera difficile en particulier pour Fontainemelon en déplacement à Saint-Aubin pour affronter Béroche, pour Superga qui ne sera pas à la fête à Marin pour La Sagne qui jouera dimanche matin à Chantemerle contre un Comète ambitieux et surtout pour Couvet qui face à Auvernier connaîtra des difficultés, c'est certain, après le bon comportement des hommes de Pasquier dans la coupe du Vignoble. Boudry, Fleurier et Bôle qui jouent chez eux devraient se qualifier aisément.

LOGIQUE RESPECTÉE ?

Il reste cinq matches entre pensionnaires de IIIe ligue. Si Gorgier et Le Parc se valent, Colombier doit obtenir sa qualification contre Sonvilier, comme Corcelles, accueillant Ticino. Cortaillod aura l'occasion de reprendre le dessus contre Travers alors que Floria a des chances de s'imposer sur le terrain de Saint-Aubin, Châtelard ne disposant pas de terrain actuellement.

On verra demain si la logique a été respectée, ce qui étonnerait, d'une part, parce qu'il s'agit de la coupe, d'autre part, parce que le degré de préparation est différent d'une formation à l'autre. Il n'en reste pas moins que ce premier tour de la coupe neuchâteloise permettra à chacun de se mettre dans le bain à trois semaines du championnat. Espérons des terrains praticables et un temps justifiant que le mois de mars est celui apportant le printemps.

We.

BASKETBALL AU PANESPO

Ce soir à 17 heures

NEUCHÂTEL - SPORTS - PREGASSONA

Championnat suisse de ligue nationale A

Prix des places : Fr. 6.— assises ; Fr. 4.— debout ; Fr. 2.— enfants et étudiants.

Entrée libre aux membres de la section et membres passifs et soutiens, sur présentation de leur carte.

Salle chauffée **Cantine ouverte**

La venue à Neuchâtel d'une équipe tessinoise est toujours accompagnée d'une ambiance particulière qui se traduit au cours de la rencontre par une atmosphère de sympathie que seuls les gens du Sud sont capables de créer.

Pregassona n'échappe pas à cette règle et le match de cet après-midi promet des instants de frénésie de la part des supporters tessinois. Les souvenirs de la finale de la Coupe de Suisse, en avril de l'année dernière, sont encore vivants parmi les très nombreux spectateurs qui avaient assisté aux exploits de Pregassona.

Placés à égalité au 4me rang du classement actuel, les deux adversaires de ce jour vont s'engager à fond pour tenter de conserver cette place car elle permettra de rester en contact avec le trio de tête. L'enjeu est donc important et vaudra le déplacement sur les Jeunes Rives afin d'assister à une rencontre acharnée où les forces en présence paraissent assez équilibrées.

Une nouvelle fois, Neuchâtel compte sur ses habituels supporters pour obtenir les encouragements qu'il mérite.

Programme des prochaines rencontres :

Samedi 9 mars	Demi finale de la Coupe de Suisse
Samedi 16 mars	Neuchâtel - Urania
Samedi 23 mars	Federale Lugano - Neuchâtel
Samedi 30 mars	Neuchâtel - Stade français
Samedi 6 avril	Finale de la coupe de Suisse
Samedi 20 avril	Fribourg Olympic - Neuchâtel
Samedi 27 avril	Vevey - Neuchâtel

Sport SERVICE
Equipements sportifs et chaussures
Promenade-Noire 10
Neuchâtel Tél. (038) 24 57 87

Bière Muller

CARROSSERIE DROZ
Vauseyon
Neuchâtel Tél. (038) 25 25 55

« Au Confort Ménager »
LE PLUS GRAND CHOIX dans les APPAREILS MÉNAGERS
Machines à laver - Machines à repasser - Cuisinières
Frigos - Congélateurs
Friteuses - Aspirateurs, etc.
Votre magasin préféré
Jeanneret & Cie sa
Au Confort Ménager
Seyon 26-28-30 • Neuchâtel • Téléphone 24 57 77

René SCHENK
VÉLOS MOTOS SPORTS
Clos-Brochet 15 2000 NEUCHATEL
Ø 25 44 52

Hôtel de Commune
Le rendez-vous des sportifs
Rochefort
Spécialités :
Entrecôte « ALGÉRIENNE »
Entrecôte « CLUSETTE »
Fam. E. Vaucher-Birrer
Tél. (038) 45 12 77

TERMARIN
LA CEINTURE EN LAINE DU SPORTIF
Fabricant : La Gaine Viso
Tél. (038) 33 22 12
2072 SAINT-BLAISE

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

La Bâloise, Compagnie d'Assurances

Nous cherchons, pour notre service des sinistres Accidents - Responsabilité civile générale - Véhicules à moteur, un

JURISTE

de langue française, ayant si possible des notions d'allemand et éventuellement d'italien.

Après une période de mise au courant, le titulaire de ce poste aura à diriger et à assister un groupe de collaborateurs qualifiés en matière de règlement de sinistres.

Il jouira d'une large autonomie dans son travail et aura régulièrement l'occasion de voyager.

Perspectives d'avancement futur dans les cadres de la compagnie.

Age idéal 28 - 35 ans.

Faire offres, avec curriculum vitae, à

La Bâloise, Compagnie d'Assurances
Service du personnel, Aeschenplatz 7, 4002 Bâle
Tél. (061) 22 40 40, interne 425

La Bâloise
Compagnie d'Assurances

Nous cherchons, pour nos ateliers à CORNAUX,

des OUVRIERS

pour travaux de tôleries industrielles. Place stable.

Adresser offres ou se présenter à l'USINE DECKER S.A., Bellevaux 4, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 24 55 44.

Les restaurants BEAULAC
1re classe A **Port de Neuchâtel**
cherchent :

chef de service ou hôtesse
Cette place conviendrait à une personne jeune et dynamique connaissant le service à fond ;

chef de rang qualifié
Entrée le 1er mars 1974 ou pour date à convenir ;

sommelier (ère)
Entrée pour date à convenir ;

fille ou garçon de buffet
Débutant (es) seraient formés ;

apprenti (e) sommelier (ère)
avec formation complète d'apprentissage de 2 ans ;

apprentis cuisiniers
pour l'automne 1974.

Nous vous prions de prendre contact dès 14 h 30 avec Mme Prod'hom au (038) 24 42 42.

1245 Collonge - Bellerive (GE)

La Clinique de Belle-Rive va s'ouvrir cet automne. Cet établissement médico-chirurgical, doté d'installations ultra-modernes, met au concours le poste

d'infirmière-chef de bloc opératoire

Cette fonction requiert des qualifications professionnelles élevées ainsi que des qualités de chef affirmées.

Si vous désirez travailler dans une clinique moderne, équipée des derniers perfectionnements, et être l'animatrice d'une équipe d'infirmières spécialisées, nous attendons votre offre ou votre téléphone.

Un détail : nos conditions de travail (salaires, caisse de pension, etc.) sont à la hauteur de nos exigences.

Fima, Finances et Managements S.A., bd de Grancy 19, 1006 Lausanne. Tél. (021) 26 73 77.

Adia Interim : votre sécurité financière.

Le vaste réseau de nos relations s'étend à toutes les branches. De sorte que vous avez la certitude de trouver la place qui vous convient pour le temps exact que vous souhaitez consacrer à un travail intéressant bien rétribué.

Si donc vous envisagez un emploi temporaire téléphonez-nous. Le poste qui fera votre affaire vous attend. Pour ainsi dire à coup sûr!

Membre de la Fédération suisse des entreprises de travail temporaire.

Sécurité - par un travail temporaire sur mesure - dans votre profession également!

Rue de l'Hôpital 19, 2000 Neuchâtel, Ø 038/247414

Eure-Advertising

On cherche

SOMMELIÈRE

Travail 2 horaires ; congés réguliers.

S'adresser au restaurant La Russie, le Landeron. Tél. (038) 51 21 58.

Fabrique d'ébauches

en pleine expansion cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,

aide-fournituriste

Place stable pour personne consciencieuse et faisant preuve d'initiative.

Tél. (038) 25 88 41, interne 71.

football

Equipe suisse rajeunie contre Graz

R. Hussy fait appel à cinq nouveaux et laisse plusieurs «grands» de côté

C'est une équipe suisse sensiblement rajeunie qui affrontera le club de première division autrichienne Sturm Graz, en match d'entraînement, le 12 mars prochain.

René Hussy, entraîneur national, a en effet appelé cinq néophytes dans la sélection qu'il a annoncée : le gardien Hans Kung, Jacky Ducret, Ruedi Schneeberger, Peter Risi et le « libero » de Sion Serge Trinchero, qui a obtenu récemment la nationalité helvétique. A noter que plusieurs « anciens » ont disparu dans cette sélection, à savoir Mario Prosperi, René Deck, Georges Vuilleumier, Kobi Kuhn, Karl Odermatt, Pierre-Albert Chapuisat et Rolf Blaettler.

Servette est le club le mieux représenté avec trois joueurs sélectionnés. Lausanne, Sion, Winterthour, Zurich et Bâle comptent chacun deux de leurs joueurs retenus. La moyenne d'âge de ce cadre de seize joueurs est de 25 ans. Voci cette sélection :

GARDIENS : Eric Burgener (Lausanne Sports, né en 1951), Hans Kueng (Winterthour - 1949).

DÉFENSEURS ET DEMIS : Jean-Yves Valentini (Sion - 1950), Gilbert Guyot (Servette - 1948), Jacky Ducret (Lausanne - 1949), Ueli Wegmann (Servette - 1946), Pirmin Stierli (Zurich - 1947), Otto Demarmels (Bâle - 1948), André Meyer (Grasshoppers - 1949), Ruedi Schneeberger (Saint-Gall - 1949), René Hasler (Bâle - 1948), Serge Trinchero (Sion - 1949).

ATTAQUANTS : Kurt Mueller (Hertha Berlin - 1948), Hansjoerg Pfister (Servette - 1951), Peter Risi (Winterthour - 1950), Daniel Jeandupeux (Zurich - 1949).

AMIS. — Face à Graz, Burgener et Jeandupeux ne se retrouveront pas dans la même situation lors d'un penalty retenu par le gardien lausannois. Ils seront devenus ami. (A.S.L.)

ski

Mille participants au marathon des Rasses

L'an dernier, les organisateurs du troisième marathon des Rasses-sur-Sainte-Croix avaient enregistré 877 inscriptions. Demain, le cap des mille participants sera certainement franchi lorsque sera donné le départ pour les concurrents et concurrentes de toutes les catégories (10, 22 et 42 kilomètres), aux Planets. Une forte délégation de skieurs parisiens et du Jura français donneront, par ailleurs, à cette quatrième édition, un caractère international.

La lutte pour la victoire dans le marathon, pour lequel plusieurs dames sont inscrites, devrait se circonscrire entre Louis Jaggi (la Villette), ancien membre de l'équipe nationale et dont ce sera la première participation, Denis Pilloud (Nyon) et Willy Junod (les Cernets), vainqueurs respectivement en 1972 et 1973. Toutefois, Michel Haymoz et Franco Piller, tous deux de Riaz, seront de dangereux adversaires.

Tout semble réuni pour assurer le succès de cette manifestation. Les conditions d'enneigement, au milieu de la semaine, étaient idéales : 30 à 40 cm de neige recouvraient les trois parcours qui, depuis une semaine, sont régulièrement utilisés par les concurrents désireux de faire des reconnaissances.

Chiasso handicapé

L'Italien Enrico Boriani (33 ans), qui occupe le poste de « libero » au sein de la 1re équipe du F.C. Chiasso, s'est fracturé la cheville au cours d'une rencontre amicale que le club tessinois a joué et perdu face à la formation italienne de Pistoiese (2-1).

Moscatelli-Bruhl : c'est fini

Bruhl Saint-Gall et son joueur Aldo Moscatelli ont rompu toute collaboration. Dans le communiqué officiel émanant du club saint-gallois, il est fait état que Moscatelli ne pouvait plus entrer en considération pour la reconstruction à long terme de la première équipe.

Résultats à l'étranger

● Espagne, championnat de première division : Atletico Bilbao - Castellon 2-0 ; Barcelone - Real Sociedad 4-1 ; Real Oviedo - Celta Vigo 1-1 ; Valencia - Elche 2-0 ; Las Palmas - Sporting 1-0 ; Malaga - Espanol 1-1 ; Real Murcie - Grenade 0-0 ; Atletico Madrid - Racing 2-1 ; Real Saragosse - Real Madrid 2-1. Classement : 1. Barcelone 23-35 ; 2. Atletico Madrid 23-28 ; 3. Atletico Bilbao 23-27 ; 4. Real Saragosse 23-27 ; 5. Malaga 23-27 ; 6. Valencia 23-25.

● Alger, match international : Algérie - RDA 1-3 (0-2). — Tournoi international, finale : Pologne - Sélection olympique yougoslave 5-0 (1-0).

boxe

Sur la route du titre mondial

Un adversaire expérimenté pour Chervet

Fritz Chervet boxera le 15 mars à Lucerne, où il rencontrera le Français Christian Martin. Voilà ce que nous ont communiqué les organisateurs de la grande réunion lucernoise, qui est devenue réalité grâce à l'immense travail fourni par un groupe de jeunes sportifs de l'endroit désireux d'offrir au public de Suisse centrale un spectacle de choix. La voie qui devrait mener Fritz Chervet jusqu'au titre de champion du monde, passera donc par Lucerne.

Pourquoi les organisateurs ont-ils choisi Christian Martin ? Edwin Rudolf, chef de presse de cette réunion, nous a déclaré :

Charly Buhler, le brillant entraîneur de Fritz Chervet, a cherché pour son « poulain » une possibilité de croiser les gants avec un boxeur connu. Martin a rencontré à trois reprises déjà Dominique Cesari, champion de France, avec lequel il a fait trois fois match nul. Martin est un boxeur d'expérience qui risque de poser certains problèmes à Chervet.

Pour cette rencontre, Chervet touchera une bourse de 10.000 francs et Martin une somme de 7000 francs. Cette réunion coûtera aux organisateurs 38.000 francs. 1200 places seront à disposition des spectateurs dans la grande salle du « Kunsthaus ». La plupart des places coûteront 16 francs. C'est la première fois depuis de nombreuses années que Lucerne organise une rencontre professionnelle internationale.

Rappelons que le champion d'Europe rencontrera Charchai Chionoi le 27 avril à Zurich, pour le titre mondial.

E.E.

● Le championnat d'Europe des poids légers, qui doit opposer l'Italien Antonio Puddu, tenant du titre, au Britannique Ken Buchanan, candidat officiel, a été définitivement fixé au 19 mars au palais des sports de Cagliari.

● Le Japonais Kuniaki Shibata est devenu champion du monde des poids super-plume (WBC). A Tokio, devant 9000 spectateurs, Shibata a en effet battu aux points, en quinze reprises, le tenant du titre, le Mexicain Ricardo Arredondon.

● L'Argentin Carlos Monzon, champion du monde des poids moyens, a confirmé qu'il était prêt à rencontrer, titre en jeu, le Colombien Rodrigo Valdez, au mois de juin prochain, à Paris, Buenos Aires ou dans n'importe quelle autre ville. Monzon écartait de ce fait l'éventualité d'un match éliminatoire entre Valdez et l'Américain Benny Briscoe, récent vainqueur de l'Australien Tony Mundine.

Ce soir à Paris face au mystérieux Calcabrini

BOUTTIER VEUT REPRENDRE SON TITRE

Le 7 novembre 1973, bien rares étaient ceux qui connaissaient Elio Calcabrini. Tout juste savait-on qu'il avait bénéficié de la blessure de Soprani pour s'emparer du titre national italien des poids moyens et ainsi avoir une chance européenne. Mais au soir du 7 novembre, quand il eut battu Bunny Sterling aux points, Calcabrini fit son entrée sur la scène internationale, auréolé du titre européen. C'est à cet homme que le Français Jean-Claude Bouttier va s'attaquer ce soir, à Paris, pour tenter de reconquérir cette couronne de champion d'Europe qu'il considère toujours comme sienne.

Jamais encore Bouttier n'a été battu par un Européen et il estime avoir été déchu abusivement du titre qu'il avait conquis le 9 juin 1971, en battant aux points Carlo Duran. Il avait conservé ce titre, en mettant ensuite K.O., le 20 décembre de la même année, le Britannique Bunny Sterling ; mais le 7 octobre 1972, la Fédération européenne décidait de le lui retirer pour ne pas l'avoir défendu dans les délais devant Tom Bogs. Bouttier était alors engagé dans le premier championnat du monde contre l'Argentin Carlos Monzon.

Devenu un battant pour tenter de désorganiser Monzon, contre lequel il échoua à deux reprises, Boutier veut revenir à un autre style de boxe qui semble mieux lui convenir. Il veut, face à Calcabrini, faire étalage de son style brillant et il bénéficie des faveurs de la cote. Son palmarès, son expérience, les adversaires réputés qu'il a déjà rencontrés, son punch plaident en sa faveur. Mais il aura tout intérêt à se méfier d'un adversaire relativement mystérieux qui tient la chance de sa vie de se hisser au premier plan et qui se défendra certainement avec beaucoup d'acharnement.

hockey sur glace

A coups de millions de dollars

Un curieux arrangement entre les deux grandes associations nord-américaines

De notre correspondant à Montréal Jarco Jojic

Le président de la Ligue nationale de hockey, M. Clarence Campbell, a annoncé au cours d'une conférence de presse que la Ligue nationale et l'Association mondiale avaient signé les documents d'un règlement à l'amiable de leurs différends devant le juge Leon Higginbotham de la Cour du district de Philadelphie.

DEUX MILLIONS DE DOLLARS

Cette entente met un terme à toutes les procédures engagées de part et d'autres mais le grand manitou, Clarence Campbell, a tenu à préciser que celle-ci ne pouvait en aucune façon être considérée comme un genre de fusion ni même le premier pas vers une intégration des deux circuits. L'Association mondiale s'est engagée à respecter la clause d'option adoptée par la L.N.H. en novembre dernier et, en échange, certains clubs de la Ligue nationale ont accepte de jouer 15 parties hors concours contre des équipes de l'Association mondiale. En contrepartie de son abandon d'une poursuite de 50 millions de dollars contre la L.N.H., l'Association mondiale recevra la jolie somme de 2 millions de dollars en guise de remboursements des frais judiciaires encourus... Le bureau des gouverneurs de la Ligue nationale avait entériné cet accord il y a une semaine, et le bureau de direction de l'A.M.H. s'était empressé de l'accepter à son tour !

CONCESSIONS

Une des plus importantes concessions de l'Association mondiale a été la décision prise par les Toros de Toronto de ne pas exiger le libre accès au « Maple Leafs Garden », domicile des Maple Leafs de Toronto, de la Ligue nationale. Sans vouloir donner des précisions, le président Campbell a indiqué que certaines modifications de l'entente originale avaient permis au bureau des gouverneurs de sortir de l'impasse.

En outre, la Ligue nationale s'est engagée à ne pas intervenir dans les discussions entre l'A.M.H. et les clubs de hockey mineur, y compris celles qui pourraient avoir lieu au sujet des parties hors concours. La Ligue nationale ne s'opposera pas dans les négociations entre l'A.M.H. et les équipes de hockey mineur, même si ceux-ci lui sont déjà affiliés ou s'ils sont contrôlés par elle-même. Elle a également garanti qu'elle ne se mêlera pas dans les discussions entre les clubs de l'A.M.H. et les propriétaires des arènes où évoluent des formations de la L.N.H. De plus, le circuit Campbell s'est engagé à ce que les parties hors concours qui ne pourraient être jouées au cours de la prochaine saison d'entraînement le seraient plus tard et qu'il verserait une indemnité de 10.000 dollars pour chaque joute qui n'aurait pas été jouée durant la saison 1974-75.

L'entente précise que les négociations sur les dates et les ieux des matches et sur la partage des recettes se feront entre les équipes. Si un accord s'avérait impossible, il appartiendrait tout d'abord aux deux ligues, puis à un arbitrage, de résoudre le problème. Avant le 1er janvier 1975, les comités de propriétaires des deux circuits devront négocier de bonne foi un autre calendrier de parties hors concours, y compris une partie d'étoiles interligues.

REFUS NET

Même si plusieurs formations de la Ligue nationale sont prêtes à jouer des rencontres d'exhibition contre celles de l'Association mondiale, le directeur de l'association des joueurs de la Ligue nationale, M. Eagleson, a d'ores et déjà annoncé que ses membres n'étaient absolument pas intéressés par ce genre de parties. Toutefois, il semble que la difficulté pourrait être contournée en offrant 150.000 dollars au fonds de pension des joueurs de la L.N.H... ce qui arrivera probablement.

Deux clubs ont carrément refusé tout contact avec des équipes de l'A.M.H. ce sont les Bruins de Boston et les Canadiens de Montréal. L'attitude ferme des deux plus grosses organisations du hockey professionnel témoigne de leur mépris face à cette entente qui a, avant tout, permis à la Ligue nationale et à son président, M. Clarence Campbell, de se sauver d'une poursuite de 50 millions de dollars découlant de la nouvelle loi anti-monopole en vigueur aux Etats-Unis.

Les tractations sont loin de se terminer dans le puissant monde des affaires du hockey professionnel...

J. J.

Tournoi scolaire à la patinoire de Monruz

DOLBEC : CE N'EST QU'UN AU REVOIR

Le Canadien jouera à Bienne l'hiver prochain

Ils (ou elles) n'étaient qu'une (grosse) poignée autour de la patinoire de Monruz jeudi matin. Mais ils (ou elles) faisaient autant de bruit, si ce n'est plus, que cinq ou six cents spectateurs ! Partisans de Lausanne ou de Bienne s'en donnaient à cœur joie à l'occasion de l'ultime finale du championnat de hockey de la section préprofessionnelle de l'enseignement secondaire. Un championnat marqué par la présence de Guy Dolbec qui fut l'instructeur de ces jeunes durant quelques semaines et le « grand juge » du tournoi de clôture.

Indéniablement le Canadien de Neuchâtel a laissé un souvenir marquant parmi ces hockeyeurs en herbe qui, eux, ont tenu à le remercier en lui offrant une assiette gravée au nom de leur école en guise de reconnaissance pour son grand travail, sa gentillesse.

Mais pour « Guydoune » ce n'était qu'un au revoir. Aujourd'hui il quitte la Suisse pour retrouver sa patrie avant d'entreprendre le chemin inverse en juillet prochain. « J'ai signé un contrat avec Bienne ; dès le 1er juillet je serai de retour afin de m'occuper de l'école de hockey en compagnie de Latinovich avant de prendre part au championnat suisse de ligue B... »

Dolbec à Bienne... pour autant que Neuchâtel (qui ne pourra l'aligner la saison prochaine en première ligue) donne son accord !

P.-H. B.

Résultats. —Catégorie A : 1. La Chaux-de-Fonds ; 2. Servette. Catégorie B : 1. Kloten ; 2. Langnau. Catégorie C, finale Arosa - Fribourg 4-0. Catégorie D, Lausanne - Bienne 3-5.

SOUVENIR. — M. Houriet (à droite), responsable du tournoi, remet un souvenir à Dolbec au nom des élèves. (Avipress - J.-P. Baillod)

Koelliker sélectionné

L'entraîneur national Rudolf Killias a choisi en la personne du défenseur biennois Jakob Koelliker (21 ans) le vingtième homme de la sélection qui participera aux championnats du monde du groupe C, en France. Koelliker, qui a déjà joué deux matches internationaux, a été ainsi titularisé à la suite du forfait du Zuricois Juerg Lott.

Cadieux reste à Berne

Le CP Berne a signé un nouveau contrat de deux ans avec son joueur-entraîneur canadien Paul-André Cadieux (27 ans). Ce dernier, qui s'envole mardi prochain pour le Canada, sera de retour en Suisse à fin août pour entamer sa cinquième saison dans les rangs du club bernois qui a obtenu, cette saison, le titre national.

basketball

Aujourd'hui au Panespo

Pregassona avec le Noir Sandford bousculera-t-il Neuchâtel Sports ?

Avec la rencontre de cet après-midi au Panespo entre Neuchâtel et Pregassona, le championnat suisse de ligue A entre dans une phase décisive. En effet, dès ce jour, chaque journée de compétition verra se dérouler au moins un, sinon deux matches importants qui mettront directement en présence des équipes de tête. Que nous réservent les Neuchâtelois dans ce choc au sommet, face à des adversaires de valeur qui se maintiennent à leur niveau ?

Le bon comportement des hommes de Zakar, depuis la reprise de janvier, est un indice de santé. Le départ de Woytowicz a été « digéré » et la formation a trouvé un équilibre nouveau. Avec l'Américain Tom McLaughlin — actuellement en très belle forme —, Reichen, Bucher, Schaller, Osowiecki et les frères Pizzera sont capables de suivre victorieusement leur entraîneur qui demeure une valeur sûre et stable. Sur leur terrain, les Neuchâtelois se doivent de donner à leur public une satisfaction.

ATTRACTION

La partie ne sera pas facile, car l'adversaire du jour est une équipe redoutable composée d'une base extrêmement solide de quatre joueurs dont les qualités sont connues depuis longtemps. Avec ses 206 cm, le Noir Sandford est l'attraction des Tessinois et, à lui seul, il vaut le déplacement sur les Jeunes-Rives. A ses côtés se trouvent deux marqueurs remarquables : Fritz Haenger, l'ex-Bâlois et le Turc Nacaroglu qui ont fait des ravages dans plus d'une défense en cours de championnat. Comme coordinateur et distributeur Casoni est l'âme de l'équipe sur laquelle repose toute l'organisation du jeu. Dans un grand jour, cette formation est capable de tout bousculer et elle l'a déjà prouvé, dans ce même Panespo, en remportant la dernière finale de la coupe de Suisse.

Pour Neuchâtel, la période des grandes rencontres débute cet après-midi. Nul doute que le public neuchâtelois aura compris l'importance de l'enjeu et se déplacera en masse, comme dans les grandes occasions.

Ailleurs, la lutte sera également intéressante. Les rencontres de la journée sont les suivantes : Urania-Vevey, Nyon-Fribourg Olympic, Federale Lugano - Zurich et Martigny - Stade Français.

M.R.

SPORTS dernière

HANDBALL

La deuxième journée des championnats du monde a confirmé la domination des équipes de l'Est, puisque déjà, l'URSS et la RDA (groupe C) ainsi que la Yougoslavie et la Hongrie (groupe D) ont obtenu leur qualification pour la phase finale après avoir remporté une nouvelle victoire éclatante.

échecs

Concours permanent - Concours permanent

U. CASTELLARI
Thèmes/64, octobre 1957

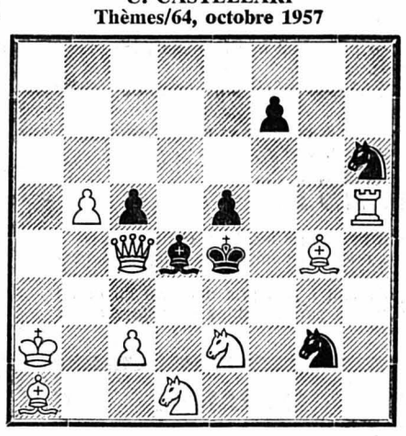

Les Blancs font mat en deux coups !

Blancs : Ra2, Dc4, Th5, Fa1, Fg4, Cd1, Ce2, pions b5, c2 = 9 pièces.

Noirs : Re4, Fd4, Cg2, Ch6, pions c5, e5, f7 = 7 pièces.

Le thème « Makihovi » : dans le jeu apparent, un certain coup noir donne lieu à deux mats A et B.

Sur ce même coup noir, les mats A et B sont obtenus alternativement, l'un dans l'essai thématique, l'autre dans le jeu réel.

Ce thème est doublé dans le problème ci-dessus.

Jeu apparent :

1..., Ce3 ; 2. Cd1-c3 = (mat A) ou 2. Cf2 = (mat B).

1..., Cf4 ; 2. Ce2-c3 = (mat A') ou 2. Cg3 = (mat B').

Essai thématique :

1. Da4? (menace 2. Da8 mat).

1..., Ce3? ; 2. Cd1-c3 = (mat A).

1..., Cf4? ; 2. Ce2-c3 = (mat A') mais si 1..., Rd5! ; 2. pas de mat!!

SOLUTION :

1. D x c5! (menace 2. Dc6 mat).

1..., Ce3 ; 2. Cf2 (mat B).

1..., Cf4 ; 2. Cg3 (mat B').

1..., FxDc5 ; 2. Txe5 mat.

Prochain problème et liste des gagnants ; le samedi 16 mars 1974.

Problème No 27

Etude de
G. ZAKHODIAKINE
3me prix Chakhmaty 1931

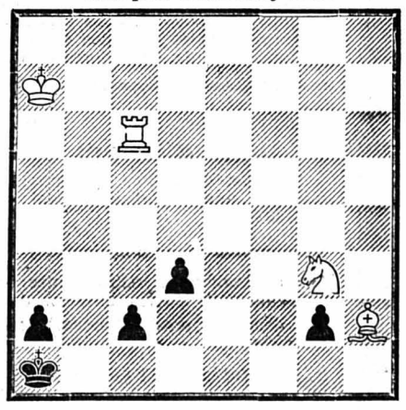

Les Blancs peuvent-ils arriver à maîtriser l'infanterie ennemie ?

(Trait aux Blancs).

Blancs : Ra7, Tc6, Cg3, Fh2 = 4 pièces.

Noirs : Ra1, pions a2, c2, d3, g2 = 5 pièces.

Solution le samedi 16 mars 1974.

WSCHN.

EN 1970, LA FIAT 128 A ÉTÉ ÉLUE VOITURE DE L'ANNÉE.

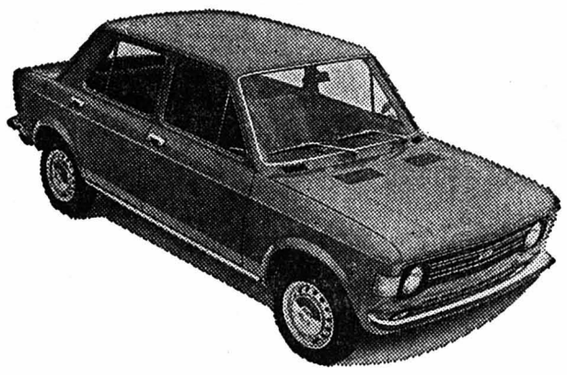

La Fiat 128 est la voiture qui a gagné le plus grand nombre de prix "Voiture de l'Année".
"Voiture de l'Année" en Tchécoslovaquie, au Danemark, en Grande-Bretagne, au Pays-Bas (1970) ; en Suède (1969).
"Carrosserie de l'Année" en Italie (1970).
"Oscar de l'Automobile" en Allemagne (1970).
"Voiture «Economie» de l'Année" aux Etats-Unis (1972).

DEPUIS, NOUS N'AVONS PAS CESSÉ DE L'AMÉLIORER.

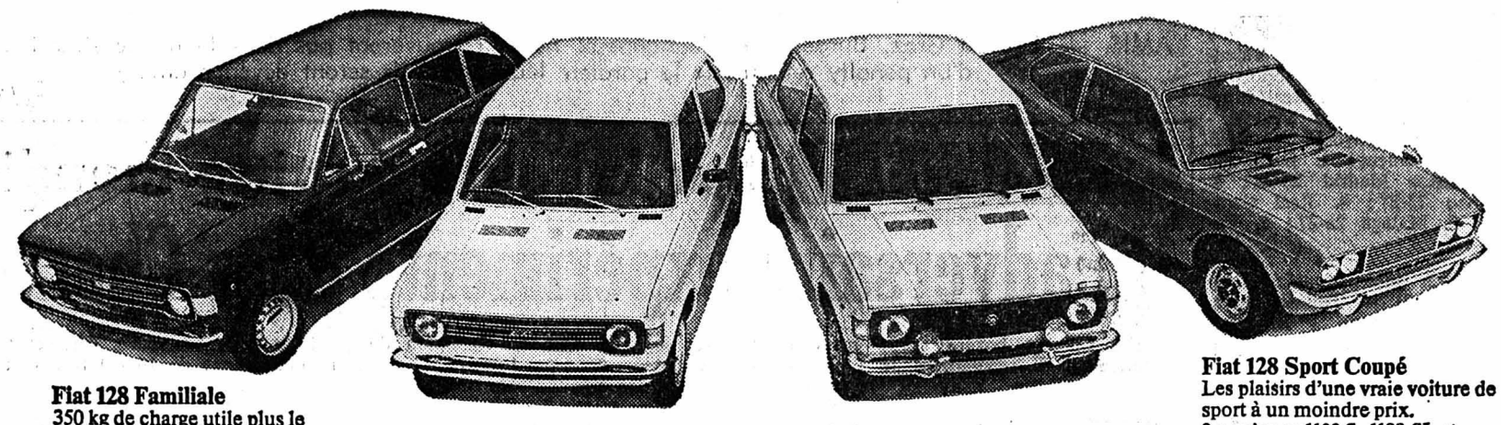

Fiat 128 Familiale
350 kg de charge utile plus le conducteur. Fr. 10050.-

Fiat 128
Le modèle de base de cette gamme dans sa dernière version avec servo-frein, 2 portes : Fr. 9150.-
4 portes : Fr. 9650.-

Fiat 128 Rally
Confort pour la famille, performances sportives : 150 km/h, 67 CV (DIN), 1290 cm³ Fr. 10950.-

Fiat 128 Sport Coupé
Les plaisirs d'une vraie voiture de sport à un moindre prix.
3 versions : 1100 S, 1100 SL et 1300 SL, à partir de Fr. 10500.-

Plus d'un million et demi d'unités produites : la meilleure preuve de son succès.
Efficacité traditionnelle des moteurs Fiat, maniabilité d'une sportive, habitabilité d'une grande voiture, économie à l'achat et à l'entretien. La Fiat 128 réunit toutes ces qualités.
La base de cette réussite est une reconsidération totale du concept d'un véhicule : Moteur transversal, traction avant, direction de sécurité à pignon et crémaillère, freins à disque à l'avant servo-assistés et répartiteur de freinage, suspension à roues indépendantes, "80 % de place pour les passagers, 20 % pour la mécanique".
Equipement complet sans supplément de prix : simili-cuir, dossiers avant réglables, lunette arrière chauffante, essuie-glaces intermittent, déflecteurs avant, rétroviseur jour/nuit, poignées de maintien avec crochet, pneus à carcasse radiale, etc.
Conduisez-la. Vous vous apercevrez que la Fiat 128 possède toutes les qualités qui lui ont été attribuées.

FIAT

Plus Fr. 50.- Forfait pour transport et livraison.
Financement Sava, un moyen actuel.

Voyages Jelmoli
VACANCES BALNÉAIRES

ALGARVE PORTUGAL	DÈS 465.-
LA CORSE	DÈS 449.-
GRÈCE	DÈS 795.-
MAROC	DÈS 668.-
TUNISIE	DÈS 515.-
DJERBA	DÈS 615.-
COSTA VERDE	DÈS 110.-
COSTA DEL SOL	DÈS 568.-
YOUGOSLAVIE	

Demandez nos prospectus!
Dans ces prix, le supplément pour la hausse du carburant ne sont pas compris.

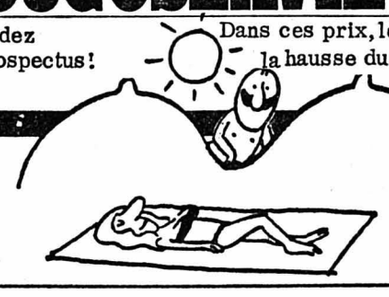

---

armourins Neuchâtel (038) 25 64 64
innovation La Neuveville (038) 51 21 44

L'annonce reflet vivant du marché dans votre journal

A vendre
machine à laver la vaisselle
Bauknecht, utilisée 3 mois, 1000 fr.
Tél. (038) 31 61 31.

Restaurant de la Croix-Blanche, GIEZ
Dimanche 3 mars, dès 14 heures
MATCH AUX CARTES
par équipes.
Tél. (024) 24 42 07.

HATA-YOGA
Mme Andrée Reymond, éducatrice
Ecole de santé physique, psychique et spirituelle. Gymnastique respiratoire, relaxation, gymnastique évolutive
Cours à Fleurier et Couvet
Neuchâtel, collège des Terreaux
salle 301, les mercredis, de 20 à 21 heures, dès le 6 mars.
Inscriptions : tél. (038) 61 21 80, de 12 à 14 heures.

Ameublement et tapis neufs

Grande vente du stock à des prix incroyables

Saisissez votre chance !

Nous pouvons vous les consentir par le fait que nous ne payons pas de hauts loyers, parce que nous livrons directement des halles d'exposition et parce que nous disposons de pièces détachées et de séries à des prix choc, par exemple :

Bibliothèque murale, 5 éléments, meilleure qualité suisse, notre prix Fr. 3580.—.

Armoire à vaisselle, palissandre ou noyer, notre prix Fr. 1998.—. **Chambre à coucher,** en noyer, notre prix Fr. 1495.—. **Magnifique salon** — c'est donné ! — salon avec divan-couche, notre prix Fr. 598.—. **Garniture de salon,** 4 sièges, notre prix Fr. 1690.—.

Achetez à des

PRIX DISCOUNT vos salons provenant des fabricants les plus renommés.
PRIX DISCOUNT vos bibliothèques de style moderne ou de tradition.
PRIX DISCOUNT vos chambres à coucher et studios, exécution IA (1re qualité).

FIANCÉS !

Une chance réelle pour tous ceux qui ont besoin de meubles et de tapis ! Achetez maintenant votre agencement de meubles complet, y compris accessoires, à partir de Fr. 3800.— jusqu'à Fr. 12.000.—.
En plus des meubles, nous vendons également à des prix discount un grand nombre de tables avec des chaises de toutes sortes, tables de salon, bancs d'angle, armoires, couvertures de lits, etc.

Grand choix de
tapis d'Orient
à des prix choc dont quelques pièces tout particulièrement belles.

GARANTIE
Tous nos meubles sont fabriqués de façon conventionnelle et non « bon marché ».

Les réservations et entreposages peuvent se faire. Paiements échelonnés à des conditions légales. Livraison dans toute la Suisse.
Sur demande, nous assurons votre déplacement aller-retour, depuis la gare de Bulle.

OUVERTURE : tous les jours de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h ou à tout autre moment de votre choix, sur rendez-vous.

MAURER & Cie
HALLE DE MEUBLES DISCOUNT - 1630 BULLE
anciennement Jeanneret
route du Verdel 4 (sortie de ville, direction Morlon) - Tél. (029) 2 74 41
GRAND PARKING

PRÊTS
sans caution
de Fr. 500.— à 10,000.—
Formalités simplifiées. Rapidité. Discrétion absolue.
BANQUE COURVOISIER S.A.
2001 NEUCHATEL (038) 24 64 64
Faubourg de l'Hôpital 21
Envoyez-moi documentation sans engagement
Nom
Rue
Localité FAN

PRINTEMPS A PORTOROZ (Yougoslavie)
Grand Hôtel Metropol, Portoroz

9 jours au prix forfaitaire dès Fr. 395.—
16 jours au prix forfaitaire dès Fr. 645.—
Dates des voyages : 16 au 24 mars
23 au 31 mars
Y compris : voyage en autocar,
pension complète pendant le voyage et le séjour dans l'hôtel,
piscine d'eau de mer chauffée.
Demandez notre prospectus et le programme détaillé
Inscriptions et renseignements :
THOMMEN + KUPFERSCHMID S. A.
3, rue Hugi, 2500 Bienne - Tél. (032) 2 11 66

ARBRES FRUITIERS ET D'ORNEMENT EN TOUS GENRES - DES PLANTS DE QUALITÉ

FRAMBOISIERS : forts plants bien enracinés : « Surpasse Merveille des 4 Saisons » à production continue. « Paul Camenzind » et « Malling Promice » à très gros fruits, très productifs, à une récolte. 10 p. 14 fr. ; 25 p. 34 fr. ; 100 p. 135 fr.
FRAMBOISES-MYRTILLES : noires, à l'arôme de la myrtille ; variété très intéressante et vigoureuse, 5 plants suffisent pour un petit ménage. La p. 5 fr. ; 5 p. 22 fr.
RONCES : « The Relmers » grosse, noire, tardive. La p. 7 fr. ; 10 p. 66 fr.
GROSEILLIERS A GRAPPES (raisinets) et CASSIS : en variétés à gros fruits, buissons en rapport ; la p. 6 fr. ; 10 p. 57 fr.
GROSEILLIERS ÉPINEUX : à gros fruits rouges, jaunes et verts, plants en rapport. La p. 7 fr. 50 ; 10 p 70 fr.
ROSIERS NAINS : colis réclame en 12 belles variétés à notre choix 45 fr. ; de 25 plants 90 fr.
ROSIERS GRIMPANTS : la p. 8 fr.
ROSIERS TIGES : la p. 18 fr.
THUYAS, BUIS : p. haies, belles plantes de 90 - 100 cm, 110 - 120 cm et 130 - 140 cm.

PLANTES VIVACES : pour rocailles, en 12 belles variétés à notre choix, 22 fr. ; pour plates-bandes en 12 belles variétés à notre choix, 28 fr.
Catalogue illustré gratuit sur demande.
Expéditions rapides et soignées.

PÉPINIÈRES W. MARLÉTAZ S.A.
1880 BEX TÉL. (025) 5 22 94

Davantage d'intérêts

sur les obligations de caisse UBS

6% à 6–8 ans

L'UBS vous offre désormais le choix entre 3 possibilités : 6 % à 6–8 ans ou

5¾% à 4–5 ans
5½% à 3 ans

Les obligations de caisse UBS : un placement sûr et intéressant. Renseignez-vous à nos guichets.

Union de Banques Suisses

NEUCHATEL
Place Pury
✆ 21 11 61

PESEUX
Rue de Neuchâtel 4
✆ 31 17 25

NEUCHATEL FXC

Réalisation :
Annonces Suisses S. A.
ASSA
Faubourg du Lac 2
2000 Neuchâtel
Téléphone (038) 24 40 00

Dimanche 3 mars à 15 h au stade de la Maladière

NEUCHÂTEL XAMAX

reçoit pour le championnat de ligue nationale A

GRASSHOPPERS

TERMARIN
ceinture chauffe reins
LA CEINTURE EN LAINE PROTÈGE CONTRE LES REFROIDISSEMENTS
Fabricant : LA GAINE VISO
2072 Saint-Blaise
(038) 33 22 12
Fournisseur officiel des équipes suisses et allemandes de ski

TANNER TANNER TANNER TANNER TANNER
A la base de toutes bonnes affaires
Il vend et il répare
APPAREILS MENAGERS
Atelier et exposition: Portes-Rouges 149 Tél. (038) 25 51 31
Agent A.E.G.

PORRET
Fontaine-André 1 ✆ 25 84 85
SON SEUL BUT!
Vous donner entière satisfaction pour tous vos problèmes de
RIDEAUX - TAPIS - STORES

Masserey
Tapis - Rideaux
Tapis d'Orient
Sols plastiques
Revêtements escaliers
Magasins :
Portes-Rouges 131-133
Grande place de parc
Neuchâtel
Tél. 25 59 12

OUTILLAGE
QUINCAILLERIE
ARTICLES DE MENAGE
BOUTIQUE
BAILLOD
NEUCHATEL
Bassin 4
Tél. 25 43 21

Visitez à Neuchâtel le centre de l'ameublement
Grande exposition sur 6 étages 3000 m² 30 vitrines
200 chambres à coucher, salles à manger, studios
Plus de 1000 meubles divers
meubles MEYER neuchâtel
fbg de l'hôpital
tél. 038/25 75 05

RECUPERATION de tous vos DECHETS INDUSTRIELS
Maurice
Une seule adresse:
Maurice Sandoz
Rossets-Dessous
2017 BOUDRY
Tél (038) 42 14 89
SANDOZ FERS CHIFFONS-METAUX

CREDIT SUISSE
LA BANQUE DE VOTRE CHOIX
PLACE PURY - NEUCHATEL - Tél. 25 73 01

Radio
TV couleur
Hi-Fi
Antennes collectives
Sonorisation
TV industrielles
MAISON SPÉCIALISEE
Jeanneret & Cie sa
Au Confort Ménager
Seyon 26-28-30 • Neuchâtel • Téléphone 24 57 77

Sport SERVICE
ROGER DELLEY
PROMENADE NOIRE 10
✆ 038 24 57 87
NEUCHATEL

VW-PASSAT - K70 - AUDI-NSU - RO 80 - PORSCHE
CHRYSLER - VALIANT
GARAGE HIRONDELLE
PIERRE SENN
Pierre-à-Mazel 25 - 2000 Neuchâtel
Tél. 24 72 72 - 25 94 12 Drive-in-SENN
PLYMOUTH - DODGE - EVINRUDE moteurs marins
BATEAUX Rocca - Skibsplast

A B C Le Cabaret du Strip-tease à NEUCHATEL vous présente l'équipe visiteuse

F.C. GRASSHOPPERS

DECK
STADELMANN OHLHAUSER NIGGL TH. MALZACHER
GROEBLI GRAHN
NOVENTA BIGI MEYER SUHNHOLZ ELSENER

Buvez Bière Muller sur la place des sports

Carrosserie Auvernier
L. GROSJEAN — ✆ 31 45 66

MAILLOTS
POSTERS
FANIONS
AUTOCOLLANTS
aux couleurs du club, sont en vente à côté de la buvette, à l'est de la tribune

VOTRE CONSEILLER
33 14 15
orma
installation de bureaux
Hauterive

Fluckiger Electricité S.A.
Exposition d'appareils ménagers
Grand choix de lustrerie
Vente et réparations
Grand-Rue 1
SAINT-BLAISE
Tél. 33 33 40

CALENDRIER-RÉSULTATS

V = VICTOIRE DE NX D = DEFAITE DE NX N = NUL

GRASSHOPPERS	à Zurich le 19 août à Neuchâtel le 3 mars	D - 3-2
CHÊNOIS	à Neuchâtel le 26 août à Genève le 10 mars	V - 5-0
WINTERTHOUR	à Neuchâtel le 28 août à Winterthour le 14 mai	V - 2-1
LUGANO	à Lugano le 2 sept. à Neuchâtel le 17 mars	N - 0-0
SION	à Neuchâtel le 15 sept. à Sion le 31 mars	V-2-0
BALE	à Bâle le 30 septembre à Neuchâtel le 7 avril	V-2-1
CHIASSO	à Chiasso le 13 oct. à Neuchâtel le 20 avril	V-3-0
SAINT-GALL	à Neuchâtel le 28 oct. à Saint-Gall le 28 avril	V - 3-1
ZURICH	à Zurich le 11 nov. à Neuchâtel le 5 mai	N - 1-1
SERVETTE	à Neuchâtel le 24 nov. à Genève le 11 mai	D - 3-0
CHAUX-DE-FONDS	à Neuchâtel le 19 mai à Chx-de-Fds le 2 déc.	(renv.)
LAUSANNE	à Neuchâtel le 9 déc. à Lausanne le 26 mai	V - 4-0
YOUNG BOYS	à Berne le 16 déc. à Neuchâtel le 1er juin	V - 2-1

Photos UNIPHOT Gloor

Biaggi Jean-Paul
1945
Agent de voyages
①

Claude J.-P.
1946
Chauffeur
②

Mantoan Ilario
1948
Méc. de précision
③

Citherlet Roland
1942
Agent de voyages
④

Siegenthaler Urs
1947
Architecte
⑤

Steiger Daniel
1951
Typographe
⑧

CLAIRVUE
NEUCHATEL
Portes-Rouges 149 + Bassin 8

VOUS PRÉSENTE LA FORMATION PROBABLE DE

Blusch Peter
1942
Serrurier
⑥

NEUCHATEL XAMAX

Bonny Albert
1945
Mandataire com.
⑦

Richard J.-C.
1946
Mécanicien
⑨

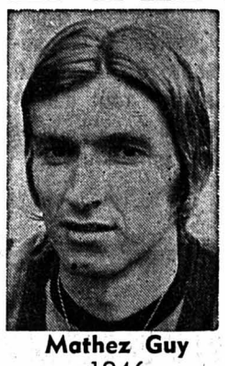

Mathez Guy
1946
Commerçant
⑩

Elsig Jean-Michel
1947
Technicien
⑪

MINEX S.A.
Eaux minérales
Bières
J.-C. Deforel
NEUCHATEL - Tél. 25 68 69

telemo
Radios - Télévisions
Antennes collectives
Sonorisation
Tél. 33 55 22
Ruelle du Lac 10 - SAINT-BLAISE

J G
Du soleil dans votre verre
VINS FINS
BLANC CRESSIER
ROUGE PINOT NOIR
OEIL-DE-PERDRIX
J. GRISONI, propriétaire-encaveur
2088 CRESSIER - Tél. (038) 47 12 36

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

1872

Aarau, Aigle, Allschwil, Appenzell, Arbon, Au SG, Baar, Baden, Bâle, Bellinzona, Berne, Beromünster, Bienne, Binningen, Birsfelden, Bischofszell, Boudry, Boujean, Brigue, Brügg, Buchs SG, Carouge, La Chaux-de-Fonds, Chêne, Chiasso, Coire, Crans s/Sierre, Davos, Delémont, Dietikon, Dübendorf, Emmenbrücke, Eschenbach LU, Fribourg, Genève, Gland, Grenchen, Grindelwald, Heerbrugg, Hergiswil NW, Hérisau, Hochdorf, Interlaken, Kreuzlingen, Kriens, Küsnacht ZH, Lancy-Palettes, Langenthal, Lausanne, Liestal, Locarno, Le Locle, Loèche-les-Bains, Lucerne, Lugano, Lyss, Malters, Martigny, Mendrisio, Montana, Monthey, Montreux, Morges, Muttenz, Neuchâtel, Neuhausen a/Rhf., Nyon, Oberwil BL, Olten, Porrentruy, Prattein, Reinach BL, Renens, Riehen, Rolle, Rorschach, Saas Fee, St-Gall, St-Moritz, Saxon, Schaffhouse, Schwyz, Sierre, Sion, Sissach, Stein AG, Sursee, Thalwil, Uster, Vevey, Viège, Villars-sur-Ollon, Wettingen, Wetzikon ZH, Wil SG, Winterthur, Wohlen AG, Wolhusen, Yverdon, Zermatt, Zofingue, Zoug, Zurich
Londres, New York, San Francisco, Tokyo

Les actionnaires de notre établissement sont convoqués à la

102e Assemblée générale ordinaire

qui aura lieu le

mardi 19 mars 1974, à 15.30 heures,
dans notre bâtiment du personnel «Zum Goldenen Löwen»
St. Alban-Vorstadt 38, à Bâle

Ordre du jour :

1° Approbation du rapport annuel, du rapport de l'Office de contrôle et des comptes annuels.

2° Décharge aux organes d'administration et de direction.

3° Répartition du bénéfice de l'exercice; fixation du dividende et de la date de son paiement.

4° Split des actions et création des bases statutaires pour l'émission de bons de participation. Modification des §§ 4, 5, 6, 7, 8, 9, 11, 15, 16, 21, 22, 25, 38, 39, 41, 43 et 44 des statuts.

5° Emission de 220 000 bons de participation au porteur de fr. 100.— nom., au prix de fr. 150.—, avec droit au dividende dès le 1er janvier 1974, en accordant aux anciens actionnaires un droit de souscription dans la proportion de 1 bon de participation pour 5 actions anciennes de fr. 500.— nom. chacune.

6° Autorisation au Conseil d'administration d'émettre au maximum 330 000 bons de participation additionnels de fr. 100.— nom., en excluant le droit de souscription des actionnaires et des porteurs de bons de participation.

7° Election de membres du Conseil d'administration.

Les actionnaires qui désirent assister à l'Assemblée générale ou s'y faire représenter sont priés de déposer, auprès de notre établissement, leurs actions (ou un certificat de dépôt d'une autre banque reconnu suffisant) au plus tard jusqu'au jeudi 14 mars 1974. Ils recevront en échange un récépissé et la carte d'admission. Les actions ainsi déposées ne pourront être retirées qu'après l'Assemblée générale.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 1973 avec le rapport de l'Office de contrôle, le rapport de gestion, les propositions pour l'utilisation du bénéfice net ainsi que le texte des modifications des statuts proposées seront à la disposition des actionnaires, à nos guichets, à partir du 8 mars 1974.

Bâle, le 19 février 1974

Le Président du Conseil d'administration
Prof. Dr. Max Staehelin

Interdiscount informe: aujourd'hui au sujet de fusion.

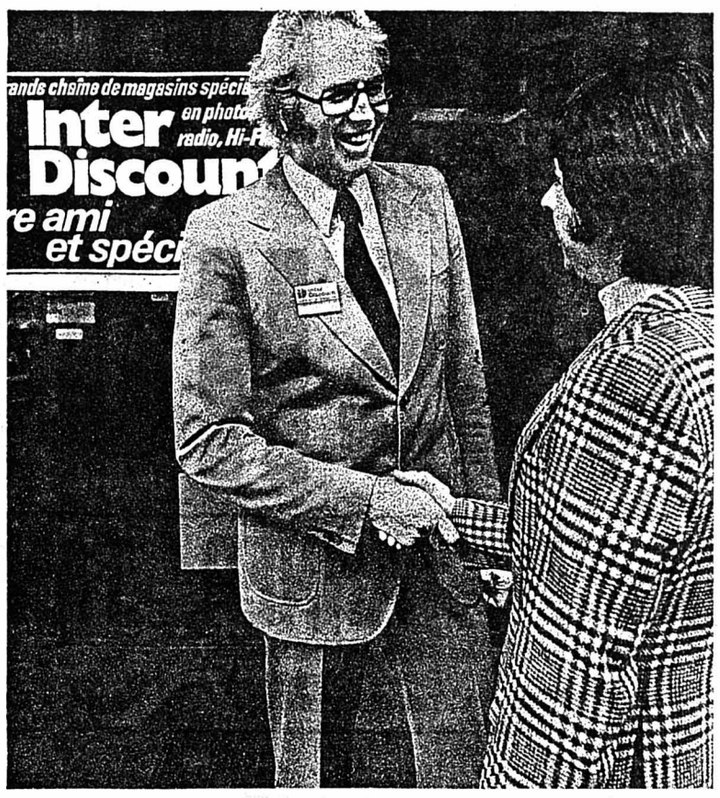

Celui qui avait coutume de fréquenter Photo Traber et les 3 entreprises similaires en Suisse allemande Photo Max, Photo von Känel et Lichtsteiner, retrouve ses amis chez Interdiscount; car ces 4 magasins spécialisés se sont réunis pour former la plus grande chaîne de spécialistes en articles de photo, radio et Hi-Fi en Suisse.

★Plus grand choix: Dans les 46 magasins Interdiscount et chez plus de 40 concessionnaires, il n'y a pratiquement rien que vous n'y trouvez pas.

★Prix plus avantageux: Interdiscount effectue des importations directes et représente diverses maisons et des marques réputées dans toute la Suisse. C'est pourquoi nous pouvons offrir aux meilleurs prix!

★Service amélioré: une centrale de service, de propres laboratoires photo avec plus de 200 spécialistes ainsi qu'un vaste stock de pièces de rechange garantissent le service efficace d'Interdiscount.

★Conseils par personnel compétent: Les employés d'Interdiscount suivent régulièrement des cours pour rester au courant de l'évolution technique. C'est pour mieux pouvoir vous conseiller!

★Vous voyez: La fusion de magasins spécialisés renommés sous le nom d'Interdiscount a des conséquences fort agréables: vous y trouvez un service plus efficace à un prix réduit – et votre ami et spécialiste non seulement à l'endroit habituel – mais partout en Suisse!

la plus grande chaîne de magasins spécialisés
Inter Discount en photo, radio, Hi-Fi
votre ami et spécialiste.

NCK

Votre ami et spécialiste aimerait faire votre connaissance – et vous fera preuve de son amitié lors de votre prochaine visite dans n'importe quel magasin Interdiscount. Vous n'avez qu'à remplir le coupon ci-dessous et le porter au magasin.

Preuve d'amitié 23

Valeur Fr. 5.– (seulement un coupon par achat)
(convertible dans tous les magasins Interdiscount lors d'un achat minimum de Fr. 20.–)

Nom: Prénom:
Profession: Rue:
NP: Lieu:

Je possède déjà: ☐ appareil photo ☐ caméra ☐ TV ☐ chaîne Hi-Fi

Plus grand choix en photo, cinéma, radio, Hi-Fi, TV. Meilleure relation prix-rendement. Garantie ID sur tous les appareils. Propre organisation de service. Conseils par personnel compétent. Magasins Interdiscount à Aarau, Baden, Bâle (4), Berne (5), Bienne (4), Brugg, Coire (2), Crans Montana, Delémont, Fribourg, Genève (4), Jegenstorf, Kreuzlingen, Lausanne (3), Lucerne, Monthey, Neuchâtel, Romanel, Schaffhouse, Sion, Soleure, Spreitenbach, St-Gall (2), Uznach, Vevey, Winterthour, Zurich (8), ainsi que 44 concessionnaires, offrant le choix complet d'Interdiscount dans tous les endroits importants en Suisse.

UNION SUISSE
ASSURANCES

Notre ancien agent général, M. F. Felder, a exprimé le désir d'être déchargé de son poste, après l'avoir occupé pendant plus de 10 ans. Nous lui exprimons notre vive gratitude pour avoir rempli sa mission avec loyauté et succès. Il restera fidèle à la compagnie et à notre clientèle en occupant dorénavant la fonction d'inspecteur de sinistres de la Direction.

En confiant au 1er mars 1974 son

Agence générale

pour le canton de Neuchâtel et le Jura
rue du Temple-Neuf 4, tél. (038) 25 40 44

à

M. Marc F. Zumsteg

diplômé fédéral en assurances

l'Union Suisse, Compagnie générale d'assurances à Genève, est consciente de servir au mieux les intérêts de sa clientèle, tout autant qu'elle entend poursuivre un développement harmonieux répondant aux impératifs actuels.

Passez vos vacances au

CLUB-HOTEL ADRIANO

Lido Adriano (Ravenna) Adriatique - Italie.
Tél. 0544-43 40 33 - 43 40 34.

De premier ordre, tranquille. Plage privée. Night-Club, air conditionné, piscines, pétanque, sauna, coiffeur, solarium, secteur pour nudistes. Pension complète, chambre - douche - W.-C., balcon - téléphone. Hors saison Lit. 6000.— ; mi-saison Lit. 7500.— ; pleine saison Lit. 10.000.—. Ouverture 1er avril. Propr. Dr Ing. Berardi.

---

hernieux

Méthode moderne
très répandue en Europe
MYOPLASTIC-KLEBER
est souple, léger, lavable
et vous permet une
ACTIVITÉ comme AVANT
Essais et renseignements:

NEUCHATEL : Pharmacie F. Tripet, rue du Seyon 8, mardi 5 mars, de 9 à 12 et de 14 à 17 heures.

LA CHAUX-DE-FONDS : Dr P.-A. Nussbaumer, Pharmacie Centrale, avenue Léopold-Robert, mercredi 3 avril, de 9 à 12 et de 14 à 17 heures.

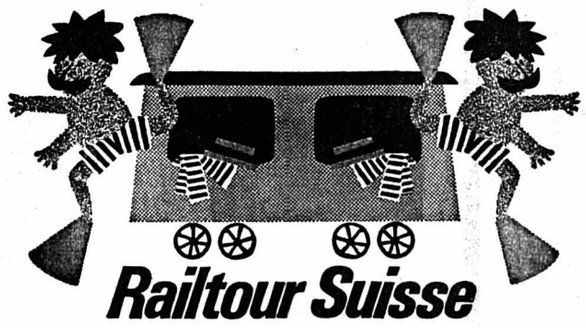

Vacances au bord de la mer

La brochure « Vacances balnéaires 1974 » RAILTOUR SUISSE a paru.

Demandez-la aujourd'hui encore auprès de votre agence de voyages et faites vos projets de vacances maintenant.
Voyagez confortablement — voyagez par chemin de fer ! Après un voyage agréable vous découvrirez les plages préférées d'Italie, d'Espagne et de la Yougoslavie. Vous y trouverez des hôtels spécialement choisis pour vous à des prix avantageux, par exemple :

	Basse saison	Haute saison
Costa Brava, Espagne	dès **Fr. 292.—**	**Fr. 311.—**
Adriatique, Italie	dès **Fr. 239.—**	**Fr. 285.—**
Istrie, Yougoslavie	dès **Fr. 321.—**	**Fr. 407.—**

Prix forfaitaire pour une semaine, inclus billet de chemin de fer au départ de toutes les gares suisses — respectivement depuis la frontière. Prix sans le voyage en train sur demande.

Autres offres avantageuses du programme d'été RAILTOUR SUISSE :

Appartements en Italie dès **Fr. 149.—** par semaine

Ecole de plongée Eurosub à l'île d'Elbe.

Importantes réductions de prix hors saison, ainsi que pour les bénéficiaires de l'AVS et familles avec enfants.

Inscrivez-vous pour vos vacances RAILTOUR SUISSE auprès de votre agence de voyages ou

à Neuchâtel : Wagons Lits / Cook, place Pury 1, tél. 24 41 51 ;
Kuoni, rue de l'Hôpital 8, tél. 24 45 00

---

super marché DISCOUNT

Lipton's Tea
25 portions
Le paquet 50 gr. ~~2.–~~
PRIX DISCOUNT **1.40** (100 gr. 2.80)

Vin d'Algérie
Mascara Maoussa vieux
La bout. 7 dl. ~~4.50~~
PRIX DISCOUNT **3.50**

INCAROM
Le flacon 300 gr. ~~6.80~~
PRIX DISCOUNT **4.90** (100 gr. 1.63)

Jus d'orange
Floriland
Le litre ~~1.95~~
PRIX DISCOUNT **1.65**

Crémor « Tobler »
Le duopack ~~2.80~~
PRIX DISCOUNT **2.25** (100 gr. 1.125)

Dessert « Dawa »
Caramel-Chocolat-Vanille
Le trio 285 gr. ~~3.75~~
PRIX DISCOUNT **2.40** (100 gr. 0.842)

Mieux vivre avec

armourins
neuchâtel

en vente également **INNOVATION la Neuveville**

ARTS LETTRES

La chronique des livres de P.-L. BOREL

La vie de Soljenitsyne

par David Burg et George Feifer

Soljenitsyne s'étant toujours obstinément refusé à parler de lui-même, David Burg et George Feifer se sont vus contraints, pour écrire sa vie, d'interroger ses amis et connaissances. Il en est résulté un livre 1) qui n'en est pas moins dans l'ensemble extrêmement vivant, tant il nous renseigne bien sur l'homme et sur sa carrière.

Le portrait que les deux auteurs tracent de lui au début du volume est très caractéristique. Soljenitsyne est un homme de haute taille, à la silhouette athlétique, qui, en dépit des épreuves qu'il a subies, a un visage animé et un sourire chaleureux. Disposant d'une prodigieuse réserve de vitalité, il travaille 12 à 14 heures par jour. Le trait de caractère qui chez lui frappe le plus est son « extraordinaire simplicité, l'immense intérêt qu'il porte à toute chose, presque comme un enfant ».

Sa vie privée a été complexe et douloureuse, comme celle de Pasternak. Uni à Natalia Rechetovskaya par un mariage d'amour, il est brutalement séparé d'elle en 1945, lorsqu'il est arrêté. Avec les années, le lien conjugal se relâche et Rechetovskaya se remarie avec un autre. En 1956, elle réalise qu'elle n'a jamais cessé d'aimer Soljenitsyne, et ils se remettent ensemble. Mais ce second mariage ne tiendra pas, et Soljenitsyne se lie avec Natalia Svetlova, une femme d'une grande intelligence, dont il aura en 1970 un fils, mais sans parvenir à régulariser sa situation, car Rechetovskaya s'est opposée au divorce. Une suite de situations délicates et embrouillées sur lesquelles il est difficile de porter un jugement, faute d'informations détaillées. Par contre, les informations concernant la carrière de Soljenitsyne abondent, et là nous voyons clair. Durant la guerre, Soljenitsyne a été un excellent combattant, mais dans une correspondance privée il critique ouvertement Staline.

Arrêté, dégradé, il est relégué d'abord dans un camp où il est très mal nourri, puis de là à Marfino, près de Moscou, où il bénéficie de conditions privilégiées, ses capacités d'homme de science ayant été reconnues et utilisées. Il est ensuite déporté à Djezkazgan, une ville du Kazakhstan, à 2400 km de Moscou, dans des mines de cuivre. C'est là qu'il situera l'intrigue de son roman **Une journée d'Ivan Denissovitch.**

Comment il réussit à guérir du cancer, c'est ce qu'on ne s'explique que par la chance incroyable qui le favorisa toute sa vie. Libéré, mais assigné à résidence à Ryazan, il reste là un certain temps, avec Rechetovskaya, tout en travaillant à obtenir sa réhabilitation définitive. Il l'obtiendra plus tard, grâce au célèbre violoncelliste Rostropovitch, qui l'invite à venir habiter chez lui, dans sa datcha, près de Moscou. Entre-temps, Soljenitsyne est devenu un grand personnage. Khrouchtchev l'a autorisé à publier son premier roman, et, l'ayant invité à l'une de ses grandes réceptions, il a donné lui-même le signal des applaudissements. Mais le dégel n'est qu'apparent, et le froid revient. On refuse à Soljenitsyne le prix Lénine, parce qu'il lui manque « l'esprit activement combatif » du léninisme et que son admiration pour l'humilité des pauvres gens est trop inspirée du tolstoïsme. En fait, Soljenitsyne s'est prononcé contre la vérité d'Etat, car il est bien décidé à dire la vérité toujours et en toute circonstance.

La suite est plus intéressante encore. On s'aperçoit que si le régime entend maintenir un contrôle strict sur les écrivains, la plupart d'entre eux maintenant regimbent. Le Congrès de l'Union des écrivains soviétiques peut prononcer contre Soljenitsyne une mesure d'expulsion, il n'en sera pas moins obligé d'entendre Vladimov s'écrier courageusement : « Sommes-nous une nation de rats, de délateurs et de cafards ou bien un grand peuple qui a donné au monde une incomparable constellation de génies ? Soljenitsyne accomplira ses tâches... mais nous ? L'avons-nous défendu contre les incursions et les saisies ? Avons-nous écarté de son visage la main gluante et malodorante de la calomnie ? Lui avons-nous au moins accordé une réponse claire lorsqu'il s'est adressé à nos bureaux et à nos comités ? Mais, en ces moments-là, nous ne prêtons oreille qu'aux compliments de M. Dürrenmatt... ». En effet, invité au congrès, l'auteur dramatique suisse y avait pris la parole.

Face à Soljenitsyne, les autorités soviétiques ont cherché longtemps à conserver « l'impassibilité des braves », mais maintenant qu'il a reçu le prix Nobel, elles sont toujours un peu plus inquiètes de leur prestige. Quand un homme se réclame ouvertement de la justice et qu'il la considère comme une force invincible, il ne reste guère que deux solutions : ou bien tout lui permettre, ou alors l'exiler. Quoique le livre de David Burg et de George Feifer ait été écrit bien avant l'arrivée de Soljenitsyne à Francfort, la décision du gouvernement soviétique se situe bien dans la ligne indiquée par les deux auteurs.

La conclusion est tout entière dans cette anecdote que l'on se raconte de bouche à oreille. Au XXIe siècle, un professeur d'histoire demande à un élève de dire qui étaient Brejnev et Kossyguine. Après une longue hésitation, l'élève se risque à répondre : « N'étaient-ce pas des politiciens de l'époque de Soljenitsyne ? »

P. L. B.

1) Robert Laffont

Fuite en Egypte. Bourgogne. Abegg-Stiftung Bern.

• NOTES DE LECTURE • NOTES

ABEGG-STIFTUNG BERN IN RIGGISBERG. **Par Michael Stettler.** (Editions Paul Haupt, Berne.) Dominant la vallée de la Gürbe, dans une large combe du Längenberg à la fois aérée et repliée sur elle-même, l'Institut des sciences artistiques de la Fondation Abegg jouit d'une tranquillité digne de Cîteaux. Son fondateur, le Zuricois Werner Abegg, a collectionné pendant des décennies des œuvres d'art appliqué, en particulier des textiles tissés, auxquels se sont ajoutées des œuvres d'art à trois dimensions : celles qui rappellent les textiles par leurs motifs faits de divers matériaux tels que métal précieux, bronze, cristal de roche, ivoire, émail, céramique, en provenance surtout de pays méditerranéens. Très importantes aussi sont les peintures murales et les sculptures du Haut Moyen âge européen. Dans ce premier volume, qui réunit les objets d'art, la plastique et la peinture, il y a des pièces superbes, coupes, assiettes, châsses, bahuts sculptés, bustes, statues, bas-reliefs, tableaux de primitifs français et italiens, art égyptien, perse et byzantin. Un ensemble varié mais cohérent, propre à séduire tous les connaisseurs.

Gonzague de Reynold. LE GÉNIE DE BERNE ET L'AME DE FRIBOURG. (Bibliothèque romande.) **Le Génie de Berne** est sans doute l'un des meilleurs textes qui soient sortis de la plume de Gonzague de Reynold. Pourquoi ? Parce que l'inspiration du poète s'y joint au talent et à la science de l'historien. Après la description de la ville et de ses fontaines, Reynold aborde l'histoire ; il définit en termes très justes cette sagesse bernoise, nette, pratique, un peu courte, faite de maximes raisonnées, déduites de l'expérience. Les Bernois ont voulu être eux-mêmes, en tout et même contre tous. Après la bataille de Morgarten, c'est comme si Dieu s'était fait recevoir bourgeois de Berne. Aussi fier que celui de Venise, le patriciat bernois incarne parfaitement le génie de Berne, sa grandeur et ses limites. Chacun naissait et devait vivre pour Berne ; on devait « se tourner vers Berne comme le musulman vers la Mecque ». Cet appétit de grandeur n'a pas su se dominer lui-même : à Berne, la liberté d'écrire était proscrite, et l'on aurait même proscrit, si possible, la liberté de penser. « Berne est tombée pour n'avoir point voulu changer ses lois... Le patriciat est mort de s'être isolé ; il est mort drapé dans sa solitude. Car le Bernois se plaît à être seul ; il ne sait guère se faire aimer. » Il y eut cependant de grands Bernois, de Nicolas Manuel Deutsch à Albert de Haller et à Jérémias Gotthelf. Quant à **L'Ame de Fribourg,** c'est un texte intéressant aussi, mais qui, paradoxalement, semble avoir moins inspiré Reynold que **Le Génie de Berne.**

Louis Not. L'ÉDUCATION DES DÉBILES MENTAUX. (Privat.) Un problème qui s'étend aux dimensions d'une éducation intégrale, visant à mettre l'être en relation avec les hommes, les idées et les choses.

G. et G. Rousseau. LA COMMUNICATION. (Privat.) Tantôt harmonieuse et tantôt conflictuelle, la communication intervient dans toutes les formes de travail social et éducatif comme dans la rencontre personnelle.

Patricia St John. SOUFFLE DE VIE. L'histoire de la mission du Ruanda. (Editions des Groupes missionnaires.) Récit d'une mission et d'un réveil opérés dans des conditions difficiles.

Jean-Louis Kuffer. O TERRIBLE, TERRIBLE JEUNESSE ! CŒUR VIDE ! (L'Age d'Homme.) Comme le héros du **Compagnon errant,** dont la mélodie de Gustav Mahler hante sa rêverie, le narrateur, qui a vécu en Autriche une passion romantique, évoque la femme aux cheveux flous et son retour solitaire dans un train de nuit. Recomposant la mosaïque de son existence, il projette devant lui mille et un personnages, disciples de gourous pommadés, piliers de bistrot, étudiants, figures de quartiers, sans oublier les êtres qui, plus intimement, vont intervenir dans sa pacification intérieure.

Christophe Baroni. LE SEXE FORT SERAIT-IL, INCONSCIEMMENT, LE SEXE FAIBLE ? (Editions Lynx, Nyon.) S'inspirant de Flaubert, Miller, Montherlant, etc., l'auteur traite un thème qui serait plus intéressant encore, s'il s'était élevé au-dessus des préoccupations strictement sexuelles.

Aquamanile. Danube. Abegg-Stiftung Bern

Michel Audiard. VIVE LA FRANCE. (Julliard.) Un joyeux et spirituel pamphlet invitant les Français à ouvrir les yeux sur leurs défauts, le Français se payant volontiers de grands mots.

Cahiers staëliens. No 17. (Editions Victor Attinger.) Le séjour de Victor de Broglie et d'Auguste de Staël à Londres en mai 1822, par Victor de Pange. Sismondi critique des **Considérations,** par Norman King. Une lettre inédite de Mme de Staël et Mme Récamier au marquis de Catellan, par Robert de Luppé.

Marcel Régamey. EVANGILE ET POLITIQUE. (Cahiers de la Renaissance vaudoise.) Réflexions judicieuses sur le danger d'axer l'action des Eglises sur la politique.

Cahiers Paul-Louis Courier. No 10. Novembre 1973. (Bulletin édité par la Société des Amis de Paul-Louis Courier.) Textes et documents divers.

P. L. B.

Le secret de la réussite

- Moteur transversal — plus de ¾ de la voiture en volume utile
- Traction avant — sécurité active maximale
- Suspension Hydrolastic — plus de confort, moins d'entretien
- Roues indépendantes — grande fidélité de trajectoire
- Voie large, grand empattement — tenue de route supérieure
- Couple-moteur élevé — souplesse et nervosité accrues
- Habitabilité incroyable — 210 cm de longueur intérieure, pour les occupants
- Encombrement réduit — 370 cm hors tout, pour se garer aisément
- 7,4 l en vitesse de croisière — écoutez la voix de la raison
- Prix fr. 8450.– — Qui dit mieux?

Une synthèse idéalement adaptée aux conditions actuelles, plus compacte et plus spacieuse que toutes ses concurrentes, voilà l'Austin 1300/1300 GT. Son moteur, au couple le plus élevé de sa classe, est reposant pour le conducteur dans le trafic le plus agité. Son train de roulement à traction avant garantit un maximum de sécurité active. Sa profonde maturité (exempte de maladies d'enfance) et sa conception équilibrée font d'elle le modèle le plus sûr du marché; un bon exemple à suivre pour les autres. Une voiture achetée après mûre réflexion fait plaisir des années durant. Et celle-ci est vendue à un prix qui a de quoi plaire dès maintenant.

British Leyland Switzerland, 8048 Zurich, téléphone 01 62 90 90

Austin 1300

Austin 1300 de Luxe 2 portes, 52 ch DIN fr. 8450.–
Austin 1300 de Luxe 4 portes, 52 ch DIN fr. 8880.–
Austin 1300 break 3 portes, 52 ch DIN fr. 9600.–
Austin 1300 GT 4 portes, 67 ch DIN fr. 10 400.–

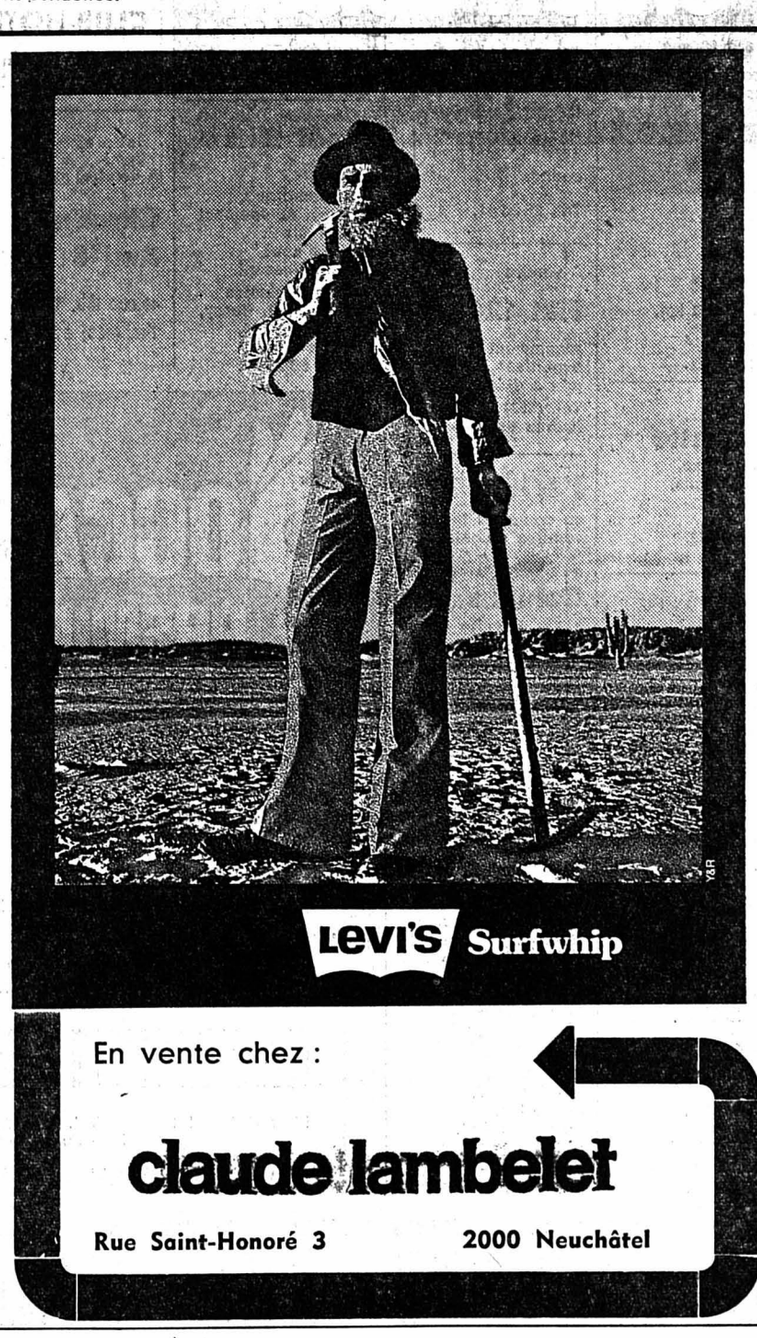

En vente chez :

claude lambelet

Rue Saint-Honoré 3 2000 Neuchâtel

LOTERIE ROMANDE

ce soir...

Le gros lot 200.000 francs

056

1 billet gagnant sur 5

Je n'ai plus qu'à attendre !

Ma petite annonce paraît aujourd'hui. Demain, tout sera vendu, grâce à la

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Economie

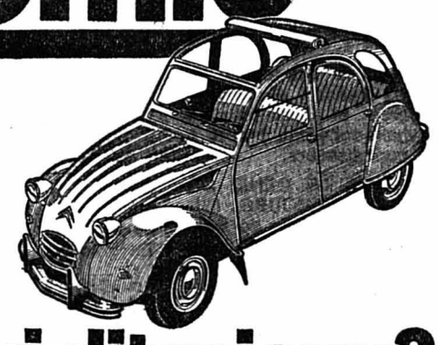

Qui dit mieux?

2CV4: Fr. 5990.–

2 cylindres opposés à plat, refroidissement à air, traction avant, suspension à roues indépendantes.
2 CV 4: 435 cm³, 24 CV DIN/26 CV SAE, vitesse max. 102 km/h, consommation 6,4 l (DIN).
2 CV 6: 602 cm³, 29 CV DIN/33 CV SAE, vitesse max. 110 km/h, consommation 6,1 l (DIN).

CITROËN 2CV

Citroën préfère TOTAL

Neuchâtel : Garages Apollo S. A., tél. (038) 24 12 12. Yverdon : Garage Nord Apollo S. A., tél. (024) 24 12 12. Boudevilliers : Centre Automobile, Garage Moderne, tél. 36 14 37. Cortaillod : F. Zeder, tél. 42 10 60. Fleurier : Claude Hotz, tél. 61 29 22. Fontainemelon : W. Christinat, tél. 53 34 77. Peseux : M. Ducommun, Garage Central, tél. 31 12 74. Saint-Blaise : J.-P. Bourquin, Garage du Lac, tél. 33 21 88. Valangin : M. Lautenbacher, Garage de la Station, tél. 36 11 30.

PHOTO GÉANTE

STUDIO PERRET
Fritz-Courvoisier 11
La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 23 47 84 ou 22 43 13

JEUNE HOMME,
26 ans le 8 mai 1974, goûts simples, employé, bonne situation,
désire rencontrer jeune fille
de 18 à 28 ans.
Ecrire à DG 572 au bureau du journal.

Véhicules à moteur et accessoires

A vendre
Suzuki 250 cm
1973, 20.000 km, expertisée. Fr. 2000.—.
Tél. 24 13 21.

A vendre
motorette
50 cm3, Rixe, moteur Sachs, 5 vitesses. Expertisée.
Tél. 66 21 63, heures des repas.

A vendre
Renault R 4
Fr. 1500.—.
Tél. 42 18 96.

OCCASION UNIQUE
Renault 12 M Break
1971, parfait état. Expertisée. Prix intéressant.
Garage M. BARDO, Sablons 47, Neuchâtel.
Tél. (038) 24 18 42 - 24 16 44.

A vendre
VW 1200
modèle 1965, expertisée en février 1974, en très bon état.
Tél. 31 17 95.

Mercedes Benz
230, automatique, 1973, rouge, 27.500 km, prix intéressant.
B. Bussy, automobiles, Tir-Fédéral 104, 1024 Ecublens.
Tél. 35 68 25-17.

A vendre
Fiat 850
coupé.
Tél. 25 33 41.

A vendre
Fiat 124
récemment expertisée, prix à discuter.
Tél. (038) 53 16 70, heures des repas.

J'achète
au comptant toutes voitures récentes.
Auto-Marché Cornaux
Tél. 47 16 12
(032) 88 26 20

ATTENTION !
Je cherche à acheter motos
Harley et Indian
ainsi que les vieilles motos.
Faire offres à : Josef Raemy, restaurant Kreuz, Epsach.
Tél. (032) 86 11 30.

A vendre
Sunbeam 875 IMP
bleu foncé, modèle 1967, 57.000 km, en parfait état, très économique. Prix à discuter.
Tél. (038) 51 37 54.

BATEAU CABINE
1971, 5 m 20 x 2 m 10, 5 places, 3 couchettes. Equipement complet, moteur Johnson 75 CV + 4 CV, Fr. 15.000.—.
Tél. (021) 25 77 76.

Opel Blitz
1970-1971, semi-remorque, bâchée, équipement TIR, 8 sur 2, état de neuf, prix intéressant.
Centre Véhicules utilitaires, B. Bussy, Tir-Fédéral 104, 1024 Ecublens.
Tél. 35 68 25-17.

A vendre
Toyota Corolla 1200 DL
modèle 1971. Expertisée.
Garage du Val-de-Ruz, Boudevilliers.
Tél. (038) 36 15 15, (038) 41 37 03, privé.

A vendre
Citroën Ami 8 Break
49.000 km, 1972.
Tél. (038) 51 17 39.

A vendre
ID 21 Break
1972, beige, expertisé.
Garage de la Station
2042 Valangin.
Tél. 36 11 30.

A vendre
Simca 1100 Spécial
modèle 1972. Expertisée.
Garage du Val-de-Ruz, Boudevilliers.
Tél. (038) 36 15 15, (038) 41 37 03, privé.

OCCASION UNIQUE
Alfa Romeo 1300
1968, très bon état. Expertisée, livrable tout de suite.
Garage M. BARDO, Sablons 47, Neuchâtel.
Tél. (038) 24 18 42 - 24 18 44.
URGENT.

A vendre
Volvo luxe
août 1973. Etat de neuf.
Tél. (038) 46 16 06, après 18 h 30.

Daf 55 Break
1972, 60.000 km, expertisée, Fr. 3950.— ;
Fiat 500 L
40.000 km, expertisée, Fr. 2800.— ;
Ford Consul 1700
1972, première main, 10.000 km, garantie, Fr. 8950.— ;
Peugeot 304
1971, 60.000 km, Fr. 5800.—.
Véhicules garantis sans accidents.
PIERRE GROSS, automobiles, 2013 Colombier.
Tél. (038) 41 11 73.

OCCASIONS DE PREMIER ORDRE

OPEL RECORD 1900 S	1972	Fr. 10.970.—
BMW 520 automatique	1973	Fr. 19.900.—
FIAT 125 S	1972	Fr. 9.300.—
FORD 17 M 2000 S	1969	Fr. 5.350.—
MGB 1600	1972	Fr. 9.900.—
RENAULT R 16 TS	1972	Fr. 8.900.—
VOLVO 144 GL grand luxe	1971	Fr. 10.900.—
VW K 70 L	1972	Fr. 8.900.—
VW 1302, bleu métallisé	1972	Fr. 5.300.—
FIAT 850 COUPÉ	1971	Fr. 5.650.—

Toutes occasions reconditionnées, expertisées, garanties.

AGENCE TOYOTA
GARAGE DU 1er-MARS S.A.
Pierre-à-Mazel 1 Tél. (038) 24 44 24 NEUCHATEL
(En face du gymnase)

DRIVE-IN SENN

LA CLEF DES BONNES OCCASIONS

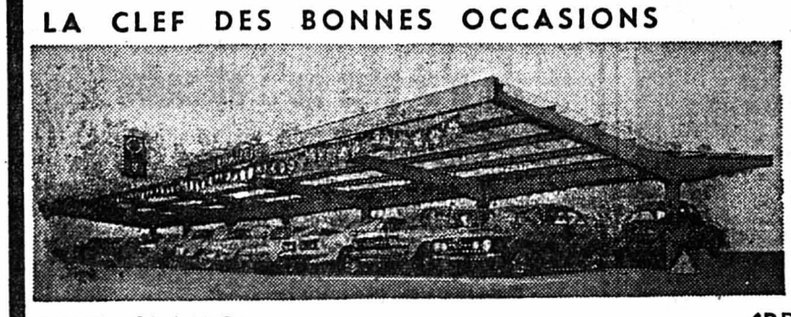

NEUCHÂTEL
PIERRE-A-MAZEL 49
TÉLÉPHONES :
25 94 12
24 72 72

PRIX CLAIRS — ACCÈS LIBRE 24 H SUR 24 H — PRIX AFFICHÉS

SENN POUR TOUTE OCCASION SAINE

OCCASIONS

Roulez sans soucis avec nos occasions garanties!

OPEL RECORD 1900 LUXE
1969 - 2 portes - bleue - 51.500 km

OPEL GT/J
1971 - 2 portes - jaune - 32.200 km

FIAT 850 S
1971 - 2 portes - crème 32.000 km

VOLVO Aut. 164
toit ouvrant - 1971 - 4 portes ocre - 54.000 km

OPEL KADETT 1200 S
1973 - 4 portes - rouge - 7000 km

NSU 1200 C
1970 - 2 portes - beige - 50.200 km

OPEL ASCONA 1600 S
1972 - 2 portes - bronze 11.800 km

Service de vente ouvert jusqu'à 17 heures

GARAGE DU ROC
ENTREPRISE DE DISTR. GENERAL MOTORS TÉL. 20 11 44

Pour le montant de Fr. 17.500.—, vous pouvez devenir copropriétaire d'un
magnifique bateau Fjord 1973
6,50-2,50 m, utilisation 18 heures, moteur inboard Volvo 130, 6 places, cabine, réchaud, équipement complet.
Tél. (038) 31 61 14.

A vendre splendide
Buggy Deserter
Tél. (038) 51 23 15 (bureau) 51 32 62 (privé).

A vendre, cause de départ, joli coupé sport
Fiat 850
85.000 km, révisé, expertisé, 2000 fr. taxes payées.
Tél. 25 60 17.

OCCASION UNIQUE
Datsun 1300
1970, 63.000 km. Parfait état. Expertisée. Prix intéressant.
Garage M. BARDO, Sablons 47, Neuchâtel.
Tél. (038) 24 18 42 - 24 18 44.

A vendre
VOILIER
« vieille marine »
cotre, construction 1960, longueur H.T. 7.50, largeur 2,20, t.e.l, 10 m complet-croisière.
Tél. (021) 26 07 19.

A vendre
Alfa Romeo 2000 Berline
gris métallisé, 27.000 km, garantie 3 mois. Prix intéressant.
Garage - Carrosserie du Lac, 2520 la Neuveville.
Tél. (038) 51 22 04.

A vendre
BATEAU
glisseur Staempfli, moteur West-Bend 45 CV, très bon état, éventuellement avec remorque pour mise à l'eau. Le tout 3500 fr. On échangerait contre voiture.
S'adresser : GARAGE DU JURA, W. Geiser, 2333 la Ferrière.
Tél. (039) 61 12 14.

A VENDRE
PEUGEOT 204, 1968, 90.000 km, bon état ;
PEUGEOT 504, 1973, automatique, 20.000 km ;
FIAT 850 SPORT 1970, 60.000 km ;
OPEL REKORD 1900 S, 1972, 65.000 km ;
FORD CONSUL L COUPÉ, 1972, 15.000 km.
Ces voitures sont en parfait état et expertisées.
Faire offres au Garage JOSS, à Fleurier, tél. (038) 61 11 72.

A vendre
HONDA
250 K 4, modèle 1973, expertisée.
Tél. (037) 71 13 89.

Particulier vend, pour cause de départ,
Peugeot 204 L
année 1970, 44.000 km, expertisée, 4400 fr.
Tél. 25 56 20, à midi.

GARAGE WASER NEUCHATEL
Mini 1000
Modèle 1970. 36.000 km. Première main. Garantie 3 mois.
Prix : Fr. 4500.—.
Grandes facilités de paiement.
Rue du Seyon 34-38
Tél. 038 25 16 28
25 00 98

OCCASIONS EXPERTISEES ET GARANTIE

PEUGEOT 204 GL	verte	1970	43.000 km
PEUGEOT 204 BREAK	beige	1972	31.000 km
PEUGEOT 204 GL	verte	1970	25.000 km
PEUGEOT 204 L	beige	1969	65.000 km
PEUGEOT 304	beige	1970	70.000 km
PEUGEOT 304	beige	1970	51.000 km
PEUGEOT 304	bleue	1973	47.000 km
PEUGEOT 304	blanche	1973	28.000 km
PEUGEOT 304	beige	1972	25.000 km
PEUGEOT 404	bleue	1968	
PEUGEOT 504 Inj.	blanche	1973	25.000 km
DAF 33	rouge	1967	28.000 km
DAF 44	rouge	1971	21.000 km
DAF 44	blanche	1971	13.000 km
OPEL ASCONA Autom.	blanche	1970	42.000 km
OPEL ASCONA	blanche	1970	61.000 km
OPEL MANTA SR	jaune	1971	46.000 km
ALFA 2000	blanche	1972	37.000 km
ALFA 2000	rouge	1973	34.000 km
FIAT 124 Spécial	rouge	1969	42.000 km
CITROËN DYANE	blanche	1969	76.000 km
MAZDA RX 3 Coupé	jaune	1972	17.000 km

Demandez liste complète avec détails et prix - Facilités de paiement - Essais sans engagement, même à votre domicile.

M. + J.-J. SEGESSEMANN & Cie
GARAGE DU LITTORAL
AGENCE PEUGEOT
Pierre-à-Mazel 51 - Début route des Falaises - NEUCHATEL
Tél. (038) 25 99 91 (5 lignes)

OCCASIONS CRÉDIT ÉCHANGES

GRATUIT AVEC CHAQUE VOITURE D'OCCASION **1 vélo** pliable

GS 1220 BREAK, 1972, bleue	Fr. 7700.—
RENAULT R 16 TS, 1971, gris clair,	Fr. 7200.—
GS 1220 CLUB, 1973, ivoire, 10.000 km	Fr. 8800.—
RENAULT R 4, 1969, grise,	Fr. 2900.—
DATSUN 2000, 1969, rouge métallisé,	Fr. 3900.—
CITROEN D SPÉCIAL, 1970, rouge,	Fr. 6800.—
FIAT 124 S, 1971, blanche,	Fr. 5800.—
CITROEN DW 21 PALLAS Injection, 1972, bronze, intérieur cuir, boîte mécanique à 5 vitesses.	Fr. 12.900.—
FORD 2300 S, 1968, brun clair,	Fr. 4100.—
GS CLUB, 1971, blanche,	Fr. 5700.—
BMW 2000, 1966, gris métallisé,	Fr. 3500.—
PEUGEOT 304, 1970, blanche,	Fr. 6600.—
SIMCA 1000, 1970, blanche	Fr. 4000.—
CITROEN DS 21 PALLAS, 1970, bronze, intérieur cuir	Fr. 6900.—
RENAULT R 8, 1971, gris métallisé,	Fr. 4400.—
NSU 1200 C, 1971, beige	Fr. 4400.—
FIAT 1600 SPIDER, 1971, rouge,	Fr. 7900.—
AUSTIN AMERICA, 1969, rouge,	Fr. 3900.—
MORRIS MARINA TC, 1972, blanche,	Fr. 7900.—
DATSUN 1800, 1969, rouge	Fr. 5200.—
FIAT 125 S, 1969, rouge	Fr. 5800.—
MERCEDES 200, 1966, gris clair	Fr. 5900.—
VW K 70, 1971, blanche	Fr. 7900.—

ACOMPTE INITIAL = 35 %, SOLDE EN 18 MOIS

Une 2cv Gratuite par **tirage au sort**

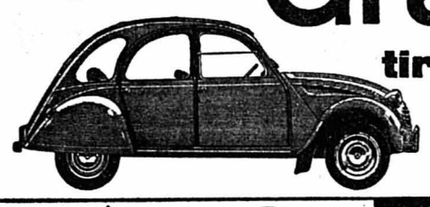

2CV4 5,4 L aux 100 km

CITROËN AUTOBIANCHI

Garages Henri Favre S.A. **Apollo** Fbg Lac Neuchâtel ✆ 038 241212

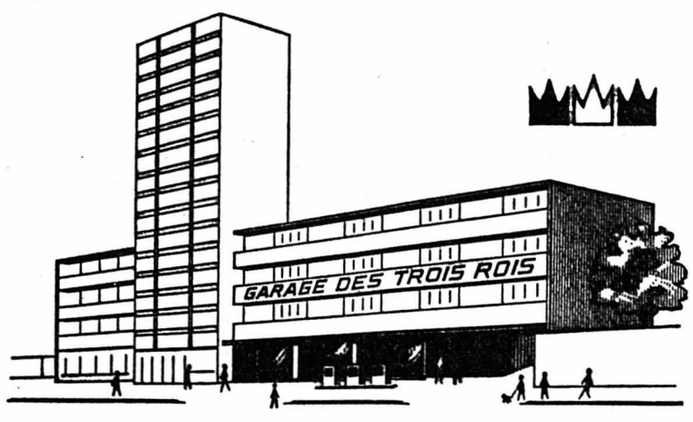

Pierre-à-Mazel 11 **NOS OCCASIONS!!!**

« 45 ans au service de l'automobiliste neuchâtelois »

RENAULT 16 TL	1972	bleue	Fr. 7800.—
17 M	1971	blanche	Fr. 7500.—
AUSTIN 1300 GT	1972	orange	18.000 km
CONSUL 2000 L	1972	bordeaux	23.000 km
LANCIA 2000 COUPÉ	1970	gris métallisé	Fr. 9000.—
FIAT 128	1970	bleue	36.000 km
MINI 1000 CLUBMAN	1971	blanche	Fr. 4500.—
BMW 1600	1968	beige	Fr. 6500.—
CHRYSLER 180	1972	verte	Fr. 6500.—
TAUNUS 1600 L	1972	verte	21.000 km

Reprise au plus haut prix du jour.
Conditions de crédit 24 mois très favorables.

Ford — A-1 Garage des 3 Rois — Neuchâtel — La Chaux-de-Fonds — Le Locle

Ce qu'il y a de mieux après une voiture neuve.

Au Salon International du Tourisme et des Vacances de Lausanne (23 février - 3 mars), visitez, dans le Stand italien, les expositions de :

LA SICILE

« Une île ouverte toute l'année - Une île pour l'Europe

— Spectacles quotidiens du « Théâtre des Marionnettes ».
— Exhibitions d'un groupe folklorique les 25 et 26 février.
— Exposition des tableaux, sujets siciliens, de 30 grands peintres italiens, à partir du 28 février.

LA VÉNÉTIE

Une région — très proche de vous — qui vous offre tout ce dont vous rêvez :

- Ses plages de l'Adriatique et du lac de Garde
- Ses thermes des Monts Euganéens
- Les sommets ravissants des Dolomites
- Les trésors d'art de ses villes et villas
- Son artisanat

Démonstrations quotidiennes des souffleurs de verre de Murano.

Pendant le Salon — et jusqu'au 10 mars — spécialités des deux régions aux **Semaines gastronomiques siciliennes et vénitiennes** au restaurant « Au Jour et Nuit » de Lausanne.

VIGNERONS ET MARCHANDS DE VIN !

Une occasion unique vous est offerte pour visiter le vignoble bordelais, ses caves, ses châteaux, ses chais et sa célèbre plage d'Arcachon.

Venez avec nous à

BORDEAUX

du 13 au 17 mai 1974

pour découvrir le plus grand vignoble du monde.

Voyage par avion — Hôtels confortables
Excellents repas
Réceptions et dégustations diverses

Tout compris Fr. 570.— seulement

DEMANDEZ NOS PROGRAMMES

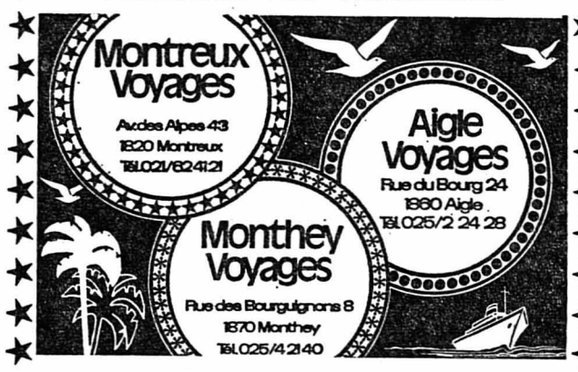

A VENDRE A NIDAU

du jeudi 28 février au samedi 2 mars de 9 h à 18 h 30, vendredi 21 h,

important mobilier d'époque et de style

comprenant :

1 grand salon Louix XV, composé de 4 fauteuils, 6 chaises, 1 canapé ; crédences époques Régence et Biedermeier, petite commode de maîtrise Berne XVIIIe ; commode galbée en noyer, paires de fauteuils Louix XV et Louis-Philippe, vitrine Louis XVI, armoire en noyer, vaisseliers, morbiers, table bouillotte Louis XVI, petites tables Louis XV marquetées, 6 chaises bernoises Louis XV, secrétaires Louis XV, Louis-Philippe, Empire, bureaux à abattants, etc.

Tableaux anciens ; horloges XVIIIe, montres de poche, paire d'appliques Louis XV, bronze doré, channes, théières en étain. **Tapis.** Miroirs, table Louis-Philippe.

Collection de vases 1900 Gallé, Daum, Lalique, verrerie de Venise et de Monthey,
ainsi que de nombreux objets et meubles occasion.

Weyermattstrasse, Immeuble hôtel Stadthaus et poste.

Resp. B. Gasser

Notre entreprise dynamique adapte des méthodes de vente modernes et s'agrandit continuellement. De ce fait, nous cherchons un

jeune représentant

pour la branche d'huiles minérales. Si vous désirez mettre vos expériences et votre enthousiasme à notre disposition, nous pouvons vous offrir un programme de vente unique. Il en est de même pour vos possibilités de revenu.

Rayon : Neuchâtel, Vaud, Genève.
Langues : français, si possbile avec connaissances d'allemand.
Voiture : mise à disposition.
Entrée : selon possibilités.

Une activité promettant du succès au service de vente dans une branche pleine d'avenir vous assure de très bonnes possibilités de revenu (salaire fixe, commission, frais de voyage).

Nous vous prions de bien vouloir adresser vos offres écrites, avec photo et certificats, sous chiffres OFA 3402 N à Orell Füssli, Publicité S.A., 1002 Lausanne.

Pour notre service E.D.P., nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir,

une perforatrice IBM

Nous sommes également disposés à former toute candidate possédant une bonne instruction générale et connaissant la **dactylographie.**

Nous offrons :

— salaire adapté au coût de la vie
— climat de travail agréable
— avantages sociaux modernes
— horaire variable.

Adresser offres écrites à la Direction de la Feuille d'avis de Neuchâtel, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel, ou téléphoner au (038) 25 65 01 (interne 263), pour fixer un rendez-vous.

Crédit comptant

Commande d'argent comptant bon marché

Les restrictions de crédit ont été allégées. Nous pouvons de nouveau maintenant mieux satisfaire vos désirs.

Montant désiré Fr.	remb. mensuel Fr. (max. 24 mois)
But du crédit	
Je désire conclure une assurance pour solde de dette*	
Je suis en bonne santé et entièrement apte au travail*	*oui/non
Nom	Prénom
NP/Lieu	Adresse
A l'adresse ci-dessus depuis	Nationalité
Domicile précédent	Adresse
Né le	Profession
Etat civil	Nombre d'enfants
Employeur	Depuis
Salaire mensuel Fr.	Revenus access. mensuels Fr. (p. ex. revenu de l'épouse etc.)
Loyer mensuel Fr.	Dettes remboursables par acomptes Fr.
Date	Signature

391

Banque Rohner SA

1211 Genève 1, 31, rue du Rhône, Tél. 022 24 13 28
9001 St-Gall, Neugasse 26, Tél. 071 23 39 22
Succursales à Zurich, Lugano et Chiasso

SICILE Hôtel Eloro

Noto, Siracusa, 2me catégorie ; sur la plage. Toutes les chambres avec douche, W.-C., téléphone et balcon avec vue sur la mer.

Pension complète dès 30 fr.

Réduction pour enfants jusqu'à 80 %. Prix spécial pour avion.

---

pianos
pianos à queue
orgue

Achetez ou louez avantageusement dans le magasin spécialisé avec le plus grand choix et longue expérience.

Service d'accordage et de réparation dans toute la Suisse

Halle de pianos + pianos à queue.

G. Heutschi, Sprünglistrasse 2 (Egghölzli), 3000 Berne. Tél. (031) 44 10 82.

PRÊTS

sans caution, de Fr. 500.— à 4000.—

accordés depuis 30 ans à toute personne salariée.

Remboursements selon possibilités.

BUREAU DE CRÉDIT S.A.
Place Bel-Air 1
Case postale 153
1000 Lausanne 9
Tél. (021) 22 40 83

Commerce en développement cherche

capitaux

environ 50.000 fr. Sérieuses garanties.

Ecrire sous chiffres 28-350027, Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel.

Je fais exécuter mes

lettres-circulaires

par le procédé de la photocopie car il est très rapide et bon marché, chez **Reymond, rue Saint-Honoré 5, Neuchâtel.**

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Shell

Shell distribue en Suisse, à côté de l'essence et de l'huile plus de 1000 autres produits, par exemple les gaz liquéfiés propane et butane.

Dans nos installations modernes de mise en bouteilles, à Saint-Blaise (NE), nous offrons à un

ouvrier manutentionnaire

une place stable avec salaire mensuel, caisse de pension et semaine de cinq jours.

Si vous appréciez une atmosphère agréable (à laquelle vous êtes prêts à contribuer) et le travail en petites équipes, téléphonez simplement à M. F. Germann, Shell Saint-Blaise, tél. (038) 33 14 01. Il se fera un plaisir de vous fournir de plus amples détails au sujet de ce poste.

Shell

C'est Shell que j'aime.

Nous cherchons

boulanger-pâtissier

Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres à la boulangerie-pâtisserie A. Wicht, rue Louis-Favre 13, Neuchâtel. Tél. (038) 25 26 95.

Connaissez-vous

le Bulletin des places vacantes de la Confédération qui paraît chaque semaine, avec ses nombreuses offres intéressantes ?

L'Emploi

Demandez par téléphone ou par carte postale un numéro à l'essai de la dernière édition!

OFFICE FÉDÉRAL DU PERSONNEL
Service de placement, 3003 Berne
Tél. 031/61.55 95

DEMANDES À ACHETER

Nous cherchons à acheter

peintures d'Albert Anker et d'Ozenfant

ainsi que d'autres peintures d'artistes suisses et tableaux de maîtres.
Ecrire à Arts Anciens, 2022 Bevaix. Tél. (038) 46 13 53 ou 46 11 15.

Collectionneur achèterait

1 ancienne pendule neuchâteloise

1 lanterne ou vitrine montres anciennes avec sonnerie

ou émaux, et autres montres de collection. Montres compliquées XIXe, XXe siècle.

Ecrire à case postale 553, 2500 Bienne ou téléphoner au (032) 2 30 77.
A partir du 8 mars, nouveau tél. 22 30 77.

L'IMPRIMERIE CENTRALE NEUCHATEL

achète

CHIFFONS

toile et coton, dimensions minimales : 30 cm x 30 cm, propres, blancs et couleurs

---

Dem. d'emplois

Dame cherche, à mi-temps, emploi de

télé-phoniste ou réception-niste

Adresser offres écrites à JO 595 au bureau du journal.

Employé de commerce

pratique de la comptabilité, cherche nouvel emploi dans les milieux comptables à Neuchâtel ou environs.

Adresser offres sous chiffres OFA 3406 Lg à Orell Füssli, Publicité S.A., 4900 Langenthal.

APPRENTISSAGES

Commerce de gros en vins et transports cherche, pour août 1974,

un(e) apprenti(e) de commerce

Travail intéressant et varié.
Contact avec la clientèle.
Semaine de 5 jours.

Faire offres à Lœw & Cie, 2003 Neuchâtel-Serrières. Tél. (038) 31 32 32 ou 31 65 65.

On cherche

apprenti photographe

S'adresser à J. Schœpflin, Terreaux 2, Neuchâtel.

Bureau d'architecture SIA de la place cherche

apprenti dessinateur en bâtiment

ayant terminé l'école secondaire.
Adresser offres sous chiffres MM 550 au bureau du journal.

OFFRES D'EMPLOIS

Fabrique d'horlogerie de moyenne importance dans région privilégiée cherche

CHEF D'ADMINISTRATION

attaché directement à la Direction.

La fonction exige un sens aigu de l'organisation et de la responsabilité, un esprit vif et ouvert à tous les domaines de l'horlogerie. Etude des problèmes de rationalisation, planning, statistiques, achats et ventes partielles. Apte à diriger du personnel administratif. Langue maternelle française ou allemande et de bonnes connaissances d'anglais.

Nous offrons :
— un travail intéressant et varié
— un salaire correspondant à la qualification
— une participation à la Société Anonyme avec ou sans finance
— un logement moderne à prix modéré est à disposition (4 1/2 pièces).

Entrée à convenir.

Faire offres, avec curriculum vitae détaillé, références et photographie (discrétion assurée), sous chiffres PN 21997 à Publicitas, 1002 Lausanne.

L'IMPRIMERIE CENTRALE ET DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S.A.

engage tout de suite ou pour date à convenir

MANŒUVRE

pour un département de son imprimerie.

Nous offrons une place stable à un homme consciencieux, habile, désirant améliorer sa situation sociale. Salaire en rapport avec les capacités de travail.

Semaine de 5 jours.

Veuillez vous adresser à la réception de l'imprimerie en demandant le chef technique ou téléphoner pour fixer un rendez-vous au (038) 25 65 01 (interne 253).

DU BOIS JEANRENAUD S.A., Département sanitaire,

engagerait tout de suite ou pour date à convenir

un(e) employé(e) de bureau

pour divers travaux et facturation sur machine NCR.

Semaine de 5 jours.

Adresser offres manuscrites au bureau de la Place-d'Armes 5, 2001 Neuchâtel.

Tél. 25 63 63.

Nous engageons :

PERSONNEL FÉMININ

pour travaux propres sur machines ;

UN FRAISEUR

pour notre département mécanique.

APPARTEMENT A DISPOSITION.

KYBURZ & CIE S.A.
Plastique
Rue des Indiennes 9
2074 Marin - Tél. (038) 33 33 61

MARIAGES

L'amour est une plante sensible...

et délicate aussi, qu'il faut apprendre à cultiver. Sélectron vous y aidera. En effet, ses méthodes scientifiques, sans cesse améliorées, feront fleurir pour vous le grand amour. Grâce à Sélectron, vous découvrirez l'être qui s'intéresse à vos problèmes et les comprend, l'être qui sera toujours présent, parce qu'il aura fait de vous le centre de sa vie.

SELECTRON

Institut suisse pour le choix du partenaire, qui a fait ses preuves depuis 1963.

MEMBRE DE L'UNION SUISSE DES INSTITUTS MATRIMONIAUX (USE)

Test de chances gratuit

à SELECTRON, Centre pour la Suisse Romande, Avenue du Léman 56, 1005 Lausanne, tél. 021/28 41 03
Je désire participer aux grandes comparaisons quotidiennes de partenaires Sélectron. Veuillez me présenter des propositions de candidats existant réellement. Le tout discrètement, sans frais, sans engagement.

☐ Mme ☐ Mlle ☐ M. FAN

Nom Prénom
Adresse Localité Tél.
Date de naissance Grandeur en cm Religion
☐ Tolérant ☐ non tolérant Nationalité Etat-civil
Nbre d'enfants Langue maternelle Connaissances linguistiques :
allemand ☐ français ☐ anglais ☐ italien ☐ autres :
Formation scolaire : Ecole primaire ☐ Ecole secondaire ☐ Ecole prof. ☐ Gymnase ☐
Technicum ☐ Université / Ecole polytechnique ☐ Cours spéciaux ☐
Profession actuelle
Intérêts et hobbies

224

Programme du 1er au 31 mars 1974

Orchestre Top Sextette Pip Seeborg
Première au Domino !
Dans un show fantastique, six musiciens pur sang vous enthousiasmeront par leurs rythmes

Ines Simon
Sex séduisant de Vienne

Sara Montez
Intimité et charme - rêve assuré

Linda Grey
Le « sex-atout » de la Dame de cœur !

Najoua
Charme oriental

Pour les soirées du carnaval les 2, 3 et 4 mars entrée gratuite pour les masques

Attractions vers minuit.
Fermé le dimanche.

Le Cabaret dansant International de Bienne
55, rue Centrale, tél. (032) 32 87 44, Bienne

POUR LES VACANCES DE
PÂQUES et PENTECÔTE
nous vous offrons plus de 50 voyages avantageux de 2 à 8 jours en
CAR - AVION - BATEAU
Programmes à disposition
BICKEL & Co
Agence de voyages
Place de la Poste NEUCHATEL
Tél. 25 10 75

WTBZ 274.1.3

Toyota poursuit sa marche triomphale. A cadence normale.

Les années 1967 à 1972 ont été marquées par des ventes records. En 1973, la situation s'est normalisée. Nous abordons l'avenir avec confiance, car notre succès ne va pas fléchir. Les faits sont là pour le prouver.

1. En dépit des circonstances défavorables qui ont pesé sur l'ensemble de la branche – par exemple, les restrictions de crédit décidées par le Conseil fédéral et la crise du pétrole – Toyota a poursuivi, en 1973, sa marche triomphale en Suisse. (Ailleurs aussi, puisque, en 1973, la Toyota Corolla a été la voiture la plus vendue en Finlande et 280 000 Toyota ont été immatriculées aux Etats-Unis.)

2. Plus de 60 000 Toyota circulent déjà en Suisse. Jamais encore, les modèles d'une nouvelle marque de voitures ne s'étaient répandus ici à une cadence pareille.

3. Le nombre des automobilistes qui vont échanger leur Toyota usagée contre une neuve, ne cesse de croître. On escompte en effet qu'une automobile reste en moyenne entre les mains de son premier acheteur pendant 3 ans. C'est donc maintenant que le gros des propriétaires de Toyota vont changer de voiture. Or, comme les Toyota présentent les meilleures qualités en matière de sécurité et d'économie – notamment à cause de leurs carburateurs à double registre, dont la sobriété proverbiale gagne en importance –, ces automobilistes, persuadés qu'ils ont bien choisi, vont rester fidèles à la marque.

4. Les nouveaux venus qui abandonnent d'autres marques sont de plus en plus nombreux aussi. Autant de conducteurs qui savent à quel point les Toyota sont faites pour nous autres Suisses. Des voitures ultra-confortables, qui comportent l'équipement le plus complet de leur classe: des sièges-couchettes, avec appuie-tête, à l'auto-radio, en passant par les glaces teintées, sans oublier le judicieux système de chauffage-ventilation à air frais, ni l'allume-cigarettes et les pneus à carcasse radiale. Tout cela, pour vous garantir la sécurité et le bien-être sur la route. Sans supplément de prix.

Car – n'est-ce pas? – quand nous autres Suisses choisissons une voiture, nous voulons tout simplement que le compte y soit, jusqu'au moindre détail, en matière d'économie, d'équipement, de confort, de performances, de sécurité, de fiabilité, de robustesse, d'endurance, de prix et de finition.

Eh bien justement, chaque Toyota *est* la somme de ce genre de détails. C'est à cela qu'elle doit sa valeur durable. Et – pas étonnant! – son succès. Voilà donc des faits, on ne peut plus éloquents, qui convainquent les gens du métier. Ceux qui ne s'en laissent pas conter par quelques détracteurs, sans doute poussés par la jalousie que suscite le succès continu de Toyota.

TOYOTA
Avec garantie doublée: 1 an ou 20 000 km

Toyota Corolla 1200 Deluxe Fr. 8690.— | Toyota Celica 1600 ST Coupé Fr. 13 390.— | Toyota Carina 1600 Sedan Super Deluxe Fr. 11 300.—

Toyota Crown 2600 Sedan Deluxe Fr. 18 700.— | Toyota 2000 Sedan Deluxe Fr. 13 650.— | Toyota 2300 Sedan Deluxe Fr. 15 950.—

Aussi en versions Coupé et Station Wagon.

la vie économique

Changement de régime

Le rythme de la croissance économique continue que nous avons connu depuis une vingtaine d'années s'est rompu à la suite de la crise monétaire déclenchée en 1971 et par celle du pétrole en 1973. Nous sommes entrés dans une période d'instabilité et d'incertitude qui interdit tout pronostic à moyen et à long terme. Pour la Suisse en particulier les répercussions de ce nouvel état de choses sont encore difficiles à évaluer et il faut se borner à quelques considérations provisoires qui toutes montrent à l'évidence que nous allons au-devant de difficultés aussi bien monétaires que financières et économiques, qu'il faut s'apprêter à affronter en pleine connaissance de cause.

L'année 1974 se dessine ainsi sur une toile de fond relativement sombre, où se profilent l'absence d'un système monétaire international stable, le risque d'une pénurie plus ou moins marquée d'énergie, la certitude d'une hausse considérable du coût de cette énergie, la menace d'une poursuite de l'inflation à un rythme inquiétant et, enfin, la crainte d'un ralentissement économique.

Cette description de la situation nouvelle que nous connaissons est tirée d'une excellente analyse des faits établie par MM. Hentsch & Cie, banquiers à Genève, qui sans peindre le diable sur la muraille, expose avec beaucoup de pertinence les changements qui s'amorcent dans notre économie aussi bien au niveau de nos possibilités d'exportations que sur le plan de notre approvisionnement en produits énergétiques, ainsi que leurs répercussions dans le domaine monétaire, inflation, hausse considérable des coûts, et financiers, déficit et endettement des collectivités publiques, ralentissement des investissements, dans le secteur de la construction notamment.

On sait que le déficit de notre commerce extérieur a atteint en 1973 le chiffre record de 6,6 milliards contre 6,2 en 1972. A elle seule la charge représentée par nos achats d'énergie (produits pétroliers essentiellement) a augmenté de 1,7 à 2,6 milliards, ce qui représente une augmentation de 900 millions. Pour 1974 l'augmentation prévisible dépassera 2 milliards. Comme un accroissement de cet ordre de grandeur de nos exportations est impossible, tout autant qu'une pareille diminution de nos autres importations, le déficit de notre balance commerciale augmentera probablement d'autant et pourra dépasser les 8 milliards, la balance des revenus comprenant les exportations dites invisibles basculera à son tour du côté négatif et accusera un solde passif considérable qui mettra un terme à ce que l'on peut appeler sommairement « l'enrichissement » de la Suisse, tel que nous l'avons connu depuis une vingtaine d'années et qui avait atteint 5,5 milliards durant cette période faste.

Réduire la consommation

Certes nous disposons de réserves, or et devises, suffisantes pour faire face à ce renversement de tendance, mais à la longue il deviendra dangereux d'autant plus que nous ignorons quelle sera l'évolution du mouvement des capitaux internationaux. Pour conserver notre indépendance économique et notre liberté de mouvement nous devrons réajuster notre mode de vie, dans ce sens qu'il faudra réduire la consommation de biens qui ne sont pas absolument indispensables. Cette constatation de M. Chevallaz à l'Ecole des hautes études économiques et sociales de Saint-Gall exprime bien la nécessité de comprendre à quel point la situation a changé depuis quelques mois. Il y a longtemps d'ailleurs que, dans le monde politique comme dans celui de l'économie, des esprits avisés ne cessaient de mettre le pays en garde contre la croyance au développement continu de nos structures et montraient que nous avions atteint les limites de nos possibilités. La crise du pétrole, greffée sur celle de la monnaie, a brutalement confirmé ces vues et nous nous trouvons maintenant dans une situation excessivement délicate, pris à la fois dans un courant inflationniste et de hausse des prix et une menace de récession économique générale qui peut se répercuter rapidement sur nos industries d'importation.

En face de ces faits, il faut évidemment agir et le plus pressant est de juguler l'inflation. Les pouvoirs publics par une politique budgétaire stricte, l'économie en rompant avec la dangereuse pratique de l'indexation automatique des prix et des salaires qui dans les circonstances actuelles ne pourrait, si elle était maintenue, qu'aboutir à un désastre monétaire et social. Le projet d'accord entre partenaires sociaux élaboré par le préposé à la surveillance des prix, des salaires et des bénéfices, M. Schurmann, est un premier pas. Les difficultés seront grandes, mais elles devront être surmontées pour aboutir à des solutions raisonnables qui devront permettre aux Suisses de dominer une situation nouvelle, de conserver ce qui a été acquis durant trente ans de paix sociale et de faire face en commun à cette situation avec des moyens appropriés.

Philippe VOISIER

L'ÈRE DE L'OR

Le métal jaune, noble par excellence, remarquable par sa rareté, son éclat, son inaltérabilité et sa malléabilité, est connu et hautement apprécié depuis les plus anciennes sociétés humaines.

Son éclat l'a destiné aux ornements féminins et religieux, sa haute valeur sous un volume restreint a ouvert sa vocation de monnaie d'échange et la recherche générale dont l'or est inlassablement l'objet par les thésauriseurs en a fait la valeur la plus stable que l'on connaisse.

ON LE RETROUVE QUAND LES MONNAIES CHANCELLENT

Si les moyens officiels de paiement sont maintenus dans leurs pouvoirs d'achats par une saine gestion des finances publiques, une partie des revenus sont épargnés en monnaie nationale. Les emprunts obligataires sont alors facilement souscrits même à des taux d'intérêt voisins de 3 %. Les moyens disponibles seront utilisés surtout à des investissements productifs qui seront à leur tour générateurs de richesses, sous la forme de biens ou de services.

Mais l'équilibre que nous venons d'esquisser est aujourd'hui rompu. Depuis trois ans, nous sommes entrés en Suisse dans une période de dépréciation progressive de la valeur réelle du franc ; il a cessé de faire figure de roc inaltérable au déchaînement du courant qui érode inlassablement la plupart des monnaies. La longue période de haute conjoncture, d'essor économique que le monde industrialisé vit depuis 1945, a attisé sans relâche la demande de biens et de services sans possibilité pour l'offre de s'accroître suffisamment et assez vite. Les monnaies se sont enflées par des distributions excessives de revenus et par l'accroissement irréfléchi du crédit. A cette évolution durable est venu s'ajouter le coup de boutoir massif de l'automne dernier : la flambée des prix pétroliers, suivie de hausses inusitées de nombre de matières premières et de produits agricoles.

Animés par la volonté d'échapper à la fonte de leur avoir en monnaie, les épargnants sont de plus en plus conduits à troquer leurs espèces contre des biens prétendus non fongibles. Alors, l'attrait ancestral pour le métal jaune revient en force.

LA MESURE DE LA HAUSSE

Mieux que des commentaires, quelques indications chiffrées permettront à nos lecteurs de situer l'ampleur de la poussée de l'or.

COTATIONS DE L'OR A ZURICH

Prix à fin décembre	1971	1972	1973	26.2.74
lingot d'un kilo	5500/5570	7850/7920	12.650/13.050	17.200/17.600
Vreneli (20 fr.)	49,50/52,50	64,50/67,50	125/145	220/240
Napoléon (20 fr.)	45/49	58/61	110/130	170/195
Double Eagle	260/280	350/370	650/700	910/970

L'once d'or avait touché 50 dollars à Londres pour la première fois le 1er mai 1972. Un an plus tard, le 14 mai 1973, le prix est doublé, le cap des cent dollars étant atteint. Le 26 février 1974, la ruée des acheteurs déferle de plus belle sur l'or dont l'once dépasse 180 dollars. Les spécialistes du marché londonien estiment que les deux cents dollars seront dépassés sous peu.

Dans cette progression fulgurante qui dépasse en rapidité tous les mouvements de l'histoire pourtant agitée de l'or, on note que les pièces s'échangent avec prime en regard des lingots. La prime est la différence entre le prix de l'or contenu dans une pièce et son prix sur le marché. Cet écart s'est amplifié et il atteint aujourd'hui jusqu'à 90 % ; il peut se justifier par la demande beaucoup plus aisée d'une pièce en raison de son prix relativement modique par opposition au lingot qui nécessite un décaissement de quelque 17.000 francs. Les pièces de monnaie peuvent en outre présenter des anomalies rares ou des millésimes de faibles tirages qui leur confèrent un caractère de collection échappant partiellement à la valeur du métal qu'elles contiennent.

L'investissement en or est un placement stérile, c'est-à-dire non producteur de revenu. On ne peut en conséquence se baser sur aucun critère de rendement comme il est loisible de le faire pour des actions ou des obligations. Pour que le placement en métal jaune soit judicieux, il faut que son prix augmente, c'est-à-dire qu'il compense par sa plus-value non seulement l'absence de rendement mais aussi les frais de garde que sa possession exige.

Un nouvel élan est donné à l'or depuis quelques semaines et en particulier depuis la réunion que les ministres des finances des Neuf ont tenue à Bruxelles ce mois. Ces derniers ont en effet envisagé de majorer l'estimation artificiellement dérisoire de 42,22 dollars l'once pour l'or détenu par les banques centrales, ce prix étant plus de quatre fois inférieur aux cotations du marché libre. A cet effet, une commission a été nommée avec le mandat de déposer un rapport au début de l'été prochain. Il convient de préciser que ces deux cours de l'or, si différents, paralysent les opérations d'achat et de vente d'or par les banques d'émission.

Comme, en l'occurrence, seuls les facteurs psychologiques, émotifs agissent sur les décisions d'achat ou de vente, il est scientifiquement impossible de prévoir l'ampleur et même le sens des fluctuations prochaines de ce métal. Mais l'or est dans l'esprit humain la bouée de sauvetage de l'épargne quand les monnaies de papier fondent.

Eric DU BOIS

En France, la politique intérieure prime

Plus que jamais auparavant, la France vient de marquer ses distances vis-à-vis de ses partenaires européens en s'écartant des positions qu'ils ont prises à l'occasion de la conférence de Washington sur l'énergie. On a l'impression que le seul souci de M. Michel Jobert, ministre français des affaires étrangères, en se rendant dans la capitale américaine, n'était que de bien faire comprendre au monde qu'en aucun cas la France n'adhérerait à la politique américaine en ce qui concerne l'approvisionnement énergétique. Paris a même tenu à souligner très officiellement que M. Jobert s'était rendu à Washington investi d'instructions écrites ; c'est dire que les déclarations d'hostilité à l'égard des projets américains ne sauraient en aucun cas être attribuées à des positions personnelles de M. Jobert ou à d'éventuels ressentiments que celui-ci pourrait éprouver pour M. Kissinger.

Au cours du week-end passé, M. Jean Charbonnel, ministre français de l'industrie, vient d'ailleurs de préciser avec plus de netteté encore le fond de la pensée gouvernementale : ce n'est pas dans un cadre européen — a-t-il dit en substance — que se situent les moyens d'action pour résoudre la crise de l'énergie, mais dans un cadre national. En d'autres termes : c'est par des accords bilatéraux avec les pays arabes que Paris entend assurer ses approvisionnements pétroliers et retrouver l'équilibre de sa balance des paiements. Le risque d'ébranler non seulement la Communauté atlantique, mais aussi la Communauté européenne paraît par conséquent bien moindre aux dirigeants français que celui d'une concertation internationale avec des gouvernements auxquels ils sont liés par de nombreuses affinités et de substantiels intérêts réciproques. Pourquoi ?

VULNÉRABILITÉ

De toute évidence, le gouvernement français est conscient de la faiblesse de ses moyens diplomatiques et économiques. Sur le plan monétaire, l'incidence des hausses pétrolières pour la France est considérable : déjà avant les diktats arabes, ses importations de pétrole se montaient à près de 9 % des importations totales, soit nettement plus que la moyenne européenne, et le sextuple du pourcentage correspondant suisse. Economiquement, la France est plus vulnérable que la plupart des autres pays.

Mais elle l'est aussi politiquement : abaisser d'un point son taux d'expansion économique, c'est faire monter de deux cent mille le nombre des chômeurs que compte le pays. Et accoître le chômage c'est accroître les chances politiques de l'opposition de gauche. Et cette opposition n'est pas seulement dirigée contre le gouvernement en place mais contre le régime et — en fin de compte — contre l'ordre bourgeois établi qui est encore celui des libertés du citoyen.

Certes, vu de l'extérieur, le régime semble solidement installé. Mais les apparences trompent : le 25 janvier, la censure a été votée par 208 voix à l'Assemblée nationale. Il en aurait fallu 246 pour renverser le gouvernement. Mais sur les 208, l'on comptait 28 « réformateurs » (sur 34) qui avaient joint leur vote à celui de l'opposition socialo-communiste.

Dès lors, le gouvernement n'a d'autre choix que d'assurer au maximum le plein-emploi par le maintien — fût-ce au prix de la surchauffe inflationniste — d'un taux d'expansion élevé. Tout accroissement du chômage est une menace directe pour l'ordre et le régime établis. Quant aux moyens d'assurer plein-emploi et expansion, le choix existe encore : la voie nationale qui passe par les accords bilatéraux avec les pays arabes, et la voie européenne qui passe accessoirement par une entente avec Washington.

Objectivement, le gouvernement français n'avait strictement rien à perdre dans une entente avec ses partenaires de la CEE et les Etats-Unis. Mais il savait qu'une telle démarche appellerait une manifestation d'hostilité de la part de l'opposition communiste et que la gauche unie n'hésiterait pas à l'accuser de soumission à Washington s'il acceptait les projets de M. Kissinger. Certes, en boudant la CEE et en faisant profession d'antiaméricanisme, il indispose les « réformateurs ». Mais au Palais-Bourbon ils sont au nombre de 34, alors que la gauche y compte 180 députés. Dès lors, la politique du plein-emploi à tout prix doit s'accomplir aux sons d'un refrain antiaméricain en politique étrangère.

Telle est la donnée fondamentale de l'actuelle politique française. Elle obéit à des contraintes intérieures beaucoup plus qu'à un véritable dessein dans le monde arabe, encore moins à une idéologie d'« indépendance européenne ».

Paul KELLER

AVS limitée, ou ruine de la prévoyance professionnelle?

La commission du Conseil national chargée d'examiner un nouveau projet de révision de la loi sur l'AVS a eu des doutes au cours de ses travaux. Elle a donc demandé au Conseil fédéral un rapport complémentaire.

D'une part, elle entend être mieux informée sur l'adaptation, dès 1976, des rentes à l'évolution des prix et des salaires ; d'autre part, elle veut en connaître les incidences financières pour les pouvoirs publics.

Elle n'a pas non plus pris de décision au sujet de la proposition gouvernementale d'adapter les rentes, au-delà du renchérissement, à l'évolution du revenu des personnes professionnellement actives et qui continuent à payer des cotisations en faveur de celles qui touchent des rentes. Le Conseil fédéral a dû céder à des pressions en faisant cette proposition ; en effet, le message ne contient aucun argument solide en faveur de ce postulat.

Réticente sur ces points, la commission du Conseil national a, en revanche, demandé au gouvernement d'élaborer déjà pour la session de mars des Chambres fédérales un projet réduit de révision. Elle voudrait y voir figurer la treizième mensualité, une adaptation aux rentes nouvelles de celles des bénéficiaires qui n'ont pas cotisé assez longtemps pour y avoir droit, une élévation du plafond du revenu permettant de toucher les prestations complémentaires ainsi que l'octroi de subventions à la construction et à l'équipement d'établissements pour personnes âgées.

Où veut-on en venir ? Le 1er janvier 1973, toutes les rentes ont été majorées de 80 - 100 % ; une nouvelle augmentation de 20 % est prévue pour le 1er janvier 1975 en faveur des personnes qui touchent une rente partielle ; or, on demande aujourd'hui 25 %, comme pour les nouvelles rentes. Sait-on que seul le 13me mois d'AVS coûterait 665 millions de francs... sans compter la croissance d'autres dépenses qui ruinent déjà les finances publiques ?

Le Conseil fédéral était tout disposé à verser une allocation spéciale aux rentiers nécessiteux, bénéficiaires de prestations supplémentaires ; les 45 millions de francs que cela coûterait seraient, eux, supportables et dépensés opportunément. Au demeurant, on ne voit pas pourquoi on reviendrait sur ce qui a été décidé lors de la 8me révision de l'AVS.

Le Conseil fédéral avait aussi demandé de disposer, en vue de l'adaptation des rentes et du plafond de revenu pour les prestations complémentaires, de compétences dévolues au pouvoir législatif. Il est peu probable et inopportun que les Chambres se privent, même partiellement, de leur rôle — surtout dans un domaine politiquement délicat comme l'AVS.

Les revendications toujours nouvelles, excessives pour ceux des bénéficiaires de l'AVS qui n'en ont pas vraiment besoin, ont non seulement des incidences très lourdes sur les finances publiques. Elles mettent aussi en danger tout le système des trois piliers de la prévoyance sociale, que le peuple a adopté en votaton fédérale. Rappelons que, d'après ce principe, les rentes versées par l'Etat constituent un minimum vital ; les prestations des institutions professionnelles les complètent obligatoirement, pour tous les retraités, de telle manière qu'ils disposent, au total, d'au moins 60 % de leur ancien salaire.

Si l'on fait dépasser à l'AVS son rôle d'assurance de base, les caisses professionnelles auront de plus en plus de peine à subsister. Car il va sans dire que l'augmentation des charges publiques pour les différentes assurances sociales entraînera aussi des hausses de cotisations. Et, à partir d'un certain niveau, ce qu'on paiera à l'Etat, on n'en disposera plus pour d'autres assurances.

de.

Bâtiments neufs et indice des loyers

L'indice des loyers a été, en novembre 1973, l'objet d'un nouveau calcul de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail sur la base des résultats du relevé d'automne. Cette mise à jour a permis de constater que le niveau moyen des loyers a augmenté de 3,4 % depuis mai 1973, contre 2,9 % au cours de la période parallèle de 1972. D'une année à l'autre, soit de novembre 1972 à novembre 1973, la hausse des loyers a atteint 6,8 %, taux identique à celui d'une année auparavant.

L'élévation du niveau moyen des loyers est due principalement au déséquilibre persistant du marché des logements. En outre, la prise en considération, selon la part qui leur revient, des logements relativement chers construits pendant le premier semestre de 1973, a aussi joué un rôle, de même que les rénovations et modernisations intervenues dans les anciens appartements. D'autre part, il semble que les mesures contre les abus dans le secteur locatif et les taux hypothécaires relativement stables ont exercé un effet modérateur sur la hausse. D'une manière générale, on peut dire que la hausse de 3,4 % du niveau moyen des loyers résulte, pour un peu moins de la moitié, d'augmentation de loyer touchant des logements anciens, pour un bon quart, de celles qui se rapportent aux logements récents et pour un bon quart également, de l'inclusion dans le relevé des logements construits tout dernièrement.

DE 42 A 106 %

Par rapport à mai 1973, les logements d'avant 1947 accusent, en moyenne pondérée, un renchérissement de 2,9 %. L'augmentation atteint 2,1 % pour les appartements construits entre 1947 et la fin de l'année 1972.

Depuis mai 1966, les loyers des logements anciens ont subi une hausse de 68,6 % en moyenne pondérée, contre 70,5 % pour l'ensemble des appartements de toutes les périodes de construction. On relève, dans les différentes communes, des écarts en partie considérables par rapport à la hausse du niveau moyen des loyers sur le plan national. Pour les logements anciens, le taux d'augmentation varie entre 31,5 % (Bellinzone) et 95 % (Genève) ; si l'on considère l'ensemble des logements, la hausse du niveau moyen des loyers va de 42,4 % (St-Imier) à 106,9 % (Wädenswil).

La « Vie économique » signale que dans l'appréciation de ces taux, il faut tenir compte du fait que, pour les logements de l'ensemble des périodes de construction, les appartements anciens, récents et neufs sont pris en considération en proportion de leur nombre réel. La construction de logements demeurant active, cela signifie que les logements les plus récents constituent une part relativement importante du nombre total, d'où une modification correspondante du niveau moyen des loyers de l'ensemble des appartements. (C.P.S.)

LES DEUX FACES DE L'IMPÔT ANTICIPÉ

L'impôt fédéral anticipé vise deux buts. Assurer en premier lieu que les revenus et la fortune des contribuables suisses soient déclarés et imposés en bonne et due forme. Secondement, faire acquitter par les étrangers, au moyen de cet impôt à la source, une contrepartie équivalant aux avantages retirés de leurs placements en Suisse. Charge fiscale définitive sur les revenus touchés par les investisseurs domiciliés à l'étranger, l'impôt anticipé est donc aussi une source de recettes pour la Confédération. Font exception les rétrocessions accordées dans le cadre des accords évitant la double imposition. Mais ces rétrocessions ne sont que partielles. De plus, lorsque la propriété est éparpillée entre de nombreuses mains, l'investisseur renonce à faire valoir ce droit, le montant récupérable ne justifiant pas les travaux de remboursement.

L'administration fédérale des contributions a estimé récemment, qu'en 1972, une fortune en papiers-valeur suisses de 40 milliards de francs en chiffre rond, se trouvant dans les mains de fraudeurs suisses et d'étrangers, n'a pas été imposée de façon régulière. Le produit brut de l'impôt fédéral anticipé a servi de base au calcul, après déduction des restitutions. Sous cette forme, le résultat prête à malentendu. On doit en effet expliquer plus clairement les différentes origines du produit de l'impôt anticipé et par conséquent la composition de la fortune en papiers-valeur dont il provient.

La Suisse est une place attractive pour les investissements étrangers. La contribution étrangère au produit brut de l'impôt fédéral anticipé doit donc être importante. Celle-ci n'étant pas ou que partiellement restituable, il est erroné de partir du produit de l'impôt fédéral anticipé pour tirer sans nuance des conclusions sur le volume de la fortune non déclarée.

RAPPORT DE L'O I T ET LES SALAIRES DANS LE MONDE

Les jeunes ont éprouvé davantage de difficultés à trouver des emplois

Selon une étude de l'Organisation internationale du travail (OIT) le taux d'emploi et les salaires ont généralement augmenté, l'an dernier, dans la plupart des pays du monde, mais les jeunes ont éprouvé davantage de difficultés à trouver des emplois.

La diminution du chômage a été dans l'ensemble plus importante chez les hommes, tandis que dans plusieurs pays européens et aux Etats-Unis le chômage a affecté plus de femmes que d'hommes.

Par contre, le chômage est resté « très élevé » chez les jeunes travailleurs, « et il augmente encore dans quelques pays où le nombre total des chômeurs est en diminution. »

Le rapport est basé sur des statistiques incomplètes qui s'arrêtent au mois de décembre, avant que la crise de l'énergie n'atteigne son point culminant. Mais celle-ci « aura sans aucun doute d'importantes répercussions sur monde, en 1974 ».

En dépit de l'aggravation de l'inflation mondiale, les salaires réels dans les industries de production ont augmenté dans tous les pays ayant fourni des renseignements, sauf au Mexique et aux Etats-Unis.

« En général, constate le rapport, le rythme d'augmentation s'est ralenti.. vers la fin de l'année, mais dans quelques pays, dont la France et l'Espagne, les salaires réels ont augmenté beaucoup plus rapidement que l'accroissement moyen pendant la période 1968-1972. »

Dans 128 pays, les prix à la consommation ont généralement augmenté plus vivement en 1973 que l'année précédente, et dans 74 pays de 10 % ou plus.

Le taux d'inflation a dépassé 20 % dans 27 pays, dont l'Argentine, le Chili, l'Indonésie, l'Uruguay, le Viet-nam du Sud et le Zaïre.

Au Chili en particulier, les prix ont doublé deux fois en onze mois, en décembre 1972 et en juillet 1973.

Dans les pays industriels, l'emploi a généralement augmenté, en dépit d'une réduction du nombre des travailleurs de l'agriculture.

Au Japon notamment le niveau général de l'emploi a augmenté de plus d'un pour cent, bien que le nombre des travailleurs de la terre ait diminué d'un million entre juillet 1972 et juillet 1973.

Enfin « les renseignements incomplets obtenus des pays en voie de développement montrent que, dans la plupart d'entre eux, le développement économique n'est pas suffisant pour réduire un chômage ou un sous-emploi chronique. Les progrès sont lents, et parfois annulés par des catastrophes naturelles ».

Denner : expansion

Pour la première fois, le chiffre d'affaires de Denner, chaîne de magasins discount, a dépassé le cap des 500 millions de francs, atteignant 556 millions, contre 440,3 millions l'an dernier. Il accuse une augmentation de 26,28 %, contre 28,64 % en 1972, ainsi que l'a précisé, au cours d'une conférence de presse à Thalwil, Mme H. Hnidek, présidente de la direction du groupe, en présence de M. K. Schweri, président du conseil d'administration.

La majoration des prix de l'entreprise a été de 4,1 %. Pour ce faire, le propriétaire de l'entreprise a réduit la limite du produit de 1,5 à 1,37 %. Cela correspond à un bénéfice net de 7,6 millions, contre 8,1 millions en 1972.

Le chiffre d'affaires s'est accru, abstraction faite de l'expansion, de 17,68 % et se situe ainsi à 167,9 % au-dessus de l'augmentation moyenne du chiffre d'affaires suisse du commerce de détail.

L'année écoulée, l'entreprise a enregistré la plus forte expansion depuis l'existence des magasins discount. En tout, 24 magasins ont été ouverts, si bien que Denner disposait à la fin de l'exercice de 112 points de vente, contre 92 une année auparavant. 90 sont situés en Suisse alémanique, 16 en Suisse romande et 6 au Tessin.

UNIVERSITÉ DE GENÈVE

SEMESTRE D'ÉTÉ 1974

Délai d'admission pour les demandes d'immatriculation des étudiants suisses

15 mars 1974

Les étudiants débutants ne sont acceptés que dans les Facultés de lettres, théologie et à l'Ecole de langue et civilisation françaises.

Aucune immatriculation ne pourra avoir lieu si elle n'a fait l'objet d'une demande préalable.

Les étudiants qui subissent leurs examens de fin détudes secondaires après ce délai seront immatriculés conditionnellement.

Si vous * désirez gagner Fr. 1000.–, téléphonez vite au 038/33 32 24

* Le concours gratuit CAMEL DOUBLE-FILTRE met en jeu **Frs. 25 000.– en espèces et 100 chameaux en argent véritable !**

Carte de participation au concours, chez votre marchand de tabac.

Jusqu'au samedi 9 mars

GRANDE VENTE SPÉCIALE

arbres, arbustes d'ornement et conifères provenant de cultures du pays

à des prix exceptionnels

Terreau, tourbe, engrais ainsi qu'un grand choix d'outils de jardinage

marché MIGROS

av. des Portes-Rouges, Neuchâtel

telle batterie, tels démarrages●●●●●●●

Avec une batterie VARTA chargée à sec, on démarre net... chaque matin et par tous les temps. Sans problème.

Grâce à leur conception spéciale, les batteries VARTA produisent une énergie, à effet immédiat, capable de mettre en route trois moteurs d'un seul coup. Une constitution robuste leur confère une durée de vie exceptionnelle.

Les batteries VARTA portent la marque du plus grand fabricant européen d'accumulateurs pour voiture.

Représentation générale:
ESA
Société coopérative d'achat de l'UPSA
Berthoud - Genève - Lausanne

En vente chez votre garagiste, membre de l'UPSA et de l'ESA

Hôtel Restaurant Au Boccalino

Mercredi 6 mars

ouverture de la période de la GASTRONOMIE ITALIENNE

Grande exposition de hors-d'œuvre

Saint-Blaise
Tél. (038) 33 36 80

La foire aux bonnes affaires

1, 2 et 3 mars 1974

YVERDON

Quai de la Thièle

(sous-sol du garage Bouby-Rolls)

Tél. (024) 21 87 33 **Entrée libre**

Jeudi et vendredi: de 14h à 21h
samedi: de 10h à 19h
dimanche: de 14h à 19h

GRANDE EXPOSITION MEUBLES D'OCCASION

ET MEUBLES NEUFS AVEC DÉFAUTS

QUELQUES PRIX

Chambres à coucher	dès Fr. 500.—	Bureau	dès Fr. 230.—
Salles à manger avec table + chaises	dès Fr. 500.—	Bibliothèques	dès Fr. 250.—
Salons	dès Fr. 200.—	Entourages de divan	dès Fr. 150.—
Chaises	dès Fr. 10.—	Lits	dès Fr. 180.—
Buffets	dès Fr. 200.—	Fauteuils	dès Fr. 40.—
		Tables	dès Fr. 120.—
		Tapis	dès Fr. 295.—

ameublements Vionnet sa

DES PRIX QUI ATTIRENT !
DU CHOIX POUR TOUS !

CE DIMANCHE 3 MARS, A 17 HEURES
au temple de

Môtiers

concert moderne « veillée musicale »

ALAIN MORISOD

et son orchestre

Billets : Fr. 8.—, directement à l'entrée.

Alain Morisod dédicacera ses disques après le concert

DÉCLARATIONS D'IMPÔTS

Ouvriers, salariés, le POP se tient gratuitement à votre disposition pour remplir vos déclarations d'impôts.
N'oubliez pas d'apporter vos déclarations de salaire, polices d'assurances, livrets de caisse-maladie, carnets d'épargne, etc.

Cassarde 10

Lundi 4 mars, de 19 à 21 h — Samedi 9 mars, de 9 à 16 h
Mardi 5 mars, de 19 à 21 h — Lundi 11 mars, de 19 à 21 h
Jeudi 7 mars, de 19 à 21 h — Mardi 12 mars, de 19 à 21 h
Vendredi 8 mars, de 19 à 21 h

Restaurant du Funiculaire - La Coudre
Mercredi 6 mars, de 19 à 21 heures.

L'annonce reflet vivant du marché dans votre journal

NOTRE FEUILLETON 4

L'ENNEMI BIEN-AIME

par LEE MARNER

Sa bouche au-dessus du menton carré était généreuse, mais Wendy jugea le sourire trop ajusté à la situation. Elle se dit qu'elle ne devait pas rendre l'arrivant responsable de la conduite de ses employeurs, et pourtant elle ne pouvait éprouver pour lui la moindre sympathie. Aussi déclara-t-elle d'une voix froide, impersonnelle :

— Vous avez sans doute besoin de vous restaurer, après le voyage ?

— Non merci, j'ai déjà mangé.

Etait-ce de la raillerie qui brillait dans les yeux d'ambre ? Wendy sentit son cœur se durcir tandis qu'elle se le demandait.

— Je vais vous faire visiter l'hôtel. Puis vous voudrez naturellement examiner les livres et poser des questions...

— Je visiterai volontiers l'hôtel ; mais je suis certain que l'ordre le plus parfait y règne, dit-il calmement.

— Vous pouvez en avoir la confirmation en lisant le rapport des inspecteurs, répliqua-t-elle sèchement.

— Certainement ! dit-il tout aussi sèchement et en affectuant une petite révérence. Il est préférable que nous commencions par le tour de l'hôtel.

Mal à son aise, le sentant parfaitement maître de lui et de la situation, Wendy le conduisit à la cuisine. Max, bien que poli, ne fit aucune tentative pour serrer la main du nouveau directeur ; et Mr Stuart se retint sagement de tendre la sienne prévoyant, semblait-il, un affront possible. Wendy ne dissimula pas son contentement devant le malaise que son compagnon s'efforçait de cacher sous une impassibilité qui la vexa au plus haut point.

Quand ils en eurent fini avec la cuisine, la jeune fille proposa une inspection des chambres à coucher que Mr Stuart accepta avec calme. Au sommet de l'escalier, Rob portant son chevalet et des toiles attendit qu'ils aient gravi les marches pour descendre. Wendy avait l'intention de le présenter, mais un coup d'œil sur le visage insolent et méprisant de son frère glaça les mots sur ses lèvres. Rob, avec un grand geste, mit le chevalet sur son dos et, se tournant vers Wendy, déclara à haute voix :

— L'usurpateur, je présume ?

Cette impertinence coupa la parole à la jeune fille ; humiliée, elle le regarda descendre l'escalier en sifflant d'un air ironique un gai refrain. Elle se retourna ensuite vers Alan Stuart dont les yeux étaient distants et durs.

— Je suis désolée... vraiment désolée, balbutia-t-elle.

— Ainsi, pour vous, je suis un usurpateur ?

— Je vous en prie... pour tout l'or du monde, je n'aurais pas voulu que cela arrive (sa voix se brisa, elle se détourna pour essuyer les larmes qui piquaient ses yeux).

— Que cela ne vous tourmente pas, dit-il d'une voix soudain très douce et en posant gentiment sa main sur le bras de la jeune fille.

Ses traits avaient perdu leur impassibilité, et Wendy eut honte des sentiments qu'elle avait éprouvés à son égard, comprenant tout à coup que la situation n'était pas facile pour lui non plus.

— C'est simplement... que cela a été si soudain... nous sommes tous bouleversés !

— Je comprends.

Le calme du jeune homme l'apaisa ; elle ne souleva aucune objection lorsqu'il proposa de renoncer, pour l'instant, à la visite des chambres.

— Je vais vous montrer les livres ; et ensuite vous prendrez peut-être un peu de thé ?

— Si vous me promettez de le boire avec moi.

Les lèvres de Wendy s'entr'ouvrirent sur un sourire amical.

— Il nous fera du bien, surtout après cet épisode désagréable.

Immédiatement leurs rapports se détendirent. Il jeta sur les livres un coup d'œil rapide et en apparence indifférent ; pourtant ses questions prouvèrent sa perspicacité et sa compétence.

— La clientèle se compose presque entièrement de pêcheurs, lui apprit Wendy, beaucoup viennent régulièrement depuis des années.

— Vous avez également quelques artistes ?

— Oh ! non, nous n'avons jamais d'artistes, affirma la jeune fille sans réfléchir.

— Ah ! je croyais...

Se rappelant tout à coup l'impertinence de Rob, Wendy sentit ses joues s'empourprer.

— C'est mon frère, murmura-t-elle.

— Je vois, répondit-il pensivement.

— Nous avons toujours vécu ici en famille ; père est mort il y a trois mois, il ne reste que Rob et moi.

— Et, naturellement, votre frère vous aide dans l'hôtel ?

— Oh ! non. Peindre est une occupation à plein temps pour lui.

— Je vois... Ainsi, vous dirigez seule la maison.

Il se leva de sa chaise et arpenta le bureau, les mains dans les poches de son pantalon, les sourcils froncés. Intriguée, Wendy demanda :

— Quelque chose ne va pas.

Il écarta la question d'un geste impatienté.

— Vous avez fait de l'excellent travail, miss Gray. Personnellement, je pense que la Compagnie s'est mal conduite envers vous.

De sa place, derrière le bureau, elle l'observait, un peu étonnée par cette déclaration inattendue.

— On vous a offert un stage d'apprentissage ?

Wendy inclina la tête et déclara fièrement.

— Oui ; mais je n'ai pas l'intention de l'accepter.

— Je pense bien, répliqua-t-il vivement. Toute cette histoire est une colossale erreur !

Elle l'écouta ensuite donner son opinion sur les grandes sociétés, évoquer les fautes que ne pouvait manquer de commettre une direction très éloignée de ses employés, et souvent tout à fait hors de contact avec la situation véritable. Une des règles de la Compagnie consistait à ce qu'un futur directeur remplît successivement tous les emplois de l'hôtel, afin d'acquérir une expérience complète ; mais chaque règle a ses exceptions. Certes, le fait d'avoir dirigé un hôtel ne lui conférait pas sans autre le poste de directrice ; mais il méritait de lui épargner au moins l'apprentissage.

Toutes les barrières que, depuis son arrivée, Wendy avait soigneusement élevées contre le jeune homme, se renversèrent d'un coup. Il se montrait si compréhensif, si raisonnable ! Elle se surprit ensuite à lui faire des confidences, et émit l'opinion que la décison si soudaine de la remplacer à la tête des *Angler's Arms* était due au rapport des inspecteurs sur son âge.

— C'est possible.

Il s'assit sur le bureau, en face de la jeune fille.

— En tout cas, dit-il, je désire que vous restiez comme assistante de direction.

Un instant prise de court, Wendy hocha lentement la tête. Il insista :

— Auriez-vous accepté ce poste, si on vous l'avait offert ?

Le nez de Wendy se plissa sous l'effort qu'elle faisait pour réfléchir, et sa tête se penchait de côté.

— J'aurais sans doute été désappointée, mais j'aurais accepté, dit-elle enfin.

— Je vais écrire une lettre très ferme à la direction, vous serez *mon assistante*. Pouvez-vous accepter cela ?

Wendy secoua la tête. A quoi bon discuter ? La nouvelle assistante-directrice était déjà désignée. Elle était en route. Il écarta cette objection.

— Je m'arrangerai avec Clare Falconer.

— Vous la connaissez ?

— J'ai déjà rencontré miss Falconer, répondit-il brièvement. La connaissance que vous avez de cet hôtel fera pencher le plateau de la balance en votre faveur.

Il posa ses mains sur le bureau. Il ne paraissait plus si cérémonieux, son sourire avait un attrait juvénile.

— Franchement, c'est mon premier poste de direction et j'ai besoin de votre aide, miss Gray. *(A suivre)*

ÉDITIONS DES REMPARTS, LYON

LE TRAIN de Pierre GRANIER-DEFERRE

Pierre Granier-Deferre était ce qu'il est convenu d'appeler un bon artisan du cinéma français, dans la tradition des petits maîtres qui contribuèrent eux aussi à la gloire du réalisme poétique. Mais depuis quelques films, Granier-Deferre s'est élevé au niveau des meilleurs, s'améliorant d'ouvrage en ouvrage, sachant créer des atmosphères authentiques qui n'ont rien à voir avec l'artifice de bien des films trahissant un « parisianisme » difficilement supportable.

Voici le thème de sa nouvelle œuvre, « Le Train ». Mai 1940 : l'Allemagne envahit l'Europe. Julien (Jean-Louis Trintignant), réparateur de radio dans un **village du nord de la France, échappe** à la prostration générale. Il sent, après quarante ans de grisaille, que la vie et le destin vont enfin s'occuper de lui. Comme les autres, il fuit avec sa famille, une petite fille et une épouse enceinte...

Les hommes, dans le train de l'exode, sont parqués dans des vagons à bestiaux. Seuls les femmes et les vieillards ont droit aux voitures de voyageurs. Le convoi, durant le plus beau printemps que la France ait connu depuis un demi-siècle, traverse alors en zigzag un pays déchiré, apeuré, sur lequel flotte déjà l'ombre de la botte nazie...

Il recueille Anna (Romy Schneider), une jeune Allemande juive, dans une gare anonyme. Julien et elle, très vite, se possèdent l'un l'autre sans mesure. Ils s'aiment comme ceux qui savent leur amour impossible et condamné dans le temps. Leur vagon, au terme d'un voyage fou que le danger rend tout à la fois désespéré et épique, comique et dramatique, arrive à la Rochelle, là où la raison les sépare. Lui retrouve les siens, sa maison et le fil des jours... Elle disparaît pendant trois ans...

Et puis un matin, en hiver 1943, la Gestapo lui demande de la reconnaître et d'expliquer ses rapports avec elle. Au risque de se perdre...

Générique

Réalisation : Pierre Granier-Deferre. Scénario : P. Granier-Deferre et Pascal Jardin, d'après le roman de Georges Simenon. Dialogue : Pascal Jardin. Directeur de la photographie : Walter Wottitz. Interprétation : Jean-Louis Trintignant ; Romy Schneider ; Nike Arrighi ; Régine ; Franco Mazzieri ; Maurice Biraud ; Roger Inabez ; Serge Marquand ; Paul Amiot ; Jean Lescot ; Anne Wiazemski ; Paul-François Valorbe ; André Rouyer ; Henri Attal ; Georges Spanelly ; Isabelle le Gallou ; Pierre Collet ; Jean-Pierre Castaldi ; Georges Hubert ; Paul Bonifas.

Filmographie de Granier-Deferre

1958 : « Mensonges » (moyen métrage), avec Françoise Dorléac.
1961 : « Le Petit Garçon de l'ascenseur », d'après l'œuvre de Paul Vialar.
1964 : « Les Aventures de Salavin », d'après Georges Duhamel.
1965 : « La Métamorphose des cloportes », d'après Alphonse Boudard; « Paris au mois d'août », d'après René Fallet.
1967 : « Le Grand Dadais ».
1969 : « La Horse ».
1970 : « Le Chat », d'après Georges Simenon.
1971 : « La Veuve Couderc », d'après Georges Simenon.
1972 : « Le Fils », d'après un scénario d'Henri Graziani.
1973 : « Le Train », d'après Georges Simenon.

Jean-Louis Trintignant et Romy Schneider, les protagonistes du nouveau film de Pierre Granier-Deferre

Ce qu'en pense le cinéaste

— « Le Train », c'est une histoire d'amour. La rencontre de deux êtres qui s'aiment et qui éprouvent beaucoup de difficultés à demeurer ensemble. L'action de ce film se déroule dans un contexte dramatique et aussi comique. L'époque est celle de la Dernière Guerre, au début de la débâcle.

L'adaptaion est très fidèle, sauf à la fin. Simenon avait imaginé que Julien devenait un type sordide. Anna revenait pour le voir dans son village où il dirige une petite boutique de réparations de postes de radio. Trois ans se sont écoulés depuis leur brève rencontre dans le train. Anna vient de lui demander d'accueillir et de cacher un parachutiste anglais, son amant. Julien accepte. Mais on apprend, quelques jours plus tard, qu'Anna a été fusillée. J'ai voulu une fin plus tonique, moins sordide. Et puis j'en ai assez de faire mourir mes interprètes. C'est trop facile !

Jean-Louis Trintignant est un extraordinaire comédien. Ce qui m'intéresse en lui, c'est ce mélange de douceur, de timidité et de retenue. Romy Schneider est également pour moi l'actrice idéale pour le rôle d'Anna. Sous ses airs de dureté, elle est la féminité même.

— Certaines scènes dans le train sont, entre eux, d'un grand érotisme.

— Oui, dans le vagon où se trouvent Julien et Anna, une femme de petite vertu épingle les hommes, les uns après les autres. Précisons que le vagon est composé d'une trentaine de personnes. Dans cette ambiance survoltée, pleine d'électricité, Julien et Anna se cherchent et se trouvent. Anna fera l'amour à Julien sans trop savoir si elle l'aime. Ils sont debout et leur corps n'en font plus qu'un.

— Cette séquence est-elle dans le roman ?

— Oui. Georges Simenon a toujours aimé placer des situations érotiques dans un contexte inhabituel.

— Comment reconstituer cette période de guerre ?

— Il faut montrer la guerre, mais évidemment pas à la manière du Jour le plus long. *Je veux montrer l'avance d'une armée un peu à la manière d'un rouleau compresseur. Le train se déplace de Sedan à la Rochelle, en passant par Reims, Bourges, les bords de la Loire...*

— Julien, votre héros, n'est-il pas soldat ?

— Il est réformé. « On ne mobilise pas les taupes », dit-il souvent, en parlant de lui. Dans le train, il y a aussi un déserteur. Cet homme ne déserte pas par lâcheté. On lui a fait croire que son bonheur personnel était plus important que tout le reste.

— La musique du film ?

— Fonctionnelle. Je fais appel à des airs, à des chansons à la mode de cette époque. « Et tout ça ça fait d'excellents Français »... une chanson que le vagon tout entier reprend en chœur.

— Pierre Granier-Deferre, vous êtes l'époux d'une comédienne, Suzanne Hampshire, que l'on a vue récemment à la télévision dans *« La Dynastie des Forsythe »*. Pourquoi ne faites-vous pas appel à elle pour vos films ?

— Je veux tourner avec elle très bientôt « La Femme à la fenêtre » *de Drieu la Rochelle. C'est un personnage à la Scott Fitzgerald, une femme mondaine, superficielle d'aspect qui rencontre un homme primaire, militant. Elle tombe amoureuse de lui et épouse même ses idées...*

— D'autres projets ?

— Oui. Je tournerai Creezy de *Félicien Marceau. L'histoire d'une covergirl et d'un homme politique. Je travaille déjà à l'adaptation avec Pascal Jardin.*

Il faut préciser que ces déclarations ont été faites avant le tournage.

● ÉCHOS ● ÉCHOS ● ÉCHOS ● ÉCHOS ● ÉCHOS ● ÉC

Une « suite » aux « Cœurs verts »

● *Edouard Luntz a retrouvé l'un de ses anciens interprètes des* Cœurs verts. *L'ancien adolescent est devenu un homme qui vient de faire cinq ans de prison. Il découvre avec des yeux neufs un monde qui a beaucoup changé, des amis et des filles avec qui les contacts sont difficiles. D'autre part il lui faut trouver du travail pour vivre et rembourser ses frais de justice... Le jeune homme s'est confié à Luntz et de ces confidences le cinéaste va faire un film qui s'appellera* Loulou *et qui prendra la forme d'un constat authentique.*

Jeanne Moreau metteur en scène

● *Jeanne Moreau entreprendra l'été prochain un film dont elle sera à la fois scénariste, metteur en scène et interprète. Ce film s'appellera* Les Comédiennes. *Jeanne Moreau sait de quoi elle parle.*

Mitrani adapte Boussinot

● *Michel Mitrani tourne* Les Guichets du Louvre, *d'après un roman de Roger Boussinot. Pendant l'Occupation, deux jeunes gens se rencontrent, le jour d'une rafle dirigée contre les Juifs. La jeune fille décide finalement de partager le sort des siens. Interprètes : Christian Rist et Christine Pascal.*

Scénario terminé pour Bunuel

● *Jean-Claude Carrière a terminé l'adaptation du prochain film de Luis Bunuel :* Le Fantôme de la liberté. *Il travaille maintenant à deux autres scénarios :* La Chair de l'orchidée, *une adaptation du célèbre roman de James Hadley Chase que Patrice Chéreau portera à l'écran avec Romy Schneider, et* La Faille, *d'après l'œuvre du romancier grec Antonis Samarakis. Peter Fleischman, le réalisateur de* Scènes de chasse en Bavière, *mettra en scène ce film dont les principaux interprètes seront Michel Piccoli et Mario Adorf et qui dénoncera certaines méthodes policières.*

APOLLO

Le Jour le plus long

L'œuvre exceptionnelle de Darryl F. Zanuck avec 42 vedettes internationales. 6 juin 1944 : les 24 heures qui changèrent la face du monde. Ce film inoubliable fait revivre cette impérissable page d'histoire. (Dès 12 ans.)

Fellini Satiricon

Cette fresque gigantesque du fameux cinéaste, véritable « monument » du cinéma contemporain, est la plus « féllinienne » des œuvres de Fellini tant par le style que par les intentions. Un film qui sort des sentiers battus et qui soulève d'ardentes discussions.

ARCADES

Deux Hommes dans la ville

Comme il fallait s'y attendre, ce film est prolongé cette semaine encore. Sujet bouleversant, pour l'interprétation duquel José Giovanni a vraiment choisi les interprètes rêvés. A Jean Gabin et Alain Delon, ajoutons au tableau d'honneur, Michel Bouquet dans un rôle particulièrement antipathique, pas à la portée du premier comédien venu ! (16 ans).

La Fabuleuse Aventure de Mickey

Walt Disney demeure toujours l'ami public No 1 ! Images, personnages, invention, tout est mis en œuvre pour atteindre la perfection. Ces 40 ans de succès sont également la consécration de l'expérience et du talent. Un exceptionnel divertissement pour les petits et une sorte de pèlerinage pour les aînés.

STUDIO

Le Cerveau

On reparle encore du fameux vol à main armée du train postal ! Se souvient-on encore de la façon dont il a été accompli ? Gérard Oury, avec la complicité de David Niven, J.-P. Belmondo, Bourvil, Elie Wallach, montre avec humour comment il est possible de déjouer les précautions de la police ! (12 ans).

SI VOUS AIMEZ... À NEUCHÂTEL

Gabin et Delon : DEUX HOMMES DANS LA VILLE (Arcades).
Les vols à main armée rocambolesques : LE CERVEAU (Studio).
L'humour de Pierre Richard : JE SAIS RIEN, MAIS JE DIRAI TOUT (Palace).
Les classiques du film de guerre : LE JOUR LE PLUS LONG (Apollo)
Un grand Fellini : FELLINI SATIRICON (Apollo, séances spéciales).
Une histoire d'amour pas comme les autres : AROLD ET MAUDE (Bio).

Hôtel du Vieux-Bois Chaumont
Tél. 33 24 51.

Prix chocs, fin des casiers
Œil-de-Perdrix Fr. 10.—
Neuchâtel rouge Cressier Fr. 10.—
Saint-Saphorin Fr. 10.—
Grillette Fr. 10.—
Aigle Fr. 10.—
Cure d'Attalens Fr. 12.—
Fendant demi-litre Fr. 6.—
Ermitage Fr. 10.—
Dôle demi-litre Fr. 7.—
Fondue neuchâteloise et raclette valaisanne.

VACANCES PAISIBLES
EN ITALIE, YOUGOSLAVIE ET ESPAGNE. VOYAGEZ AGRÉABLEMENT EN TRAIN — SANS ESSENCE, SANS POLLUTION, SANS ÉNERVEMENT.
UNE SEMAINE DÈS 239.-
DEMANDEZ LE PROGRAMME "RAILTOUR" DANS VOTRE
Boutique-Vacances
Wagons-Lits/Cook
tél. (021) 61 28 63 - 2001 Neuchâtel, place Pury 1, tél. (038) 24 41 51.

Perdu 7,6 kg en 12 jours

On peut lire dans le magazine « Stern » No 51-73 qu'à titre d'expérience, des médecins, des assistantes techniques en médecine, de même que des candidats en médecine de la clinique universitaire d'Ulm se sont mis à disposition pour le test de 12 jours afin de réduire leur poids avec 3 repas de soupe Minical, ce qui représente une dose journalière de 300 calories.

Les boissons sans calories étaient à disposition.

Les personnes participant au test ont pu accomplir leur plan de travail sans restriction.
Les hommes qui se sont soumis à ce test ont perdu en moyenne 7,6 kg, les femmes 4,8 kg.

Faites aussi cette cure de 36 repas en 12 jours. L'assortiment de 6 soupes ne coûte que 67 fr. 50, port et remboursement y compris. (1 fr. 85 par repas seulement).

Commandez chez Trim-Di AG, case postale 128 IM, 8027 Zurich, ou demandez échantillon et prospectus pour le prix de Fr. 1.—, payé d'avance en timbres ou en monnaie, accompagné d'une enveloppe affranchie à votre adresse.

Minical est sous le contrôle permanent de l'Institut des vitamines Suisse de Bâle et autorisé par le département fédéral de la santé, à Berne.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Coût de l'essence et BMW

La consommation d'essence de la voiture est désormais un facteur de prix.

Mais qui opte pour un véhicule, doit logiquement admettre aussi une certaine dépense en carburant. Tout dépend alors de la conception voulue par le fabricant, au profit de sa clientèle: Résultat d'un concept technique judicieusement élaboré, BMW allie une puissance motrice exceptionnelle à une exploitation énergétique supérieure.

La preuve en a été donnée par la publication allemande «Bild-Zeitung» avec un test intéressant, confrontant la consommation d'essence d'une BMW 3.0 S et d'une voiture également d'origine allemande, dont l'économie est proverbiale. Les deux voitures ont parcouru, à la vitesse de 100 km/h, les quelque 800 km de l'autoroute Hambourg-Munich. Le résultat est frappant: la BMW 3.0 S de 180 ch et la «voiture économique» de moins de 35 ch ont toutes deux consommé moins de 10 litres aux 100 kilomètres! Soit 9,89 l pour la BMW 3.0 S avec un plein d'essence à 3 litres près – et 8,8 l pour l'autre, avec 2 arrêts ravitaillement-essence!

Donc: celui qui renonce, à cause du coût de l'essence, au confort, à la marge de puissance et de sécurité d'une BMW, gagne peu mais perd beaucoup.

A propos du 100 km/h: comme pour toutes les voitures modernes aux moteurs puissants, la consommation la plus avantageuse se situe approximativement à mi-chemin de la vitesse maximale. Qui exploite dès lors, par une conduite intelligente, les hautes performances d'une BMW, roule plus économiquement et plus confortablement – et défie le coût de l'essence!

Exemples extraits du programme BMW:

Modèle	Vitesse maximale km/h	Zone avantageuse environ km/h	Consommation à 100 km/h (réglage de carburateur standard)
BMW 2002	170	75- 95	8,1 l
BMW 2002 tii	186	90-110	7,6 l
BMW 520 i	184	80-100	8,1 l
BMW 525	193	95-115	9,2 l
BMW 3.0 S	205	100-120	9,6 l

Les conducteurs BMW réagissent par une conduite intelligente. Les conducteurs non BMW doivent réagir par un achat intelligent: une BMW.

MOTAG BMW-IMPORT (SUISSE), 8157 Dielsdorf/ZH
Tél. 01/94 0111

BMW – plaisir de conduire et d'économiser

R 1 M 40 74

LUNA-PARC

Place du Port Neuchâtel

tous les jours jusqu'au 10 mars

Mercredi 6 mars,
les forains sont heureux d'offrir une demi-heure **d'attractions gratuites de 14 h à 14 h 30** à tous les enfants des écoles et orphelinats.

Société suisse de promotion immobilière offre

20 % de rendement l'an

(doublement du capital sur 5 ans).
Net d'impôt.
Toutes garanties.
Ecrire à case postale 831, 2001 Neuchâtel, en indiquant votre numéro de téléphone.

Se mettre au-dessus des choses.

OPEL GM

Opel Commodore GS/E.

Ce que signifie être au-dessus des contingences au volant, la Commodore le suggère déjà de l'extérieur: ligne fascinante, bréchet stabilisateur marquant et toit élégant en vinyle.
Sa puissance se situe également au-dessus de la moyenne. Les 160 ch/DIN proviennent de son moteur de 2,8 litres, avec 6 cylindres et injection d'essence électronique qui vous aide à économiser de l'essence.

Sa supériorité, la Commodore la prouve aussi par sa sécurité.

Le servo-direction permet une conduite facile et précise. Le châssis éprouvé assure une tenue de route exemplaire. Répartiteur de freinage, freins à disque ventilés à l'avant, servo-freins à double circuit sont des atouts supplémentaires de sécurité. Pour tout dire: une conduite souveraine.

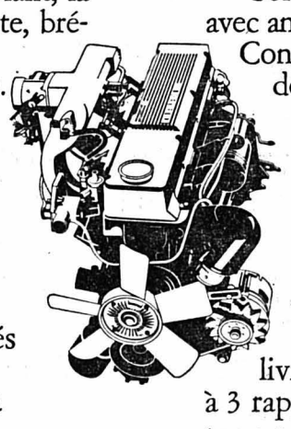

Son confort va au-devant de tous les désirs: pare-brise teinté avec antenne-radio incorporée. Lunette arrière chauffante.
Confortables sièges en tissu avec appuie-tête à l'avant. Tapis de fond moelleux. Et naturellement un intérieur spacieux.
La sérénité au volant – prenez-le, vous serez convaincu.
La Commodore s'offre à vous en Coupé ou en Limousine 4 portes.

Commodore GS/E 160 ch/DIN Fr. 23.175.–*
Commodore GS 142 ch/DIN Fr. 21.250.–*
Commodore 115 ch/DIN Fr. 19.275.–*

Servo-direction de série. Contre supplément, également livrable avec la boîte sportive GM entièrement automatique à 3 rapports.

(*Prix indicatifs. Crédit avantageux grâce à GMAC Suisse S.A.)

Opel Commodore. Une réussite rare.

Opel – la marque la plus vendue en Suisse.

Vente et service Opel en Suisse romande : Aigle Garage des Mosses 2 14 14, **Avenches** J.-P. Divorne 75 12 63, **Begnins** Garage du Jura 66 14 58, **Bienne** Auto-Besch 41 55 66, Merz & Amez-Droz S.A. 3 53 33, **Bulle** Garage Majestic 2 84 84, **Château-d'Œx** Garage du Pont 4 61 73, **la Chaux-de-Fonds** Garage Guttmann S.A. 23 46 81, **Delémont** Garage des Eaux-Vives 22 35 33, **Fribourg** Garage de Pérolles 22 38 88, **Genève** Garage des Délices S.A. 42 53 50, Extension Autos S.A. 32 11 35, 24, rue Louis-Favre 33 02 70, **Lausanne** Ets Ramuz et Garage Edelweiss S.A. 25 31 31, **le Locle** Garage du Rallye 31 33 33, **Martigny** Garage J.-J. Casanova 2 29 01, **Montreux** Garage Central et Montreux-Excursions S.A. 61 22 46, **Moudon** Roulin Frères S.A. 95 26 72, **Neuchâtel** Garage du Roc 33 11 44, **la Neuveville** Garage Belcar 51 25 59, **Porrentruy** Garage des Ponts 66 12 06, **Rolle** Garage Wurlod 75 17 25, **Sion** Garage de l'Ouest 2 81 41, **Saint-Imier** Garage R. Gerster 41 36 44, **Tramelan** Garage Alouette 97 50 40, **les Verrières** Garage-Carrosserie Franco-Suisse 66 13 55, **Yverdon** Garage Bouby-Rolls 21 54 60,
et nos distributeurs locaux à : Attalens 56 41 10, **Belfaux** 45 12 36, **Bevaix** 46 13 96, **Bex** 5 23 38, **Bremblens** 71 19 69, **Buchillon** 76 30 75, **Bussigny** 89 11 66, **Cheseaux** 91 12 29, **Chexbres** 56 11 56, **Chippis** 5 12 99, **Colombier** 41 35 70, **Cossonay** 87 15 96, **Court** 92 91 50, **le Crêt** 8 54 29, **Dombresson** 53 28 40, **Echallens** 81 15 95, **Epalinges** 32 53 66, **Estavayer-le-Lac** 63 10 08, **Fahy** 76 63 20, **Fully** 5 35 23, **Genève** 9, rte des Jeunes 42 50 46 ; 24, rue du Prieuré 32 08 26 ; 33b, av. de Miremont 46 08 17 ; 12-14, rue Jean-Jaquet 32 63 30, **Glovelier** 56 71 29, **Lausanne** 21, place du Tunnel 23 72 17 ; 1, av. de la Harpe, 26 52 37, **Marnand** 64 10 57, **Mézières** 93 12 45, **Moillesulaz** 48 02 00, **Morges** 71 26 48, **Nods** 51 26 17, **le Noirmont** 53 11 87, **Onex** 92 62 24, **Orbe** 7 21 77, **Payerne** 61 29 80, **Petit-Lancy** 92 37 32, **le Pont** 85 12 50, **Prilly** 24 62 63, **Pully** 28 94 94, **Rarogne** 5 16 66, **Renens** 34 01 94, **la Rippe** 67 12 55, **Romont** 52 22 87, **la Sagne** 31 51 68, **Soyhières** 32 11 36, **Sainte-Croix** 6 26 76, **Saint-Maurice** 3 63 90, **Vallorbe** 83 14 88, **Versoix** 55 16 94, **Vevey** 51 88 60, **Veyras, sur Sierre** 5 26 16, **Villeneuve** 60 10 51.

CETTE ANNÉE ÉGALEMENT
La GRÈCE
SEMBLE DEVENIR LE BUT DE PRÉDILECTION. VOILÀ UNE BONNE RAISON POUR FAIRE VOTRE RÉSERVATION AU PLUS VITE ! DÈS **495.–**
SOYEZ LES BIENVENUS !
DU PROGRAMME AIRTOUR-SUISSE DE VOTRE
Boutique-Vacances
Wagons-Lits//Cook
tél. (021) 61 28 63 - 2001 Neuchâtel, place Pury 1, tél. (038) 24 41 51.

Pour recouvrir vos **MEUBLES** styles et modernes vous trouverez un très grand choix de **tissus en tout genre**
chez l'artisan
PHILIPPE AEBY
TAPISSIER - DÉCORATEUR
Magasin et atelier :
Evole 6-8
Tél. 24 08 16 et 24 24 17
Neuchâtel

FOURNITURES PHILATHÉLIQUES
RAYMOND LEBET
Rue du Rocher 26
2000 NEUCHATEL
Tél. (038) 25 25 37
BIELLA Leuchtturm LINDNER HAWID DAVO LOSAN

casino
YVERDON
QUINZAINE DE LA MARÉE
(arrivage poissons frais)
M. Gindre-Savary - Tél. (024) 21 18 14

prêt comptant

Pour quelle raison dépenser plus ailleurs?
Un prêt comptant BPS est avantageux. Rendez-vous compte par vous-même!
Envoyer le coupon ci-contre.
Discrétion assurée.

Banque Populaire Suisse
à deux pas de chez vous

Je m'intéresse à un prêt comptant. Veuillez me faire parvenir les documents y relatifs.
Nom, Prénom _____ 42
Rue _____
NAP et localité _____
Prière d'envoyer ce coupon à:
Banque Populaire Suisse, Centrale des pr. cpt, Case postale, 3000 Berne 16

BRANDONS DE PAYERNE

SAMEDI 2 MARS
dès 21 h

BAL
LES GAULOIS

— Concours de costumes
— Groupes de musique

DIMANCHE 3 MARS
11 H CONCERT
cour du château

14 H CORTÈGE de CARNAVAL

30 groupes, chars et Guggenmusiks.

MARIAGES
D.O.M. Mariages
Renseignements par téléphone No 25 45 16
Boine 2 Neuchâtel
DISCRÉTION - SÉLECTION - CHOIX
Agences à Neuchâtel - Genève - Lausanne - Sion - Lugano - Fribourg

Partie de manille pour OSS 117

RÉSUMÉ : Un individu qui s'est présenté au volant de la Cadillac framboise tue le veilleur de nuit du garage.

Le jeune Philippin

Dolorès gardait ses yeux grands ouverts dans le noir. Depuis une semaine, le visage grimaçant d'une vieille femme qui agonisait sur son trottoir l'obsédait jour et nuit, effrayante image dont elle ne pouvait se défaire. « La punition de mon péché, » se disait-elle en étreignant de ses doigts la petite croix d'or qui pendait à son cou. Pedro, à qui elle avait fait part de ses angoisses, s'était mis à rire. La résolution qu'elle avait prise de ne plus revoir son amant fondait dès qu'il sonnait à sa porte.

Cette nuit-ci, il dormait une nouvelle fois à ses côtés, tandis que l'image de la vieille femme assassinée sous sa fenêtre ne cessait de hanter Dolorès. Soudain, elle crut entendre un léger bruit qui venait de la porte d'entrée. S'arrêtant de respirer, elle écouta, espérant avoir été le jouet d'une illusion. Mais le bruit continuait, une sorte de frottement de métal contre du métal, qui se faisait de plus en plus net. Dolorès réveilla son amant, qui grogna.

« Tais-toi ! murmura-t-elle à son oreille. Quelqu'un essaie d'entrer. » Pedro se redressa à demi et perçut à son tour le frottement de métal. « Ne bouge pas ! » ordonna-t-il à mi-voix tout en se levant dans l'obscurité. Il retrouva en tâtonnant son uniforme, dont il s'était défait en le jetant sur un fauteuil, et s'habilla sans bruit. Le frottement de métal s'accentuait. « Je vais me tenir près de la porte, dit Pedro dans un souffle en se penchant vers sa maîtresse. A aucun prix ne regarde vers moi. »

Un déclic lui fit comprendre que la porte d'entrée venait de céder. Quelques secondes plus tard, la lumière jaillit dans la chambre. Dolorès avait tiré le drap jusqu'à ses yeux. Vêtu d'un pantalon de toile kaki et d'une chemise blanche flottante constellée de taches, un jeune Philippin venait d'entrer. Il serrait dans sa main droite la crosse d'un pistolet muni d'un silencieux, et fit trois pas sans remarquer les souliers de Pedro, oubliés par celui-ci près du fauteuil.

Lundi : Telle une noix de coco

Programmes TV de samedi et dimanche

Nous prions nos lecteurs de consulter notre Magazine TV-Radio

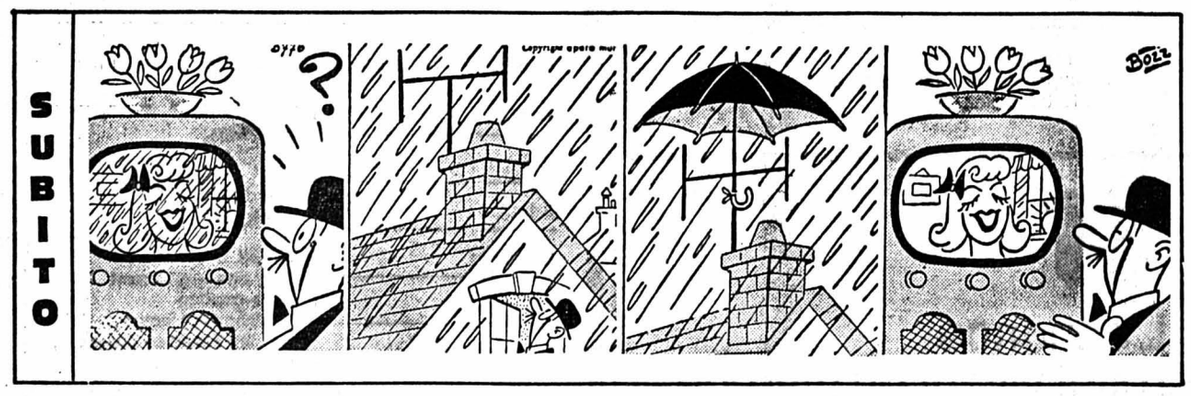

HOROSCOPE

La matinée commence sous des activités assez confuses. La fin de l'après-midi apporte des influences actives et dynamiques.

NAISSANCES : Les enfants de ce jour auront un double caractère : ils seront fantaisistes et capricieux, mais ils auront aussi un côté très actif et énergique.

BÉLIER (21/3 - 19/4)
Santé : Prenez le temps de vous détendre. **Amour :** Malentendu que vous devrez dissiper. **Affaires :** Agissez avec méthode.

TAUREAU (20/4 - 20/5)
Santé : Contrôlez votre appétit. **Amour :** Ne cherchez pas l'aventure. **Affaires :** N'opérez aucune modificaton brutale.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6)
Santé : Choisissez mieux votre nourriture. **Amour :** Une nouvelle désagréable peut vous parvenir. **Affaires :** Journée pleine d'incertitude.

CANCER (22/6 - 22/7)
Santé : Risque de migraine. **Amour :** Gardez votre bonne humeur. **Affaires :** Ne soyez pas pris au dépourvu.

LION (23/7 - 23/8)
Santé : Soyez économe de votre énergie. **Amour :** Renouez des liens avec des amis. **Affaires :** Parez au plus pressé.

VIERGE (24/8 - 23/9)
Santé : Circulation un peu lente. **Amour :** Tenez compte de l'avis de votre conjoint. **Affaires :** Rendez les services que l'on vous demande.

BALANCE (24/9 - 23/10)
Santé : Respectez vos heures de sommeil. **Amour :** Si vous êtes libre, rencontre de l'élu. **Affaires :** Journée très active.

SCORPION (24/10 - 22/11)
Santé : Risque d'aérophagie. **Amour :** Risque de dispute dans votre ménage. **Affaires :** Maîtrisez votre mauvaise humeur.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)
Santé : Risque d'entorse ou foulure. **Amour :** Saisissez l'occasion. **Affaires :** Cherchez le meilleur placement.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)
Santé : Risque de caries dentaires. **Amour :** Freinez vos impulsions. **Affaires :** Comptez davantage sur vous-même.

VERSEAU (20/1 - 18/2)
Santé : Pratiquez un sport de votre goût. **Amour :** Ne préférez pas vos amis à votre conjoint. **Affaires :** Journée assez incertaine.

POISSONS (19/2 - 20/3)
Santé : Crampes abdominales à redouter. **Amour :** Événement inattendu et déconcertant. **Affaires :** On sera très bien disposé envers vous.

CARNET DU JOUR

SAMEDI

NEUCHÂTEL

Place du Port : Attractions foraines.

Centre culturel neuchâtelois : récital José Barrense Dias.

EXPOSITIONS. — **Musée des beaux-arts.**

Musée d'ethnographie.

Musée cantonal d'archéologie.

Musée d'histoire naturelle.

Musée d'art et d'histoire : Cartes à jouer et tarots.

Galerie des Amis des arts : Exposition Pierre Michel, peintures.

Galerie Ditesheim : Exposition Michel Delprete, encres de Chine.

Centre culturel neuchâtelois : Klaus Dänniker, gravures.

Galerie Média : Marcel Wyss, Progressions.

Lyceum-Club : Dolly Fank, mosaïques de bois.

TOURISME. — **Bureau officiel de renseignements :** place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.

CINÉMAS. — **Arcades :** 14 h 45 et 20 h 30, Deux hommes dans la ville. 16 ans. 2me semaine. 17 h 30, La Fabuleuse Histoire de Mickey. Enfants admis.

Rex : Fermé pour rénovations.

Studio : 14 h 45 et 20 h 30, Le Cerveau. 12 ans. 17 h 30, Colorado Charlie. 16 ans.

Bio : 14 h et 20 h 45, Harold et Maude. 16 ans. 2me semaine. 16 h et 18 h, Lo Chiamavano King. 16 ans. 23 h 15, Les Filles qui crient après l'amour. 20 ans.

Apollo : 14 h et 20 h, Le Jour le plus long. 12 ans. 17 h 30, Fellini Satyricon. 18 ans.

Palace : 15 h et 20 h 30, Je sais rien, mais je dirai tout. 16 ans.

DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h)
L'ABC, L'Escale, La Rotonde.

DANCINGS (jusqu'à 2 h)
Le Corsaire, Spot bar, Big Ben bar, Red club, La Prairie, Bar du Dauphin.

Pharmacie d'office : J.-C. Bornand, Saint-Maurice. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies : Région Boudry - la Côte. P Tozzini, Corcelles, tél. 31 13 47.

AUVERNIER

Galerie Numaga I : Laabs, Allemagne, peintures.

Galerie Numaga II : Précolombiens de l'Equateur, coupes et bijoux du Mexique.

COLOMBIER

Cinéma Lux : 20 h 15, Le Dernier Tango à Paris.

LE LANDERON

Cinéma du Château : 20 h 30, La Dernière Bourrée à Paris.

PESEUX

Cinéma de la Côte : 17 h 30, Il venditore di morte. 20 h 30, La Fureur de vaincre.

DIMANCHE

NEUCHÂTEL

Rotonde : Bourse aux timbres.

EXPOSITIONS. — **Musée des beaux-arts.**

Pas d'automates Jaquet-Droz en raison des travaux de réfection.

Musée d'ethnographie.

Musée cantonal d'archéologie.

Musée d'histoire naturelle.

Musée d'art et d'histoire : Cartes à jouer et tarots.

Galerie des Amis des arts : Exposition Pierre Michel, peintures.

Galerie Ditesheim : Exposition Michel Delprete, encres de Chine.

Galerie Média : Marcel Wyss, Progressions.

Lyceum-club : Dolly Frank, mosaïques de bois.

CINÉMAS. — **Arcades :** 14 h 45 et 20 h 30, Deux hommes dans la ville. 16 ans. 2me semaine. 17 h 30, La Fabuleuse Histoire de Mickey. Enfants admis.

Rex : Fermé pour rénovations.

Studio : 14 h 45 et 20 h 30, Le Cerveau. 12 ans. 17 h 30, Colorado Charlie. 16 ans.

Bio : 14 h et 20 h 45, Harold et Maude. 16 ans. 2me semaine. 16 h et 18 h, La Calandria. 18 ans.

Apollo : 14 h et 20 h, Le Jour le plus long. 12 ans. 17 h 30, Fellini Satyricon. 18 ans.

Palace : 15 h et 20 h 30, Je sais rien, mais je dirai tout. 16 ans.

DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h)
L'ABC, L'Escale, La Rotonde.

DANCINGS (jusqu'à 2 h)
Le Corsaire, Spot bar, Big Ben bar, Red club, La Prairie, Bar du Dauphin.

Pharmacie d'office : J.-C. Bornand, Saint-Maurice. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence ainsi que le médecin et le dentiste de service.

Service d'urgence des pharmacies : Région Boudry - la Côte. P Tozzini, Corcelles, tél. 31 13 47.

AUVERNIER

Galerie Numaga I : Laabs, Allemagne, peintures.

Galerie Numaga II : Précolombiens de l'Equateur coupes et bijoux du Mexique.

COLOMBIER

Cinéma Lux : 14 h 30, Le Dernier Tango à Paris. 20 h 15, Okinawa.

LE LANDERON

Cinéma du Château : 20 h 30, La Dernière Bourrée à Paris.

PESEUX

Cinéma de la Côte : 14 h 30 et 20 h 30, Les Brutes dans la ville. 17 h 30, Il venditore di morte.

POUR VOUS MADAME

Un menu

Croquettes de pommes de terre
Rôti de veau en cocotte
Salade
Crêpes aux pommes

Préparation : 30 minutes. Cuisson : 15 minutes pour les pommes, 15 à 20 minutes pour la crêpe.

LE PLAT DU JOUR :

Crêpes aux pommes

C'est une crêpe géante, garnie de pommes cuites au beurre. Ce dessert peut être fait à la dernière minute car il est délicieux chaud ou tiède.

Pour 6 personnes il faut : 1 pâte à crêpe faite avec 125 g de farine, 500 à 750 g de pommes reinette ou golden, 100 g de beurre, 2 cuillerées de calvados (facultatif), 3 cuillerées à soupe de sucre.

Epluchez les pommes et coupez-les en quartiers puis en grosses tranches. Faites fondre la moitié du beurre dans une grande poêle à fond large. Dès que le beurre est fondu et a cessé de grésiller, versez les pommes d'un seul coup. Secouez bien la poêle pour qu'elles s'imprègnent de beurre et baissez la flamme. Laissez cuire en secouant de temps en temps pour éviter que les pommes n'attachent. Si les pommes sont très fermes vous pourrez, dès qu'elles sont dorées, couvrir la poêle pour accélérer la cuisson. Pendant ce temps faites la pâte à crêpes. Ne mettez pas de zeste d'orange dans la pâte et remplacez le rhum par du calvados. Mettez le reste du beurre et faites-le fondre. Dès qu'il est bien chaud, versez une bonne louche de pâte de façon à faire une crêpe beaucoup plus épaisse que la normale. Dès que la pâte est prise, répartissez les pommes sur toute sa surface, saupoudrez de sucre, versez doucement le reste de pâte sur les pommes. Baissez la flamme, au besoin placez un isolant sous la poêle. Laissez cuire jusqu'à ce que la pâte soit bien prise. Allumez le gril rayonnant du four si vous en avez un, et glissez la poêle assez haut dans le four sous la flamme, en surveillant. Cette dernière cuisson fera dorer la surface de la crêpe et la rendra plus agréable à l'œil et plus savoureuse.

CULTES

du 3 mars

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

Terreaux : 8 h, culte matinal.
Collégiale : 10 h, sainte cène, M. G. Deluz.
Temple du bas : transformation ; le culte a lieu à la Collégiale à 10 h.
Ermitage : 10 h 15, M. J.-L. de Montmollin.
Maladière : 9 h 45, M. Th. Wettach.
Valangines : 10 h, M. J. Bovet.
Cadolles : 10 h, M. Th. Wettach.
Garderie d'enfants à la Collégiale et à la Maladière.
Collégiale : 19 h, Gospel Evening.
Culte de Jeunesse : Collégiale et Temple du bas, rue de la Collégiale 3, Ermitage, Maladière, Valangines : 9 h.
Ecole du dimanche : Collégiale, Ermitage, Valangines : 9 h ; Salle des conférences : 9 h 15, Maladière : 9 h 45.
Chapelle des Terreaux : culte pour parents et enfants, jeudi de 19 h 30 à 20 h.
La Coudre : 10 h, culte, M. O. Perregaux ; 9 h, culte de jeunesse ; 9 h et 11 h, école du dimanche.
Les Charmettes : 9 h, culte de jeunesse ; 10 h, sainte cène ; 20 h, culte.
Serrières : 8 h 45, culte de jeunesse, 10 h, culte, M. J.-R. Laederach, dimanche des malades ; 10 h, culte de l'enfance, Serrières (Maison G.-Farel), Vauseyon (collège). Vendredi, 16 h 30, au temple.

DEUTSCHSPRACHIGE REFORMIERTE KIRCHGEMEINDE

Chapelle des Terreaux : pfr Martin Hauser.

VIGNOBLE ET VAL-DE-TRAVERS

Couvet : 10 h 15

ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

Eglise Notre-Dame : Samedi, 18 h 15 ; dimanche, 8 h, 9 h 30, 11 h, 18 h 15.
Chapelle de la Providence : Dimanche 7 h.
Eglise Saint-Nicolas, Vauseyon : Samedi 18 h 15 ; dimanche, 9 h 15, 11 h (Noël, Pâques, Saint-Marc 25 avril, Fête du Saint-Sacrement, première communion), dimanche, 10 h 30.
Eglise Saint-Norbert, la Coudre : Samedi, 18 h 15 ; dimanche, 9 h, 11 h.
Hôpital des Cadolles : Dimanche, 8 h 30.
Mission italienne : Chapelle des Frères, dimanche, 10 h 45.
Mission espagnole : Chapelle de la Providence, samedi, 18 h 15. Eglise Notre-Dame, dimanche, 16 h.

ÉGLISE CATHOLIQUE CHRÉTIENNE

Eglise Saint-Jean-Baptiste, rue Emer-de-Vattel : 18 h 30, messe.

Eglise évangélique livre, Neuchâtel : 9 h 30, culte et cène ; 20 h, évangélisation.

Colombier : 9 h 30, culte, M. G.-A. Maire.

Evangelische Stadtmission, Neuchâtel, avenue J.-J.-Rousseau 6 : Heute Samstag, Familienabend in Yverdon ; 15 h, Gemeinschaftsstunde, 20 h 15, Jesus-Meeting ; Donnerstag, 15 h, Bibelstunde ; Dienstag und Donnerstag : Jugendabende.

Evangelische-methodistische Kirche, Beaux-Arts 11 : 9 h, Gemeinsames Gebet, 9 h 15, Predigt und Kinderhort.

Première Eglise du Christ Scientiste, fbg de l'Hôpital 20, 9 h 30, culte en français et école du dimanche ; culte en anglais à 19 h 45, le deuxième dimanche du mois.

Eglise néo-apostolique, rue Gabriel-Lory 1 : 9 h 30, service divin. Mercredi 20 h, service divin.

Assemblée de Dieu, chapelle de l'Espoir, Evole 59 : 9 h 30, culte ; 20 h, évangélisation.

Armée du Salut, Ecluse 18 : 9 h 15, prière ; 9 h 45, culte avec le capitaine Motte, 20 h, évangélisation.

Témoins de Jéhovah, Parcs 12 : études bibliques et conférences ; samedi 19 h 30, en allemand ; dimanche 15 h 30 en italien, 18 h, en français.

Action biblique, fbg de l'Hôpital 19 : 9 h 45, M. F. Accad.

Eglise de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours, fbg de l'Hôpital 19 : 9 h 45, école du dimanche ; 11 h 30, sainte cène et témoignages.

Eglise apostolique, chapelle de l'Orangerie, rue de l'Orangerie 1 : dimanche, culte à 9 h 30 et mercredi à 20 h, réunion de prière.

Eglise évangélique de Peseux, rue du Lac : 9 h 30, culte ; lundi, 20 h 15, évangélisation ; jeudi 20 h, prière.

DISTRICT DE NEUCHATEL

Le Landeron : Samedi à 18 h, messe dominicale. Dimanche à la chapelle, messes à 7 h et 9 h 40 (Italiens). A l'église, messes à 9 h 45 et 20 h.

Paroisse réformée : 9 h 45, culte.

Cressier : Eglise catholique, samedi 18 h 15, messe. Dimanche, à 8 h et 10 h, messes. Eglise réformée, 9 h, culte.

Lignières : Paroisse réformée 10 h 15.

Enges : Paroisse réformée, 20 h, culte.

Cornaux : Paroisse réformée, 10 h, culte.

Saint-Blaise : Paroisse réformée, 10 h, culte. Eglise catholique romaine : messe dominicale anticipée samedi à 18 h 30 ; dimanche : 7 h 30, messe basse ; 9 h 30, messe chantée ; 11 h, messe basse avec sermon en langue étrangère.

RADIO

SAMEDI

Sottens et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h, 18 h, 19 h, 22.30, 23.55, 0.55, informations. 6 h, bonjour à tous, miroir-première. 6.59, horloge parlante. 7 h, le journal du matin. 8.05, revue de la presse romande. 8.15, radio-évasion. 10.30, la Suisse à la rencontre de l'Europe. 11.05, le kiosque à musique. 12 h, le journal de midi, midi-mystère. 12.25, communiqués, météo. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 13 h, demain dimanche. 14.05, euro-musique. 15.05, week-end show.

16.30, l'heure musicale, le quatuor de flûtes Arcadie. 18 h, le journal du soir. 18.05, le micro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 74. 20 h, chez Gilles. 20.25, masques et musique. 21.10, Le Ciel et l'enfer, comédie de P. Mérimée. 21.50, métier pour rire. 22.40, loterie romande. 22.45, entrez dans la danse. 24 h, dancing non-stop. 0.55, miroir-dernière. 1 h, hymne national.

Second programme

8 h, informations et revue de la presse romande. 8.15, Peter and Molly. 8.30, le matin des musiciens. 9.30, les magazines de la semaine. 10.30, le folklore à travers le monde. 11 h, les chemins de la connaissance, le royaume millénaire (6) ; l'autopsie du hasard (6), midi-musique. 13.10, bulletin d'informations musicales. 13.30, petit concert pour les Jeunesses musicales. 14 h, promenade musicale, carnet de notes. 15.30, métamorphoses en musique. 16 h, per i lavoratori italiani in Svizzera. 16.30, correo espanol. 17 h, les écrivains du cœur. 17.30, rendez-vous avec le jazz. 18.30, rhythm'n pop. 19 h, optique de la chanson. 20 h, informations. 20.05, les beaux-arts. 20.29, loterie suisse à numéros. 20.30, encyclopédie lyrique, Le Freischütz (1), de C.-M. von Weber. 21.15, concert de la Société chorale de Neuchâtel. 22.30, harmonies du soir. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 16 h, 18 h, 22.15, 23.25, informations. 6.05, mélodies légères. 6.50, mon jardin. 7.10, bon samedi à tous, mosaïque touristique. 10.55, échecs à la radio, Josef Steiner contre les auditeurs. 11.05, Sweet Charity, extrait du musical de Cy Coleman (version allemande). 11.30, fanfare. 12 h, homme et travail. 12.40, ou bien quoi. 14 h, panorama du samedi, politique intérieure. 14.30, jazz. 15.05, chants populaires suédois. 15.30, musique champêtre.

16.05, petit ABC du rock, T comme Taste, Them, Troggs. 17 h, hit-parades américain et anglais. 18.20, la revue du sport, actualités, commentaires et musique légère. 19 h, cloches, communiqués. 19.15, actualités. 19.45, rétrospective de la semaine politique en Suisse et dans le monde. 20 h, théâtre. 21.45, Beach-Boys, live. 22.25, poptime. 23.30, big band ball, les orchestres DRS, Duke Ellington, James Last, Syd Lawrence et Paul Kuhn.

DIMANCHE

Sottens et télédiffusion

7 h, 8 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22.30, 23.55, informations. 7 h, bonjour à tous, miroir-première. 7.10, sonnez les matines. 8 h, le journal du matin. 8.15, concert matinal. 8.45, messe. 9.55, sonnerie de cloches. 10 h, culte protestant. 11.05, concert dominical. 11.45, terre romande. 12 h, le journal de midi. 12.25, communiqués, météo. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 12.45, le disque préféré de l'auditeur. 14.05, de la mer Noire à la Méditerranée. 14.35, le chef vous propose.

15 h, auditeurs à vos marques. 18 h, le journal du soir. 18.05, l'Eglise, aujourd'hui. 18.20, dimanche soir. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 74. 20 h, fête comme chez vous. 21.15, ce soir à l'opéra-comique, L'Apothicaire, de J. Haydn. 22 h, Un jour de folie, monologue de M. Vilalta. 22.30, informations. 22.40, horizons-jeunesse. 23.30, la musique contemporaine en Suisse. 23.55, miroir-dernière. 24 h, hymne national.

Second programme

8 h, rêveries aux quatre vents. 9 h, informations. 12 h, midi-musique. 14 h, Oliver Twist (2), d'après Ch. Dickens. 15 h, la joie de jouer et de chanter. 15.30, visa pour mon pays. 16.15, échos et rencontres. 16.35, compositeurs suisses. 17.30, la vie. 18.30, les secrets du clavier. 19 h, à la gloire de l'orgue. 19.30, jeunes artistes. 20 h, informations. 20.05, le septième soir, les chemins de l'opéra, La Finta diniera, de W.-A. Mozart. 21 h, visages de la musique. 21.30, les beaux enregistrements. 22.30, à l'écoute du temps présent. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

7 h, 8 h, 10 h, 12.30, 17 h, 22.15, 23.25, informations. 7.05, bonne route, conseils aux automobilistes et musique légère. 8.05, musique légère. 11 h, vitrine 74. 11.15, émission romanche. 11.30, matinée de ballet avec des pages de Delibes, Chopin, Glière. 12.40, Pour le jour des malades. 12.50, Les Joyeuses Commères de Windsor, Nicolai ; Air de l'Elixir d'amour, Donizetti ; Muisque de ballet de Guillaume Tell, Rossini ; air du Franc-Tireur, Weber ; Concerto pour violon et orchestre No 22, Viotti. 14 h, musique champêtre. 14.40, fanfare. 15 h, théâtre en dialecte.

15.30, sport et musique. 17.30, musique légère. 19 h, sport du week-end, communiqués. 19.25, concert du dimanche soir avec Erna Berger, Jozsef Molnar, René Zosso, Takashi Ochi, etc. 20.30, spération de l'Eglise et de l'Etat, discussion publique. 21.30, roulette sonore. 22.50. entre le jour et le rêve.

MOTS CROISES

Problème No 243

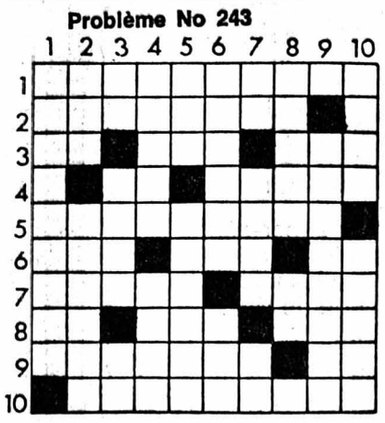

HORIZONTALEMENT

1. Petit papillon. 2. Port danois. 3. Edenté. — Non sophistiqué. — Moteur principal. 4. Deux points. — Pays de l'ancienne Asie Mineure. 5. Chiennes. 6. Bugle. — Grant lui fit mordre la poussière. — Symbole. 7. On s'en sort plus. — Légende scandinave. 8. Initiales de l'inventeur d'une pile électrique. — Prénom féminin. — Port d'Ecosse. 9. Au-dessus de tout. — Petit lac. 10. Sans compagnie.

VERTICALEMENT

1. Pur-sang. 2. Lettre. — Chiffre. 3. Ne se déplace pas sans mal. — Ornements de chapiteau. — Abréviation. 4. Mathématicien écossais. — Tiens lieu. 5. Organisme international. — Noble. 6. Vaut. — Remué. 7. Sur la Bresle. — Ravis. — Article arabe. 8. Oxyde. — Petit fleuve. 9. Il fuit les femmes. 10. Arme. — Période réglant le retour des éclipses.

Solution du No 242

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	X	E	R	O	D	E	R	M	I	E
2	Y	S	■	S	E	R	E	I	N	S
3	L	O	T	■	M	E	■	S	E	T
4	O	P	A	L	E	■	M	E	S	■
5	C	E	R	E	■	C	A	R	P	E
6	O	■	E	U	L	E	R	■	E	T
7	P	O	■	R	O	S	I	E	R	E
8	E	R	S	■	T	U	■	L	E	T
9	■	D	E	S	I	R	E	U	S	E
10	S	O	L	E	R	E	T	S	■	E

APOLLO 25 21 12 — CHAQUE JOUR **14 h + 20 h** — 3 heures de spectacle — **12 ans**

Dans l'histoire mondiale : **UN ÉVÉNEMENT CONSIDÉRABLE**

DARRYL F. ZANUCK présente **LE JOUR LE PLUS LONG**

Dans l'histoire du cinéma : **UN FILM SANS PRÉCÉDENT !**

Et bientôt : **30me ANNIVERSAIRE DU DÉBARQUEMENT « 6 JUIN 1944 - 1974 »**

APOLLO 25 21 12 — CHAQUE JOUR **17 h 30** — 18 ANS — Version originale italienne Texte français-allemand

Un monde cruel et animal où le péché n'existe pas !

En couleurs

ARCADES 25 78 78 — **16 ANS**

Tous les soirs 20 h 30
Samedi - Dimanche 14 h 45
Lundi - Mercredi 15 h

2me SEMAINE du grand succès de J. GIOVANNI

DEUX HOMMES DANS LA VILLE

avec deux grands du cinéma français

GABIN-DELON

ARCADES — **SAMEDI - DIMANCHE 17 H 30**

ENFANTS ADMIS — **3me SEMAINE**

LA FABULEUSE AVENTURE DE MICKEY

avec tous les compagnons de la célèbre vedette de WALT DISNEY

STUDIO 25 30 00

Tous les soirs 20 h 30 — **12 ANS**
Samedi - Dimanche 14 h 45 - Mercredi 15 h

L'immense éclat de rire de

GÉRARD OURY

LE CERVEAU

LE HOLD-UP DU TRAIN POSTAL...

avec **NIVEN - BOURVIL - BELMONDO - WALLACH**

STUDIO — **SABATO - DOMENICA 17 H 30**

UN GRANDE WESTERN

COLORADO CHARLIE

NUOVO Andrew Ray - Barbara Hudson **NUOVO**

PARLATO ITALIANO - Sous-titré français-allemand - 16 ans

Tél. 25 56 66 **PALACE** Tél. 25 56 66

Le tout dernier film de **PIERRE RICHARD**

JE SAIS RIEN MAIS JE DIRAI TOUT

avec Bernard Blier, Pierre Richard, Bernard Haller
Des moments de joyeuseté à ne pas manquer

Tous les soirs à 20 h 30
Samedi, dimanche, mercredi à 15 heures

16 ANS COULEURS

REX

FERMÉ LE TEMPS DE SE REFAIRE UNE BEAUTÉ !

bio 25 88 88 — 2me SEMAINE

Samedi et dimanche 14 h 20 h 45
Lundi et mercredi 15 h - 18 h 40 - 20 h 45
Mardi 18 h 40 - 20 h 45

16 ans

V. O. sous-titrée fr. - all. — UN FILM DE HAL ASHBY

HAROLD ET MAUDE

A voir absolument - Eblouissant - Percutant - Courez-y !

Aujourd'hui nocturne à 23 h 15 — V.O. sous-titrée fr.-it. — **20 ANS**

LES FILLES QUI CRIENT APRÈS L'AMOUR

DERNIER JOUR - IGNORANT LES ENTRAVES - AVIDES DE PLAISIR

clo-wc

Clo-WC possède un pouvoir super-actif de géant. Il efface toutes les traces inesthétiques aussi bien que les taches de calcaire de votre cuvette de WC. Hop et c'est loin.

SIPURO

Saupoudrer la surface, laisser agir, rincer – terminé!

Maintenant avec des timbres-poste gratuits!

Classe de toxicité 5S. Suivre l'avertissement sur l'emballage.

PAQUES 1974
voyages en autocars :
du 12 au 15 avril ; voyages de 4 jours :

LA NORMANDIE
Fr. 360.— par personne, tout compris

LA COTE-D'AZUR
Fr. 320.— par personne, tout compris

LA PROVENCE - CAMARGUE
Fr. 340.— par personne, tout compris

FLORENCE - PISE
Fr. 375.— par personne, tout compris

Un superbe voyage de PRINTEMPS
LA HOLLANDE EN FLEURS
du 4 au 10 mai - Fr. 750.— (7 jours)

Demandez nos programmes ainsi que la liste des 24 voyages de 2 à 9 jours de l'année 1974

Programmes - Rens. - Inscriptions :
AUTOCARS FISCHER
MARIN - NEUCHATEL Tél. 33 25 21

Propriétaires de jeunes chats
ATTENTION

Contrairement à ce qu'on croit généralement, les jeunes chats se perdent avec une facilité déconcertante **jusqu'à l'âge d'un an.** Ne laissez donc pas vos bêtes vadrouiller des heures sans les rappeler.

Amis des Bêtes.

dettes=ennuis

N'hésitez plus. Supprimez-les par la GESTION DE DETTES.

Pour renseignements et rendez-vous à votre domicile sans engagement,

021/951150

Arrangements Financiers s. à r. l.
1510 Moudon

VACANCES FITNESS

EN VACANCES, MAINTENEZ VOTRE FORME: DANS NOTRE PROGRAMME SPÉCIAL CIS LES PRIX DES DIFFÉRENTS SPORTS SONT COMPRIS. AU SUD DE L'ESPAGNE, EN FRANCE, EN GRÈCE ET SUR L'ÎLE DE DJERBA.

LAISSEZ VOUS ENTRAINER PAR NOS MONITEURS !

Boutique-Vacances
Wagons-Lits/Cook

tél. (021) 61 28 63 - 2001 Neuchâtel, place Pury 1, tél. (038) 24 41 51.

EN 24 MOIS

LES CARRIÈRES UNIVERSITAIRES

s'ouvrent à vous grâce à nos cours de

MATURITÉ

par correspondance et en 12 mois celles de **L'ENSEIGNEMENT.**
(Diplôme intercantonal romand, Certificate of Proficiency of Cambridge, Grosses Sprachdiplom du Gœthe-Institut).
Notre méthode vous permettra de faire chez vous, et avantageusement, des études qui vous donneront la possibilité d'occuper une belle situation, d'accéder à un poste bien rémunéré, de fréquenter des milieux cultivés.
Quelles que soient vos connaissances, vos occupations, nous sommes prêts à étudier pour vous un programme individuel que vous pourrez suivre **en continuant totalement ou partiellement votre activité professionnelle.** Notre institut vous préparera avec succès à passer un examen de maturité ou à obtenir l'un des diplômes susmentionnés. Il suffit que vous soyez doué et persévérant.
Demandez notre documentation au moyen du bon ci-dessous.

BON

Veuillez m'envoyer gratuitement votre programme des cours.

Nom :
Prénom :
Adresse :
Maturité :
Diplôme intercantonal romand *
Certificate of Proficiency of Cambridge *
Grosses Sprachdiplom :

institut DOMI

Service FN 19
Ch. de Rovéréaz 42, 1012 Lausanne, tél. (021) 32 33 23.
* Biffer ce qui ne convient pas.

Société des hôteliers, cafetiers et restaurateurs

GASTRONOMIE

Restaurant RICHELIEU NEUCHATEL — Chaque soir et jusqu'à 1 h du matin

Ruelle du Port - ✆ (038) 25 55 56

SES SPÉCIALITÉS

cuisses de grenouilles
côte de bœuf provençale
et toute la carte

Ouvert de 17 h à 2 h du matin

RESTAURANT **le Jura**
Tél. 25 14 10
Famille Alex Riesen

TRIPES à la Neuchâteloise et au vin blanc - Choucroute - Saucisse au foie - Pieds de porc Cuisses de grenouilles - Filets de perches - Nos grillades
et toujours nos menus et nos assiettes

Hôtel-Restaurant du Soleil
NEUCHATEL

Les cuisses de grenouilles Provençale
Les croûtes aux morilles
Les scampis à l'estragon

Salle à manger au 1er étage
E. Droz-Morard Tél. (038) 25 25 30

Restaurant de la Grappe
La Coudre Neuchâtel
L. MARINI
Tél. 33 26 26

DE LA PIZZA...
... AU PLAT CUISINÉ...
vous êtes sûrs de bien y manger !

HOTEL - RESTAURANT
LE CHALET
CORTAILLOD (NE)
J.-M. Balmelli Tél. 42 14 38

Samedi à midi exclusivement :
Filets de perches au beurre sur assiette
Pommes nature et salade
Fr. 6.—

HOTEL DU DISTRICT
FONTAINES
Tél. (038) 53 36 28

FILETS DE PERCHES AU BEURRE
ENTRECOTE A LA MODE DU PATRON
Consultez notre carte
SPÉCIALITÉS SUR DEMANDE
Se recommandent : J. Courvoisier et P. Jeanneret

M. et Mme Prod'hom ✆ 24 42 42 Neuchâtel

LES RESTAURANTS BEAULAC
Restaurants français
Snack-bar - Terrasses

Côte de bœuf « Masséna »
Carré d'agneau « à la diable »

et toujours notre véritable bouillabaisse à la marseillaise et sa rouille
Fr. 20.— par personne, service compris

... découvrez notre cadre
notre carte
et nos orchestres

Rôtisserie
Hôtel
Bar
Dancing

Le Grenier
Les Geneveys-sur-Coffrane Tél. 038 57 17 87

AUBERGE DU GRAND PIN PESEUX

GRATIN DE FRUITS DE MER — CREVETTES GÉANTES NEWBURG — LE CASSOULET TOULOUSAINE — LE PIGEON EN COCOTTE — et toujours notre grande carte et menus à la carte et sur assiette.

Grand PARC à disposition
RÉSERVEZ VOTRE TABLE Tél. (038) 31 77 07

Dans un cadre rustique **CHEZ GUIDO AU VIEUX GALETAS** P

L'HOTEL-RESTAURANT POINT-DU-JOUR - BOUDEVILLIERS
Nos spécialités : Tél. 36 12 66
Cuisses de grenouilles — Fondue chinoise — Fondue bourguignonne — Jambon chaud, sauce champignons, avec röstis - Spaghettis - Pizzas
Polenta - Osso buco Milanaise

HÔTEL DU MARCHÉ
PLACE DES HALLES
NEUCHATEL
Tél. 24 65 98

SALLE A MANGER au 1er étage
Service à la carte et sur assiette
NOS MENUS et spécialités du jour
Fritures du lac
Fermeture hebdomadaire le dimanche

Novotel

Place de jeux pour enfants - Chambres confortables - Parking - Salles de réunion banquets, dîners d'affaires

MENU DU DIMANCHE à Fr. 18.— (service compris)
Salade Novotel
Pauplettes de veau forestière
Pommes château
Haricots verts aux lardons
Tarte maison

2075 THIELLE - Route de Berne - Tél. 33 57 57

RESTAURANT **LE « JORAN »**
SERRIÈRES
Famille Michel Pianaro
Tél. 25 37 92

SES SPÉCIALITÉS :
Filets de perches
Entrecôte aux morilles
Filets mignons à la crème Jambon sauce morilles
Nos spécialités à la carte
SALLES POUR BANQUETS

RESTAURANT SAINT-HONORÉ
NEUCHATEL
Tél. (038) 25 95 95

TRIPES A LA NEUCHATELOISE
CHOUCROUTE GARNIE
PIEDS DE PORC AU MADÈRE
FILETS DE SOLE MARGUERITE
LE PLAT DU CHEVALIER
ENTRECOTE AUX BOLETS FRAIS

HP
HÔTEL DES PLATANES
2025 Chez-le-Bart
✆ 55 29 29

Turbot poché sauce hollandaise
Spécialités au feu de bois

CAFÉ RESTAURANT DU PONT
Serrières Tél. 24 12 34

Croûtes aux champignons
Bolets ou morilles
Filet de bœuf au four sauce bolets
Entrecôtes
Cuisses de grenouilles
Fondue chinoise
Se recommande :
Famille G. Tinguely

HOTEL-RESTAURANT DU ROCHER
NEUCHATEL Fam. Liechti Tél. 25 50 98
se recommande pour ses
Trois filets Rocher
flambés au whisky ou au cognac
FILETS DE PERCHES AU BEURRE
FONDUES
et toujours sa magnifique carte
SALLE pour réunions de famille ou conférences

N'oubliez pas l'AUBERGE d'HAUTERIVE
Ses grillades sur feu de bois et ses spécialités
Tél. 33 17 98

Les hôteliers et les restaurateurs
ne perdent pas de temps à écrire des MENUS,
ils les font exécuter, de même que
les ÉCRITEAUX et les CARTES D'ENTRÉE
par L'IMPRIMERIE CENTRALE
4, rue Saint-Maurice NEUCHATEL

AVANT ET APRÈS LE SPECTACLE : LE RICHELIEU ★ BOWLING ★ LE CORSAIRE-DANCING 21 - 2 H

ROSÉ (FR)
Auberge de la Gare
Samedi 2 mars 1974, à 20 h 30

GRAND LOTO RAPIDE

Filets garnis
Carnets d'épargne
40 JAMBONS
20 SÉRIES

Abonnement Fr. 10.— Fr. 1.— pour 2 séries.

Se recommandent :
Groupement des jeunes tireurs
et le tenancier, Rosé.

L'annonce reflet vivant du marché

sténo-dactylo

Préparation au secrétariat de direction

Les nouveaux cours débuteront le lundi 4 mars 1974

Institut international pour l'enseignement de la gestion d'entreprises commerciales, rue des Fausses-Brayes 3, Neuchâtel.
Renseignements et inscriptions dès maintenant au secrétariat permanent, **tél. (038) 24 33 73.**

Bon pour renseignements gratuits à retourner à

Nom :
Prénom :
Adresse :
Localité :
Tél. privé :
Tél. professionnel :

Institut International pour l'enseignement de la gestion d'entreprises commerciales rue des Fausses-Brayes 3, 2000 Neuchâtel.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel 28 février 1974. Température : Moyenne 0,4 ; min.: —1,5 ; max. : 3,9. Baromètre : Moyenne : 719,6. Eau tombée : 0,4 mm. Vent dominant : Direction : est, nord-est ; force : calme à faible jusqu'à 12 h, ensuite sud, sud-ouest, faible. Etat du ciel : couvert le matin ; brumeux l'après-midi ; faible pluie et neige depuis 16 heures. Le soir, neige.

Observatoire de Neuchâtel 1er mars 1974. Température : Moyenne0,5 ; min. : —0,7 ; max. : 1,7. Baromètre : Moyenne: 714. Eau tombée : 12,7 mm. Vent dominant : Direction : est, nord-est ; force : calme à faible jusqu'à 14 h 15, ensuite sud, sud-ouest faible. A partir de 18 h 30, sud-ouest, modéré à assez fort. Couvert, Neige depuis 14 heures.

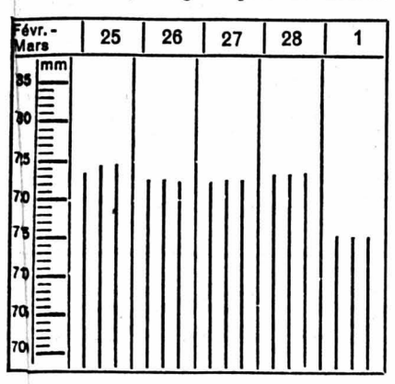

Température de l'eau (28 février) : 5,5 °

Prévisions météorologiques. — Nord des Alpes, Valais, Grisons : le ciel sera couvert et des chutes de neige se produiront en toutes régions, plus importantes dans la moitié ouest du pays. Elles seront régionalement mêlées de pluie en plaine. Quelques éclaircies sont probables dans l'ouest du Plateau l'après-midi.

La température restera voisine de zéro degré. Vents modérés d'ouest en montagne, s'orientant au nord-ouest en fin de journée.

LA CHAUX-DE-FONDS

Décès d'une conseillère générale

(c) Le parti libéral de la Chaux-de-Fonds vient de perdre en la personne de Mme Rosemonde Graef, l'une de ses membres les plus attachées à défendre sa cause.

C'est depuis plus d'une dizaine d'années qu'elle s'était mise à militer au sein des libéraux chaux-de-fonniers, après avoir eu la douleur de perdre son mari. Elle fut à plusieurs reprises candidate sur la liste libérale au Conseil général de la Chaux-de-Fonds et du Grand conseil. Elle souhaita toujours que la femme prenne davantage ses responsabilités dans la gestion de la Chaux-de-Fonds, en remplacement de M. Francis Kaufmann, qui avait démissionné pour se consacrer entièrement à sa nouvelle charge de député. Malheureusement, l'état de santé de Mme Graef était déjà bien affecté par la maladie qui devait l'emporter jeudi. Les derniers honneurs lui seront rendus ce matin au grand temple.

Quatre blessés au Chemin-Blanc

Au volant de sa voiture, M. Germain Gerber, domicilié à la Chaux-de-Fonds, circulait hier vers 17 h sur la route la Chaux-de-Fonds - la Cibourg. En haut du Chemin-Blanc, il a perdu la maîtrise de son véhicule sur la route enneigée. En faisant un tête-à-queue, sa voiture s'est déplacée sur la gauche au moment où arrivait en sens inverse la voiture conduite par M. Werner Braun, de Bâle. Une violente collision se produisit. Immédiatement après, la voiture Braun fut heurtée par la voiture conduite par M. R. M., du Locle, qui la suivait. Quatre blessés ont été transportés à l'hôpital de la Chaux-de-Fonds, soit : M. Gerber et sa femme, Mme Thérèse Gerber, née en 1926, et Mlle Sylvia Braun, fille de M. Braun lui aussi blessé. Les dégâts matériels sont importants.

JURA

Le château de Pleujouse retrouve un châtelain

Le château de Pleujouse, près de Porrentruy, a retrouvé un châtelain. Hier, l'association des amis du château, propriétaire de l'ancienne demeure seigneuriale, a donné un droit de résidence à vie à un jeune Alsacien de Saint-Louis, âgé de 29 ans, M. Marc Bach, qui depuis plus d'une année a consacré bénévolement ses loisirs à sa restauration.

La dissidence est consommée chez les radicaux jurassiens

Deux assemblées radicales se sont déroulées dans le Jura, vendredi soir. A Courgenay, le congrès du parti libéral-radical jurassien « orthodoxe » a renouvelé, à l'unanimité, sa confiance à M. Simon Kohler, conseiller d'Etat depuis 1966, directeur de l'instruction publique, qui briguera donc un nouveau mandat aux élections cantonales du 5 mai. A Moutier, les libéraux-radicaux jurassiens d'obédience autonomiste ont consommé la dissidence en constituant le parti libéral-radical indépendant du Jura dont ils ont confié la présidence à M. Roger Jardin, député, de Delémont. C'est à l'unanimité également que les quelque 120 participants décidèrent de créer le parti libéral-radical indépendant du Jura. Lors de cette séance constitutive du nouveau parti, qui reproche au parti libéral-radical jurassien « orthodoxe » sa « politique pro-gouvernementale face à la question jurassienne », les participants votèrent une résolution dans laquelle ils réaffirment leur « attachement indéfectible aux idéaux politiques du parti radical suisse ».

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

M. Heath gouverne mais jusqu'à lundi...

LES TRAVAILLISTES L'ONT EMPORTÉ DE PEU

LONDRES (AP-AFP). — A 23 h, cette nuit, alors qu'il ne restait plus que trois sièges à pourvoir, le parti travailliste l'avait « arithmétiquement » emporté et la situation était la suivante :

Conservateurs : 296 sièges (3 gains, 18 pertes) ;

Travaillistes : 301 sièges (11 gains, 8 pertes) ;

Libéraux : 14 sièges (3 gains, 3 pertes) ;

Divers : 23 sièges (13 gains, 2 pertes).

A noter que pour les trois sièges à pourvoir, les Conservateurs n'intervinrent pas, des nationalistes se les disputant à des libéraux ou à des travaillistes.

Mais coup de théâtre vendredi soir à Londres où depuis midi toute la scène politique est tenue en haleine par les diverses consultations qui ont eu lieu aux sièges des partis et au palais de Buckingham. M. Edward Heath demeure à la tête du gouvernement au moins jusqu'à lundi lorsque les négociations qu'il aura entreprises pendant le week-end seront parvenues à leur terme, M. Heath a informé la reine de cette décision et la souveraine n'a pas cherché à le dissuader, comme la Constitution l'aurait autorisée à le faire.

De source bien informée, on précise que le premier ministre espère obtenir l'alliance des libéraux et, peut-être, d'autres députés élus à titres divers. Il est encore impossible de savoir jusqu'où pourrait aller une telle alliance, c'est-à-dire si le gouvernement qui sortirait de ces consultations serait un gouvernement de coalition ou un gouvernement minoritaire soutenu par ces autres groupes.

La décision de M. Heath de tenter de se maintenir au pouvoir a provoqué la colère des travaillistes.

Ceux-ci, dès le début de l'après-midi, avaient publié une déclaration soulignant que la formation d'un nouveau gouvernement était urgente afin de résoudre la crise économique et qu'ils étaient prêts à former un tel gouvernement et à présenter un programme d'action au Parlement. Il ne fait pas de doute non plus que la réaction dans les milieux syndicaux (et en particulier chez les mineurs) sera résolument hostile à un tel projet.

Les petits partis nationalistes ont réalisé des gains spectaculaires aux élections britanniques, ayant multiplié au moins par plus de trois le nombre de leurs sièges. Le parti nationaliste écossais a fait élire cinq candidats, dont une femme, contre deux en 1970. Le « Plaid cymru », parti nationaliste gallois, a enlevé deux sièges. Son unique représentant avait été battu aux élections précédentes, après avoir siégé quatre ans au parlement.

La victoire la plus étonnante du parti nationaliste écossais a été celle de Mrs Winifred Ewing, dans la circonscription de « Moray and Nairn », qui était depuis 15 ans le fief de M. Gordon Campbell, ministre écossais dans le cabinet conservateur.

Bruay : reconstitution reportée

BRUAY-EN-ARTOIS, (AP).— Balayé par une tourmente de neige, Bruay-en-Artois, théâtre d'un transport de justice exceptionnel pour un événement hors du commun, est resté fidèle vendredi à sa légende : le tempête créant une nouvelle surprise dans cette affaire à rebondissements a eu raison des hommes et a contraint le président Remy à reporter la reconstitution à une date ultérieure.

Les effets de l'apesanteur

MOSCOU (Reuter). —Trois semaines en orbite à bord d'un satellite soviétique, ont ralenti la croissance des animaux qui s'y trouvaient et rendu leurs os plus fragiles, rapporte l'agence Tass.

« Cosmos-605 » lancé en novembre 1973, avait emporté une petite « arche de Noé » : des rats, des tortues, divers insectes, ainsi que des champignons et des bactéries.

Les examens et analyses auxquels ont été soumis ces animaux et organismes après leur retour sur Terre ont révélé qu'un long séjour en état d'apesanteur modifiat le métabolisme. Les réactions des animaux s'étaient ralenties, on notait l'appauvrissement de leurs tissus, l'abaissement de la température du corps et l'arrêt du renouvellement cellulaire de la moelle. Les os des membres des animaux étaient devenus moins solides.

Puig Antich : peine de mort confirmée

BARCELONE (AFP). — L'avocat de Salvador Puig Antich, Me Aurio Aurau, s'est rendu hier soir à la prison de Barcelone pour lui communiquer officiellement la confirmation de sa peine de mort.

La sentence est exécutoire dans les 12 heures qui suivent, à moins que le chef de l'Etat, le général Franco ne commue sa peine.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

A LA SALLE DES CONFÉRENCES

André Navarra et l'O.C.N.

Ce mois de février nous aura valu un véritable festival du violoncelle. Ce fut d'abord un parfait musicien : Guy Fallot ; puis un beau tempérament : Pablo Lærkens. Enfin, ce prestigieux virtuose de l'instrument : André Navarra qui a remporté mercredi, au titre de soliste du 3me concert de l'OCN, un éclatant succès.

Jonglant avec les difficultés des « Variations sur un thème rococo » de Tchaïkovsky, A. Navarra s'est imposé dès les premières secondes par son aisance technique déconcertante. Agilité d'une main gauche qui ne craint ni les traits ultra-rapides, ni les doubles notes, ni le registre suraigu ; souplesse d'un archet dont maint violoniste envierait la vivacité, l'impeccable et rebondissant « staccato ». De plus, grâce à un jeu vigoureux et parfaitement équilibré — à l'image de sa personne — A. Navarra sait évoquer avec la même autorité les climats les plus divers. On l'a bien vu dans ces Variations tour à tour lyriques brillantes ou rythmiques, assez superficielles sans doute, mais si bien faites pour mettre en valeur l'instrument soliste et les couleurs orchestrales.

On ne saurait en dire autant du Concerto pour violoncelle de Schumann, bien plus « signifiant » sans doute que l'œuvre précédente, mais assez gris et compact, et qui ne sonne jamais aussi bien en salle que sur disques ! Ceci n'enlève rien, évidemment, aux mérites du soliste qui nous a donné (dans le nerveux final notamment) une nouvelle preuve de sa parfaite maîtrise. Toutefois, A. Navarra est de ceux qu'on admire volontiers mais qui ne nous touchent guère en profondeur, et je pense que les pages tourmentées de ce Schumann des dernières années réclamaient une interprétation sensiblement plus généreuse et plus passionnée.

Rappelé sans relâche par un nombreux public, le grand violoncelliste français exécuta encore, avec une sûreté et une vitalité rythmique exceptionnelles, deux extraits (Bourrée et Sarabande) des Suites de Bach.

Quant à l'Orchestre de chambre de Neuchâtel, dirigé come d'habitude par E. Brero, et qui atteignait mercredi un effectif record : jusqu'à 28 musiciens avec les bois et les cuivres de renfort, il s'est distingué d'abord par la qualité de ses accompagnements. Surtout dans Tchaïkovsky où le dosage des sonorités, où l'entente avec le soliste étaient remarquables. Schumann, certes, fut un peu moins convaincant. Mais que faire dans un Concerto aussi dense, pour donner du caractère à la partie orchestrale sans couvrir le soliste ? Problème quasi insoluble.

Et la Cinquième Symphonie de Schubert qui ouvrait la soirée a bénéficié d'une excellente exécution qui soulignait la franchise d'accent, la jeunesse, les innombrables trouvailles thématiques ou harmoniques de cette musique composée à 19 ans, si proche encore de Haydn ou de Mozart. J'aurais voulu plus de transparence et des sonorités plus raffinées dans l'Andante. En revanche, l'interprétation des autres mouvements — du Menuet surtout — mérite les plus vifs éloges.

L. de Mv.

COMMUNIQUÉ

« Les Possédés » de Camus au Théâtre

C'est une œuvre d'une exceptionnelle qualité et d'une remarquable richesse qui sera jouée lundi et mardi soirs au Théâtre. Une action complexe, des personnages démesurés, un monde énorme, saugrenu, haletant, plein d'éclats et de violence, l'œuvre de Camus d'après le roman célèbre de Dostoïewski c'est tout cela sur un thème double romantique et politique.

Ces deux thèmes apparemment si différents, l'énigme de Stavroguine, le meurtre de Chatov, fondent en fait l'unité profonde de l'œuvre : les mêmes chemins qui mènent l'individu au crime, mènent la société au chaos.

Un spectacle à ne manquer sous aucun prétexte.

Loterie intercantonale

VOLKETSWIL (ZH), (ATS). — Le tirage de la tranche de février de la loterie intercantonale a eu lieu jeudi à Volketswil (ZH). Les numéros suivants ont été tirés au sort : gagnent 1000 francs les 20 numéros suivants : 100730, 104098, 107733, 121721, 125202, 126140, 130139, 130594, 143107, 150186, 156537, 158996, 161428, 162381, 165453, 168210, 171807, 172134, 175910, 179811.

Gagnent 2000 francs les 10 numéros suivants : 102458, 104865, 117185, 134899, 137098, 144604, 147164, 148187, 157809, 171839.

Gagnent 4000 francs les 5 numéros suivants : 115910, 126902, 135643, 137086, 148195.

Gagne 10.000 francs le numéro 154868.

Gagne 150.000 francs le numéro 128053.

Asile politique pour les cinq Chiliens

BERNE (ATS). —Les cinq Chiliens arrivés le 23 février à l'aéroport de délai d'une semaine la confirmation écrite du fait que l'asile politique leur a été accordé en Suisse. Selon les indications du département fédéral de justice et police, les intéressés ont déjà été informés oralement que l'asile leur a été accordé. Pour l'heure, les cinq réfugiés, dont s'est occupée l'organisation « Places gratuites », bénéficient du droit de séjourner en Suisse en vertu de la procédure courante relative au droit d'asile.

Plus de 1.100 visiteurs à l'exposition de l'Ecole professionnelle de jeunes filles

L'exposition de l'Ecole professionnelle de jeunes filles (EPJF) vient de fermer ses portes. Il s'agissait d'évoquer la diversité de son enseignement et surtout montrer les travaux des élèves dont l'essentiel est la réalisation des toilettes pour la clientèle. D'où, trois fois par jour, la présentation d'un défilé. La situation excentrique de l'école, comme aussi ses spécialités féminines, pouvaient faire craindre une disponibilité restreinte du public. Or, le résultat a dépassé les espérances : en trois jours, plus de 1100 visiteurs !

Ceux-ci ont suivi non seulement avec plaisir mais avec quelque émotion les évolutions de ce défilé d'un aspect particulier qui ne se voulait pas réservé aux tailles de guêpe seulement ou aux modèles sophistiqués, mais offrait aux regards des toilettes sobres, originales et élégantes, destinées à toutes les classes d'âge. On put donc voir les élèves-mannequins des classes d'apprentissage et celles, adultes, des cours trimestriels.

Maquillées par Mme Jacqueline Parret de l'Institut de beauté Clarins, coiffées par Mme Mireille Richa et M. René Bussy, maître coiffeur secondé de ses apprenties, les animatrices portaient des chaussures prêtées par la maison Bally à Schönenwerd et à Neuchâtel.

Des tapis de la maison Gans-Ruedin, des fleurs de l'établissement horticole de la ville savamment disposées par M. Eric Cowell, chef jardinier, voilà de quoi transformer les deux salles d'école en un véritable écrin. Deux commentatrices : Mlles Eva et Alexandra Max.

Quant à l'exposition proprement dite (dont l'affiche est de l'inspiration d'une élève, Marie-France Borioli), le public a été surpris par la variété des objets, leur bienfacture, leur présentation moderne. Il s'agissait des travaux des apprenties couturières, des futures maîtresses de travaux à l'aiguille, des élèves des classes de préapprentissage, des apprenties ménagères, des élèves adultes des cours trimestriels de couture et de loisirs. Broderies, tapisseries, vannerie, tissages, crochet, macramé, ikébana : Tout cela a suscité un très vif intérêt et éveillé des envies de créativité.

LA NEUVEVILLE

Bientôt une garderie d'enfants

(c) L'initiative en vue d'ouvrir une garderie d'enfants à la Neuveville a été lancée au début de l'année par la paroisse catholique. Il s'agissait d'organiser un service gratuit un après-midi par semaine, ouvert à chacun sans considération politique ou confessionnelle.

Jusqu'à présent, une vingtaine de mères de famille sont déjà intéressées par le projet. Elles représentent quelque trente enfants en bas âge. La décision a été prise de faire des démarches pour obtenir un local approprié et les autorisations nécessaires. Une nouvelle rencontre sera convoquée, vraisemblablement à fin mars, pour régler les questions de détails, et l'on pense ainsi pouvoir inaugurer ce service vers la mi-avril.

La vie de nos sociétés

A la Grapilleuse

Lors de sa dernière assemblée générale tenue à Neuchâtel sous la présidence de Mme E. Robert, les membres ont appris avec plaisir que, grâce à l'aide dévouée de quelques personnes et à la compétence de la gérante, le dernier exercice a laissé un bénéfice de 30.500 francs. Celui-ci sera distribué à 26 œuvres diverses d'entraide, à une époque où l'on sait combien les problèmes de trésorerie sont délicats pour elles.

La Grapilleuse accepte des objets usagés les plus variés pour les revendre, après les avoir remis en état. Son activité fait tant d'heureux que quelques amis proposaient l'autre jour de la baptiser « La Généreuse »...

VALCA	83.50 d	85.50 o
IFCA	1400.— d	1420.— o
IFCA 73	106.— d	108.— o

Cours comuniqués par la Banque cantonale neuchâteloise.

bulletin boursier

NEUCHATEL	27 fév.	28 fév.
Banque nationale	600.— d	600.— d
Crédit foncier neuchât.	710.— d	710.— d
La Neuchâteloise ass.	360.— d	360.— d
Gardy	125.— d	125.— d
Cortaillod	2850.— d	2850.— d
Cossonay	1900.— d	1900.— d
Chaux et ciments	735.— d	750.—
Dubied	730.— d	730.— d
Ciment Portland	2625.— d	2550.— d
Interfood port.	5075.— d	5050.— d
Interfood nom.	950.— d	950.— d
Navigation N'tel priv.	60.— d	60.— d
Girard-Perregaux	700.— d	700.— d
Paillard port.	590.— d	590.— d
Paillard nom.	150.— d	150.— d

LAUSANNE		
Banque cant. vaudoise	1150.—	1150.—
Crédit foncier vaudois	900.—	890.— d
Ateliers constr. Vevey	500.—	500.—
Editions Rencontre	800.—	720.— d
Rinsoz & Ormond	800.— d	815.—
La Suisse-Vie ass.	3350.—	3300.— d
Zyma	2000.— d	1950.—

GENÈVE		
Grand Passage	470.—	450.—
Charmilles port.	800.— d	800.— d
Physique port.	301.—	305.—
Physique nom.	225.—	225.—
Astra	—.35	—.30 d
Monte-Edison	3.75	3.75
Olivetti priv.	6.60	6.65
Fin. Paris Bas	114.—	114.—
Allumettes B	75.— d	75.— d
Elektrolux	185.— d	185.— d
S.K.F. B	222.50	161.— o

BALE		
Pirelli Internat.	190.— d	193.—
Bâloise-Holding	261.—	260.—
Ciba-Geigy port.	1560.—	1575.—
Ciba-Geigy nom.	830.—	840.—
Ciba-Geigy bon	1185.—	1205.—
Sandoz port.	4650.—	4675.—
Sandoz nom.	2800.—	2775.—
Sandoz bon	4175.— d	4125.— d
Hoffmann-L.R. cap.	149000.—	148500.—
Hoffmann-L.R. jce.	115500.—	115500.—
Hoffmann-L.R. 1/10	11500.—	11500.—

ZURICH (act. suisses)		
Swissair nom.	516.—	519.—
Swissair port.	528.—	530.—
Union bques suisses	3595.—	3595.—
Société bque suisse	3180.—	3190.—
Crédit suisse	3090.—	3085.—
Bque Hyp. com. port.	1700.— d	1700.— d
Bque Hyp. com. nom.	—.—	1600.—
Banque pop. suisse	2020.—	2010.—
Bally port.	715.—	700.—
Bally nom.	505.—	—.—
Elektro Watt	3260.—	3250.—
Holdenbank port.	446.—	442.—
Holdenbank nom.	401.— d	408.—
Juvena port.	1925.—	1925.—
Juvena bon	128.—	127.—
Motor Colombus	1540.—	1550.—
Italo-Suisse	218.—	219.—
Réass. Zurich port.	3950.—	4025.—
Réass. Zurich nom.	2150.—	2190.—
Winterthour ass. port.	1830.—	1840.—
Winterthour ass. nom.	1275.—	1280.—
Zurich ass.	6625.—	6600.—
Brown Boveri port.	1205.—	1215.—
Saurer	1400.— d	1420.—
Fischer	990.—	990.— d
Jelmoli	1070.—	1030.—
Hero	4000.—	4000.—
Landis & Gyr	1300.—	1310.—
Lonza	1810.— d	1900.—
Nestlé port.	3490.—	3470.—
Nestlé nom.	2035.—	2050.—
Roco port.	2850.—	2850.— d
Roco nom.	—.—	—.—
Alu. Suisse port.	1870.—	1890.—
Alu Suisse nom.	780.—	800.—
Sulzer nom.	3150.—	3150.— d
Sulzer bon	455.—	450.—
Von Roll	1180.—	1180.—

ZURICH (act. étrang.)	27 fév.	28 fév.
Alcan	114.—	114.—
Am. Metal Climax	—.—	148.50
Am. Tel & Tel.	163.—	162.50
Beatrice Foods	68.— d	68.50
Burroughs	600.—	600.—
Canadian Pacific	53.50	52.50
Caterpilar Tractor	188.50	193.50
Chrysler	57.—	56.25
Control Data	118.50	114.—
Corning Glass Works	252.— d	254.—
CPT Int.	101.—	101.50
Dow Chemical	179.50	182.50
Du Pont	519.—	519.—
Eastman Kodak	316.—	319.—
EXXON	262.50	261.50
Ford Motor Co	145.50	145.—
General Electric	182.—	180.50
General Foods	88.—	87.50
General Motors	159.—	158.—
General Tel. & Elec.	77.50	80.—
Goodyear	54.—	53.25
Honeywell	238.—	234.—
I.B.M.	746.—	735.—
International Nickel	123.—	124.—
International Paper	152.50	152.50
Internat. Tel. & Tel.	88.25	88.—
Kennecott	139.50	136.50
Litton	30.—	30.25
Marcor	78.—	75.50
MMM	237.—	241.—
Mobil Oil	142.—	140.50
Monsanto	184.50	183.—
National Cash Register	120.—	115.—
National Distillers	42.50	41.50
Philip Morris	338.—	336.—
Phillips Petroleum	169.—	171.—
Procter & Gamble	270.—	274.50
Sperry Rand	132.—	129.50
Texaco	88.50	88.—
Union Carbide	112.—	11.50
Uniroyal	28.—	27.75
U.S. Steel	135.—	138.—
Warner-Lambert	110.—	111.—
Woolworth F.W.	56.25	55.25
Xerox	364.—	355.—
AKZO	58.—	60.—
Agglo Gold I	193.—	176.—
Anglo Americ.	28.50	27.25
Machines Bull	37.—	38.—
Italo-Argentina	49.—	48.75
De Beers I	23.—	22.50
General Shopping	483.—	380.—
Imperial Chemical Ind.	17.—	17.50
Péchiney-U.-K.	85.—	86.50
Philips	36.50	36.25
Royal Dutch	104.50	104.—
Sodec	101.50	100.—
Unilever	124.50	124.50
A.E.G.	118.50	119.50
B.A.S.F.	127.50	128.—
Degussa	295.—	295.50
Farben. Bayer	119.—	119.—
Hoechst. Farben	121.50	121.50
Mannesmann	183.—	184.—
R.W.E.	154.—	154.—
Siemens	246.—	246.—
Thyssen-Hütte	73.50	74.50
Volkswagen	129.—	128.—

FRANCFORT		
A.E.G.	102.70	103.—
B.A.S.F.	110.50	111.—
B.M.W.	162.—	161.50
Daimler	269.50	269.50
Deutsche Bank	230.—	233.50
Dresdner Bank	167.50	170.—
Farben. Bayer	102.70	103.20
Höchst. Farben	105.50	105.50
Karstadt	298.—	296.—
Kaufhof	174.50	170.—
Mannesmann	157.50	158.50
Siemens	211.50	212.50
Volkswagen	109.50	111.—

MILAN		
Assic. Generali	76700.—	76700.—
Fiat	1880.—	1874.—
Finsider	436.—	440.—
Italcementi	38400.—	38000.—
Monte Amiata	1790.—	1899.—
Motta	3851.—	3989.—
Pirelli	1240.—	1199.—
Rinascente	296.—	299.50

AMSTERDAM		
Amrobank	62.50	64.10
AKZO	52.—	53.90
Amsterdam Rubber	215.30	220.—
Bols	106.50	106.—
Heineken	178.50	179.—
Hoogovens	64.—	64.—
K.L.M.	72.—	72.20
Ned Kabelfab	—.—	—.—
Robeco	204.20	204.—

TOKYO		
Canon	276.—	278.—
Citizen	195.—	195.—
Fuji Photo	346.—	353.—
Fujitsu	282.—	290.—
Hitachi	159.—	161.—
Honda	630.—	648.—
Kirin Brew.	324.—	321.—
Komatsu	243.—	240.—
Mat. E. Ind.	499.—	504.—
Sony	3720.—	3830.—
Sumi Bank	495.—	500.—
Takeda	255.—	253.—
Tokyo Marine	607.—	612.—
Toyota	535.—	540.—

PARIS		
Air liquide	324.—	320.—
Aquitaine	634.—	633.—
Cim. Lafarge	190.10	191.20
Citroën	58.—	58.—
Fin. Paris Bas	176.50	177.—
Fr. des Pétroles	200.—	199.90
L'Oréal	2395.—	2392.—
Machines Bull	59.80	60.—
Michelin	1152.—	1140.—
Péchiney-U.-K.	137.—	137.10
Perrier	325.50	329.—
Peugeot	280.—	282.50
Rhône-Poulenc	137.50	137.—
Saint-Gobain	142.—	140.70

LONDRES		
Anglo American	391.—	PAS PARVENU
Brit. & Am. Tobacco	288.—	
Brit. Petroleum	562.—	
De Beers	256.—	
Electr. & Musical	131.—	
Imp. Tobacco	74.—	
Rio Tinto	233.—	
Shell Transp.	254.—	
Western Hold.	21-1/8	
Zam. Anglo-Am.	181.50	

Cours communiqués sans engagement par le Crédit suisse

NEW-YORK		
Allied Chemical	45-3/4	43-3/4
Allumin. Americ.	48	47-1/4
Am. Smelting	25-1/2	26-1/4
Am. Tel & Tel.	52-3/8	52-1/2
Anaconda	28	28-1/4
Bœing	15-1/4	15-1/4
Bristol & Myers	46-3/8	45-7/8
Burroughs	200	198-7/8
Canadian Pacific	17-1/8	16-5/8
Caterp. Tractor	60-5/8	60
Chrysler	18	17-7/8
Coca-Cola	115	114-5/8
Colgate Palmolive	24-3/8	24-3/4
Control Data	37-3/8	36-1/4
C.P.C. int.	33-1/8	33-1/8
Dow Cheminal	57	57
Du Pont	163-1/2	160-1/2
Eastmann Kodak	103-1/4	101-1/2
Ford Motors	46-7/8	46-7/8
General Electric	56-5/8	56-1/2
General Foods	28-1/8	27-7/8
General Motors	50-1/2	50
Gilette	37-1/4	36-3/4
Goodyear	16-3/4	16-3/4
Gulf Oil	22-3/8	22-1/4
I.B.M.	237-7/8	236
Int. Nickel	39-1/4	39-1/4
Int. Paper	49-7/8	48-3/4
Int. Tel & Tel.	28	27-5/8
Kennecott	41-5/8	40-3/4
Litton	10	10-1/8
Merck	78-1/2	78-3/4
Monsanto	58-7/8	58-7/8
Minnesota Mining	76-3/4	75-1/2
Mobil Oil	44-3/8	45-3/8
National Cash	37-3/4	37-1/4
Panam	5-3/8	5-1/8
Penn Central	3-1/8	3-1/4
Philip Morris	107-1/2	106-3/4
Polaroïd	79-3/4	77-1/4
Procter Gamble	88-1/8	87-1/4
R.C.A.	20-3/8	20-3/8
Royal Dutch	33-1/2	33-3/8
Std Oil Calif	28-1/2	27-7/8
EXXON	82-5/8	83-5/8
Texaco	28-1/8	28
T.W.A.	17	16-7/8
Union Carbide	5-5/8	35-1/8
United Aircraft	25-1/4	25-1/2
U.S. Steel	43-2/3	44-1/8
Westingh. Elec.	24-1/2	23-7/8
Woolworth	18	17-5/8
Werox	115.—	113

Indice Dow Jones

industrielles	860.53	851.93
chemins de fer	197.30	195.69
services publics	93.40	93.24
volume	13.680.000	12.810.000

Cours communiqués par « Reynolds Securities S.A., Lausanne »

La tendance

Le marché des valeurs a largement reculé vendredi, des pertes importantes ayant été subies par les sociétés pétrolières ayant des intérêts en mer du Nord.

Cours des billets de banque

	Achat	Vente
Angleterre (1 £)	7.—	7.40
U.S.A. (1 $)	3.04	3.20
Canada (1 $ can.)	3.12	3.26
Allemagne (100 DM)	115.—	119.—
Autriche (100 sch.)	15.65	16.10
Belgique (100 fr.)	7.45	7.85
Espagne (100 ptas)	5.05	5.45
France (100 fr.)	63.—	66.50
Danemark (100 cr. d.)	47.50	51.50
Hollande (100 fl.)	110.—	114.—
Italie (100 lit.)	—.38	—.42
Norvège (100 cr. n.)	53.—	57.—
Portugal (100 esc.)	11.75	12.55
Suède (100 cr. s.)	65.50	69.50

Marché libre de l'or

Pièces :		
suisses (20 fr.)	180.—	210.—
françaises (20 fr.)	155.—	175.—
anglaises (1 souv. anc.)	165.—	185.—
anglaises (1 souv. nouv.)	165.—	185.—
américaines (20 $)	920.—	1000.—
Lingots (1 kg)	16200.—	16600.—

Cours des devises

	Achat	Vente
Etats-Unis	3.10	3.14
Canada	3.20	3.24
Angleterre	7.15	7.25
£/$	2.30¼	2.31¼
Allemagne	116.60	117.60
France étr.	64.40	65.40
France fin.	64.40	65.40
Belgique	7.70	7.80
Hollande	111.50	112.50
Italie est.	—.4775	—.4875
Italie cap.	—.4425	—.4525
Autriche	15.85	16.—
Suède	66.75	67.75
Danemark	49.50	50.50
Norvège	54.50	55.50
Portugal	12.15	12.45
Espagne	5.27	5.37
Japon	1.07	1.11

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

Le coude à coude Heath-Wilson : les deux camps fourbissent leurs armes

LONDRES, (AFP-AP). — Des consultations intenses se sont déroulées depuis le début de l'après-midi dans tous les milieux politiques et constitutionnels britanniques pour essayer de sortir de l'impasse dans laquelle les élections générales ont plongé le pays.

M. Heath a réuni au dix Downing-Street un grand nombre de ses principaux conseillers. D'après de bonnes sources plusieurs d'entre eux auraient fait pression sur lui pour qu'il ne démissionne pas étant donné la marge infime qui séparera son nouveau groupe parlementaire de celui des travaillistes, et que de toute façon le nouveau gouvernement sera minoritaire. A l'issue de cette réunion, M. Heath s'est rendu à Burkingham Palace où il a présenté à la reine un compte rendu de la situation.

De son côté, M. Wilson a réuni dans son bureau de la Chambre des communes ses collaborateurs immmédiats du parti travailliste avec lesquels il a étudié les premières mesures que pourrait prendre son gouvernement pour résoudre le conflit des mineurs et rétablir la semaine de travail de cinq jours.

La reine, qui est rentrée vendredi matin d'Australie au Palais de Buckingham a consulté les experts constitutionnels du royaume et notamment les membres de son conseil privé.

Avant le scrutin, M. Heath avait exclu toute coalition avec les libéraux — mais il était alors sûr de l'emporter. Actuellement, même si les libéraux se joignaient aux conservateurs, le gouvernement n'aurait pas la majorité à la Chambre.

M. Wilson, de son côté, a vigoureusement rejeté toute coalition, ou tout « accord en coulisse », avec les libéraux ou qui que ce soit d'autre.

En Ulster où de nombreux attentats ont marqué le déroulement du scrutin, plusieurs représentants de la ligne « dure » protestante ont été réélus vendredi. Parmi etx figurent le pasteur Ian Paisley, qui a obtenu une écrasante majorité de 27.631 voix, et M. William Craig.

Par contre Bernadette Devlin, l'héroïne des militants catholiques d'Irlande du Nord, a perdu son siège de Mid-Ulster au profit d'un extrémiste protestant M. John Dunlop. Elle n'arrive qu'en troisième position derrière un autre catholique.

Bernadette Devlin avait été élue pour la première fois en avril 1969 à l'âge de 21 ans. Elle était le plus jeune député dela Chambre des Communes.

En fin de soirée, les résultats de 630 circonscriptions sur 635 étaient les suivants :

Conservateurs : 296 sièges, travaillistes : 300 sièges ; libéraux : 12 sièges ; divers (dont le speaker de la Chambre des Communes) : 22 sièges.

Grâce à un écran géant, des milliers de Londoniens rassemblés à Trafalgar-Square ont suivi pendant toute la nuit de jeudi à vendredi le déroulement du scrutin. (Téléphoto AP)

Crise ouverte en Italie après la démission du ministre du Trésor

De notre correspondant à Rome :

Une crise politique s'est ajoutée à la crise économique, dont la gravité est déjà exceptionnelle. En effet, après la démission du ministre du trésor, M. Ugo La Malfa, son parti, le parti républicain, a décidé hier d'abandonner la coalition quadripartite au pouvoir depuis huit mois en Italie, ce qui va provoquer la chute de M. Mariano Rumor.

La décision prise par M. La Malfa et son parti de se retirer du gouvernement a provoqué une certaine surprise. On savait qu'à plusieurs reprises ces derniers temps, des divergences de vues avaient surgi entre M. La Malfa et M. Giolitti, ministre du budget et de la programmation économique, qui est socialiste. Mais l'on ne pensait pas que, brusquement, il y aurait une rupture.

Deux philosophies se sont opposées. M. La Malfa préconisait une politique d'austérité et de déflation, alors que M. Giolitti était partisan de l'expansion du crédit, afin de garantir le niveau de l'emploi. La tension entre eux a augmenté quand il s'est agi d'examiner les conditions posées par le Fonds monétaire international (FMI) pour l'octroi à l'Italie d'un prêt de 1,2 milliard de dollars. Le ministre du trésor a déclaré que, jusqu'au 31 mars 1975, la masse du crédit ne devrait pas dépasser la somme de 22.400 milliards de lires. M. Giolitti, lui, n'entendait pas fixer un plafond ; il désirait que l'on fasse montre de souplesse. Il était beaucoup moins rigide que M. La Malfa, qui estimait que tout devait être mis en œuvre pour freiner l'inflation, pour réduire le déficit de la balance des paiements avec l'étranger, pour empêcher que le taux d'inflation ne soit supérieur à 15 %.

L'ITALIE MALADE

Comme il n'est pas parvenu à imposer son point de vue, M. La Malfa a donné sa démission. Pour les uns, il est un Caton cohérent avec lui-même, qui ne veut pas assumer la responsabilité d'une politique inflationniste. Pour les autres, il a eu tort d'abandonner le gouvernail, alors que la barque navigue sur des eaux agitées. L'Italie est si malade, qu'elle ne peut vraiment pas se permettre le luxe d'une crise gouvernementale. En attendant, la décision de M. La Malfa a eu pour effet de faire tomber la lire par rapport aux devises étrangères.

Toutefois, à quelque chose malheur peut être bon. L'attention est attirée sur les problèmes économiques qui, ces dernières années, étaient reléguées dans l'ombre. Le vœu est exprimé que l'opinion publique soit mieux informée.

Jacques FERRIER

M. Ugo La Malfa, le ministre démissionnaire. (Téléphoto AP)

Proche-Orient : après Kissinger, Nixon ?

DAMAS (Reuter-AP). — Venant d'Israël, M. Henry Kissinger, secrétaire d'Etat américain, est retourné vendredi à Damas, porteur d'un plan israélien concernant le désengagement des forces israéliennes et syriennes sur le front du Golan.

Selon les milieux officiels israéliens, Mme Meir a présenté un exposé détaillé des idées de son gouvernement sur le désengagement et la séparation des armées israéliennes et syriennes sur le Golan.

Les entretiens se sont déroulés dans le plus grand secret dans un bâtiment gouvernemental au nord de Tel-Aviv. Des gardes et des barbelés empêchaient les journalistes de s'approcher. M. Kissinger a été accueilli par le ministre des affaires étrangères, M. Abdul Halim Khaddam. Tous sont partis ensuite pour la capitale syrienne pour poursuivre les entretiens et rencontrer le président Assad.

Auparavant, M. Khaddam s'était entretenu avec le ministre des affaires étrangères soviétique, M. Gromyko, qui était arrivé à l'improviste mercredi soir, sur les traces de M. Kissinger.

LES PRISONNIERS

Par ailleurs, le CICR a annoncé vendredi que ses représentants à Damas avaient visité vendredi matin 63 prisonniers de guerre israéliens détenus par les Syriens et devaient voir les deux autres, soignés dans un hôpital, avant la fin de la journée.

Quelques heures avant l'arrivée de M. Kissinger, le chef d'état-major égyptien, le général Gamassi était venu s'entretenir avec le président Assad. Ceci confirmerait que l'Egypte va jouer un rôle dans le désengagement des forces israélo-syriennes.

Selon l'entourage de M. Kissinger, le président Nixon effectuera probablement un voyage en Egypte et en Israël au cours du second semestre 1974.

Son voyage au Caire, dit-on, précéderait un voyage du président Sadate aux Etats-Unis.

Et, ajoute-t-on, un voyage du président américain en Egypte l'obligerait pratiquement à faire, au cours du même déplacement, un voyage en Israël.

LA BANNIÈRE ÉTOILÉE

La bannière étoilée a été hissée de nouveau, vendredi, sur l'ambassade des Etats-unis au Caire à la suite du rétablissement des relations diplomatiques entre les deux pays.

M. Kissinger, qui assistait à la brève cérémonie aux côtés de M. Fahmi, le ministre égyptien des affaires étrangères, a déclaré qu'il tenait « à ce que nos amis égyptiens sachent que les Etats-Unis sont attachés à la paix, au progrès et à la stabilité au Proche-Orient ».

De son côté, le ministre des affaires étrangères soviétique, M. Gromyko, a déclaré vendredi à son arrivée au Caire qu'il avait l'intention de faire de son mieux « pour consolider les relations cordiales entre l'Egypte et l'Union soviétique ».

Le chef de la diplomatie soviétique est arrivé dans la capitale égyptienne quatre heures après le départ de M. Kissinger.

M. Gromyko a précisé qu'il avait eu des « consultations utiles » avec le président syrien Assad.

UN FAIT PAR JOUR

Au pied du mur

Le scrutin est clos. Et pourtant, rien n'est résolu. Les élections sont terminées, mais le problème demeure. Rien ne sera fait, tant que l'Angleterre n'aura pu échapper à l'enlisement qui la guette. Si le problème vital n'est pas résolu, les vainqueurs des élections de jeudi seront promis à une rapide défaite. Or, le problème essentiel c'est celui de l'énergie. Il s'agit de la crise charbonnière. L'Angleterre et son charbon : voilà le thème. Il y a deux ans que l'abcès suppure. On attend le remède.

Marché commun, alliance atlantique, bien sûr que cela compte. Mais il faut d'abord résoudre la crise sociale. Et cette crise, par-delà les questions salariales, ne pourra pas trouver sa solution tant que le problème du charbon n'aura pas lui aussi trouvé sa voie. Et ce sera diantrement difficile ! Ce n'est pas une affaire marginale. Elle intéresse toute l'activité de la Grande-Bretagne. Toute la reconversion de son économie.

Quelques chiffres aideront à comprendre. En 1913, l'Angleterre produisait 287 millions de tonnes de charbon. Elle en exportait 94 millions. Un million d'Anglais travaillaient à la mine. Aujourd'hui, la production n'est plus que de 150 millions de tonnes. Il n'y a plus que 250.000 mineurs. Ces chiffres signifient quelque chose d'incroyable et que le nouveau Premier ministre doit résoudre d'urgence : pour la première fois de son histoire, l'Angleterre, pays du charbon, doit, pour se chauffer, importer du charbon.

La crise de l'énergie ? C'est la nouvelle bataille d'Angleterre. C'est pour essayer d'en triompher que les Anglais sont obligés de dépenser des sommes énormes. Ils en sont à faire venir leur charbon... d'Australie. L'Angleterre en est réduite à demander aux Etats-Unis de lui envoyer des dizaines de cargos chargés à ras bord de charbon pour arriver à la soudure. Tout se tient voyez-vous : les grèves, le chômage, la hausse vertigineuse des prix, le déficit de la balance commerciale. Car ce charbon importé s'il ne donne pas de travail aux Anglais, coûte 20 % plus cher que le charbon britannique. Et cela se répercute à tous les stades de l'économie anglaise et notamment dans les secteurs de l'électricité et de la sidérurgie.

M. Wilson pourra dire ce qu'il voudra. Il ne pourra nier qu'il est en grande partie responsable de cette situation. La crise du charbon qui étreint l'Angleterre, c'est lui qui, voici quelques années, en a donné le signal. N'est-ce pas lord Robers ancien ministre travailliste et président du National Coal Board, qui ordonna la fermeture de 50 % des puits et la mise en dehors des circuits de production des mineurs qui travaillaient dans les bassins estimés non rentables par le parti travailliste ? Et puis, tout de même, c'est encore sous le signe du Labour que la guerre fut déclarée à la productivité. C'est bien sous Wilson qu'il fut décidé que les mineurs ne travailleraient plus le dimanche et puis aussi le samedi. Ce qui fait que l'Angleterre travailliste aura légué au parti conservateur un curieux privilège : la Grande-Bretagne est le seul pays démocratique industrialisé où une industrie essentielle pour la vie du pays demeure inactive deux jours sur sept.

La politique énergétique travailliste s'est traduite dans le passé par ceci : l'accroissement de la productivité n'a atteint que 3 % en 1970, mais, en même temps, le prix de la houille devait être relevé de 26 %. Voilà ce que Wilson a oublié de dire dans sa campagne électorale. Voilà pourquoi en 1972 l'industrie britannique a été contrainte de réduire de 75 % ses commandes de charbon. C'est la crise du charbon qui a conduit Heath à dissoudre les Communes. Et pour la première fois depuis les remous politiques qui secouèrent l'Angleterre entre 1892 et 1910, une grave période d'instabilité s'ouvre pour la Grande-Bretagne. Parce que Londres a la coqueluche, toute l'Europe va tousser. Mais, cette histoire n'est pas finie...

L. GRANGER

SUITE

Nouveau gouvernement français

Ces personnalités mutées ou exclues l'ont-elles été parce que « usées » par le pouvoir (Marcellin était depuis six ans à la tête de l'intérieur) ou pour d'autres raisons qu'on gardera secrètes ? On peut penser et on l'écrira certainement que Marcellin paye le « scandale » des écoutes clandestines installées par des fonctionnaires dépendant de lui dans les locaux de l'hebdomadaire satirique « Le Canard enchaîné » et tout le bruit fait dans la presse autour de la mise en place d'un organisme secret, en collaboration avec l'armée et certaines « polices parallèles », de lutte contre « l'ennemi intérieur ».

L'HOMME DES PARIS DIFFICILES

On dira que M. Robert Poujade, responsable de l'environnement et de la lutte contre la pollution, avait été peu efficace et que Jean Royer, ce « franc-tireur » s'était acquis une popularité chez les artisans et commerçants qui gênait beaucoup de ses collègues en se faisant leur défenseur acharné.

La gestion du téléphone qui fonctionne si mal en France ne le rendra célèbre et populaire que s'il réussit là où tant d'autres ont échoué. Mais Jean Royer est l'homme des paris difficiles et des défis dangereux. Que M. Chirac quitte l'agriculture où il était devenu le « dieu » des paysans français, grâce à ses attitudes intransigeantes à Bruxelles, pour l'intérieur n'est certainement pas dû à cette popularité mais plutôt au désir de faire oublier certains heurts et certaines polémiques peu diplomatiques entre lui et d'autres ministres de l'agriculture européens, notamment avec son collègue allemand. Mais M. Raymond Marcellin, ex-« premier flic de France », sera-t-il plus diplomate ? Il passe en tout cas en tant que giscardien pour plus « européen ».

INCOMPATIBILITÉ D'HUMEUR

L'éviction de Maurice Druon, ami personnel de Pompidou, est le résultat évident de l'incompatibilité totale d'humeur qui s'était manifestée dès la nomination de l'académicien au ministère de la culture entre son agressive personnalité et l'ensemble des milieux intellectuels et artistiques français dont les personnalités les plus éminentes, quelle que soit leur tendance politique, avaient délibérément « boycotté » leur ministre et toutes les institutions, commissions et organisations paritaires culturelles nationales.

Jean DANÈS

POURQUOI CEUX-LÀ ?

Pourquoi Guichard ? Parce que, sans lui, de Gaulle ne serait peut-être jamais revenu au pouvoir. Parce que sous le nom de Code de « Tournesol », c'est lui qui prépara le départ du président Coty et la chute de la IVe République en compagnie de son ami « Mathurin ». Mathurin ? C'est le nom de code de Foccart, le véritable chef des services secrets français. Pourquoi Guichard ? Parce qu'il n'y a pas un seul homme politique français qui sache, comme lui, tous les secrets du gaullisme et cela depuis 25 ans. Guichard ? C'est l'homme qui est « au courant ». Et, à Paris, chacun sait ce que cela veut dire.

Pourquoi Jobert ? Parce que, avant d'être ministre, il a été, et pendant des années, le maître occulte de Matignon et de l'Elysée. Parce que, depuis 1969, Pompidou n'a jamais rien fait sans le consulter. Et que, depuis 10 ans, Jobert est son plus constant et son plus attentif confident. Parce qu'il a le sens de la synthèse et du secret. Parce qu'i a dans ses dossiers tout le canevas des intrigues de la classe politique française. Parce qu'il sait écouter et se souvenir. Or, se souvenir en ce moment, c'est très important. Parce que, aussi par tempérament, il est au courant des dossiers économiques financiers et monétaires. Parce qu'il ne fait jamais de confidence et qu'il se contente d'en recevoir.

Pourquoi Chirac ? Parce que si Pompidou avait eu une fille, Chirac aurait été son gendre. Parce que, pour Pompidou, Chirac est le cadet de la Ve République. Parce que « Le Canard enchaîné » n'avait pas tort, voici deux ans, d'écrire que Chirac était « l'œil et la main du maître ». Parce qu'avec ses amis Juillet, Lecat, Jobert et Baladur, il fait partie de la famille, c'est-à-dire des familles de Pompidou. Chirac ? Le plus jeune baron au gaullisme. En tout cas, le ministre favori de Pompidou.

Mais pourquoi donc, enfin, Pompidou a-t-il confirmé Messmer dans ses fonctions ? Parce que le premier ministre est dépourvu de toute ambition.

L. GRANGER

Maximov et sa femme à leur arrivée à Paris (Téléphoto AP)

LE CHEMIN DE L'EXIL ?

PARIS (AFP). — Le romancier soviétique contestataire Vladimir Maximov est arrivé hier matin au Bourget venant de Moscou, à bord de l'avion de l'Aéroflot. Il était accompagné de sa femme.

M. Maximov, auteur des « Sept jours de la création », a eu la surprise d'obtenir son visa il y a trois semaines, au moment même où les autorités soviétiques décidaient d'expulser Alexandre Soljenitsyne. Il avait essuyé un refus une semaine auparavant. Maximov se rendra également en Suisse en compagnie de son éditeur, M. Streitz-Scherz.

Par ailleurs, M. Pavel Litvinov, petit-fils de l'ancien ministre des affaires étrangères de l'URSS et l'un des militants les plus en vue du mouvement dissident dans ce pays, a reçu hier l'autorisation de quitter le territoire de l'URSS, annonce-t-on dans les milieux dissidents de Moscou.

Ingénieur chimiste, Litvinov a passé quatre ans en exil en Sibérie pour participation en 1968 à une manifestation sur la place Rouge à Moscou contre l'invasion de la Tchécoslovaquie. Il a été libéré en 1972.

DROIT HUMANITAIRE : 13 MOUVEMENTS DE LIBÉRATION INVITÉS À GENÈVE

GENÈVE (ATS-AP). — La conférence de Genève sur le droit humanitaire a accepté vendredi après-midi par voie de consensus une résolution décidant « d'inviter les mouvements de libération nationale qui sont reconnus par les organisations gouvernementales intéressées à participer pleinement aux débats de la conférence et de ses grandes commissions ».

La résolution ajoute cependant que « seules les délégations représentant des Etats auront le droit de vote ».

Ce vote concernait 13 mouvements de libération africains reconnus par l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et l'Organisation de libération de la Palestine (OLP).

D'autre part, la République de Guinée-Brissau (la Guinée portugaise) a été admise à la conférence diplomatique sur la mise à jour des conventions de Genève.

Le Portugal a protesté contre l'admission de cet « Etat fictif ». Le délégué a précisé que sa participation à la conférence ne signifiait nullement que la position de son pays vis-à-vis de la Guinée portugaise était modifiée.

Par contre après trois heures de débat, le gouvernement révolutionnaire provisoire du Viet-nam du Sud n'a pas été admis à la conférence.

Une motion proposant l'admission du G.R.P. a été repoussée par 37 voix contre 38. Trente-trois pays se sont abstenus.

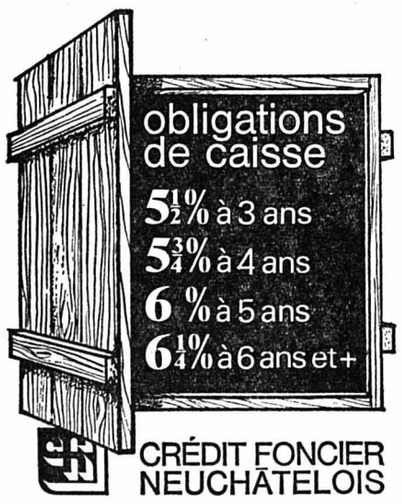

AUTOUR DU MONDE

POUR TOUT SAVOIR

AMÉRIQUE

Inculpations dans l'affaire du Watergate

WASHINGTON (AFP). — M. John Mitchell, ancien ministre de la justice du gouvernement Nixon, est parmi les personnes accusées de complicité dans l'affaire du Watergate, a annoncé son avocat. M. Mitchell est déjà poursuivi à New-York pour obstruction à la justice et trafic d'influence dans l'affaire Vesco.

MM. Haldeman et Erhlichman, les deux principaux collaborateurs du président Nixon à la Maison-Blanche jusqu'en 1973, sont également poursuivis pour avoir tenté de faire obstacle à l'enquête sur le cambriolage du Watergate. Cinq autres personnalités impliquées dans le scandale ont aussi été inculpées.

EUROPE

Quatre morts dans un incendie près de Lyon

LYON (AFP). — Quatre enfants d'une même famille algérienne, trois bambins et une adolescente, installés dans un chalet préfabriqué de la cité de l'abbé Pierre, à Communay, près de Lyon, ont péri brûlés vifs, jeudi après-midi, dans l'incendie de leur logement. On ignore les origines du sinistre.

La famille Boukerker comptait onze enfants. Mme Boukerker est actuellement à la maternité d'un hôpital où elle vient de mettre au monde un douzième enfant mort-né.

Pompidou en URSS les 12 et 13 mars

PARIS (AP). — M. Pompidou rencontrera M. Brejnev les 12 et 13 mars, à Pitsounda (Géorgie).

L'évêque de Bilbao assigné à résidence

MADRID (Reuter). — Mgr Antonio Anoveros, évêque de Bilbao, 67 ans, et son coadjuteur, don José Angel Ubieta, 45 ans, ont été assignés à résidence à la suite de la publication d'un sermon préconisant une plus grande autonomie pour les Basques, déclare-t-on de source informée à Madrid.

AFRIQUE

La situation en Eyhiopie

ADDIS-ABEBA (Ethiopie), (AP). — Des troupes prêtes à la bataille maintenaient hier une poigne de fer sur l'Ethiopie tandis que le nouveau premier ministre désigné jeudi, M. Endakachew Makonnen, tentait de constituer un gouvernement chargé de satisfaire les demandes de réformes formulées par les militaires.

Le calme régnait hier à Addis-Abeba bien que les forces de sécurité aient dû employer des grenades lacrymogènes et une voiture blindée pour disperser plusieurs milliers d'étudiants qui manifestaient dans le centre de la ville en faveur de l'armée et contre M. Endakachew. Un manifestant aurait été tué.

Les militaires ont imposé le couvre-feu de 21 h à 6 h dans la capitale.

PROCHE-ORIENT

Etudiant suisse arrêté à Beyrouth

BEYROUTH (AP). —Un étudiant de Modiswil, dans le canton de Berne, Bruno Wilhelm Scheidegger, 21 ans, a été arrêté jeudi à l'aéroport de Beyrouth et inculpé pour avoir tenté d'emporter en fraude 8 kg 500 de haschisch à Rome.

La drogue a été découverte dans ses bagages quelques minutes avant qu'il ne monte à bord de l'avion.